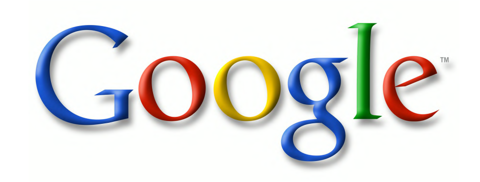
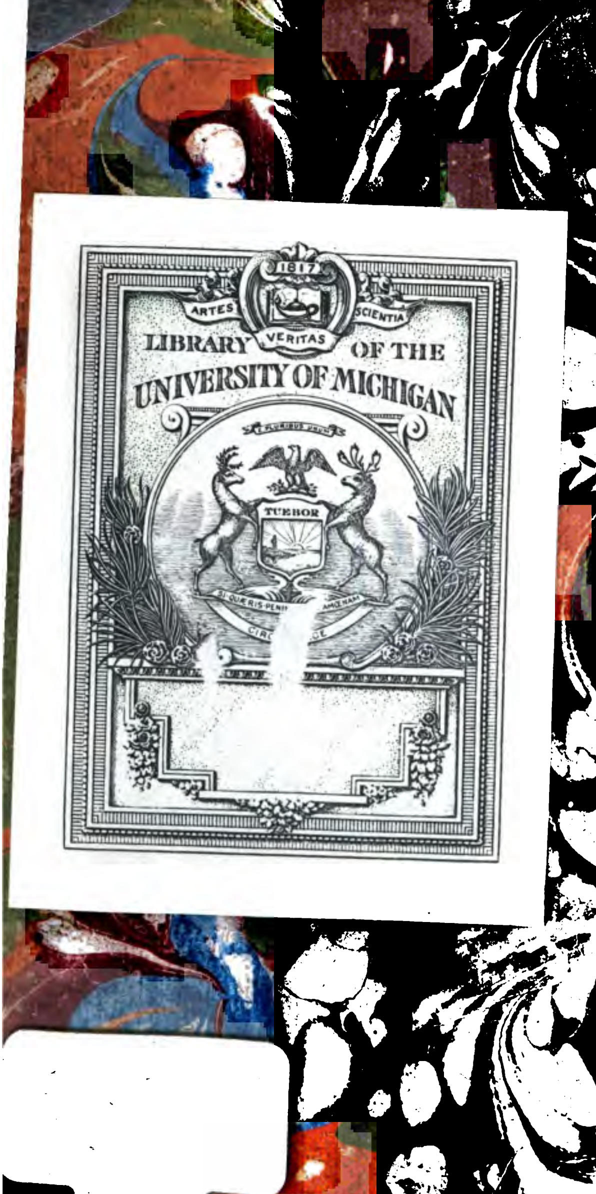
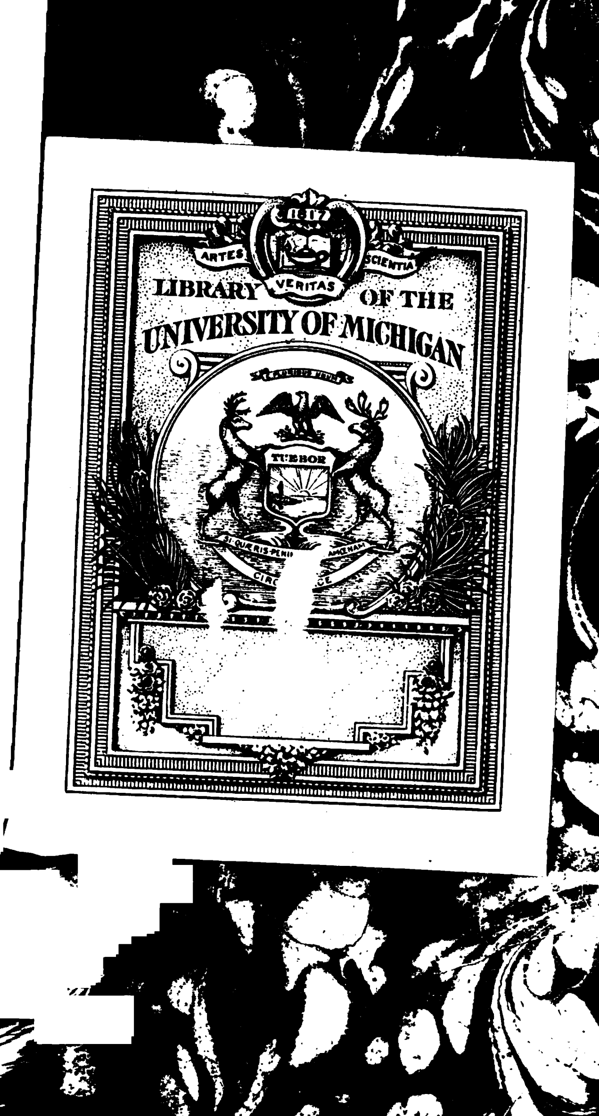



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENI
AMŒNAM
CIRC
CE



achepté a paris le 1er may 1772 les trois volumes 6# 10s

Ex libris

REMARQUES

joannis Baptis. DE Eta, josephy, alexandri,

M. DE VAUGELAS

Croze [redacted] SUR Duclos Brivatensis

ano doni 1772

LA LANGUE FRANÇOISE,

Avec des Notes de Messieurs PATRU, *&* T. CORNEILLE.

TOME PREMIER.



A PARIS;

Chez DIDOT, Quai des Augustins, près le Pont Saint-Michel, à la Bible d'or.

M DCC XXXVIII.

Avec Privilege de Sa Majesté.

à P. Guidron Le Jeune

Sans fiquer

AVERTISSEMENT DE T. CORNEILLE.

JE ne doute point qu'on ne m'accuſe de témérité d'avoir entrepris de faire des Notes ſur les Remarques de M. de Vaugelas. Je ſerois inexcuſable ſi un eſprit de critique me les avoit fait examiner avec autant de ſoin que j'ai fait. Je les ai lûes & relûes pour en profiter, & non pas pour y trouver à reprendre. En effet elles ſont la pluſpart ſi juſtes qu'on n'y ſauroit faire un peu de réfléxion ſans demeurer convaincu de la néceſſité qu'il y a de s'y conformer. Auſſi n'a-t-on commencé à écrire avec cette politeſſe, qui fait admirer la beauté de notre Langue, que depuis qu'il les a données au public ; & ſi *la France*, pour me ſervir de ſes termes, *n'a point encore porté tant d'hommes qui ayent écrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'hui en toutes ſortes de ſtiles*, c'eſt parce qu'on s'eſt fait des règles de quantité de choſes qu'il a ſolidement établies. M. de la Mothe le Vayer, qui ſemble marquer un peu de

chaleur lorſqu'il veut faire connoître que les Remarques de M. de Vaugelas ne ſont fondées que ſur des ſentimens particuliers, ne laiſſe pas d'avouer qu'elles ſont d'ailleurs d'un très-grand prix. *Leur ſtile*, dit-il, *eſt excellent dans le genre didactique. Elles contiennent mille belles regles, dont je tâcherai de faire mon profit, & je tiens que leur Auteur eſt un des Hommes de ce temps, qui a eu le plus de ſoin de toutes les graces de notre Langue, ne trouvant à reprendre en lui que l'excès & le ſcrupule, comme en ceux qui ont tant d'ardeur pour une maîtreſſe, qu'ils paſſent de l'amour à la jalouſie.* Le ſcrupule n'eſt point à blâmer ſur ces ſortes de matiéres, & ſi M. de Vaugelas n'en avoit point eu, nous ſerions peut-être encore dans un grand nombre d'erreurs dont il nous a garantis en nous prêtant ſes lumieres. C'eſt un excellent modéle, ſur lequel il ſera toujours avantageux de chercher à ſe former. *Et à qui*, comme parle le Pere Bouhours dans ſes Remarques nouvelles, *pourroit-on plus raiſonnablement s'attacher qu'à celui qui a été l'Oracle de la France pendant ſa vie, qui l'eſt encore après ſa mort, & qui le ſera tandis que les François ſeront jaloux de la pureté & de la gloire de leur Langue? Outre que M. de Vaugelas*, ajoute-t-il, *avoit un génie merveilleux pour ce qui en regarde toutes les fineſſes, il a été élevé à la Cour, & comme il y vint fort jeune, il ne s'eſt point ſenti du mauvais air des Provinces. Il fit une longue*

étude du langage avant que de songer à composer des Remarques, & quand il eut pris le dessein d'écrire ses lumiéres & ses réflexions, il ne se précipita point pour faire un Livre. Qu'y a-t-il de plus judicieux, de plus élégant, & de plus modeste que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de soin, & où il a mis tant d'années? Il choisit bien les Auteurs qu'il cite; il ne confond pas les modernes avec les anciens, ni les bons avec les mauvais. Les raisonnemens qu'il fait ne sont ni vagues ni faux; il ne s'amuse point à des questions inutiles; il ne remplit pas son Livre de fatras, & de je ne sçai quelle érudition qui ne sert à rien, ou qui ne sert qu'à fatiguer les Lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'est avec réserve, & quand il ne peut se faire entendre autrement. Quelque sombre que soit sa matiére, il trouve le secret de l'égayer par des réfléxions subtiles, mais sensées, & par des traits de loüange ou de satyre fort délicats; desorte que les Remarques de Monsieur de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup de Livres, dont la matiére n'est ni séche, ni épineuse. Mais ce que j'estime infiniment, il parle toujours en honnête homme; il ne dit rien qui blesse la pudeur ou la bien-séance; il ne se loüe point, & ne fait point le Docteur.

Voici ce qu'en dit le même Pére Bouhours dans son Livre des Doutes sur la Langue Françoise. *Ce qui me confirme dans ma pensée, c'est le témoignage de Madame la Marquise .... Elle a connu particuliérement*

Monsieur de Vaugelas, lorsqu'elle étoit jeune. Comme elle est bonne amie, & qu'elle conserve pour la mémoire de cet illustre Mort tous les sentimens qu'elle avoit autrefois pour sa personne, elle ne perd point d'occasion de le louer. C'étoit un homme admirable que Monsieur de Vaugelas, disoit-elle l'autre jour dans une Compagnie où je me trouvai. Ce que j'estimois le plus en lui, ce n'est pas le bel esprit, la bonne mine, l'air agréable, les maniéres douces & insinuantes, mais une probité exacte, & une dévotion solide sans affectation & sans grimaces. Je n'ai jamais vû, ajoûta-t-elle, un homme plus civil & plus honnête, ou, pour mieux dire, plus charitable & plus chrétien. Il ne fâcha jamais personne; & M. Pellisson a dit de lui véritablement, qu'il craignoit toujours d'offenser quelqu'un, & que le plus souvent il n'osoit pour cette raison prendre parti dans les questions que l'on mettoit en dispute. Au reste il joignoit à ses autres qualitez une rare modestie. Quoiqu'il fût très-versé dans notre Langue, & que la Cour l'écoutât comme un Oracle, il se défioit de ses propres lumiéres; il profitoit de celles d'autrui, il ne faisoit jamais le maître, & bien loin de se croire infaillible en fait de langage, il doutoit de tout jusqu'à ce qu'il eût consulté ceux qu'il estimoit plus savans que lui.

Monsieur Pellisson qui dans son Histoire de l'Académie Françoise a fait l'abregé de la vie de M. de Vaugelas, nous fait connoître que ses Remarques n'eurent pas d'abord une approbation généra-

le. Il dit en parlant de ceux qui pour avoir la paix aiment mieux céder que de combattre : *Les Remarques de M. de Vaugelas nous en fournissent un exemple. Elles ont été choquées de plusieurs, il n'y a presque personne qui n'y trouve quelque chose contre son sentiment ; cependant on connoît bien qu'elles s'établissent peu à peu dans les esprits, & y acquierent de jour en jour plus de crédit.* Il dit encore, que M. de Vaugelas depuis son enfance avoit fort étudié la Langue Françoise ; qu'il s'étoit formé principalement sur M. Coëffeteau, & avoit tant d'estime pour ses Ecrits, & sur-tout pour son Histoire Romaine, qu'il ne pouvoit presque recevoir de phrase qui n'y fût employée ; après quoi il ajoute. *Il n'a laissé que deux Ouvrages considerables. Le premier est ce volume de Remarques sur la Langue Françoise, contre lequel M. de la Mothe le Vayer a fait quelques observations, & qui depuis peu a été aussi combattu par le sieur Dupleix, mais qui au jugement du Public mérite une estime très-particuliére, car non seulement la matiére en est très-bonne pour la plus grande partie, & le stile excellent & merveilleux, mais encore il y a dans tout le corps de l'ouvrage, je ne sçai quoi d'honnête-homme, tant d'ingénuité & tant de franchise, qu'on ne sçauroit presque s'empêcher d'en aimer l'Auteur.*

Tous ceux qui ont lû ces belles Remarques (& qui pourroit aimer la Langue Françoise, & négliger de les lire ?).

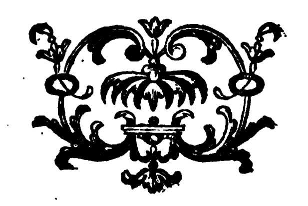
ont été frappez de cet air d'honnêteté que l'on y trouve répandu par tout. Cependant comme dès le temps qu'elles commencérent à paroître, elles avoient déjà quelque chose qui n'étoit pas généralement reçû ; certaines phrases qui étoient bonnes alors, ont encore vieilli depuis ; & le scrupule qu'elles m'ont fait naître, m'ayant fait chercher le sentiment des Sçavans pour fixer mes doutes, j'ai lû avec un soin très-particulier les Observations de Monsieur Menage, & les Remarques nouvelles du Pere Bouhours, que je reconnois tous deux pour mes Maîtres. L'estime que M. Menage s'est acquise par sa profonde érudition, est connuë de tout le monde, & ce seroit se montrer indigne de faire bruit dans les belles Lettres, que de n'avoir pas pour ses Ouvrages l'admiration qui leur est dûë. Le Pére Bouhours écrit avec une politesse qu'il est difficile d'imiter ; & c'est sur les décisions de ces deux excellens Hommes, que j'ai combattu quelques endroits de Monsieur de Vaugelas. J'ai rapporté ce qu'ils ont écrit, & comme un mot engage quelquefois à parler d'un autre ; j'ai profité de leurs observations pour expliquer dans mes Notes ce qu'ils m'ont appris. Mon avis est presque toujours fondé sur leurs sentimens, & j'ai crû que je serois moins sujet à m'égarer en prenant de si bons guides. Je me suis encore servi d'un autre secours qui

m'a été généreusement prêté par Monsieur l'Abbé de la Chambre. Il m'a fait la grace de me confier un Exemplaire des Remarques de Monsieur de Vaugelas, sur lesquelles feu Monsieur Chapelain à qui cet exemplaire appartenoit, a écrit les siennes. Le Public ne sera pas fâché de sçavoir ce qu'a pensé un homme d'une si grande réputation, & que l'on a toujours regardé comme un des principaux ornemens de l'Académie Françoise. J'ai joint à tant de lumiéres celles que Monsieur Miton a bien voulu me prêter. Il juge si bien de toutes choses, & il a le goût si fin & si délicat sur tout ce qui fait la beauté de notre Langue, qu'on hazarde peu à suivre ce qu'il approuve. Je l'ai consulté sur les façons de parler les plus douteuses, & son avis m'a presque toujours déterminé touchant le parti que j'avois à prendre.

Ces Notes n'étoient encore qu'ébauchées, quand Messieurs de l'Académie Françoise me firent l'honneur de me recevoir dans leur Corps. L'avantage que j'ai eu depuis ce temps-là d'entrer dans leurs conférences, a beaucoup contribué à me donner l'éclaircissement que je cherchois sur mes doutes. Je les ai engagez plusieurs fois à s'expliquer sur ce qui m'embarassoit; & sans leur dire ce que j'avois envie de sçavoir, j'ai souvent appris en les écoutant de quelle maniére il falloit parler. Je dois rendre ce témoi-

gnage à leur gloire, qu'il y a infiniment à profiter dans leurs Assemblées; & que si l'on recueilloit les belles & sçavantes choses qui s'y disent sur tous les mots qu'on y examine, on donneroit au Public un excellent & très-curieux Ouvrage. Chacun appuie son avis de raisons solides; & quelque matiére qu'on traite, rien n'échappe de ce qu'on peut avancer ou pour ou contre: c'est peut-être ce qui apporte un peu de longueur au travail du Dictionnaire; mais aussi ces spirituelles disputes servent à le rendre plus parfait, sans pourtant le reculer autant que le publient ceux qui ne sont pas prévenus favorablement pour la Compagnie. Il est certain qu'avec la diligence qu'on y apporte, le Dictionnaire sera en état d'être donné entier dans fort peu de temps. Il m'a éclairci sur beaucoup de choses trop scrupuleusement décidées par Monsieur de Vaugelas. Par exemple, parmi les phrases que l'on y emploie sur le verbe *commencer*, je l'ai trouvé indifféremment construit avec la proposition *de*, & avec la proposition *à*, *commencer de faire*, *commencer à faire*. Il en a été ainsi de plusieurs autres façons de parler; il seroit trop long de les marquer toutes. Cependant comme il y en a quelques-unes sur lesquelles j'ai parlé de moi-même, si les raisons que j'en donne ne satisfont point, je déclare que je suis tout prêt à me dédire de toutes les choses, où l'on aura la bonté de me faire voir que j'ai

failli. Quoique j'aye tâché de ne rien dire qui ne m'ait paru avoir l'appui de l'Usage, je ne suis point attaché à mes propres sentimens, & ne cherchant qu'à m'instruire, je ne me ferai jamais une honte d'en changer. On le connoîtra par l'aveu que j'en ferai si l'on veut bien m'avertir des fautes où je puis être tombé. L'Utilité que le Public a reçûë des Remarques de Monsieur de Vaugelas, en a fait faire tant d'Editions depuis plus de quarante ans qu'il les a mises au jour, qu'il y a grande apparence que celle-ci ne sera pas la derniére. Ainsi je prie tous ceux qui trouveront des corrections à faire sur ces Notes, de me faire part de leurs lumiéres. Je les recevrai avec beaucoup de reconnoissance, & j'ajoûterai ou retrancherai avec plaisir, selon les avis qu'on m'aura donnez.



AVIS DES LIBRAIRES

Sur cette nouvelle Edition.

OUtre les Notes de T. Corneille, imprimées pour la premiére fois en 1687. on trouvera ici celles de M. Patru, qui jusqu'à présent n'avoient été imprimées qu'à la suite de ses Plaidoyez, où elles sont avec des renvois à la premiére Edition de Vaugelas : ce qui les rendoit inutiles, ou du moins peu commodes pour ceux qui n'ont pas cette premiére Edition.

Nous avons mis en petit caractére au bas des pages les Notes de M. Patru ; ensorte qu'il n'y aura nul danger de les confondre avec celles de T. Corneille, qui sont ici, comme dans les autres Editions, immédiatement après le Texte de Vaugelas.



A

MONSEIGNEUR

SEGUIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

ONSEIGNEUR,

Ce petit Ouvrage a si peu de proportion avec la grandeur de vos lumiéres & de votre dignité, que je n'aurois jamais eu la pensée de vous l'offrir, si vous ne m'aviez fait l'honneur de me témoigner que vous ne l'auriez pas desagréable. Aussi ai-je

crû que ce n'étoit qu'un effet de votre bonté, qui ne dédaigne pas les moindres choses, & qui m'est une source continuelle de graces & de faveurs. C'est pourquoi, MONSEIGNEUR, il me resteroit toujours quelque scrupule, si en cherchant dequoi justifier ma hardiesse, je n'avois reconnu que ces Remarques n'ont rien de bas que l'apparence, & qu'il n'y a que le défaut de l'Ouvrier qui les puisse rendre indignes de vous être présentées. Car sans dire ici que la connoissance des mots fait une partie de la Jurisprudence Romaine, & que plusieurs Jurisconsultes en ont composé des Volumes entiers, il est certain que la pureté & la netteté du langage dont je traite, sont les premiers fondemens de l'Eloquence, & que les plus grands hommes de l'Antiquité se sont exercez sur ce sujet. Outre cela, MONSEIGNEUR, j'ai consideré qu'à tant de glorieux titres que votre vertu & votre ministére vous donnent, vous en avez encore ajoûté un, qui ne me laisse plus d'apprehension. C'est le titre de Protecteur

de cette illuſtre Compagnie, qui rend aujourd'hui notre Langue auſſi floriſſante que notre Empire, & qui par les heureuſes influences que vous répandez ſur elle, eſt devenuë comme une pepiniére, d'où le Barreau, la Chaire, & l'Etat, ne tirent pas moins d'hommes que le Parnaſſe. C'eſt par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehauſſer l'éclat de ſa pourpre & de ſa vie, & s'aſſûrer l'immortalité; j'entens celle que ſes actions héroïques pouvoient lui faire mériter, mais qu'elles ne pouvoient pas lui donner ſans l'aſſiſtance des Muſes. Cette protection, MONSEIGNEUR, en laquelle vous avez ſuccédé à ce grand Homme, eſt une marque publique de l'eſtime & de l'amour que vous avez pour notre Langue, & pour tout ce qui contribuë à ſa gloire & à ſa perfection. Et certainement vous lui devez cette reconnoiſſance de tant d'avantages que vous en tirez, lorſqu'elle vous fournit ſes richeſſes & tout ce qu'elle a de plus exquis pour former cette divine éloquence, dont vous raviſſez le monde. Il eſt vrai que

ſi vous devez beaucoup à notre Langue, elle vous doit beaucoup auſſi; car en combien d'occaſions avez-vous fait voir de quoi elle eſt capable, & juſqu'où elle peut aller, quand on ſçait diſpenſer ſes tréſors, & faire valoir ſes graces & ſes beautez? Elle n'a point de charme, ni de ſecret qui ne vous ſoit connu; il n'y a point de genre d'expreſſion, auquel vous ne l'ayez ſçû accommoder, ſoit qu'il ait fallu, comme en pleine mer, déployer les voiles de l'éloquence, ou vous tenir ſerré dans le détroit & dans la gravité du ſouverain Magiſtrat, ou être l'Oracle des volontez du Prince ſéant ſur ſon Trône, ou dans ſon lit de Juſtice. Pour une fonction ſi auguſte, le Ciel ne vous a rien refuſé. Les deux talens, de bien parler, & de bien écrire, qui ſont d'ordinaire incompatibles en une même perſonne, ſe rencontrent en vous également éminens; & ce qui nous comble d'admiration, c'eſt qu'on a peine à remarquer de la différence entre vos actions préméditées, & celles que vous faites ſur le champ, & en toutes rencontres; tant il vous eſt natu-

rel & ordinaire de bien parler, & d'être toujours ou disert ou éloquent, selon que le sujet le mérite. Je sçai, MONSEIGNEUR, que vous aurez plus de peine à souffrir ce que je dis, que vous n'en avez à le faire. Ce sont pourtant des véritez reconnuës de tout le monde, quoique ce ne soient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon sujet, & je laisse à ces grands Hommes qui vous consacrent leurs Morales & leurs Politiques, à parler de vos vertus, & à les porter aux Nations étrangéres & aux siécles à venir, comme un parfait tableau & un modéle vivant de tout ce qu'ils enseignent de rare & de merveilleux. Aussi-bien tant d'éminentes qualitez ne sont pas la matiére d'une Lettre, mais d'un Panégyrique, qui auroit déja exercé les meilleures plumes de France, si votre modestie ne s'y étoit toujours opposée. Toutefois, MONSEIGNEUR, vous n'empêcherez pas qu'un jour, lorsque le Ciel vous possédera, la terre ne vous comble de loüanges, & qu'après qu'on

vous aura perdu de vûe, on ne révère les traces & l'image de vos vertus. Pour moi, je n'ai qu'à me tenir dans le silence de l'admiration, après vous avoir très-humblement supplié de croire, que j'ai moins de vénération pour votre dignité, que pour votre personne, & que si cela m'est commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher & de vous bien connoître, il n'y en a point aussi, qui ait l'avantage de se dire avec plus de sincérité, de soumission, & de reconnoissance que moi,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, très-obéïssant, & très-obligé serviteur, C. F. D. V.



PRE'FACE
DE
M. DE VAUGELAS.

I.

Le dessein de l'Auteur dans cet Ouvrage, & pourquoi il l'intitule Remarques.

CE ne sont pas ici des Loix que je fais pour notre Langue, de mon autorité privée. Je serois bien téméraire, pour ne pas dire insensé; car à quel titre & de quel front prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'*Usage*, que chacun reconnoît pour le Maître & le Souverain des Langues vivantes? Il faut pourtant que je m'en justifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les personnes sans les ouïr, ne m'en accusent, comme ils ont fait cette illustre & célebre Compagnie, qui est aujourd'hui l'un des ornemens de Paris & de l'Eloquence Françoise. Mon dessein n'est

pas de réformer notre Langue, ni d'abolir des mots, ni d'en faire, mais ſeulement de montrer le bon uſage de ceux qui ſont faits; & s'il eſt douteux ou inconnu, de l'éclaircir & de le faire connoître. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me conſtituer Juge des differends de la Langue, que je ne prétens paſſer que pour un ſimple témoin, qui dépoſe ce qu'il a vû & oüi, ou pour un homme qui auroit fait un Recueil d'Arrêts qu'il donneroit au Public. C'eſt pourquoi ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'eſt pas chargé du frontiſpice faſtueux de *Déciſions*, ou de *Loix*, ou de quelque autre ſemblable. Car encore que ce ſoient en effet des Loix d'un Souverain, qui eſt l'*Uſage*, ſi eſt-ce qu'outre l'averſion que j'ai à ces titres ambitieux, j'ai dû éloigner de moi tout ſoupçon de vouloir établir ce que je ne fais que rapporter.

II.

1. De l'Usage qu'on appelle le Maître des Langues. 2. Qu'il y a un bon, & un mauvais Usage. 3. La définition du bon. 4. Si la Cour seule, ou les Auteurs seuls sont l'Usage. 5. Lequel des deux contribuë le plus à l'Usage. 6. Si l'on peut apprendre à bien écrire par la seule lecture des bons Auteurs sans hanter la Cour. 7. Trois moyens nécessaires, & qui doivent être joints ensemble pour acquerir la perfection de bien écrire. 8. Combien il est difficile d'acquerir la pureté du langage, & pourquoi.

1. Pour le mieux faire entendre, il est nécessaire d'expliquer ce que c'est que cet *Usage* dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roi ou le Tyran, l'arbitre ou le maître des Langues. Car si ce n'est autre chose, comme quelques-uns se l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une Nation dans le siége de son Empire, ceux qui y sont nez & élevez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices & de leurs domestiques, pour bien parler la Langue de leur pays ; & les Provinciaux & les Etrangers, pour la bien sçavoir, n'auront aussi qu'à les imiter. Mais cette opi-

nion choque tellement l'expérience générale, qu'elle se réfute d'elle-même, & je n'ai jamais pû comprendre comme un des plus célebres Auteurs de notre temps a été infecté de cette erreur.

2. Il y a sans doute deux sortes d'*Usages*, un *bon* & un *mauvais*. Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur; & le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'est véritablement celui que l'on nomme le Maître des Langues, celui qu'il faut suivre pour bien parler, & pour bien écrire en toutes sortes de stiles, si vous en exceptez le satyrique, le comique, en sa propre & ancienne signification, & le burlesque, qui sont d'aussi peu d'étenduë, que peu de gens s'y adonnent. Voici donc comme on définit le bon Usage.

3. *C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps.* Quand je dis *la Cour*, j'y comprens les femmes com-

me les hommes, & plusieurs personnes de la Ville où le Prince réside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour, participent à sa politesse. Il est certain que la Cour est comme un magazin, d'où notre Langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, & que l'éloquence de la Chaire, ni du Barreau, n'auroit pas les graces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour. Je dis *presque*, parce que nous avons encore un grand nombre de phrases, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui sont prises de tous les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, dont les dépouilles font une partie des richesses de notre Langue, & peut-être ce qu'elle a de plus magnifique & de plus pompeux.

4. Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'est pas suffisante toute seule pour servir de règle; il faut que la Cour & les bons Auteurs y concourent; & ce n'est que de cette conformité qui se trouve entre les deux, que l'Usage s'établit.

5. Ce n'eſt pas pourtant que la Cour ne contribuë incomparablement plus à l'Uſage que les Auteurs, ni qu'il y ait aucune proportion de l'un à l'autre ; car enfin la parole qui ſe prononce, eſt la premiére en ordre & en dignité, puiſque celle qui eſt écrite n'eſt que ſon image, comme l'autre eſt l'image de la penſée. Mais le conſentement des bons Auteurs eſt comme le ſceau, ou une vérification qui autoriſe le langage de la Cour, & qui marque le bon uſage ; & décide celui qui eſt douteux. On en voit tous les jours les effets en ceux qui s'étudient à bien parler & à bien écrire, lorſque ſe rendant aſſidus à la lecture des bons Ouvrages, ils ſe corrigent de pluſieurs fautes familiéres à la Cour, & acquiérent une pureté de langage & de ſtile, qu'on n'apprend que dans les bons Auteurs. Il ſuffira donc, dira quelqu'un, de lire les bons livres pour exceller en l'un & en l'autre, & les Provinciaux ni les Etrangers n'auront que faire de venir chercher à la Cour ce qu'ils peuvent trouver dans leur étude plus commodément & en plus grande

perfection. Je répons que pour ce qui est de parler, on sçait bien que la lecture ne sçauroit suffire, tant parce que la bonne prononciation, qui est une partie essentielle des Langues vivantes, veut que l'on hante la Cour, qu'à cause que la Cour est la seule Ecole d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la conversation & dans la pratique du monde, & rarement dans les Livres.

6. Mais pour ce qui est d'écrire, je ne nie pas qu'une personne qui ne liroit que de bons Auteurs, se formant sur de si parfaits modéles, ne pût lui-même devenir un bon Auteur; & depuis que la Langue Latine est morte, tant d'illustres Ecrivains qui l'ont fait revivre & refleurir, l'ont-ils pû faire autrement? Le Cardinal Bembo, à qui la Langue Italienne est si redevable, & qui n'a pas terni l'éclat de sa pourpre parmi la poussiere de la Grammaire, a observé que presque tous les meilleurs Auteurs de sa Langue, n'ont pas été ceux qui étoient nez dans la pureté du langage, & cela par cette seule raison, qu'il n'y a jamais eu de

lieu au monde, non pas même Athénes ni Rome, où le langage est si pur, qu'il ne s'y soit mêlé quelques défauts, & qu'il est comme impossible que ceux à qui ils sont naturels, n'en laissent couler dans leurs écrits; au-lieu que les autres ont cet avantage, que se défiant continuellement des vices de leur terroir, ils se sont attachez à des patrons excellens qu'ils se sont proposé d'imiter, & qu'ils ont souvent surpassez, prenant de chacun ce qu'il avoit de meilleur.

7. Il est vrai que d'ajoûter à la lecture la fréquentation de la Cour & des gens sçavans en la Langue, est encore toute autre chose, puisque tout le secret pour acquerir la perfection de bien écrire & de bien parler, ne consiste qu'à joindre ces trois moyens ensemble. Si nous l'avons fait voir pour la Cour & pour les Auteurs, l'autre n'y est gueres moins nécessaire, parce qu'il se présente beaucoup de doutes & de difficultez, que la Cour n'est pas capable de résoudre, & que les Auteurs ne peuvent éclaircir, soit que les exemples dont on peut tirer l'éclair-

cissement y soient rares, & qu'on ne les trouve pas à point nommé, ou qu'il n'y en ait point du tout.

8. Ce n'est donc pas une acquisition si aisée à faire que celle de la pureté du langage, puisqu'on n'y sçauroit parvenir que par les trois moyens que j'ai marquez, & qu'il y en a deux qui demandent plusieurs années pour produire leur effet ; car il ne faut pas s'imaginer que de faire de tems en tems quelque voyage à la Cour, & quelque connoissance avec ceux qui sont consommez dans la Langue, puisse suffire à ce dessein. Il faut être assidu dans la Cour & dans la fréquentation de ces sortes de personnes, pour se prévaloir de l'un & de l'autre ; & il ne faut pas insensiblement se laisser corrompre par la contagion des Provinces, en y faisant un trop long séjour.

III.

1. La commodité & l'utilité de ces Remarques. 2. Qu'il ne faut point s'attacher à son sentiment particulier contre l'Usage. 3. Que néanmoins les plus excellens Ecrivains sont sujets à ce défaut.

1. De tout cela on peut inférer

combien ces Remarques feroient utiles & commodes, si elles faisoient toutes seules autant que ces trois moyens ensemble, & si ce qu'ils ne font que dans le cours de plusieurs années, elles le faisoient en aussi peu de tems qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentivement. Je n'ai pas cette présomption de croire que je sois capable de rendre un service si signalé au Public; & je ne voudrois pas dire non plus que la lecture d'un seul livre pût égaler le profit qui revient de ces trois moyens: mais j'oserois bien assûrer qu'il en approcheroit fort, si je m'étois aussi-bien acquitté de cette entreprise, qu'eût pû faire un autre qui auroit eu les mêmes avantages que moi, c'est-à-dire qui depuis trente-cinq ou quarante ans auroit vêcu dans la Cour, qui dès sa tendre jeunesse auroit fait son apprentissage en notre Langue auprès du grand Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, qui sortant de leurs mains auroit eu un continuel commerce de conference & de conversation avec tout ce qu'il y a eu d'excellens hommes à Paris en

ce genre, & qui auroit vieilli dans la lecture de tous les bons Auteurs. Mais quoiqu'il en soit, il est certain qu'il ne se peut gueres proposer de doute, de difficulté ou de question, soit pour les mots, ou pour les phrases, ou pour la syntaxe, dont la décision ne soit fidélement rapportée dans ces Remarques,

2. Je sçai bien qu'elle ne se trouvera pas toujours conforme au sentiment de quelques particuliers; mais il est juste qu'ils subissent la loi générale, s'ils ne veulent subir la censure générale, & pécher contre le premier principe des Langues, qui est de suivre l'Usage, & non pas son propre sens, qui doit toujours être suspect à chaque particulier en toutes choses, quand il est contraire au sentiment universel.

Sur quoi il faut que je die que je ne puis assez m'étonner de tant d'excellens Ecrivains, qui se sont opiniâtrez à user ou à s'abstenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde; & le comble de mon étonnement est qu'un vice si déraisonna-

ble s'est rendu si commun parmi eux, que je ne vois personne qui en soit exempt. Les uns, par exemple, s'obstinent à faire *pourpre* masculin, quand il signifie *la pourpre des Rois*, ou *des Princes de l'Eglise*, quoique toute la Cour & tous les Auteurs le fassent en ce sens-là de l'autre genre. Les autres suppriment le rélatif, comme quand ils écrivent: *J'aï dit au Roi, que j'avois le plus beau cheval du monde; je le fais venir pour lui donner*, au lieu de dire, *pour le lui donner*; quoique ce pronom rélatif y soit si absolument nécessaire, selon la Remarque que nous en avons faite, que si l'on ne le met, non-seulement on ne dit point ce que l'on veut dire, mais il n'y a point de sens; & quoiqu'outre cela tous les bons Auteurs unanimement condamnent cette suppression. Les autres ne se veulent point servir de *si bien que*, pour dire, *de sorte que, tellement que*, quoique toute la Cour le die, & que tous nos meilleurs Auteurs l'écrivent. Les autres enfin ne voudroient pas écrire pour quoi que ce fût *remporter la victoire*, bien que cette façon

de parler soit très-excellente & très-ordinaire en parlant & en écrivant. Et ce qui est bien étrange, ce ne sont pas les mauvais, ni les médiocres Ecrivains qui tombent dans ces défauts sans y penser, & sans sçavoir ce qu'ils font, cela leur est ordinaire; ce sont nos Maîtres, ce sont ceux dont nous admirons les Ecrits, & que nous devons imiter en tout le reste, comme les plus parfaits modéles de notre Langue & de notre Eloquence; ce sont ceux qui sçavent bien que leur opinion est condamnée, & qui ne laissent pas de la suivre. Il est de cela, ce me semble, comme des goûts pour les viandes; les uns ont des appetits à des choses, que presque tout le monde rejette, & les autres ont de l'aversion pour d'autres, qui sont les délices de la plûpart des hommes. Combien en voit-on qui ne sçauroient souffrir l'odeur du vin, & qui s'évanoüissent à la seule senteur ou au seul aspect de certaines choses, que tous les autres cherchent avidement? Il y a néanmoins cette différence, que ces aversions naturelles sont très-mal-aisées à

vaincre, parce que les ressorts en sont si cachez, qu'on ne peut les découvrir, ni sçavoir par où les prendre, encore que bien souvent on en vienne à bout, quand on les entreprend de bonne heure, & que ceux qui ont soin de l'éducation des enfans les accoutument peu à peu à s'en défaire. Mais y a-t-il rien de plus facile que d'accommoder son esprit à la raison en des choses de cette nature, où il ne s'agit pas de combattre des passions, ni de mauvaises habitudes qu'il est si difficile de vaincre, mais qui veut seulement qu'on suive l'Usage, & qu'on parle & qu'on écrive comme la plus saine partie de la Cour & des Auteurs du temps, en quoi il n'y a nul combat à rendre, ni nul effort à faire à qui n'abonde pas en son sens? Je me suis un peu étendu sur ce sujet, pour ne pas toucher légerement un défaut si important, si général, & d'autant moins pardonnable à nos excellens Ecrivains, que plus les visages sont beaux, plus les taches y paroissent. Quelque réputation qu'on ait acquise à écrire, on n'a pas acquis pour cela

l'autorité d'établir ce que les autres condamnent, ni d'oppoſer ſon opinion particuliere au torrent de l'opinion commune. Tous ceux qui ſe ſont flatez de cette créance, y ont mal réuſſi, & n'en ont recueilli que du blâme : car comme l'eſprit humain eſt naturellement plus porté au mal qu'au bien, il s'attachera plûtôt à reprendre deux ou trois fautes, comme on ne peut pas appeller autrement ces ſingularitez affectées, qu'à loüer mille choſes dignes de louange & d'admiration.

IV.

1. Que le bon Uſage ſe diviſe en l'Uſage déclaré, & en l'Uſage douteux, & leur définition. 2. En combien de façons il peut arriver, que l'Uſage eſt douteux. 3. Par quel moyen on peut s'éclaircir de l'Uſage, quand l'Uſage eſt douteux & inconnu. 4. De l'Analogie, le dernier recours dans les doutes de la Langue.

1. Mais je ne veux rien laiſſer à dire de l'Uſage, qui eſt le fondement & la regle de toute notre Langue, eſperant qu'à meſure que j'approfondirai cette matiere, on reconnoîtra de quelle utilité peuvent être ces Re-

marques. Nous avons dit qu'il y a *un bon* & *un mauvais Usage*; & j'ajoûte que *le bon* se divise encore en l'*Usage déclaré*, & en l'*Usage douteux*. Ces Remarques servent à discerner également l'un & l'autre, & à s'assûrer de tous les deux. *L'Usage déclaré* est celui, dont on sçait assûrément que la plus saine partie de la Cour & des Auteurs du temps sont d'accord, & par conséquent *le douteux* ou *l'inconnu* est celui dont on ne le sçait pas.

2. Or il peut arriver en plusieurs façons, qu'on l'ignore. Premierement, lorsque la prononciation d'un mot est douteuse, & qu'ainsi l'on ne sçait comment on le doit prononcer; car le premier Usage, comme nous avons déjà dit, se forme par la parole prononcée, & rien ne s'écrit, que la bouche n'ait proferé auparavant; de sorte que si la prononciation d'un mot est ignorée, il faut de nécessité que la façon dont il se doit écrire, le soit aussi. Par exemple, on demande dans une de mes Remarques, s'il faut écrire, *Je vous prens tous à témoin*, ou *je vous prens tous à témoins*; & dans une autre

on demande encore si l'on écrira, *C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, ou *qu'il ait jamais faite.* D'où naissent ces deux doutes ? De ce que soit que l'on die *témoin* ou *témoins*, *faite* ou *faites* au pluriel ou au singulier, on ne prononce point l'*s*; & ainsi l'on ne sçait comment on le doit écrire. De même dans une autre Remarque on demande s'il faut dire *en Flandre*, ou *en Flandres*, *la Flandre*, ou *la Flandres*. Pourquoi cette question ? Parce que l'*s* ne s'y prononce point, soit qu'elle y soit ou qu'elle n'y soit pas. On en peut dire autant de l'*r* en ces deux mots *après souper*, & *après soupé*. En voici un autre exemple d'une autre espèce. On demande s'il faut écrire *Parallele* selon son origine Grecque, avec une *l* à la fin & deux au milieu, ou avec une *l* au milieu & deux à la fin; & la raison d'en douter est, que la prononciation ne marque point où l'*l* se redouble, & qu'en quelque lieu que ce redoublement se fasse, le mot se prononce de même. J'en ai donné divers exemples, outre plusieurs autres

qui se trouveront dans mes Remarques ; parce que de toutes les causes qui font douter de l'Usage, celle-ci est la principale, & de la plus grande étendue ; & en ces exemples-là le doute y est tout entier, parce qu'il n'y a aucune différence dans la prononciation. Mais en voici un autre où il y a de la différence ; & néanmoins parce qu'elle n'est pas bien remarquable, & qu'on a quelque peine à discerner lequel des deux on prononce, comme j'en ai traité en son lieu que l'on pourra voir, on n'a pas laissé de demander s'il falloit dire *hampe*, ou *hante*, & ce doute assûrément n'est provenu que de celui de la prononciation, & ainsi de plusieurs autres.

La seconde cause du doute de l'*Usage*, c'est la rareté de l'*Usage*. Par exemple, il y a de certains mots dont on use rarement ; & à cause de cela on n'est pas bien éclairci de leur genre, s'il est masculin ou féminin ; de sorte que, comme on ne sçait pas bien de quelle façon on les lit, on ne sçait pas bien aussi de quelle façon il les faut écrire, comme tous ces noms,

épigramme, *épitaphe*, *épithéte*, *épithalame*, *anagramme*, & quantité d'autres de cette nature, sur-tout ceux qui commencent par une voyelle, comme ceux-ci; parce que la voyelle de l'article qui va devant, se mange & ôte la connoissance du genre masculin ou féminin; car quand on prononce ou qu'on écrit *l'épigramme*, ou *une épigramme*, l'oreille ne sçauroit juger du genre.

La troisiéme cause du doute de l'Usage, est quand on oit dire, & qu'on voit écrire une chose en deux façons, & qu'on ne sçait laquelle est la bonne, comme la conjugaison du prétérit simple *vêquit* & *vêcut* en toutes les personnes & en tous les nombres, les uns mettant l'*i* par tout, & les autres l'*u*.

En quatriéme lieu, ou doute de l'Usage lorsqu'il y a quelque exception aux régles les plus générales, comme par exemple, quand on demande s'il faut dire en parlant d'un livre: *J'y ai vû quelque chose qui mérite d'être lû*, ou *d'être lûe*; *J'y ai vû quelque chose qui n'est pas si excellent*, ou *si excellente*: parce que *chose* étant féminin, il fau-

droit, selon la règle générale, que l'adjectif ou le participe qui s'y rapporte, fût féminin aussi.

En cinquiéme lieu, on doute de l'Usage en beaucoup de constructions grammaticales, où l'on ne prend pas garde en parlant; & parce que le premier Usage, & qui donne d'ordinaire la loi, est, comme nous l'avons dit, l'Usage de la parole prononcée, il s'ensuit que comme on ne sçait pas de quelle façon l'on prononce une chose, on ne peut pas sçavoir de quelle façon il la faut écrire: ces Remarques en fournissent des exemples.

Enfin, on doute de l'Usage en beaucoup d'autres façons qui se voyent dans ces Remarques, & qu'il seroit trop long de rapporter dans une Préface.

3. Mais par quel moyen est-ce donc que l'on peut s'éclaircir de cet Usage, quand il est douteux & inconnu? Je répons que si ce doute procéde de la prononciation, comme aux premiers exemples que nous avons donnez, il faut nécessairement avoir recours aux bons Auteurs, & apprendre de l'or-

thographe ce que l'on ne peut apprendre de la prononciation. Car, par exemple, on sçaura bien par l'orthographe s'ils croyent qu'il faille dire, *Je vous prens tous à témoin*, ou *à témoins* : ce que l'on ne peut sçavoir par la prononciation. Mais si dans les Auteurs ni l'un ni l'autre ne s'y trouve, parce que l'occasion ne s'est pas présentée de l'employer ; ou quand il s'y trouveroit, on auroit bien de la peine à le rencontrer ; ou peut-être ne se trouveroit-il qu'en un ou deux Auteurs, qui à moins que d'être de la premiere Classe n'auroient pas assez d'autorité pour servir de loi, ni pour décider le doute ; alors voici ce qu'il y a à faire. Il faut consulter les bons Auteurs vivans, & tous ceux qui ont une particuliere connoissance de la Langue, quoiqu'ils n'ayent rien donné au Public, comme nous en avons un très-grand nombre à Paris, & ayant pris leur opinion s'en tenir à la pluralité des voix. Que si elles sont partagées, ou en balance, il sera libre d'user tantôt de l'une des façons & tantôt de l'autre, ou bien de s'attacher

à celui des deux partis, auquel on aura le plus d'inclination, & que l'on croira le meilleur. Ce n'est pas encore tout, il faut sçavoir par quelle voye ceux que vous consulterez ainsi, s'éclairciront eux-mêmes du doute que vous leur demandez, puisqu'ils ne le pourront pas faire par la parole prononcée, ni par la parole écrite.

4. Certainement ils ne s'en sçauroient éclaircir, que par le moyen de l'*Analogie*, que toutes les Langues ont toujours appellée à leur secours au défaut de l'Usage. Cette *Analogie* n'est autre chose en matiére de Langues, qu'un usage général & établi, que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phrases, ou à certaines constructions, qui n'ont point encore leur usage déclaré, & par ce moyen on juge quel doit être ou quel est l'Usage particulier, par la raison & par l'exemple de l'Usage général; ou bien l'*Analogie* n'est autre chose qu'un usage particulier, qu'en cas pareil on infére d'un Usage général qui est déjà établi; ou bien encore, c'est une ressemblance ou une con-

formité qui se trouve aux choses déja établies, sur laquelle on se fonde comme sur un patron, & sur un modéle pour en faire d'autres toutes semblables. Voyons-en un exemple, afin qu'il fasse plus d'impression, & donne plus de lumiere, & nous servons du même que nous avons allégué. On est en doute s'il faut dire, *Je vous prens tous à témoin*, ou *à témoins*; la prononciation, comme j'ai fait voir, ne nous en peut éclaircir, les meilleurs Auteurs peut-être n'ont point eu d'occasion d'écrire ni l'un ni l'autre; & si quelqu'un l'a écrit, on ne sçauroit où l'aller chercher; cependant on a besoin de ce terme, & il faut prendre parti. Quel reméde? Il en faut consulter les Maîtres vivans. Mais ces Maîtres, de qui l'apprendront-ils eux-mêmes? De l'*Analogie*, car ils raisonnent ainsi. Il n'y a point de doute que l'on dit & que l'on écrit, *Je vous prens tous à partie*, & non pas *à parties*, & *je vous prens tous à garant*, & non pas *à garans*; donc par Analogie & par ressemblance il faut dire, *je vous prens tous à témoin*, & non pas à *témoins*.

Cela eſt encore confirmé par une autre ſorte d'Analogie, qui eſt celle de certains mots ou de certaines phraſes, qui ſe diſent adverbialement, & par conſéquent indéclinablement, comme, *Ils ſe font fort de faire cela*, & non pas *ils ſe font forts*; *Ils demeurérent court*, & non pas *ils demeurerent courts*; *fort*, & *court* s'emploient là adverbialement; *à témoin* ſe peut dire de même. Donnons encore un exemple de l'*Analogie*. On eſt en doute ſi au prétérit défini ou ſimple, *Fuis* en toutes ſes perſonnes & en tous ſes nombres eſt d'une ſeule ſyllabe ou de deux. La prononciation, ni l'orthographe ne nous en apprennent rien; à qui faut-il donc avoir recours? à l'*Analogie*. J'en ai fait une Remarque bien ample, que le Lecteur pourra voir.



V.

1. Que notre Langue n'est fondée que sur l'Usage ou sur l'Analogie, qui est l'image ou la copie de l'Usage. 2. Que la raison en matiére de Langues, & particuliérement en la nôtre, n'est point considérée. 3. Que l'Usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, & beaucoup contre raison.

1. De tout ce discours il s'ensuit que notre Langue n'est fondée que sur l'*Usage* ou sur l'*Analogie*, laquelle encore n'est distinguée de l'Usage, que comme la copie ou l'image l'est de l'original, ou du patron sur lequel elle est formée; tellement qu'on peut trancher le mot, & dire que notre Langue n'est fondée que sur le seul Usage, ou déjà reconnu, ou que l'on peut reconnoître par les choses qui sont connues: ce qu'on appelle *Analogie.*

2. D'où il s'ensuit encore, que ceux-là se trompent lourdement, & pèchent contre le premier principe des Langues, qui veulent raisonner sur la nôtre, & qui condamnent beaucoup de façons de parler générale-

ment reçûes, parce qu'elles ſont contre la raiſon ; car la raiſon n'y eſt point du tout conſidérée, il n'y a que l'Uſage & l'Analogie. Ce n'eſt pas que l'Uſage pour l'ordinaire n'agiſſe avec raiſon ; & s'il eſt permis de mêler les choſes ſaintes avec les prophanes, qu'on ne puiſſe dire ce que j'ai appris d'un grand homme, qu'en cela il eſt de l'Uſage comme de la Foi, qui nous oblige à croire ſimplement & aveuglément, ſans que notre raiſon y apporte ſa lumiére naturelle ; mais que néanmoins nous ne laiſſons pas de raiſonner ſur cette même foi, & de trouver de la raiſon aux choſes qui ſont par-deſſus la raiſon. Ainſi l'Uſage eſt celui auquel il ſe faut entiérement ſoûmettre en notre Langue ; mais pourtant il n'en exclut pas la raiſon ni le raiſonnement, quoiqu'ils n'ayent nulle autorité : ce qui ſe voit clairement en ce que ce même Uſage fait auſſi beaucoup de choſes contre la raiſon, qui non-ſeulement ne laiſſent pas d'être auſſi bonnes que celles où la raiſon ſe rencontre ; que même bien ſouvent elles

sont plus élégantes & meilleures que celles qui sont dans la raison & dans la règle ordinaire; jusques-là qu'elles font une partie de l'ornement & de la beauté du langage.

3. En un mot l'Usage fait beaucoup de choses *par raison*, beaucoup *sans raison*, & beaucoup *contre raison*. *Par raison*, comme la plusspart des constructions grammaticales: par éxemple, de joindre l'adjectif au substantif en même genre & en même nombre; de joindre le pluriel des verbes au pluriel des noms, & plusieurs autres semblables. *Sans raison*, comme la variation ou la ressemblance des temps & des personnes aux conjugaisons des verbes; car quelle raison y a-t-il que *j'aimois*, veuille plutôt dire ce qu'il signifie, que *j'aimerai*; ou que *j'aimerai* veuille plutôt dire ce qu'il signifie, que *j'aimois*; ni que *je fais* & *tu fais* se ressemblent plutôt que la seconde & la troisiéme personne *tu fais* & *il fait*? Non pas que je veuille dire que cette variation se soit faite sans raison, puisqu'elle marque la diversité des temps & des person-

nes qui est nécessaire à la clarté de l'expression, mais parce qu'elle se varie plutôt d'une façon que d'autre, par la seule fantaisie des premiers hommes qui ont fondé la Langue. Toutes les conjugaisons anomales sont sans raison aussi; car par exemple, cette conjugaison, *Je vais*, *tu vas*, *il va*, *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*, est sans raison. Et *contre raison*, par exemple, quand on dit *péril éminent*, pour *imminent*; *recouvert* pour *recouvré*; quand on fait régir le verbe non pas par le nominatif, mais par le génitif, & qu'on dit *une infinité de gens croyent*, & plusieurs autres semblables qui se voyent dans ces Remarques; car il ne faut pas dire que ce soit le mot collectif *infinité*, qui fasse cela; parce qu'étant mis avec un génitif singulier, ce seroit une faute de lui faire régir le pluriel; & de dire, *une infinité de monde croyent*. Ces Remarques fourniront grand nombre d'exemples de tous les trois, de ce que l'Usage fait avec raison, sans raison, & contre raison, à quoi je renvoie le Lecteur.

VI.

D'un certain Usage, qui ne consiste qu'aux particules.

Il reste encore à parler d'un certain *Usage*, qui n'est point différent de celui que nous avons défini, puisqu'il n'est point contraire à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, & qu'il est selon le sentiment & la pratique des meilleurs Auteurs du temps. C'est l'Usage de certaines particules qu'on n'observe guéres en parlant; quoique si on les observoit, on en parleroit encore mieux; mais que le stile qui est beaucoup plus sévére, demande pour une plus grande perfection; & c'est ce que l'on ne sçauroit jamais, quand on auroit passé toute sa vie à la Cour, si l'on n'est consommé dans les bons Auteurs. Ce sont proprement les délicatesses & les mystéres du stile. Vous en trouverez divers exemples dans ces Remarques. Il suffira d'en donner ici un ou deux, pour faire entendre ce que c'est: comme d'écrire toujours *si l'on*, & non pas *si on*, si ce n'est en certains cas qui

ſont exceptez, & de mettre auſſi toujours *l'on* après la conjonction *&*, parce que le *t* ne ſe prononce pas en cette conjonctive.

VII.

1. Que le bon & le bel Uſage ne ſont qu'une même choſe. 2. Que les honnêtes gens ne doivent jamais parler que dans le bon Uſage, ni les bons Ecrivains écrire que dans le bon Uſage. 3. Que pour ceux qui veulent parler & écrire comme il faut, l'étendue du bon Uſage eſt très-grande, & celle du mauvais très-petite, & en quoi elle conſiſte.

1. Au reſte quand je parle du *bon Uſage*, j'entens parler auſſi du *bel Uſage*, ne mettant point de différence en ceci entre le bon & le beau; car ces Remarques ne ſont pas comme un Dictionnaire qui reçoit toutes ſortes de mots, pourvû qu'ils ſoient François, encore qu'ils ne ſoient pas du bel Uſage, & qu'au contraire ils ſoient bas & de la lie du peuple. Mais mon deſſein en cette Oeuvre eſt de condamner tout ce qui n'eſt pas du bon ou du bel Uſage: ce qui ſe doit entendre ſainement, &, ſelon mon intention, dont je penſe avoir fait une dé-

claration assez ample au commencement de cette Préface.

2. Pour moi, j'ai crû jusqu'ici que dans la vie civile & dans le commerce ordinaire du monde, il n'étoit pas permis aux honnêtes gens de parler jamais autrement que dans le bon Usage, ni aux bons Ecrivains d'écrire autrement aussi que dans le bon Usage. Je dis en quelque stile qu'ils écrivent, sans même en excepter le bas. Mais bien que ce sentiment que j'ai du langage & du stile, m'ait toujours semblé véritable; néanmoins, comme on se doit défier de soi-même, j'ai voulu sçavoir l'opinion de nos Maîtres, qui en demeurent tous d'accord.

3. Ainsi ce bon usage se trouvera de grande étendue, puisqu'il comprend tout le langage des honnêtes gens, & tous les stiles des bons Ecrivains; & que le mauvais Usage est renfermé dans le Burlesque, dans le Comique en sa propre signification, comme nous avons dit, & le Satyrique, qui sont trois genres où si peu de gens s'occupent, qu'il n'y a nulle

proportion entre l'étenduë de l'un & l'autre. Et il ne faut pas croire, comme font plusieurs, que dans la conversation & dans les compagnies, il soit permis de dire en raillant un mauvais mot, & qui ne soit pas du bon Usage; ou si on le dit, il faut avoir un grand soin de faire connoître par le ton de la voix & par l'action, qu'on le dit pour rire; car autrement cela feroit tort à celui qui l'auroit dit: & de plus, il ne faut pas en faire métier, on se rendroit insuportable parmi les gens de la Cour & de condition, qui ne sont pas accoutumez à ces sortes de mots. Ce n'est pas de cette façon qu'il se faut imaginer que l'on passe pour homme de bonne compagnie; entre les fausses galanteries, celle-ci est des premiéres, & j'ai vû souvent des gens qui usant de ces termes & faisant rire le monde, ont crû avoir réussi; & néanmoins on se rioit d'eux, & l'on ne rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choses agréables & plaisantes. Par exemple, ils disoient, *boutez-vous-là*, pour dire, *mettez-vous-là*; *ne démarez point*, pour dire

dire, *ne bougez de votre place;* & le disoient en raillant, sachant bien que c'étoit mal parler, & ceux même qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le disoient ne le sçûssent, & avec tout cela ils ne le pouvoient souffrir. Que s'ils repartent qu'il ne faut pas dans la conversation ordinaire parler un langage soutenu, je l'avoue; cela seroit encore en quelque façon plus insuportable, & souvent ridicule; mais il y a bien de la différence entre un langage soutenu, & un langage composé de mots & de phrases du bon Usage, qui, comme nous avons dit, peut être bas & familier, & du bon Usage tout ensemble: & pour écrire, j'en dirai de même, que quand j'écrirois à mon fermier ou à mon valet, je ne voudrois pas me servir d'aucun mot qui ne fût du bon Usage; & sans doute si je le faisois, je ferois une faute en ce genre.

VIII.

Que le peuple n'est point le maître de la Langue.

De ce grand principe, que *le bon Usage* est le maître de notre Langue

il s'ensuit que ceux-là se trompent, qui en donnent toute la jurisdiction *au peuple*, abusez par l'exemple de la Langue Latine mal entendu, laquelle, à leur avis, reconnoît le peuple pour son Souverain; car ils ne considérent pas la différence qu'il y a entre *Populus* en Latin, & *Peuple* en François; & que ce mot de *Peuple* ne signifie aujourd'hui parmi nous que ce que les Latins appellent *Plebs*, qui est une chose bien différente & au-dessous de *Populus* en leur Langue. Le Peuple composoit avec le Sénat tout le corps de la République, & comprenoit les Patriciens, & l'Ordre des Chevaliers avec le reste du Peuple. Il est vrai qu'encore qu'il faille avoüer que les Romains n'étoient pas faits comme tous les autres hommes, & qu'ils ont surpassé toutes les Nations de la terre en lumiére d'entendement, & en grandeur de courage, si est-ce qu'il ne faut point douter qu'il n'y eût divers degrez, & comme diverses classes de suffisance & de politesse parmi ce peuple, & que ceux des plus bas étages n'usassent de beaucoup de

mauvais mots & de mauvaiſes phraſes, que les plus élevez d'entre eux condamnoient. Tellement que lorſqu'on diſoit que le Peuple étoit le maître de la Langue, cela s'entendoit ſans doute de la plus ſaine partie du Peuple; comme quand nous parlons de la Cour & des Auteurs, nous entendons parler de la plus ſaine partie de l'un & de l'autre. Selon nous, *le Peuple n'eſt le maître que du mauvais Uſage, & le bon Uſage eſt le maître de notre Langue.*

IX.

1. *Réponſe à quelques Ecrivains modernes qui ont tâché de décrier le ſoin de la pureté du langage, & ont étrangement déclamé contre ſes partiſans.* 2. *Tout leur raiſonnement eſt détruit par un ſeul mot qui eſt l'Uſage.* 3. *Que tous les Auteurs qu'ils alléguent contre la pureté du langage, ne diſent rien moins que ce qu'ils leur font dire.*

1. De ce même principe il s'enſuit encore que ce ſont des plaintes bien vaines & bien injuſtes, que celles de quelques Ecrivains modernes, qui ont tant déclamé contre le ſoin de la pureté du langage, & contre ſes par-

tisans. Ils s'écrient sur ce sujet en des termes étranges, & alléguent des Auteurs, qui en vérité ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire. Trois raisons m'empêchent de nommer ceux qui les alléguent, & qui par avance semblent avoir pris à tâche d'attaquer ces Remarques, dont ils sçavoient le projet. L'une, que ce sont des personnes que je fais profession d'honorer; l'autre, qu'ils ont sagement protesté à l'entrée de leurs Ouvrages, qu'ils étoient prêts de se départir de leur opinion, si elle n'étoit pas approuvée; & plût à Dieu que chacun en usât ainsi: car à mon gré il n'y a rien de beau & d'héroique, comme de se rétracter généreusement, dès qu'il apparoît qu'on s'est trompé. Et enfin, parce que lorsqu'ils ont écrit, ils n'étoient pas encore initiez aux mystéres de notre Langue, où depuis ils ont été admis, & sont entrez si avant, qu'ils ont pris des sentimens tout contraires. Mais en attendant qu'ils ayent le loisir ou l'occasion d'en rendre un témoignage public, je ne dois pas dissimuler qu'ils

ont fait un mal qui demande un prompt remède, à cause que leurs Livres qui ont le cours & l'estime qu'ils méritent, peuvent faire une mauvaise impression dans les esprits, & retarder en quelques-uns le fruit légitime de ce travail.

2. Il ne faut qu'un mot pour détruire tout ce qu'ils disent, c'est l'*Usage;* car toute cette pureté à qui ils en veulent tant, ne consiste qu'à user de mots & de phrases, qui soient du bon Usage. Il s'ensuit donc que, s'il n'importe pas de garder cette pureté, il n'importe pas non plus de parler ou d'écrire contre le bon Usage. Y a-t-il quelqu'un qui osât dire cela? Il n'y a que ces Messieurs, qui donnent *au Peuple*, comme j'ai dit, l'empire absolu du langage, & qui dans tous ces beaux raisonnemens qu'ils font sur la Langue, ne parlent jamais de l'Usage, semblables à ceux qui traiteroient de l'Architecture sans parler du niveau ni de l'équierre, ou de la Géométrie pratique sans dire un seul mot de la règle ni du compas. Puis donc que le bon Usage est le Maitre, faut-

il prendre à partie ceux qui rendent ce ſervice au public, de remarquer les mots & les phraſes qui ne ſont pas de cet uſage? Sont-ce eux qui font le bon ou le mauvais uſage comme ils veulent? Au contraire; bien ſouvent quand un mot ou une façon de parler eſt condamnée par le bon Uſage, ils en ont autant de regret que ceux qui s'en plaignent; mais quoi? il faut ſe ſoumettre malgré qu'on en ait, à cette puiſſance ſouveraine. Que s'ils s'opiniâtrent à ne le pas faire, ils en verront le ſuccès, & quel rang on leur donnera parmi les Ecrivains. Il ne faut qu'un mauvais mot pour faire mépriſer une perſonne dans une Compagnie, pour décrier un Prédicateur, un Avocat, un Ecrivain. Enfin, un mauvais mot, parce qu'il eſt aiſé à remarquer, eſt capable de faire plus de tort qu'un mauvais raiſonnement, dont peu de gens s'apperçoivent, quoiqu'il n'y ait nulle comparaiſon de l'un à l'autre.

3. Quant à ce grand nombre d'allégations qu'ils ont ramaſſé contre le ſoin de la pureté, il n'y en a pas une

ſeule qui prouve ce qu'ils prétendent, ni qui en approche ; car qui ſeroit l'Auteur célébre ou médiocrement ſenſé, qui ſe ſeroit aviſé de dire, qu'il ne faut point ſe ſoucier de parler ni d'écrire purement ? Elles ſont toutes, ou contre ceux qui ont beaucoup plus de ſoin des paroles que des choſes, ou qui péchent dans une trop grande affectation, ſoit de paroles, ſoit de figures, ſoit de périodes, ou qui ne ſont jamais ſatisfaits de leur expreſſion, & qui ne croyent pas que la premiére qui ſe préſente, puiſſe jamais être bonne ; qui ſont toutes choſes que nous condamnons auſſi-bien qu'eux, & qui n'ont rien de commun avec le ſujet que nous traitons. Il ne faut que voir dans leur ſource les paſſages qu'ils ont citez, pour juſtifier tout ce que je dis. Car pour le Grammairien Pomponius Marcellus, ces Meſſieurs ſe font accroire qu'il s'étoit rendu extrémement importun & même ridicule, à force d'être exact obſervateur de la pureté de ſa Langue. Suetone de qui ils ont pris ce paſſage, ne dit nullement cela. Je ne veux pas dire auſſi, qu'on

l'ait allégué non plus que les autres, de mauvaiſe foi : je croirois plutôt que c'eſt par ſurpriſe ou par négligence, & faute de le lire attentivement ; parce que tout le blâme que donne Suetone à ce Grammairien, ne conſiſte qu'en ſa façon de procéder, & non pas au ſoin qu'il avoit de la pureté du langage : car voici l'hiſtoire en deux mots. Il plaidoit une cauſe, & Caſſius Severus qui plaidoit contre lui, parlant à ſon tour, fit un ſoléciſme. Ce pédant qui ſe devoit contenter de le railler en paſſant, comme eût fait un honnête homme, s'emporta contre lui avec tant de violence, & lui reprocha ſi ſouvent cette faute, que ne ceſſant de crier & de redire toujours la même choſe avec exagération, il ſe rendit inſuportable. Caſſius Severus, pour s'en mocquer, demanda du temps aux Juges, afin que ſa partie pût ſe pourvoir d'un autre Grammairien; parce qu'il voyoit bien qu'il ne s'agiſſoit plus que d'un ſoléciſme, qui étoit devenu le nœud de l'affaire, expoſant ainſi à la riſée de tout le monde l'impertinence du Pé-

dant. Par ce seul passage, jugez, je vous prie, de tous les autres. Prouve-t-il qu'on se rende ridicule en observant la pureté du langage ? Le Grammairien n'avoit-il pas eu raison de reprendre la faute que Cassius Severus avoit faite ? car on ne peut pas dire que ce ne fût une faute, & des plus grossiéres, puisque Suetone la nomme un solécisme. En quoi donc ce Grammairien a-t-il manqué ? En son procédé pédantesque, comme il arrive en la correction fraternelle, quand elle n'est pas faite avec la discrétion qu'il faut; le péché que l'on reprend, ne laisse pas d'être péché & d'être bien repris; mais on ne laisse pas aussi de reprendre d'indiscrétion celui qui a fait la correction mal-à-propos. Il a fallu un peu s'étendre sur ce passage, parce que ces Messieurs en font leur épée & leur bouclier.

Pour nous, ce seroit se mettre en peine de prouver le jour en plein midi, que d'alléguer des Auteurs en faveur de la pureté du langage. Ils se présentent en foule de tous côtez; mais le seul Quintilien suffit, & de tous

ses passages il n'en faut qu'un seul qui en vaut mille, pour défendre ce petit travail & la pureté de la Langue. *An ideo*, dit-il, *minor est M. Tullius Orator, quòd idem artis hujus* (scilicet Grammaticæ) *diligentissimus fuit, & in filio, ut in Epistolis apparet, rectè loquendi ac scribendi usquequaque* (remarquez ce mot) *asper quoque exactor? Aut vim Cæsaris fregerunt editi de Analogia libri? Aut ideò minùs Messala nitidus, quia quosdam totos libellos non de verbis modò singulis, sed etiam literis dedit?* C'est-à-dire, Quoi? Cicéron a-t-il été moins estimé pour avoir eu un soin extraordinaire de la pureté du langage, & pour n'avoir cessé de crier après son fils, qu'il s'étudiât sur-tout à parler & à écrire purement? Et l'éloquence de César a-t-elle eu moins de force, quoiqu'il ait été si instruit & si curieux de la Langue, qu'il a même fait des Livres de l'Analogie des mots? Et enfin doit-on moins faire d'état de Messala, pour avoir donné au Public des Livres entiers, non-seulement de tous les mots, mais de tous les caractéres?

Après cela, oseroit-on dire, comme ils disent, car je ne rapporterai que leurs propres termes, *que de s'occuper à ces matiéres, soit un indice assûré de grande bassesse d'esprit, & que ceux dont le génie n'a rien de plus à cœur que cet examen scrupuleux de paroles, & j'ose dire de syllabes, ne sont pas pour réussir noblement aux choses curieuses, ni pour arriver jamais à la magnificence des pensées?* Appellera-t-on ces Observations, comme ils font, *de vaines subtilitez, des scrupules impertinens, des superstitions puériles, des imaginations ridicules, des contraintes serviles, & en un mot des bagatelles?* Dira-t-on avec eux, que *c'est une gêne que l'on s'impose, & que l'on veut donner aux autres?* Dira-t-on que ces Remarques *n'ont rien à quoi un esprit, s'il n'est fort petit, se puisse attacher, & qu'elles sont capables de nous faire perdre la meilleure partie de notre langage; & que si l'on ne s'opposoit aux vaines imaginations de ces esprits, qui croyent mériter beaucoup par ces sortes de subtilitez, il ne faudroit plus parler du bon sens?* Et encore après tout cela ils ajoûtent,

qu'ils n'oseroient s'expliquer de ce qu'ils pensent de tant de belles maximes. Quoi ! N'en ont-ils pas assez dit ? Que peuvent-ils dire ni penser de pis sur ce sujet ? Enfin dira-t-on avec eux, *que c'est une grande misere de s'asservir de telle sorte aux paroles, que ce soin préjudicie à l'expression de nos pensées, & que pour éviter une diction mauvaise ou douteuse, on soit contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de meilleur dans l'esprit*, & mille autres choses semblables qui sont importunes à rapporter ? Il faut donc que ces Messieurs ayent perdu ou supprimé leurs plus belles conceptions dans ces Ouvrages qu'ils ont faits contre mes Remarques, puisqu'ils ont eu grand soin de n'y mettre point de mauvais mots, en quoi il se voit que leur pratique ne s'accorde pas avec leur théorie. Qui a jamais ouï dire, que la pureté du langage nous empêche d'exprimer nos pensées ? Les deux plus éloquens hommes qui furent jamais, & dont le langage étoit si pur, Démosthene & Cicéron, n'ont-ils donc laissé à la po-

ſtérité que leurs plus mauvaiſes penſées, parce que cette ſcrupuleuſe & ridicule pureté, à laquelle ils s'attachoient trop, les a empêchez de nous donner les bonnes ?

Ce qui a trompé ces Meſſieurs, c'eſt qu'ils ont confondu deux choſes bien differentes, & qui toutefois ſont bien aiſées à diſtinguer, l'*Uſage public, & le caprice des particuliers*. A la vérité, de ne vouloir pas dire que *quelque choſe s'abbat*, (je ne rapporte ici que leurs exemples) à cauſe de l'alluſion ou de l'équivoque qu'il fait avec *le Sabbat des Sorciers*, ni ſe ſervir du mot de *pendant*, à cauſe *d'un pendant d'épée*, & pluſieurs autres ſemblables, j'avouë que cela eſt ridicule, & digne des épithetes, & de la bile de ces Meſſieurs. Mais il en faut demeurer là ; car de paſſer de la fantaiſie d'un particulier à ce que l'Uſage a établi, & de blâmer également l'un & l'autre, c'eſt ne ſçavoir pas la difference qu'il y a entre ces deux choſes. Par exemple, ils ſe plaignent de ce qu'on n'oſeroit plus dire *face* pour *viſage*, ſi ce n'eſt en certaines phraſes conſa-

créees : eſt-ce une choſe digne de riſée, comme ils la nomment en triomphant ſur ce mot, de ſe ſoumettre à l'Uſage en cela, comme en tout le reſte ? C'eſt véritablement une choſe digne de riſée, qu'on ait commencé à s'en abſtenir par une raiſon ſi ridicule & ſi impertinente, que celle que tout le monde ſçait, & que ces Meſſieurs expriment ; & l'on en peut dire autant de *Poitrine* & de quelques autres ; mais cette raiſon quoiqu'extravagante & inſupportable, a fait néanmoins qu'on s'eſt abſtenu de le dire & de l'écrire, & que par cette diſcontinuation qui dure depuis pluſieurs années, l'Uſage enfin l'a mis hors d'uſage pour ce regard ; de ſorte qu'en même tems que je condamne la raiſon pour laquelle on nous a ôté ce mot dans cette ſignification, je ne laiſſe pas de m'en abſtenir, & de dire hardiment qu'il le faut faire, ſur peine de paſſer pour un homme qui ne ſçait pas ſa langue,&qui péche contre ſon premier principe, qui eſt l'Uſage.

Il eſt vrai qu'il y a de certains mots, qui ne ſont pas encore abſolument

condamnez, ni généralement approuvez, comme *au surplus*, *affectueusement*, *à present*, *aucunement*, & plusieurs autres semblables. Je ne voudrois pas blâmer ceux qui s'en servent; mais il est toujours plus sûr de s'en abstenir, puisqu'aussi-bien on s'en peut passer, & faire des Volumes entiers très-excellens sans cela. Ces Messieurs pour grossir leurs plaintes, & rendre leur parti plus plausible, alléguent encore certains autres mots dont je n'ai jamais oui faire de scrupule, tant s'en faut que je les aye ouï condamner, comme ces adverbes, *aujourd'hui*, *soigneusement*, *généralement*. Cela m'a surpris. Il ne se faut jamais faire des chiméres pour les combattre.

Pour ce qui est de ces deux mots, *vénération*, & *souveraineté*, où ils triomphent aussi, il est vrai que M. Coëffeteau n'a jamais voulu user de l'un ni de l'autre; mais a toujours dit *souveraine puissance* pour *souveraineté*, & *avoir en grande réverence*, pour *avoir en grande vénération*. Néanmoins de son temps il n'y a eu

que lui, qui ait eu ce ſcrupule, en quoi il n'a pas été loué ni ſuivi. L'un & l'autre ſont fort bons, & particuliérement *vénération* que j'aimerois mieux dire que *révérence*, quoiqu'excellent en la phraſe que j'ai rapportée. Pour *ſouveraineté*, il y a des endroits dans le genre ſublime, où *ſouveraine puiſſance*, ſeroit beaucoup plus élegant que *ſouveraineté*.

Voilà quant *aux mots*. Leurs plaintes ne ſont pas plus juſtes pour *les phraſes*. Ils ne peuvent ſouffrir qu'on s'aſſujettiſſe à celles qui ſont de la langue, & nous accuſent de la rendre pauvre ſur ce mauvais fondement que nous poſons, *diſent-ils*, que ce qui eſt bien dit d'une ſorte, *ce ſont leurs termes*, eſt par conſéquent mauvais de l'autre. Il eſt indubitable que chaque Langue a ſes phraſes, & que l'eſſence, la richeſſe, & la beauté de toutes les Langues, & de l'élocution, conſiſtent principalement à ſe ſervir de ces phraſes-là. Ce n'eſt pas qu'on n'en puiſſe faire quelquefois, comme j'ai dit dans mes Remarques, au lieu qu'il n'eſt jamais permis de faire des mots; mais il

Il y faut bien des précautions, entre lesquelles celle-ci est la principale, que ce ne soit pas quand l'autre phrase qui est en usage approche fort de celle que vous inventez. Par exemple, on dit d'ordinaire *lever les yeux au Ciel* (je n'allegue que les exemples de ces Messieurs) c'est parler François de parler ainsi ; néanmoins comme ils croyent qu'il est toujours vrai, que ce qui est bien dit d'une façon n'est pas mauvais de l'autre, ils trouvent bon de dire aussi *élever les yeux vers le Ciel*, & pensent enrichir notre Langue d'une nouvelle phrase ; mais au lieu de l'enrichir, ils la corrompent ; car son génie veut que l'on dise *levez*, & non pas *élevez les yeux : au Ciel*, & non pas *vers le Ciel*. Ils s'écrient encore, que si nous en sommes crûs, *Dieu ne sera plus supplié*, mais *seulement prié*. Je soûtiens avec tous ceux qui sçavent notre Langue, que *supplier Dieu* n'est point parler François, & qu'il faut dire absolument, *prier Dieu*, sans s'amuser à raisonner contre l'Usage, qui le veut ainsi. *Quitra*

ter l'envie, pour *perdre l'envie*, ne vaut rien non plus.

Je ne me suis servi que de leurs exemples ; mais pour fortifier encore cette vérité, qu'il n'est pas permis de faire ainsi des phrases, je n'en allegue-rai qu'une, qui est que l'on dit *abonder en son sens*, & non pas *abonder en son sentiment*, quoique *sens* & *sentiment* ne soient ici qu'une même chose, & ainsi d'une infinité d'autres, ou plûtôt de toute la Langue, dont on sapperoit les fondemens, si cette façon de l'enrichir étoit recevable.

Enfin ils finissent leurs plaintes par ces mots, *qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre que vous n'êtes pas dans la pureté du beau langage, que de vous servir d'une diction qui entre dans le stile d'un Notaire.* Les termes de l'art sont toujours fort bons & fort bien reçûs dans l'étenduë de leur jurisdiction, où les autres ne vaudroient rien, & le plus habile Notaire de Paris se rendroit ridicule, & perdroit toute sa pratique, s'il se mettoit dans l'esprit de changer son stile & ses phrases, pour prendre celles de nos

meilleurs Ecrivains. Mais aussi que diroit-on d'eux, s'ils écrivoient, *Icelui, jaçoit que, ores que, pour & à icelle fin*, & cent autres semblables que les Notaires employent ? Ce n'est pas pourtant une conséquence, comme ces Messieurs nous la veulent faire faire, que toutes les dictions qui entrent dans le stile d'un Notaire, soient mauvaises ; au contraire, la pluspart sont bonnes, mais on peut dire, sans blesser une profession si nécessaire dans le monde, que beaucoup de gens usent de certains termes, qui sentent le stile de Notaire, & qui dans les actes publics sont très-bons, mais qui ne valent rien ailleurs.

X.

1. *Réponse à l'objection qu'on peut faire contre ces Remarques sur le changement de l'Usage.* 2. *Que ces Remarques contiennent beaucoup de principes ou de maximes de notre Langue, qui ne sont point sujettes au changement.*

On m'objectera, que puisque l'Usage est le maître de notre Langue, & que de plus il est changeant, com-

me il se voit par plusieurs de mes Remarques, & par l'experience publique, ces Remarques ne pourront donc pas servir long-tems, parce que ce qui est bon maintenant, sera mauvais dans quelques années, & ce qui est mauvais sera bon. Je répons, & j'avouë, que c'est la destinée de toutes les Langues vivantes, d'être sujettes au changement; mais ce changement n'arrive pas si à coup, & n'est pas si notable, que les Auteurs qui excellent aujourd'hui en la Langue, ne soient encore infiniment estimez d'ici à vingt-cinq ou trente ans, comme nous en avons un exemple illustre en M. Coëffeteau, qui conserve toûjours le rang glorieux qu'il s'est acquis par sa Traduction de Florus, & par son Histoire Romaine; quoiqu'il y ait quelques mots & quelques façons de parler qui florissoient alors, & qui depuis sont tombées comme les feuilles des arbres. Et quelle gloire n'a point encore Amyot depuis tant d'années, quoiqu'il y ait un si grand changement dans le langage? Quelle obligation ne lui a point notre Langue,

n'y ayant jamais eu personne qui en ait mieux sçû le génie & le caractere que lui, ni qui ait usé de mots ni de phrases si naturellement Françoises, sans aucun mélange des façons de parler des Provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vrai langage François ? Tous ses magasins & tous ses trésors sont dans les Oeuvres de ce grand Homme ; & encore aujourd'hui nous n'avons gueres de façons de parler nobles & magnifiques, qu'il ne nous ait laissées ; & bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases & de ses mots, nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons, & dont nous faisons parade. Aussi semble-t-il disputer le prix de l'éloquence Historique avec son Auteur, & faire douter à ceux qui sçavent parfaitement la Langue Grecque & la Françoise, s'il a accru ou diminué l'honneur de Plutarque en le traduisant.

Que si l'on avoit égard à ce changement, en vain on travailleroit aux Grammaires & aux Dictionnaires *des*

Langues vivantes, & il n'y auroit point de Nation qui eût le courage d'écrire en sa Langue, ni de la cultiver, ni nous n'aurions pas aujourd'hui ces Ouvrages merveilleux des Grecs & des Latins, puisque leur Langue en ce temps-là n'étoit pas moins changeante que la nôtre, & que les autres vulgaires, témoin Horace.

Multa renascentur quæ jam cecidere, &c.

Mais quand ces Remarques ne serviroient que vingt-cinq ou trente ans, ne seroient-elles pas bien employées? Et si elles étoient comme elles eussent pû être; si un meilleur Ouvrier que moi y eût mis la main, combien de personnes en pourroient-elles profiter durant ce temps-là? Et toutefois je ne demeure pas d'accord, que toute leur utilité soit bornée d'un si petit espace de temps, non seulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui se change, & ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arrivant pas à la milliéme partie de ce qui demeure; mais à cause que je pose des principes qui n'auront pas moins de durée

que notre Langue & notre Empire.

2. Car il ſera toujours vrai qu'il y aura un bon & un mauvais Uſage; que le mauvais ſera composé de la pluralité des voix, & le bon de la plus ſaine partie de la Cour & des Ecrivains du temps; qu'il faudra toujours parler & écrire, ſelon l'Uſage qui ſe forme de la Cour & des Auteurs; & que lorſqu'il ſera douteux ou inconnu, il en faudra croire les Maîtres de la Langue, & les meilleurs Ecrivains. Ce ſont des maximes à ne changer jamais, & qui pourront ſervir à la Poſtérité de même qu'à ceux qui vivent aujourd'hui; & quand on changera quelque choſe de l'Uſage que j'ai remarqué, ce ſera encore ſelon ces mêmes Remarques que l'on parlera & que l'on écrira autrement, que ces Remarques ne portent. Il ſera toujours vrai auſſi, que les Régles que je donne pour la netteté du langage ou du ſtile, ſubſiſteront ſans jamais recevoir de changement. Outre qu'en la conſtruction Grammaticale les changemens y ſont beaucoup moins fréquens qu'aux mots & aux phraſes.

A tout ce que je viens de dire en faveur de mes Remarques contre le changement de l'Usage, un de nos Maîtres ajoûte encore une raison, qui ne peut pas venir d'un esprit, ni d'une suffisance vulgaire. Il soutient que quand une Langue a nombre & cadence en ses périodes, comme la Françoise l'a maintenant, elle est en sa perfection, & qu'étant venue à ce point, on en peut donner des règles certaines, qui dureront toujours. Il appuye son opinion sur l'exemple de la Langue Latine, & dit que les règles que Cicéron a observées, & toutes les dictions & toutes les phrases dont il s'est servi, étoient aussi bonnes & aussi estimées du temps de Séneque, que quatre-vingts ou cent ans auparavant; quoique du temps de Séneque on ne parlât plus comme au siécle de Ciceron, & que la Langue fût extrémement déchue. Mais comme il se rencontre en cela beaucoup de difficultez, qui demandent une longue discussion, il n'appartient qu'à l'Auteur d'une érudition si exquise de les démêler, & d'en avoir

toute

toute la gloire. Pour moi, c'eſt aſſez qu'il m'ait permis d'en toucher un mot en paſſant, & d'attacher cette piéce comme un ornement à ma Préface.

XI.

S'il eſt vrai que l'on puiſſe quelquefois faire des mots.

Mais, puiſque j'ai réſolu de traiter à fond toute la matiere de l'Uſage, il faut voir s'il eſt vrai, comme quelques-uns le croyent, qu'il y ait de certains mots qui n'ont jamais été dits, & qui néanmoins ont quelquefois bonne grace; mais que tout conſiſte à les bien placer. En voici un exemple d'un des plus beaux & des plus ingénieux eſprits de notre ſiécle, à qui il devroit bien être permis d'inventer au moins quelques mots, puiſqu'il eſt ſi fertile & ſi heureux à inventer tant de belles choſes en toutes ſortes de ſujets, entre leſquels il y en a un d'une invention admirable, où il a dit:

Dédale n'avoit pas de ſes rames plumeuſes
Encore traverſé les ondes écumeuſes.

Il a fait ce mot *Plumeuſes*, qui n'a jamais été dit en notre Langue; il eſt vrai que ce n'eſt pas un mot tout en-

tier, mais ſeulement allongé, puiſque d'un mot reçu *plume*, il a fait *plumeux*, ſuivant le conſeil du Poëte, dont nous avons déjà parlé.

Licuit, ſemperque licebit, &c.

Et certainement il l'a ſi bien placé, que s'il en faut recevoir quelqu'un, celui-ci mérite ſon paſſe-port. Mais avec tout cela je me contente de ne point blâmer ceux qui ont ces belles hardieſſes, ſans vouloir les imiter ni les conſeiller aux autres, notre Langue les ſouffrant moins que langue du monde, & étant certain qu'on ne les ſçauroit ſi bien mettre en œuvre, que la pluſpart ne les condamnent. Il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots, non pas même au Souverain; de ſorte que M. Pomponius Marcellus eut raiſon de reprendre Tibere d'en avoir fait un, & de dire qu'il pouvoit bien donner le droit de Bourgeoiſie Romaine aux hommes, mais non pas aux mots, ſon autorité ne s'étendant pas juſques-là. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit vrai, que ſi quelqu'un en peut faire qui ait cours, il

faut que ce ſoit un Souverain ou un Favori, ou un principal Miniſtre, non pas que de ſoi pas un des trois ait ce pouvoir, comme nous venons de dire avec ce Grammairien Romain; mais cela ſe fait par accident, à cauſe que ces ſortes de perſonnes ayant inventé un mot, les Courtiſans le recüeillent auſſi-tôt, & le diſent ſi ſouvent, que les autres le diſent à leur imitation; tellement qu'enfin il s'établit dans l'Uſage, & eſt entendu de tout le monde; car puiſqu'on ne parle que pour être entendu, & qu'un mot nouveau, quoique fait par un Souverain, n'en eſt pas d'abord mieux entendu pour cela, il s'enſuit qu'il eſt auſſi peu de miſe & de ſervice en ſon commencement, que ſi le dernier homme de ſes Etats l'avoit fait. Enfin j'ai oüi dire à un grand Homme, qu'il eſt juſtement des mots, comme des modes. Les Sages ne ſe hazardent jamais à faire ni l'un ni l'autre; mais ſi quelque téméraire ou quelque bizarre, pour ne lui pas donner un autre nom, en veut bien prendre le hazard, & qu'il ſoit ſi heureux qu'un mot, ou

qu'une mode qu'il aura inventée, lui réüssisse, alors les Sages qui sçavent qu'il faut parler & s'habiller comme les autres, suivent non pas, à le bien prendre, ce que le téméraire a inventé, mais ce que l'Usage a reçû; & la bizarrerie est égale de vouloir faire des mots & des modes, ou de ne les vouloir pas recevoir après l'approbation publique. Il n'est donc pas vrai qu'il soit permis de faire des mots, si ce n'est qu'on veuille dire que ce que les Sages ne doivent jamais faire, soit permis. Cela s'entend des mots entiers: car pour les mots allongez ou dérivez, c'est autre chose; on les souffre quelquefois, comme j'ai dit, suivant le sens d'Horace & le bon exemple que j'en ai donné.

XII.

1. *Pourquoi l'Auteur n'a point voulu observer d'ordre en ces Remarques, 2. Qu'il y a grande difference entre un mélange de diverses choses & une confusion.*

1. Peut-être qu'on trouvera étrange, que je n'aye observé aucun ordre en ces Remarques, n'y ayant rien de si beau ni de si nécessaire que l'ordre

en toutes choses. Mais n'est-il pas vrai que si j'eusse observé celui qu'on appelle Alphabétique, on eût été content? Et la Table ne le fait-elle pas? & encore avec plus d'avantage, puisque non-seulement elle réduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui est tout ce qu'on eût demandé, mais aussi toutes les choses principales qu'elles contiennent, qui est ce qu'on n'auroit pas eu sans la Table. Outre que cet ordre Alphabétique ne produit de soi autre chose, que de faire trouver les matiéres plus promptement; c'est pourquoi il a toujours été estimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribue rien à l'intelligence des matiéres que l'on traite. Et de fait, pour en donner un exemple tout visible, entendroit-on mieux la Remarque que je fais sur ce mot *amour*, & celle que je fais sur la proposition *avec*, s'ils étoient tous deux rangez sous une même lettre? Ont-ils quelque chose de commun ensemble, si ce n'est de commencer par une même lettre, qui n'est rien?

Mais on me dira qu'il y avoit une

autre eſpèce d'ordre à garder plus raiſonnable & plus utile, qui étoit de ranger toutes ces Remarques ſous les neuf parties de l'Oraiſon, & de mettre enſemble premierement les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes, les participes, les adverbes, les prépoſitions, les conjonctions, & les interjections. Je répons que je ne nie pas que cet ordre ne ſoit bon, & ſi l'on juge qu'il ſoit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne ſera pas mal-aiſé par une ſeconde Table, & par une ſeconde impreſſion d'y réduire ces Remarques; quoique pour en parler ſainement, il ne ſerviroit qu'à ceux qui ſçavent la Langue Latine, & par conſéquent toutes les parties de la Grammaire; car pour les autres qui n'ayant point étudié ne ſçauront ce que c'eſt que de toutes les parties de l'Oraiſon, tant s'en faut que cet ordre leur agréât ni leur donnât aucun avantage; qu'il pourroit les effaroucher, & leur faire croire qu'ils n'y comprendroient rien; quoiqu'en effet elles ſoient, ce me ſemble, conçues d'une ſorte, que les femmes &

tous ceux qui n'ont nulle teinture de la Langue Latine, en peuvent tirer du profit. C'eſt pourquoi j'y ai mêlé beaucoup moins d'érudition que la matiére n'en eût pû ſouffrir, & encore a-ce été par l'avis de mes amis, & d'une façon que le Latin ni le Grec ne troublent point le François. Et certainement, ſi j'avois eu à faire une Grammaire, je confeſſe que je ne l'aurois dû ni pû faire autrement que dans l'ordre des parties de l'Oraiſon, à cauſe de la dépendance qu'elles ont l'une de l'autre par un certain ordre fondé dans la nature, & non point arrivé par hazard, comme Scaliger le pere l'a admirablement démontré.

Mais comme je n'ai eu deſſein que de faire des Remarques qui ſont toutes détachées l'une de l'autre, & dont l'intelligence ne dépend nullement ni de celles qui précédent, ni de celles qui ſuivent, la liaiſon n'y eût ſervi que d'embarras, & j'euſſe bien pris de la peine pour rendre mon travail moins agréable & moins utile; car il eſt certain que cette continuelle diverſité de matiére recrée l'eſprit, &

le rend plus capable de ce qu'on lui propoſe, ſur tout quand la brieveté y eſt jointe, comme ici, & qu'on eſt aſſuré que chaque Remarque fait ſon effet.

2. Après tout, il y a une certaine confuſion qui a ſes charmes, auſſi bien que l'ordre; toutefois je ne tiens pas que ce ſoit une confuſion qu'un mélange de diverſes choſes, dont chacune ſubſiſte ſéparément.

J'ai eu encore une autre raiſon qui m'a obligé de n'obſerver point d'ordre, je ne la veux point diſſimuler. C'eſt que n'ayant pas achevé ces Remarques, quand ceux qui ont tout pouvoir ſur moi, m'ont fait commencer à les mettre ſous la preſſe, j'ai eu moyen d'en ajouter toujours de nouvelles, ce que je n'euſſe pû faire ſi j'euſſe ſuivi l'un des deux ordres, dont je viens de parler. Mais certainement quand tout auroit été achevé, je n'aurois pas laiſſé de le donner avec cet agréable mélange, pour les raiſons que j'ai dites.

XIII.

1. D'où vient qu'il n'y a point de faute corrigée dans ces Remarques, qui ne soit attribuée à quelque bon Auteur. 2. En combien de façons différentes il peut arriver aux meilleurs Auteurs de faire des fautes. 3. Le moyen absolument nécessaire, dont les Auteurs se doivent servir pour ne faire point de faute, ou plûtôt pour n'en gueres faire. 4. Comment il faut user des avis de ceux que l'on consulte.

1. On m'objectera encore que toutes les fautes que je remarque, je les attribuë à nos bons Auteurs, & qu'ainsi il n'y en a donc point selon moi, qui en soit exempt. Je l'avouë avec tout le respect qui leur est dû, & je ne crois pas, que comme ce sont tous d'excellens hommes, il y en ait un seul qui prétende, s'il est encore vivant, ou qui ait prétendu, s'il ne l'est plus, d'être impeccable en cette matiere, non plus qu'aux autres, ce seroit leur faire grand tort de penser qu'ils eussent ce sentiment d'eux-mêmes : *Magni homines sunt, homines tamen.*

2. Les uns péchent en se servant d'une locution *du mauvais Usage*,

croyant qu'elle ſoit *du bon*, & c'eſt la faute la plus ordinaire qui ſe commette ; les autres, comme j'ai dit, par une certaine inclination qu'ils ont à uſer de certains mots & de certaines phraſes, que tous les autres déſaprouvent, ou bien par une averſion qu'ils ont pour d'autres mots, ou d'autres termes qui ſont bons, & que tout le monde approuve ; les autres par négligence ; les autres pour ne ſçavoir pas tous les ſecrets de la Langue : car qui ſe peut vanter de les ſçavoir ? Et les autres par une autorité qu'ils croient que leur réputation leur a acquiſe, s'attachent, comme j'ai dit, à leur propre ſentiment contre l'opinion commune.

3. C'eſt pourquoi j'ai toujours crû, qu'il n'y avoit point de meilleur remede pour ne point faire de faute, ou plûtôt pour n'en gueres faire, que de communiquer ce que l'on écrit, avant que de le mettre au jour. Mais quand je dis *communiquer*, je l'entends de la bonne ſorte, que ce ſoit pour chercher la cenſure & non pas la louange, quoiqu'il ſoit également juſte de don-

ner & de recevoir l'un & l'autre quand ils ſont bien fondez. Il eſt vrai que pour cela il faut s'adreſſer à des perſonnes intelligentes & fidelles, & les prier avec autant de ſincerité, qu'ils en doivent avoir à dire franchement leur avis, car que ſert de diſſimuler? Il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec franchiſe, qu'il n'y en a qui le demandent de cette ſorte. Je ne voudrois pas que le Cenſeur oüît lire, mais qu'il lût lui-même (la cenſure des yeux comme chacun ſçait, étant bien plus exacte & plus aſſurée que celle de l'oreille à qui il eſt très-aiſé d'impoſer) ni qu'on lût en compagnie; mais chacun à part.

4. Et quand ceux que j'aurois conſultez me diroient leur avis, ſi je voyois qu'ils euſſent raiſon de me reprendre, je paſſerois franchement condamnation; car un homme du métier, s'il n'eſt bien préoccupé & aveuglé de l'amour propre, connoît auſſitôt s'il a tort. Que ſi l'on croit avoir la raiſon de ſon côté, il ne la faut pas abandonner par une lâche complaiſance, mais s'enquerir d'autres perſon-

nes capables; & ſi pluſieurs nous condamnent, quelque bonne opinion que nous ayons de notre ſentiment, il y faut renoncer & ſe ſoumettre à celui d'autrui. C'eſt comme j'en ai uſé dans ces Remarques: car encore que j'aye été très-fidéle & très-religieux à rapporter la vérité, c'eſt-à-dire à ne décider jamais aucun doute, qu'après avoir vérifié avec des ſoins & des perquiſitions extraordinaires, que c'étoit le ſentiment & l'Uſage de la Cour, des bons Auteurs, & des gens ſçavans en la Langue; & que d'ailleurs je ſerois coupable d'une lâche impoſture envers le public, de vouloir faire paſſer mes opinions particulieres, ſi j'en avois, au lieu des opinions générales & reçûës aux trois tribunaux que je viens de nommer; ſi eſt-ce que je n'ai pas laiſſé de communiquer ces obſervations à diverſes perſonnes, qui poſſedent en un haut degré les deux qualitez que j'ai dites. Les uns en ont vu une partie, les autres une autre: mais il y en a trois qui ont pris la peine de les voir toutes, & qui au milieu de leurs doctes occupations, ou de leurs

plus grandes affaires, n'ayant point d'heure qui ne leur soit précieuse, ont bien voulu en donner plusieurs à l'examen de ce Livre.

XIV.

1. Que ce n'est pas de son chef, que celui qui a fait ces Remarques, reprend les Auteurs; qu'il ne fait que rapporter la censure générale. 2. Qu'aucun de ceux qui sont repris, mort ou vivant, n'est nommé dans ces Remarques. 3. Que néanmoins l'Auteur des Remarques ne reprend aucune faute, qui ne se trouve dans de bons ouvrages. 4. Que c'est une vérité & non pas une vanité de dire qu'il n'y a personne qui ne puisse profiter de ces Remarques.

Mais pour revenir aux Auteurs que ces Remarques reprennent, le Lecteur se souviendra, s'il lui plaît, de ce que je suis contraint de répéter plusieurs fois.

1. Que ce n'est point de mon chef que je prens la liberté de reprendre ces excellens hommes : mais que je rapporte simplement le *bon Usage*, où je ne contribuë rien, si ce n'est de faire voir qu'un bon Auteur y a manqué, & qu'il ne le faut pas suivre.

2. Au reste dans ces répréhensions, je ne nomme ni ne désigne jamais aucun Auteur, ni mort, ni vivant; en servant le public je ne voudrois pas nuire aux particuliers que j'honore.

3. Mais aussi il ne faut pas croire que je me forge des fantômes pour les combattre: je ne reprens pas une seule faute qui ne se trouve dans un bon Ecrivain, & quelquefois en laissant la faute je change les mots, pour empêcher qu'on ne connoisse l'Auteur.

4. Aussi ces Remarques ne sont pas faites contre les fautes grossieres, qui se commettent dans les Provinces, ou dans la lie du peuple de Paris: elles sont presque toutes choisies, & telles que je puis dire sans vanité, puisque ce n'est pas moi qui prononce ces Arrêts, mais qui les rapporte seulement, qu'il n'y a personne à la Cour, ni aucun bon Ecrivain, qui n'y puisse apprendre quelque chose; & que comme j'ai dit qu'il n'y en avoit point qui ne fît quelque faute, il n'y en a point aussi qui n'y trouve à profiter, Moi-même qui les ai faites, ai plus

besoin que personne, comme plus sujet à faillir, de les relire souvent, & mon Livre est sans doute beaucoup plus savant que moi ; car il faut que je redise encore une fois, que ce n'est pas de mon fonds que je fais ce présent au public ; mais que c'est le fonds de l'*Usage*, s'il faut ainsi dire, que je distribuë dans ces Remarques.

XV.

1. Qu'il n'y a que les morts qu'on louë, qui sont nommez dans ces Remarques, & qu'on ne fait que désigner les vivans. 2. Qu'on n'y a point affecté la loüange de certaines personnes, si le sujet ne les a présentées. 3. Pourquoi les Auteurs anciens & modernes sont traitez différemment dans ces Remarques.

1. Je nomme les Morts quand je les louë, mais non pas les Personnes vivantes, de peur de leur attirer de l'envie, ou de passer pour flateur ; je me contente de les désigner, & quoique ce soit d'une façon qu'on ne laisse pas de les reconnoître à travers ce voile, il sert toujours à soulager leur pudeur, & à rendre la louange moins suspecte & de meilleure grace.

2. Il m'importe aussi que l'on sache, que je n'ai point affecté la louange de certaines personnes particulieres; mais j'ai parlé seulement de celles, qui se sont comme présentées devant moi, ou qui sont comme nées dans mon sujet, & que je ne pouvois non plus refuser, qu'appeller les autres, qui n'y avoient que faire. Ceux qui y prendront garde, verront que je n'ai point mandié ces occasions, & que je n'ai fait que les recevoir.

3. J'ai traité differemment les Auteurs anciens, & ceux de notre temps, pour observer moi-même ce que je recommande tant aux autres, qui est de suivre l'Usage. Par exemple, je dis toujours *Amyot*, & toujours M. *Coëffeteau* : & *M. de Malherbe*, quoiqu'Amyot ait été Evêque aussi-bien que M. Coëffeteau. Car puisque tout le monde dit & écrit *Amyot*, & que l'on parle ainsi de tous ceux qui n'ont pas été de notre temps, ce seroit parler contre l'Usage, de mettre *Monsieur* devant; mais pour ceux que nous avons vûs, & dont la mémoire est encore toute fraîche parmi nous,

comme

comme M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, nous ne les ſaurions nommer autrement, ni en parlant ni en écrivant, que comme nous avions accoutumé de les nommer durant leur vie, & ainſi je me ſuis conformé en l'un & en l'autre à notre Uſage.

Au reſte il y avoit beaucoup d'autres choſes, dont je pouvois enrichir cette Préface, qui eût été un champ ample à un homme éloquent pour acquerir de l'honneur; car premierement que n'eût-il point dit de l'excellence de la parole, ou prononcée, ou écrite, & des merveilles de l'éloquence, dont la pureté & la netteté du langage ſont les fondemens? N'eût-il pas fait voir que les plus belles penſées & les plus grandes actions des hommes mourroient avec eux, ſi les Ecrivains ne les rendoient immortelles; mais que ce divin pouvoir n'eſt donné qu'à ceux qui écrivent excellemment, puiſqu'il ſe faut ſavoir immortaliſer ſoi-même pour immortaliſer les autres; & qu'il n'eſt point de plus courte vie, que celle d'un mauvais Livre? Après deſcendant du gé-

néral au particulier de notre Langue; ne l'eût-il pas confiderée en tous les états différens où elle a été ? N'eût-il pas dit depuis quel temps elle a commencé à fortir comme d'un cahos, & à fe défaire de la barbarie, qui l'a tenuë durant tant de fiécles dans les ténébres, fans qu'elle nous ait laiffé aucun monument des mémorables actions de nos Gaulois, que nous n'avons fçuës que par nos ennemis? Il eft vrai que nous pouvons dire, que ces glorieux témoignages fortis d'une bouche ennemie, font plus certains, & que ces grands Hommes avoient tant de foin de bien faire, qu'ils ne fe foucioient guéres de bien parler, ni de bien écrire. N'eût-il pas repréfenté notre Langue comme en fon berceau, ne faifant encore que bégayer; & enfuite fon progrès, & commes fes divers âges; jufqu'à ce qu'enfin elle eft parvenuë à ce comble de perfection, où nous la voyons aujourd'hui? Il eût bien ofé la faire entrer en comparaifon avec les plus parfaites Langues du monde, & lui faire prétendre plufieurs avantages fur les vul-

gaires les plus estimées. Il lui eût ôté l'ignominie de la pauvreté, qu'on lui reproche; & parmi tant de moyens qu'il eût eu de faire paroître ses richesses, il eût employé les Traductions des plus belles pieces de l'Antiquité, où nos François égalent souvent leurs Auteurs, & quelquefois les surpassent. Les Florus, les Tacites, les Cicerons même, & tant d'autres, sont contraints de l'avoüer:& le grand Tertullien s'étonne, que par les charmes de notre éloquence on ait sçu transformer ses rochers & ses épines en des jardins délicieux. Il ne faut plus accuser notre Langue, mais notre génie ou plutôt notre paresse, & notre peu de courage, si nous ne faisons rien de semblable à ces chefs-d'oeuvres, qui ont survêcu tant de siécles, & donné tant d'admiration à la postérité. Après cela il eût encore fait voir, qu'il n'y a jamais eu de Langue, où l'on ait écrit plus purement & plus nettement qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie des équivoques & de toute sorte d'obscurité,

plus grave & plus douce tout ensemble, plus propre pour toutes sortes de stiles; plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures: qui aime plus l'élegance & l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. Il eût fait voir, comme elle sçait tempérer ses hardiesses avec la pudeur & la retenue qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses, où donnent aujourd'hui nos voisins, dégenerans de l'éloquence de leurs peres. Enfin il eût fait voir, qu'il n'y en a point qui observe plus le nombre & la cadence dans ses périodes, que la nôtre, en quoi consiste la véritable marque de la perfection des Langues. Il n'eût pas oublié l'éloge de cette illustre Compagnie, qui doit être comme le Palladium de notre Langue, pour la conserver dans tous ses avantages & dans ce florissant état où elle est, & qui doit servir comme de digue contre le torrent du mauvais Usage, qui gagne toujours si l'on ne s'y oppose. Mais comme toutes ces belles matiéres veulent être traitées

à plein fonds, & avec apparat, il y auroit eu de quoi faire un juste Volume, plûtôt qu'une Préface. La gloire en est réservée toute entiére à une personne qui médite depuis quelque temps notre Rhétorique, & à qui rien ne manque pour exécuter un si grand dessein. Car on peut dire qu'il a été nourri & élevé dans Athénes & dans Rome, comme dans Paris; & que tout ce qu'il y a eu d'excellens Hommes dans ces trois fameuses Villes, a formé son éloquence. C'est celui que j'ai voulu désigner ailleurs, quand je l'ai nommé l'un des grands ornemens du Barreau, aussi-bien que de l'Académie, & que j'ai dit que sa langue & sa plume sont également éloquentes. C'est celui qui doit être ce Quintilien François, que j'ai souhaité à la fin de mes Remarques. Le sçachant, j'aurois été bien téméraire de m'engager dans cette entreprise, qui d'ailleurs surpasse mes forces, & demande plus de loisir que je n'en ai. Outre que ces choses, quoiqu'excellentes & rares, ne sont pas néanmoins si

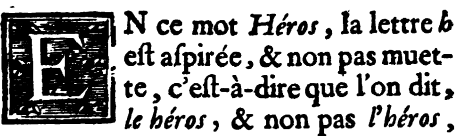
peu connues, ni ſi néceſſaires à mon ſujet, que celles que j'ai dites de l'Uſage, ſans leſquelles mes Remarques ne ſçauroient être bien entendues, ni par conſéquent faire l'effet que je me ſuis propoſé pour l'utilité publique, & pour l'honneur de notre Langue.

Fin de la Préface.

REMARQUES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

I.

Héros, Héroïne, héroïque.



EN ce mot *Héros*, la lettre *h* est aspirée, & non pas muette, c'est-à-dire que l'on dit, *le héros*, & non pas *l'héros*, contre la regle générale, qui veut que tous les mots françois qui commencent par *h*, & qui viennent du Latin, où il y a aussi une *h* au commencement, n'aspirent point leur *h*. Par exemple, *honneur* vient d'*honor*, on dit donc *l'honneur*, & non pas *le honneur* : *heure* vient

d'*hora* ; on dit donc *l'heure*, & non pas *la heure*, & ainsi des autres. Par cette regle, il faudroit dire *l'héros*, & non pas *le héros*, parce qu'il vient du Latin qui l'écrit avec une *h*, & il n'importe pas que les Latins l'ayent pris des Grecs, il suffit que les Latins le disent ainsi, aussi bien qu'*hora*, qui est Grec & Latin tout ensemble. Néanmoins cette regle, infaillible presque en tous les autres mots, souffre exception en celui-ci, il faut dire *le héros*. La curiosité ne sera pas peut-être desagréable, de sçavoir d'où peut procéder cela ; car bien qu'il soit vrai qu'il n'y a rien de si bizarre que l'Usage, qui est le maître des Langues vivantes ; si est-ce qu'il ne laisse pas de faire beaucoup de choses avec raison ; & où il n'y a point de raison comme ici, il y a quelque plaisir d'en chercher la conjecture. C'est à mon avis, que ce mot *héros*, quand on a commencé à le dire, n'étoit gueres entendu que des Sçavans ; & parce qu'il a une grande ressemblance avec *heraut*, qui est un mot de tout tems fort usité, on a pris aisément l'un pour l'autre. Ainsi tout le monde ayant
accoutumé

accoutumé de prononcer *le hérault*, & non pas *l'hérault*, il y a grande apparence que ceux qui ne ſçavoient pas ce que c'étoit que *héros*, & qui faiſoient ſans doute le plus grand nombre, ont pris le change, & ont prononcé *héros* comme *héraut*, croyant que ce n'étoit qu'une même choſe, ou qu'il lui reſſembloit ſi fort, qu'il n'y falloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait, il ſe trouve des gens, qui parlant du *Héros* d'un Roman, ou d'un Poëme heroïque, l'appellent *le héraut*. Ce qui confirme fort cette conjecture, c'eſt qu'*héroïne & héroïque* (1) ſe prononcent d'une façon toute contraire, & comme l'on dit *le héros*, on dit *l'héroïne* & *l'héroïque*, la même lettre *h* étant aſpirée en *héros*, & muette en *héroïne* & *héroïque*. Cette contrarieté ſi étrange procéde apparemment de ce que la reſſemblance que le *héraut* a avec *héros*, ne s'eſt pas ren-

(1) *Héroïne, héroïque.* Il en eſt de même de l'adverbe *héroïquement*, où la lettre *h* eſt auſſi muette. Mais *héroïſme* eſt ſuſpect. Voyez la Critique de la Princeſſe de Cleves, pag. 54. *Il y a des gens qui ne ſe piquent point de héroïſme.*

contrée avec *héroïne* & *héroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur ressemblent, auxquels l'*h* soit aspirée, comme le mot de *héraut* ressemble à celui de *héros*.

Il s'est rencontré encore une chose assez plaisante pour autoriser la prononciation irréguliere de *héros*; c'est qu'au pluriel, si on le prononçoit selon la regle, & que l'on ne fit pas l'*h* aspirante, on feroit une fâcheuse & ridicule équivoque, & il n'y auroit point de difference entre ces deux prononciations, *les héros* de l'Antiquité, & *les zéros* de chiffre.

NOTE.

Quand M. de Vaugelas a fait cette premiere remarque, il n'avoit pas observé que les mots *Hennir*, *Hennissement*, *Harpie*, *Hargne*, *Haleter*, qui viennent de mots latins où il y a une *H* au commencement, ne laissent pas d'aspirer leur *H*; comme fait *Héros*, qui n'est pas le seul qu'il faille excepter de la regle qu'il établit. Aussi les a-t-il marquez dans un autre endroit de son livre. Ce qu'il y a de particulier, c'est que le verbe *Haleter*, qui vient du verbe latin *Anhelare*, ou de son primitif *Halare*, qui a fait *Halitare*, aspire son *H*; & que

le substantif *Haleine*, qui vient d'*Anhelitus* ou de *Halitus*, ne l'aspire point. M. de Vaugelas n'a point parlé du verbe *Hésiter*, que plusieurs bons Ecrivains aspirent, quoiqu'il vienne de *Hæreo, Hæsi*, qui commence par une *H.* Le Pere Bouhours est de ce nombre. Dans sa traduction du livre du Marquis de Pianesse, il dit : *C'est une erreur de hésiter à prendre parti du côté où il y a le plus d'évidence.*

II.

Période.

Ce mot est masculin quand il signifie le plus haut point, ou la fin de quelque chose, comme *Monté au période de la gloire ; jusqu'au dernier période de sa vie ;* Mais il est féminin quand il veut dire une partie de l'oraison qui a son sens tout complet. *Une belle période, des périodes nombreuses.*

NOTE.

La remarque est juste pour les divers genres de ce mot dans ses differentes significations : mais on ne dit point *monté au période de la gloire.* Il faut dire, *au plus haut période de la gloire*, comme on dit, *jusqu'au dernier de la vie.* Mais ces phrases même sont trop figurées, & il vaudroit mieux dire plus simplement, *monté au plus haut degré de la gloire*, & *jusqu'au dernier moment de la vie.*

III.

Quelque.

CE mot eſt quelquefois adverbe, & par conſéquent indéclinable. Il ſignifie alors *environ*. Il ne faut donc point y ajoûter d'*s*, quand il eſt joint avec des pluriels, comme il faut dire, *ils étoient quelque cinq cents hommes*, & non pas, *quelques cinq cents* : car là il n'eſt point pronom, mais adverbe.

IV.

Ce qu'il vous plaira.

IL faut dire ainſi, & non pas, *ce qui vous plaira*, & pour preuve, mettons un pluriel devant; & diſons, *Je vous rendrai tous les honneurs qu'il vous plaira*, perſonne ne doute que ce ne ſoit bien parler, & toutefois ſi au lieu de *qu'il*, nous mettions *qui*, comme font pluſieurs, & de nos meilleurs Ecrivains, il eſt certain qu'il faudroit dire, *Je vous rendrai tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui ſeroit ridicule. On dit, *ce qu'il vous plaira*, parce qu'on y ſous-entend des paroles, que l'on ſupprime par élégance, comme quand je dis, *Je vous rendrai tous les*

honneurs qu'il vous plaira, il y faut sous-entendre ces mots, *que je vous rende*. Et ainsi en tous les endroits où l'on se sert de cette façon de parler, *Je fais tout ce qu'il vous plaît*, on sous-entend, *que je fasse*; car outre qu'il est plus élégant de le supprimer, il seroit importun d'y ajoûter toujours cette queuë dans un usage si frequent qu'est celui de ce terme de courtoisie & de civilité.

V.

Propreté, & non pas *Proprieté*.

PRopriete est bon pour signifier le *proprietas* des Latins; mais il ne vaut rien pour dire, *que l'on a de la netteté, de la bienséance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre chose que ce soit*. Il faut appeller cela *propreté*, & non pas *proprieté*. Et ce n'est pas seulement pour mettre de la difference entre *proprieté* & *propreté*, qui signifient deux choses si éloignées; car il est assez ordinaire en toutes Langues, qu'un même mot signifie deux ou plusieurs choses; mais c'est parce que *proprieté*

eſt un mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point (car *proprietas* ne ſignifie jamais cela) mais vient de ſon adjectif, *propre*, qui dans la ſignification de *net* ou d'*ajuſté*, eſt un mot purement François, duquel adjectif ſe forme *propreté*, comme *ſaleté* ſe forme de *ſale*, & *pauvreté* de *pauvre*. Je ſçai bien que quelques-uns croyent que *propre*, d'où vient *proprieté*, eſt pris du Latin *proprius* figurément, comme ſi l'on vouloit dire, que d'aporter à chaque choſe la bienſéance qui lui eſt propre & convenable, a donné lieu d'appeller *propres* toutes les choſes, où cette bienſéance ſe rencontre ; mais cela eſt trop ſubtil & trop recherché. Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'il faut dire *propreté* en ce ſens-là, & non pas *proprieté*.

VI.

Chypre.

IL faut (1) dire l'*Iſle de Chypre*, *la poudre de Chypre*, & non pas l'*Iſle de Cypre*, *la poudre de Cypre*. L'uſage le

(1) Je ne ſuis pas de cet avis, & je croi qu'il faut dire *Cypre*. Le mot de *Cypris* pour

veut ainſi, nonobſtant ſon origine. Je penſois que M. de Malherbe eût été le premier qui l'eût écrit de cette ſorte; mais j'ai trouvé que M. de Montagne dans ſes Eſſais, ne le dit jamais autrement.

NOTE.

M. Menage veut qu'on diſe l'*Iſle de Cypre, & de la poudre de Chypre.* Pour moi, je croi qu'à l'égard de l'Iſle même, on peut dire tous les deux; mais avec cette diſtinction, qu'on doit ſe ſervir de *Cypre* dans la Géographie ancienne, & de *Chypre* dans la Géographie moderne. Sur ce principe-là il faut dire, *Caton fut envoyé par le Peuple Romain dans l'Iſle de Cypre*, & *les Turcs ſe rendirent maîtres de l'Iſle de Chypre, ſous Selim II.* Cette difference eſt fondée ſur ce que *Cypre* dans l'ancienne Géographie eſt pris du mot latin *Cyprus*, & *Chypre* dans la moderne eſt pris de l'Italien *Cypro*, que l'on prononce *Chypro*; car on ſçait aſſez que l'Italien a cours dans toute la Méditerranée. C'eſt de-là qu'on dit, *de la poudre de Chypre.*

Venus, dont nos Poëtes ſe ſervent, & ſur-tout les Anciens, en eſt une marque. Amyot dit *Cypre* en la vie de Lucullus, pag. 497. *Chypre* eſt une prononciation Italienne. On appelle *Cypriots* les habitans de l'Iſle de Cypre, & jamais perſonne n'a dit *Chyprios.*

VII.

Personne.

CE mot a deux significations, & deux genres differens ; & cette difference, pour être ignorée de quelques-uns, fait qu'ils n'osent s'en servir, & qu'ils l'évitent comme un écüeil, ne sachant s'il le faut faire masculin ou féminin. Il signifie donc *l'homme & la femme tout ensemble*, comme fait *homo* en Latin, & en ce sens il est toujours féminin, & a *personnes* au pluriel, se gouvernant en tout & par tout comme les autres substantifs réguliers. Par exemple, *J'ai vû la personne que vous sçavez. Il faut porter respect aux personnes constituées en dignité ; c'est une belle personne ; de mauvaises personnes.* Il signifie aussi le *nemo* des Latins, le *nadie* des Espagnols, & le *nissuno* des Italiens, & ce que les vieux Gaulois disoient, *nulli*, c'est-à-dire, *nulle personne, ni homme ni femme.* En ce sens il est indéclinable, & n'a point proprement de genre, ni de pluriel ; mais il se sert toujours du genre masculin, à cause de la regle qui veut que les mots indéclinables n'ayant point de genre de

leur nature, s'associent toujours d'un adjectif masculin, comme de celui qui est le plus noble. Par exemple on dit, *Personne n'est venu*, & non pas *Personne n'est venuë*. De même on dira parlant à un homme, *Je ne vois personne si heureux que vous*, & non *Je ne vois personne si heureuse*. Néanmoins si l'on parle à une femme ou d'une femme, on dira, *Je ne vois personne si heureuse que vous*, ou *si heureuse qu'elle*, & cela se dit aussi eu égard à *la femme*, & non pas eu égard à *personne*, qui en ce lieu-là n'est point feminin, comme nous avons dit, & comme il se voit clairement en l'autre exemple, lorsqu'en parlant à un homme on dit, *Je ne vois personne si heureux que vous*. Que si l'on parle à une femme, ou d'une femme, sur quelque qualité qui soit en elle, & qui ne puisse pas être en un homme, comme par exemple, d'une femme grosse, on est encore plus obligé d'user du feminin, & de dire *Je n'ai jamais vû personne plus grosse qu'elle*, & si l'on disoit *si gros qu'elle*, cela seroit étrange & ridicule. Mais après tout, ce n'est pas encore fort bien parler de

dire *ſi groſſe*, parce qu'en ces ſortes d'expreſſions, notre Langue ne ſe ſert pas de *perſonne*; mais on le dit d'une autre façon, comme *Je n'ai jamais vû de femme ſi groſſe qu'elle.* Demême vous ne direz pas à une fille, *Je ne vois perſonne ſi beau* ni *ſi belle que vous*, ce n'eſt pas-là ſon uſage, parce que vous tirez *perſonne* du général, pour en faire un rapport particulier à une fille; on dira, *Je ne vois rien de ſi beau que vous*, ou *je ne vois point de ſi belle fille que vous.* L'uſage de *perſonne* pour *nemo*, n'eſt proprement que pour les choſes qui regardent l'un & l'autre ſexe (1) conjointement, comme, *perſonne n'a été fâché de ſa mort.* Ici *perſonne*, comprend l'homme & la femme ſans les ſéparer, & ainſi il a le genre maſculin. Mais quand vous ſortez du général, qui comprend les deux ſexes conjointement, pour faire que *perſonne* ſe rapporte particulierement à un ſexe, ou à une perſonne ſeule, alors ce n'eſt

(1) *Conjointement*] Ajoûtez, & qui ſe diſent imperſonnellement, & ſans qu'elles tombent ni ſur homme ni ſur femme en particulier, comme *perſonne n'eſt venu.*

pas le lieu d'employer, *perſonne*, pour *nemo.*

Il y a encore une remarque à faire pour *perſonne*, de la premiere ſignification. J'ai dit qu'il eſt toujours feminin, & que l'on dit *une perſonne*, *les perſonnes dévotes*, *les perſonnes qualifiées*, & ainſi des autres ; mais après qu'on l'a fait feminin, on ne laiſſe pas (1) de lui donner quelquefois le genre maſculin, & même plus élégamment que le feminin. Par exemple, M. Malherbe dit, *J'ai eu cette conſolation en mes ennuis, qu'une infinité de perſonnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner, le déplaiſir* QU'ILS *en ont eu.* *Qu'ils*, eſt plus élégant que ne feroit *qu'elles*, parce que l'on a égard à la choſe ſignifiée, qui ſont *les hommes* en cet exemple, & non pas à la parole qui ſignifie la choſe : ce qui eſt ordinaire en toutes les Langues.

(1) *Ibid.* Voyez Coëffeteau, Hiſt. Rom. Auguſte vouloit nettoyer le Senat de beaucoup de perſonnes indignes, qui s'y étoient *jettées* par faveur : *jettez* feroit mieux, & *jetté* encore mieux.

NOTE.

L'exemple que M. de Vaugelas rapporte ici ne doit pas servir de regle, si on n'y apporte beaucoup de précaution. Il faut qu'entre *Personnes*, & son relatif masculin il y ait un assez grand nombre de mots, pour faire oublier que ce relatif masculin se rapporte à *Personnes* qui est feminin, ensorte qu'on ne songe plus qu'à ce qui est signifié par ce mot. Ainsi l'on doute qu'on pût dire sur cet exemple, *les personnes mal intentionnées empoisonnent tout ce qu'ils disent*. Il n'y a pas assez de mots entre *Personnes mal intentionnées*, & *qu'ils* qui est son relatif, & l'on croit qu'il seroit mieux de dire *qu'elles*. Mais quand il s'en trouve assez, non-seulement on peut mettre ce pronom relatif au masculin, mais on y peut mettre aussi le nom adjectif qui suit, quoiqu'il ait pour substantif *Personnes* qui est feminin, comme en cet exemple. *Les personnes consommées dans la vertu ont en toutes choses une droiture d'esprit, & une attention judicieuse qui les empêche d'être médisans. Médisans* en cet endroit est aussi-bien que *médisantes*, quoiqu'il soit adjectif de *personnes* qui est feminin. On doit prendre garde seulement que pour mettre l'adjectif au masculin avec *Personnes*, il faut que cet adjectif ne soit pas joint au verbe qui a *Personnes* pour nominatif: car alors on est obligé de le mettre au feminin, quelque grand nombre de mots

qu'il y ait entre *Personnes*, & cet adjectif. Ainsi il faut dire, *les personnes qui ont le cœur bon, & les sentimens de l'ame élevez, sont ordinairement généreuses*, & non pas, *sont ordinairement généreux*, parceque *généreuses* est joint à *sont* qui est le verbe dont *Personnes* est le nominatif. Cependant cet adjectif *généreuses* est fort éloigné de *personnes*. De même on ne peut mettre le relatif *ils*, quelque éloigné qu'il soit de *personnes*, quand ce relatif est tout proche de l'adjectif feminin qui se rapporte aussi à *Personnes*. L'exemple qui suit, le fera voir. On ne peut dire, *les personnes qui ont l'esprit pénétrant, & une expérience de beaucoup d'années, sont presque toujours si judicieuses, qu'ils se trompent rarement*; il faut dire, *qu'elles se trompent rarement*, parce que ce relatif *ils* est trop proche de l'adjectif feminin *judicieuses*, qui le détermine à être aussi feminin. On parleroit mal de même en disant, *les personnes qui ont l'ame belle, sont si ravies quand elles trouvent l'occasion de reconnoître un bienfait, qu'ils ne la laissent jamais échaper*; il faut dire, *qu'elles ne la laissent jamais échaper*, parce que le premier relatif *elles* détermine le second à être aussi feminin, quoiqu'il y ait un fort grand nombre de mots entre *Personnes* & ce relatif. Je ne croi pas non plus que l'on puisse dire, *les personnes qui sont incapables d'oublier les bienfaits qu'ils ont reçus, sont ordinairement généreuses*; parce qu'il

eſt impoſſible de mettre *généreux* au maſculin par la raiſon que j'ai déja dite, & qu'il y auroit une conſtruction bien irréguliere à mettre d'abord *ils* au maſculin qui ſe rapporteroit à *Perſonnes* feminin, & à reprendre enſuite le feminin dans l'adjectif qui ſe rapporteroit à ce même mot *Perſonnes*.

Le Pere Bouhours à qui nous devons de très-utiles Remarques, a fort bien éclairci le principe de M. de Vaugelas, qu'il faut avoir égard à la choſe ſignifiée, & non pas à la parole qui ſignifie la choſe. Il ajoûte une réflexion fort juſte, qui eſt que, quoique la choſe ſignifiée ſoit un homme, on met le feminin après *Perſonne*, quand le mot qui s'y rapporte y eſt joint en quelque façon. Il en donne cet exemple. *Il y a en Sorbonne des perſonnes très-ſavantes, auſquelles on peut ſe fier pour la conduite de ſes mœurs.* Quoique des Hommes ſoient ſignifiez par ces Perſonnes ſavantes, il faut dire *auſquelles*, & non pas *auſquels*, parce que le relatif *auſquelles* tient à Perſonne. Il eſt certain qu'il faut dire en parlant à un homme, *je ne vois perſonne ſi heureux que vous*, & non pas, *je ne vais perſonne ſi heureuſe que vous;* mais il n'eſt pas vrai qu'on puiſſe dire en parlant à une femme, *Je ne vois perſonne ſi heureuſe que vous*, il faut dire, *Je ne vois aucune perſonne*, ou bien, *Je ne vois point de femme ſi heureuſe que vous.*

M. Menage ajoûte à ces Remarques,

que le mot *Personne* en la signification de *Nemo* ne doit se mettre qu'avec une négative, ou une interrogation. Il en donne pour exemples; *Personne n'est plus à vous que moi. Y a-t-il personne au monde qui vous honore plus què je fais ?* Et il condamne cet endroit de la Lettre 23. de Voiture, *Vous ne sçauriez deviner, Mademoiselle, celle de qui je veux parler, & c'est un secret trop important pour le confier à personne.* Quelques-uns de ceux qui passent pour sçavoir le mieux toutes les finesses de la Langue, disent que s'il y a quelque chose à condamner dans cette expression, ce n'est pas le mot de *Personne* qui est bien placé ici; mais ceux-ci, *pour le confier.* Ils prétendent qu'il faut dire *pour être confié,* afin que les mots régis par *pour,* se rapportent au nominatif qui le précede. Ce seroit sans doute parler selon la Grammaire; mais je ne sçai si ce seroit parler assez naturellement. Nous avons une infinité d'exemples où l'infinitif actif a un sens purement passif. *Cela n'est bon qu'à jetter, cela ne vaut rien à garder.* C'est la même chose que si on disoit *à être jetté, à être gardé.* Il faut seulement prendre garde à l'égard des phrases où *pour* se rencontre, qu'il ne puisse naître aucune ambiguité de l'infinitif actif mis pour le passif, comme en cet exemple, *Il est trop lâche pour le craindre.* Il semble que *craindre* se rapporte à celui qui est lâche; & pour rendre cette phrase juste, il faut dire; *il est trop lâche*

pour être craint, ou bien, *Je le trouve trop lâche pour le craindre.* Dans ces deux manieres les mots que gouverne *pour* se rapportent au nominatif qui le précede. Si l'on examine ces deux façons de parler, *Il est trop lâche pour entreprendre une action vigoureuse*, & *il est trop lâche pour le craindre*; tout le monde conviendra que la premiere est mieux construite & plus correcte que l'autre, & cela ne vient que de la raison que j'ai apportée. A l'égard de *Personne*, je ne croi pas qu'il soit à reprendre dans l'exemple de Voiture. C'est parler correctement que de dire, *Il est trop hardi pour craindre personne*, & l'on trouvera que *Personne* sera bon dans toutes les phrases de cette nature, où l'on aura employé le mot de *trop*. C'est peut-être parce qu'elles envelopent une négative qu'on n'aperçoit pas, & qu'elles sousentendent *aucune personne*. Alors ces phrases rentreroient dans la regle de M. Menage.

VIII.

Si on, & *si l'on*.

A Cause de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *si on*, plusieurs écrivent toujours, *si l'on*, excepté en un seul cas, qui est, quand après l'*n* il suit immédiatement une *l*. Par exemple, ils diront, *si on le veut*, & non pas *si l'on le veut*, parce qu'il y a une *l*, immédiatement après

l'*n*

l'*n*, & que des deux cacophonies il faut choisir la moindre ; car si, *si on*, blesse l'oreille, *si l'on le*, à leur avis, la blesse encore davantage. De même ils disent, *si on laisse*, & non pas *si l'on laisse*. J'ai dit qu'ils vouloient que l'*l* fût immédiatement après l'*n*, parce que lorsqu'il y a une syllabe, ou seulement une lettre entre deux, ils disent, *si l'on*, & non pas *si on*, comme *si l'on ne le fait*, & *si l'on a laissé*, & non pas *si on ne le fait*, & *si on a laissé*. Au reste, quand on n'y sera pas du tout si exact, il n'y aura pas grand mal ; mais pour une plus grande perfection, j'en voudrois user ainsi.

IX.

On, *l'on*, & *t-on*.

ON, & *l'on*, se mettent devant le verbe. *On*, se met devant & après le verbe ; *l'on* ne se met (1) jamais

(1) *L'on ne se met jamais après*] Amyot dit *trouve l'on*, dans la vie de Ciceron : mais le peuple de Paris & de toute la France a pris si peu *l'on*, qu'en cette rencontre on a mis un Tau lieu d'une L ; *trouve-t-on*, & non *trouve l'on*.

après le verbe, que par les Bretons & quelques autres Provinciaux, & *t-on* se met toujours après le verbe. *On dit*, & *l'on dit*, sont bons; mais *on dit* est meilleur au commencement de la période. Si le verbe finit par une voyelle devant *on*, comme *prie-on*, *alla-on*, il faut prononcer & écrire un *t* entre deux, *prie-t-on*, *alla-t-on*, pour ôter la cacophonie; & quand il ne seroit pas marqué, il ne faut pas laisser de le prononcer, ni lire comme lisent une infinité de gens, *alla-on*, *alla-il*, pour *alla-t-on*, *alla-t-il*. Il est vrai qu'en cette orthographe du *t*, on a accoutumé de faire une faute, qu'il faut corriger désormais, pour ne rien omettre qui puisse contribuer à la perfection de notre Langue. C'est que tous impriment & écrivent *alla-t'on*, mettant ainsi une apostrophe après le *t*, qui est très-mal employée; parce que l'apostrophe ne se met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle supprime, & chacun sçait qu'il n'y en a point ici à supprimer après le *t*. Il faut donc mettre un tiret après le *t*, comme on l'a mis devant, & écrire, *alla-t-on*, *prie-t-on*.

Car de dire que le tiret ne joint jamais la lettre qui le précede avec la ſyllabe ſuivante, comme par exemple, en *très-haut*, l'*s* ne ſe joint point avec l'*h*, qui ſuit; & qu'en *prie-t-on*, *alla-t-on*, le *t* ſe joint avec *on* qui ſuit; on répond que cela eſt vrai, lorſqu'il n'y a qu'un tiret, mais non pas quand il y en a deux comme ici, qui rendent le *t* commun à toutes les deux ſyllabes.

Je croi que ce ne ſera pas une curioſité impertinente de ſçavoir l'étymologie de ces deux mots, *on* & *l'on*. Ils viennent (1) ſans doute d'*homme*, ou de *l'homme*, comme ſi *on dit*, vouloit dire *homme dit*, & que *l'on dit* voulût dire *l'homme dit*. Mais par ſucceſſion de temps, parce qu'on en a beſoin à tout propos; on l'a abregé, & on l'a écrit

(1) *Ils viennent ſans doute d'homme* ou *de l'homme*] On diſoit autrefois *hom* pour homme: le Roman de la Roſe, p. 282. *beau gentilhom*, & rime à *priſon*; & ainſi *hom* ſe prononçoit *hon*: on a ôté l'*h* comme inutile. Voyez le Tréſor de Borel ſur le mot *hom*. Ils diſoient auſſi *homs* au ſingulier, *aucune homs de ſon ſe mette*. R. de la Roſe, pag. 288. Marot en ſes ballades, pag. 421. dit *Noé le bon hom*, & le rime à *ſaiſon*.

comme on l'a prononcé. Ce qui confirme cela, ce sont les Poëtes Italiens, qui se servent ordinairement d'*huom* pour *huomo*, avec le verbe qui commence par une consone, *huom brama*, pour dire *on desire*, *huom teme*, pour dire *on craint*. Mais si l'on en veut une preuve convainquante, & non pas une simple conjecture, c'est que les Allemans, & presque toutes les nations Septentrionales, expriment notre *on*, par le même mot, qui dans leur Langue signifie *homme*, qui est *man*. D'autres disent avec beaucoup moins d'apparence, qu'il vient d'*omnis*.

X.

En quels (1) endroits il faut dire on, *& en quels endroits* l'on.

AU commencement d'un discours, il faut dire *on* plûtôt que *l'on*, quoique *l'on* ne soit pas mauvais. Que

(1) *En quels endroits il faut dire* on *&* l'on.] Le peuple dit toujours *on*, & jamais *l'on*, au moins à Paris : je croi que *l'on* qui est languissant, vient de Normandie ; & cette prétendue cacophonie est imaginaire, parce que

si ce n'est qu'au commencement d'une période, devant laquelle il y en ait

l'oreille y est accoutumée, comme dit l'Auteur ailleurs. *Si on fait cela* est plus ordinaire, & se dit plus souvent que *si l'on fait cela*. Ou *on rit* ou *on pleure*, est très-bien dit, & mieux que *ou l'on rit* ou *l'on pleure*, à mon avis. Ce n'est pas que je condamne *l'on*; mais je l'aime mieux en vers qu'en prose, ou j'en userois sobrement. Le même est de *si on* & *si l'on*, *qu'on* & *que l'on*. Il semble, comme l'Auteur parle, que *l'on* soit ordinaire, & que *qu'on* soit seulement pour éviter les cacophonies, en quoi il est contredit par l'usage. Amyot en la vie d'Isocrate (l'un des dix Orateurs) dit *qu'on contredit*, & non pas *que l'on contredit*. Au commencement de la même Vie, il dit *là où on dit*, & non pas *là où l'on dit*; & dans la comparaison d'Aristophane & de Menandre vers le milieu il dit, *si on veut prendre garde*, & non pas *si l'on veut*. Coëffeteau, autant que je l'ai pû remarquer, en use comme Amyot. Tellement que *l'on* apparemment est venu de Normandie aux Poëtes qui l'ont embrassé, parce qu'il leur est commode, & de la Poësie il est passé dans le discours ordinaire de quelques-uns, qui affectent de parler toujours ainsi : jusques-là que quelques-uns disent *l'ons a* pour *l'on a* : ce qui est insupportable. J'ai dit que les Poëtes l'ont pris les premiers, parce que je le voi dans Marot, Bellau & Ronsard.

déja d'autres, *on* eſt encore meilleur que *l'on*. Quelques-uns néanmoins tiennent, que lorſque le mot qui finit la période précedente, a un *é* maſculin à la fin, comme par exemple, ſi *extremité* eſt le dernier mot de la période, on doit commencer l'autre par *l'on*, pour éviter la cacophonie; mais c'eſt être trop ſcrupuleux, & cela ne ſe doit pratiquer que dans le cours de la période, & non pas quand ce ſont deux périodes ſéparées par un point, qui arrêtant le Lecteur, ôte la cacophonie de l'*é* maſculin avec l'*o*. Quand on répete pluſieurs fois l'un ou l'autre, il faut toujours répeter le même ſans changer, comme *on loüe, on blâme, on menace*, & non pas *on loue, l'on blâme, on menace. On fait, & on dit tant de choſes*, quoiqu'après *&*, comme nous dirons tout à cette heure, il faille toujours dire *l'on*, à cauſe que le *t* ne ſe prononçant point, cette particule a la terminaiſon d'un *é* maſculin. Mais cet inconvénient de dire *on*, après *&*, n'eſt pas ſi grand, & ne ſonne pas ſi mal à l'oreille en cet endroit, que de dire, *on dit & l'on fait tant de choſes*;

& il seroit encore mieux de dire, *l'on dit & l'on fait*. *On*, généralement se met après les consones, ou l'*e* féminin, comme *quand je le dirois, on ne le feroit pas*; *quoi que tu puisses dire, on ne le fera pas*. Il se met aussi après *dont*, comme *celui dont on ne cesse de parler*, plûtôt que *dont l'on ne cesse*. *L'on* se met après l'*é* masculin, comme *en cette extrémité l'on ne sçauroit faire autre chose*; après la conjonction *&*, pour la raison que nous venons de dire, si ce n'est au cas que nous avons excepté; après la particule *ou*, comme *ou l'on rit, ou l'on pleure*; *c'est un lieu où l'on vit à bon marché*, & après tous les mots qui finissant par *ol*, se prononcent en *ou*, comme *fol*, *mol*, *col*, & autres semblables, qu'on prononce, *fou*, *mou*, *cou*; *c'est un fou, l'on se mocque de lui*, & généralement après toutes les voyelles, excepté l'*e* féminin.



XI.

Que devant *on*, & devant *que l'on*.

IL *faut qu'on ſçache*, & *il faut que l'on ſçache*, ſont tous deux bons, mais avec cette différence néanmoins, qu'en certains endroits il eſt beaucoup mieux de mettre l'un que l'autre.

Pluſieurs mettent *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand il y a une *l*, immédiatement après l'*n*, comme *je ne croi pas qu'on lui veuille dire*, & non pas *que l'on lui veuille dire*, à cauſe du mauvais ſon des deux *l*; *je ne croi pas qu'on laiſſe*, & non pas *que l'on laiſſe*.

Il faut mettre *qu'on* auſſi, & non pas *que l'on*, quand il y a pluſieurs *que* dans une période, comme cela arrive ſouvent en notre Langue, qui s'en ſert avec beaucoup de grace en différentes façons; par exemple, *il n'eſt que trop vrai que depuis le temps que l'on a commencé*, &c. Il eſt bien mieux de dire *qu'on a commencé*, pour diminuer le nombre des *que*, qui n'offenſent pas ſeulement l'oreille de celui

qui

qui écoute, mais aussi les yeux de celui qui lit, voyant tant de *que* de suite. Il faut encore mettre *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand le mot qui le précede immédiatement, se termine par *que*, comme *on remarque qu'on ne fait jamais ainsi*, &c. & non pas, *on remarque que l'on ne fait jamais ainsi*.

Il faut mettre *que l'on*, & non pas *qu'on*, devant les verbes qui commencent par *com*, ou *con*, comme, je ne dirois pas *qu'on commence*, *qu'on conduise*, mais *que l'on commence*, *que l'on conduise*. Mais, comme j'ai déjà dit, tout cela n'est que pour une plus grande perfection, & ce n'est pas une faute que d'y manquer.

L'usage de ces deux termes différents, *qu'on* & *que l'on* est encore très-commode en prose & en vers, mais sur-tout en vers, pour prendre ou quitter une syllabe, selon qu'on a besoin de l'un ou de l'autre dans la versification. Il est superflu d'en donner des exemples ; les Poëtes en sont pleins. Mais pour la prose, peu de gens comprendront l'avantage qu'elle tire d'allonger ou d'accourcir d'une

ſyllabe une periode, s'ils n'entendent l'art de l'arrondir, & s'ils n'ont l'oreille délicate.

XII.

Reccouvert & *recouvré.*

R*Ecouvert* pour *recouvré* eſt un mot que l'Uſage a introduit depuis quelques années contre la régle & contre la raiſon. Je dis depuis quelques années, parce qu'il (1) ne

(1) *Il ne ſe trouve point qu'Amyot.*) Cela n'eſt pas bien vrai. Seyſſel plus ancien qu'Amyot, en l'Epître au Roi Louis XII. ſur la Traduction d'Appian dit, *recouvré* & *recouvert*, & ailleurs *recouvrer* & *recouvrir. Guerre Parthique*, chap. 4. p. 107. Amyot vie de Demoſthene dit, *ayant recouvert des armes*; mais il dit plus ſouvent *recouvré.* Des Eſſarts l. 4. des Amadis chap. 20. dit *a recouvert ce qu'on lui avoit ôté.*

Amyot vie de Pyrrhus dit, *pour recouvrir le Royaume de Macedoine* p. 771.

*Le temps perdu pleureras, mais re*couvrir *ne le pourras.* Roman de la Roſe p. 90.

Villardhouin & les vieux Poëtes diſent *recouvrer.*

Le Roman de la Roſe a dit le premier *recouvrir*, mais il dit preſque toujours *recouvert.* Alain Chartier dit *recouvrer* par tout. Gillot de même. Marot de même.

ſe trouve point qu'Amyot en ait jamais uſé, & que Des-Portes ſemble avoir été le premier Auteur qui s'en eſt ſervi à la fin de quelques-uns de ſes vers, y étant invité par la rime. Je dis qu'il eſt contre la régle, parce que ce participe ſe formant de l'infinitif *recouvrer*, il ne faut qu'ôter l'*r*, d'où ſe fait *recouvré*, comme de *manger*, *mangé*, de *prier*, *prié*, & ainſi des autres. J'ajoûte qu'il eſt contre la raiſon, parce que *recouvert* veut dire une autre choſe, & que la raiſon ne veut pas que l'on faſſe des mots équivoques, quand on s'en peut paſſer.

L'Uſage néanmoins a établi *recouvert* pour *recouvré;* c'eſt pourquoi il n'y a point de difficulté qu'il eſt bon, car l'Uſage eſt le Roi des Langues, pour ne pas dire le Tyran. Mais parce que ce mot n'eſt pas encore ſi généralement reçû; que la pluſpart de

Les cent Nouvelles, en la Nouvelle du lourdaut Champenois, diſent *recouvert*, & bien plus ſouvent *recouvrir*.

Des Eſſarts dit indifféremment, *recouvré*, *recouvrer*, & *recouvert*; mais *recouvrir* je ne l'ai vû qu'une ſeule fois : c'eſt au chap. 6. où il dit *donner ordre de la recouvrir*.

ceux qui ont étudié, ne le condamnent & ne le trouvent insuportable: voici comme je voudrois faire. Je voudrois (1) tantôt dire *recouvré*, & tantôt *recouvert*: j'entens dans une œuvre de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'un & l'autre; car dans une Lettre, ou quelque autre petite piéce, je mettrois plûtôt *recouvert*, comme plus usité. Je dirois donc *recouvré* avec les gens de Lettres, pour satisfaire à la régle & à la raison, & ne pas passer parmi eux pour un homme qui ignorât ce que les enfans sçavent; & *recouvert* avec toute la Cour, pour satisfaire à l'Usage, qui en matiére de Langues l'emporte toûjours par-dessus la raison.

A cause de *recouvert*, force gens disent *recouvrir* pour *recouvrer*, & pensent avoir raison: mais il n'est pas encore établi comme *recouvert*, &

(1) On s'en peut servir indifféremment. On dit au Barreau, *Piéces nouvellement recouvertes*, plus souvent que *nouvellement recouvrées*. On dit *en voilà deux de recouverts*, non pas *de recouvrez*. On dit proverbialement, *Pour un perdu, cent recouverts*: *recouvrez*, seroit mal dit.

il ne le faut pas souffrir ; car si au commencement, deux ou trois personnes d'autorité se fussent opposées à *recouvert*, quand il vint à s'introduire à la Cour, on en eût empêché l'usage, aussi-bien que M. de Malherbe l'a empêché de quelques autres mots très-mauvais, qui commençoient à avoir cours.

NOTE.

Tous ceux qui veulent parler correctement disent toûjours *recouvré*, & se déclarent contre *recouvert* qui fait une équivoque dans le discours, & qui est contre la raison & contre la régle. Si j'écris *on a recouvert le Livre, on a recouvert le Tableau que vous avez envie de voir*, on ne sçait si cela veut dire, *on a retrouvé le Livre, le Tableau*, ou bien, *on a donné une autre relieure au Livre, on a remis le rideau sur le Tableau qui étoit découvert* ; ce qui n'auroit aucune ambiguité si on disoit, *on a recouvré le Livre & le Tableau.* Puisque *recouvrer* a son participe naturel, dont la plufpart des bons Ecrivains se servent, pourquoi mettre en sa place celui de *recouvrir* qui a son usage dans un sens tout différent ? Par cette raison, quoique l'opinion de M. de Vaugelas soit d'un grand poids, je ne voudrois pas employer indifféremment les deux

participes *recouvré & recouvert*, & je dirois toûjours *recouvré*. M. Regnier Desmarais de l'Académie Françoise, est d'un sentiment contraire, & se sert de *recouvert* pour faire valoir l'usage. Comme il sçait parfaitement notre Langue, son exemple peut autoriser tous ceux qui employent ce participe, quoiqu'il fût à souhaiter qu'on l'eût tout-à-fait banni dans la signification de *recouvré*.

Ce que remarque M. de Vaugelas que force gens ont dit *recouvrir* pour *recouvrer*, à cause de *recouvert*, leur a donné lieu de dire aussi *il recouvrit* pour *il recouvra*; & cela est cause qu'il y a des femmes qui ont l'oreille blessée, quand elles entendent dire, *il recouvra sa santé*. Elles voudroient que l'on dît, *il recouvrit sa santé*: ce qui seroit une grande faute.

XIII.

Pour que.

CE terme est fort usité, particuliérement le long de la riviére de Loire, & même à la Cour, où une personne de très-éminente condition * a bien aidé à le mettre en vogue.

* *M. le Cardinal de Richélieu dans ses Ecrits, & dans ses Lettres.*

On s'en sert en plusieurs façons, qui ne valent toutes rien.

Premiérement, ils en usent pour dire *afin que*, comme, *je lui ai écrit pour qu'il lui plût avoir égard*, au lieu de dire, *afin qu'il lui plût.*

Secondement, en un autre sens, par exemple, *il est trop bonnête homme pour qu'il me refuse cela*, au lieu de dire *pour me refuser cela.*

En troisiéme lieu, ils s'en servent d'une façon si commode & si courte, que si l'on avoit à le dire, il faudroit que ce ne fût que de cette sorte; comme, *ils sont trop de gens pour qu'un homme seul les attaque.* On ne sçauroit bien exprimer cela, que l'on ne change le verbe actif en passif, & que l'on ne dise avec moins de grace, ce semble, *ils sont trop de gens pour être attaquez par un homme seul.* Mais on ne le peut pas toûjours résoudre par le passif, comme si je dis, *je parlois assez baut pour qu'il m'entendît*, pour dire, *je parlois si baut qu'il me pouvoit bien entendre*, je ne le dirois pas si bien par le passif en disant, *je parlois assez baut pour être entendu de*

lui. Et quand on dit, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit*, il faut prendre un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin, toutes les fois que l'on parle de deux perſonnes, comme *je ſuis aſſez malheureux pour qu'il paſſe ici*, il eſt mal-aiſé de dire cela en ſi peu de mots, ſans changer la phraſe. Du moins il faut ajoûter *faire* après *pour*, & dire *je ſuis aſſez malheureux pour faire qu'il paſſe ici*: mais il n'a gueres de grace. On s'en ſert encore d'une autre façon bien étrange, comme, *un pere ſera-t-il deshonoré pour que ſes enfans ſoient vicieux?* au-lieu de dire, *un pere ſera-t-il deshonoré ſi ſes enfans ſont vicieux?* ou de l'exprimer de quelqu'autre ſorte. Et en l'autre exemple, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit*; on pourroit exprimer la même choſe en ajoûtant un ſeul verbe, *eſpérer*, ou *croire*: & dire, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour eſpérer*, ou *pour croire que cela ſoit*; mais c'eſt (1) toûjours al-

(1) *Mais c'eſt toujours, &c.*) Il n'eſt pas queſtion d'être court, mais de parler François, tous ces *pour que* ne valent rien.

longer l'expreſſion. C'eſt pourquoi il y a grande apparence que, *pour que*, étant court & commode, s'établira tout-à-fait, & alors nous nous ſervirons de cette commodité comme les autres ; mais en attendant je m'en voudrois abſtenir, ſelon le ſentiment général de nos meilleurs Ecrivains.

NOTE.

Pour que n'a pû s'établir. On ſe le permet quelquefois dans la converſation ; parce que ſans y penſer, on commence une période qu'on ne peut finir, qu'en ſe ſervant de *pour que* : mais on ne l'employe jamais en aucun ſens, quand on veut écrire d'une maniére correcte. *Sans que*, qui eſt auſſi compoſé d'une prépoſition & de *que*, a toûjours été en uſage, & *pour que* n'a pû paſſer.

XIV.

Rencontre.

EN quelque ſens qu'on l'employe, il eſt toûjours (1) féminin, & les bons Auteurs n'en uſent jamais au-

(1) *Il eſt toujours féminin.* J'ai crû autrefois que faire *rencontre* maſculin étoit un ſoléciſme ; mais comme je vois que quelques célebres Auteurs le font maſculin, je ne croi

trement : car quand il ſignifie *hazard*, *occaſion*, ou *conjoncture*, on dira, *par une heureuſe rencontre*, *par une mauvaiſe rencontre*, *une fâcheuſe rencontre*, quoique pluſieurs diſent & écrivent aujourd'hui *en ce rencontre*. Quand on s'en ſert en termes de guerre, on dit auſſi, *ce n'eſt pas une bataille*, *ce n'eſt qu'une rencontre*; & lorſqu'il ſignifie *un bon mot*, il eſt auſſi féminin : on dit, *voilà une bonne rencontre*. Néanmoins en matiére de querelle, pluſieurs le font maſculin, & diſent, *ce n'eſt pas un duel*, *ce n'eſt qu'un rencontre*; mais le meilleur eſt de le faire féminin.

NOTE.

Tant de perſonnes écrivent *en ce rencontre*, quand ce mot ſignifie *occaſion*, qu'on ne peut condamner ceux qui dans ce ſens le font maſculin. Il eſt pourtant mieux de le faire toûjours féminin.

pas que ce ſoit un ſolécíſme, & quand je revoi quelque ouvrage où on le fait maſculin, je ne le corrige plus. Je me contente d'en dire mon ſentiment à l'Auteur. Car pour moi je le ferois en tout ſens toujours féminin.

XV.

Haïr.

CE verbe ſe conjugue ainſi au préſent de l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait*, *nous haïſſons*, *vous haïſſez*, *ils haïſſent*, en faiſant toutes les trois perſonnes du ſingulier d'une ſyllabe, & les trois du pluriel de trois ſyllabes. Ce que je dis, parce que pluſieurs conjuguent, *je haïs*, *tu haïs*, *il haït*: faiſant *haïs* & *haït*, de deux ſyllabes: & qu'il y en a d'autres, qui font bien encore pis, en conjuguant & prononçant *j'haïs*, comme ſi l'*h*, en ce verbe, n'étoit pas aſpirée, & que, l'*e*, qui eſt devant ſe pût manger. Au pluriel il faut conjuguer comme nous avons dit, & non pas, *nous hayons*, *vous hayez*, *ils hayent*, comme font pluſieurs, même à la Cour, & très-mal.

NOTE.

Quelques-uns diſent, *je hai*, au lieu de *je hais*, à la premiére perſonne du ſingulier, & particuliérement en Poëſie.

XVI.

Promener.

IL faut dire & écrire *promener*, & non pas *pourmener*. Tantôt il eſt neutre, comme quand on dit, *allons promener, il eſt allé promener, je vous envoyerai bien promener*. Tantôt neutre paſſif, comme, *il s'eſt allé promener, je me promenerai*. Et tantôt actif, lorſqu'on ne parle pas des perſonnes qui ſe promenent, comme quand on dit, *promenez cet enfant, promenez ce cheval*.

NOTE.

M. Menage a fort bien remarqué que ce verbe n'eſt point neutre, & qu'il faut dire : *Allons nous promener, il eſt allé ſe promener*, & non pas, *allons promener, il eſt allé promener*. Il montre que c'eſt ainſi qu'il faut dire, en faiſant connoître qu'on ne diroit pas, *je promenois hier aux Thuilleries*, au lieu de *je me promenois hier*. Si l'on ne peut dire dans la ſignification d'un verbe neutre, *je promenois hier*, pourquoi dira-t-on, *allons promener ?* Les gens qui auroient paſſé quelque temps dans un cabinet de verdure, diroient-ils, *il doit nous ennuyer d'être aſſis, promenons*

maintenant ? Il eſt hors de doute qu'il faudroit dire, *promenons-nous maintenant.* Quelques-uns croyent qu'on peut ſupprimer le pronom *vous* dans cette phraſe. *voulez-vous venir promener*, mais ils avoüent que ce ne doit être qu'en parlant, & non pas en écrivant.

XVII.

Juſque, ſans *s*, à la fin.

JAmais on n'écrit *juſque*, ſans *s* à la fin; car, ou il eſt ſuivi d'une conſone, ou d'une voyelle; ſi d'une conſone, il faut dire *juſques*, comme *juſques-là*; ſi d'une voyelle, il faut manger l'*e*, & dire *juſqu'à la mort*, *juſqu'aux enfers*, *juſqu'à Pâques*, ou *juſqu'à*. Ainſi l'on n'écrit jamais *juſque* ſans *s*, à la fin.

NOTE.

Il n'y a perſonne qui ne convienne que la lettre *s*, eſt abſolument inutile à la fin de *juſque*, quand il ſuit une conſone. Ainſi je croi qu'il eſt mieux de dire *juſque-là* ſans *s*, que *juſques-là*. Si la lettre *s* étoit néceſſaire à *juſque*, ce ſeroit mal parler, que de dire *juſqu'à la mort*. Il faudroit toûjours dire *juſques à la mort*, ſans permettre l'éliſion. Cependant M. de Vaugelas demeure d'accord qu'elle

est permise. Pour moi, je tiens qu'on n'écrit *jusques à la mort, jusques aux Enfers, jusques à Pâques*, que selon qu'on a besoin d'une syllabe de plus pour la satisfaction de l'oreille : ce qui fait voir que la lettre *s* n'est point nécessaire à *jusque*. C'est le sentiment de M. Menage, qui dit que *jusque-là* est très-bien dit, & mieux que *jusques-là*, *l's* ne se prononçant point devant une consone.

XVIII.

Jusques à, & Jusqu'à.

TOus deux (1) sont bons. Seulement il faut prendre garde que si l'oreille desire une syllabe de plus ou de moins pour arrondir une période, on choisisse celui des deux qui fera cet effet. Les Maîtres de l'art demeurent d'accord de cette justesse ; & ceux qui ont l'oreille bonne, le reconnoissent sans art.

Il faut aussi éviter de dire *jusqu'à*, lorsqu'il y a une répétition de la derniére syllabe *qu'à*, tout proche de la premiére. Par exemple, je ne dirois

(1) *Jusques* est le plus doux. Il s'en faut servir autant qu'on peut, en gardant toutes les règles que notre Auteur donne ici.

pas *jusqu'à quatre*, mais *jusques à quatre*, ni *jusqu'à ce qu'après*, ou *jusqu'à ce qu'ayant*, pour fuïr la cacophonie. Que si le soin que l'on aura de l'éviter d'un côté, fait que de l'autre on désajuste sa période, il vaut mieux tomber dans l'inconvénient du mauvais son, pourvû qu'il ne choque pas trop rudement l'oreille, que de rompre la juste cadence d'une période; mais avec un peu de soin, on se peut exempter de l'un & de l'autre.

Je dirois aussi *jusques à quand*, & non pas *jusqu'à quand*.

Cette différence de *jusques à*, & *jusqu'à*, sert aussi à rompre la mesure d'un vers, quand il se rencontre dans la prose.

En cette préposition *jusques à*, ou *jusqu'à*, ou *jusqu'aux* au pluriel, il y a encore une chose à remarquer, qui est assez curieuse, c'est qu'elle tient lieu de certains cas. Par exemple, *ils ont tué jusqu'aux animaux*. Ici, *jusqu'aux animaux*, tient lieu d'accusatif. *Jusqu'aux plus vils & aux plus abjets des hommes, se donnoient la licence de*, &c. Ici, *jusqu'aux plus vils*,

tient lieu de nominatif. *Il a donné à tout le monde, il a donné jusqu'aux valets.* Ici il tient lieu de datif.

Quelques-uns disent *jusques à là*, pour dire *jusques là*; & *jusques à ici*, pour dire *jusques ici*; mais l'un & l'autre est barbare.

NOTE.

La préposition *jusque*, peut tenir lieu de nominatif & d'accusatif, comme on le voit par les deux exemples de cette Remarque. Il n'est pas surprenant qu'elle serve de datif avec des verbes qui en veulent un, puisque l'article à ou *aux*, qui suit *jusque*, la détermine à être datif, mais il faut que ces verbes ne demandent qu'un datif sans accusatif, comme *il parla jusqu'aux moins considérables de la Compagnie*, ou que l'accusatif soit exprimé avec le datif, comme *il étendit sa libéralité jusqu'aux Valets*. Ainsi on parle mal, quand on dit absolument, *il donna jusqu'aux Valets*. Il semble qu'on veüille dire, *il a donné tout, & les Valets même*. Il est certain que si l'on disoit, *il a donné jusqu'à son Carrosse*, cela voudroit dire, *il a donné son Carrosse même*. On doit ôter l'équivoque, & au lieu de, *il a donné jusqu'aux Valets*; il faut dire, *il a donné à tout le monde, & même jusqu'aux Valets*.

XIX.

XIX.

Mais mêmes.

IL ſe dit & s'écrit communément ; & tous les bons Auteurs s'en ſervent ; mais parce que pluſieurs font difficulté d'en uſer à cauſe de la rudeſſe de ces trois ſyllabes, ou pour mieux dire, à cauſe du ſon d'une même ſyllabe répétée trois fois, j'ai crû qu'il le falloit défendre, & que c'étoit un ſcrupule qu'on ne doit ni faire, ni ſouffrir. Premiérement, nous avons l'autorité de tous les bons Ecrivains, anciens & modernes, qui après *non-ſeulement*, ont accoutumé de le mettre : comme, *non-ſeulement il lui a pardonné, mais mêmes il lui a fait du bien.* En ſecond lieu, il y a une maxime générale en matiére de cacophonie, ou de mauvais ſon, que les choſes qui ſe diſent ordinairement, n'offenſent jamais l'oreille, parce qu'elle y eſt toute accoutumée. Outre que la troiſiéme ſyllabe de *mais mêmes* a un ſon fort différent des deux autres, comme on le juge aiſément à la prononciation, les deux premiéres

ayant la terminaiſon maſculine, & la derniére, la terminaiſon féminine.

Ceux qui font ce ſcrupule, veulent que l'on mette toûjours en ſa place, *mais auſſi.* Il y a pourtant bien de la différence entre *mais mêmes*, & *mais auſſi.* Celui-là emporte un ſens bien plus fort, & a bien plus d'emphaſe que l'autre.

XX.

Même, & *mêmes* adverbe.

TOus deux ſont bons, & avec *s*, & ſans *s*; mais voici comme je voudrois uſer tantôt de l'un, & tantôt de l'autre. Quand il eſt proche d'un ſubſtantif ſingulier, je voudrois mettre *mêmes*, avec *s*, & quand il eſt proche d'un ſubſtantif pluriel, je voudrois mettre *même* ſans *s*, & l'un & l'autre pour éviter l'équivoque, & pour empêcher que *même* adverbe ne ſoit pris pour *même* pronom. Un exemple de chacun le va faire entendre. *Les choſes même que je vous ai dites me juſtifient aſſez*, & *la choſe mêmes que je vous ai dite*, &c. Car encore que pour l'ordinaire le ſens faſſe

aſſez connoître quand *même* eſt adverbe, ou quand il eſt pronom; ſi eſt-ce qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent des endroits, où l'eſprit d'abord eſt ſurpris, & héſite pour en juger. Le moyen de le diſcerner, c'eſt de le tranſpoſer, & de le mettre devant le nom; car s'il fait le même effet devant le nom qu'après le nom, c'eſt une marque infaillible qu'il eſt adverbe, comme aux deux exemples que nous avons donnez. Ceux qui n'obſerveront pas cette remarque, ne feront point de faute; mais ceux qui l'obſerveront, ſeront plus réguliers, ſoulageront l'eſprit du Lecteur, & contribueront quelque choſe à la netteté du ſtile.

NOTE.

Même étant adverbe, devroit toujours s'écrire ſans *s*. La licence que quelques Poëtes ont priſe de n'y en point mettre au pluriel quand il eſt pronom, eſt très-condamnable; & c'eſt une grande faute d'écrire,

De rage contr'eux-même ils ont tourné leurs armes.

C'en eſt une auſſi grande d'écrire *moi-mêmes* en vers pour gagner une ſyllabe.

M. Menage apporte des exemples de l'une & l'autre licence, tirez de Malherbe, du Pere le Moine & de Marot. On écrit *de même*, & jamais *de mêmes*.

XXI.

Quasi.

CE mot (1) est bas, & nos meilleurs Ecrivains n'en usent que rarement. Ils disent d'ordinaire *presque*. Ce n'est pas que *quasi* en certains endroits ne se puisse dire, même avec quelque grace, comme quand on dit, *il n'arrive jamais que*, &c. Quelques-uns qui ont le goût très-délicat, trouvent qu'en cet exemple, *presque* n'y vient (2) pas si bien que *quasi*.

(1) *Quasi*. Ce mot n'est point bas à mon avis, mais il est vrai qu'on dit plus souvent *presque* que *quasi*, qui ne laisse pas pour cela d'être très-François, & il n'en faut faire nul scrupule dans les ouvrages d'haleine, & sur tout dans les discours Oratoires. Il y a des matiéres de Palais qui ne souffrent point le *presque* au lieu de *quasi*; par exemple, *l'action quasi servitiane* : qui diroit *presque servitiane*, ne parleroit pas François.

(2) *Presque n'y vient pas si bien*. Cela est vrai, & à mon avis il en est de même de *quasi toujours*, qui se dit plus communément que *presque toujours*.

NOTE.

Il n'y a presque plus personne qui puisse souffrir *quasi* dans le beau langage.

XXII.

Fronde.

SAns considérer l'étymologie de ce mot, qui vient du Latin *Funda*, où il n'y a point d'*r*, il faut dire (1) *fronde*, & non pas *fonde*, l'Usage le voulant ainsi, & personne ne le prononçant autrement. C'est comme M. de Malherbe l'a toujours écrit, quoique M. Coëffeteau, & après lui un de nos meilleurs Auteurs dient toujours *fonde*.

XXIII.

Soûmission, & submission.

IL y a vingt ans qu'on disoit *submission*, & non pas *soûmission*, quoique l'on dît *soûmettre* & *soûmis*, & non pas *submettre* ni *submis*; maintenant on

(1) Marot en ses opuscules pag. 37. dit *fonde*. La *fronde* & les *frondeurs*, qui depuis firent tant de bruit, ont bien décidé cette question.

dit, & on écrit *ſoumiſſion*, & non pas *ſubmiſſion*. Je ſçai bien qu'on dit au Palais, *il a fait les ſubmiſſions au Greffe*, mais c'eſt un terme de Palais, qui ne tire point à conſéquence pour le langage ordinaire.

NOTE.

Il eſt hors de doute qu'il faut dire *ſoumiſſion*.

XXIV.

De cette ſorte & de la ſorte.

PLuſieurs (1) en uſent indifferemment. Toutefois *de la ſorte* ne ſe doit mettre qu'après qu'une choſe

(1) *Pluſieurs en uſent indifferemment.* Cela eſt vrai, mais en tous mots & en toutes phraſes qui ſont doubles, il s'en faut ſervir en telle maniere qu'on rompe toujours les vers, & autant qu'on peut, les demi-vers; par exemple *ayant parlé de la ſorte*, eſt très-bien dit, mais je le veux dire autrement, à cauſe que ce gérondif *ayant* ſera tout proche, devant ou après.

Et alors je dirai, *il parla de cette ſorte*, & non pas *il parla de la ſorte*, parce que ce dernier eſt un demi-vers, & que l'autre ne l'eſt pas.

De même, à l'égard de l'adverbe *meſmes*

vient d'être dite ou faite, & *de cette ſorte* ſe met devant & après. Par exemple, un Hiſtorien venant de rapporter une harangue d'un Général d'armée, dira *ayant parlé de la ſorte*, & s'il le va faire parler, il dira *il commença à parler de cette ſorte*, & non pas *de la ſorte*, comme le met toujours un de nos meilleurs Ecrivains. *De cette ſorte* ſe peut auſſi mettre après, comme nous avons dit, mais pour l'ordinaire il n'a pas ſi bonne grace que *de la ſorte*. Du temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, cette remarque s'obſervoit exactement; mais je viens d'apprendre des Maîtres, qu'aujourd'hui on ne l'obſerve plus, & que tous deux ſont bons devant & après, quoique néanmoins ils avoüent qu'il eſt bien plus élegant d'en uſer ſelon la remarque, que de l'autre façon.

qui ſe dit ſans *S* & avec une *S*, s'il fait un vers ou demi-vers de l'une ou de l'autre façon, je prendrai celle qui rompt le vers ou le demi-vers, & je dirai *il a meſmes eſſayé*, & non pas *il a même eſſayé*.

que personne est différente de l'autre, en matiére de conjugaison, c'est la richesse & la beauté de la Langue, parce qu'il y a moins d'équivoques, dont les Langues pauvres abondent. Mais toute la Cour (1) dit, *je va*, & ne peut souffrir, *je vais*, qui passe pour un mot provincial, ou du peuple de Paris.

NOTE.

JE *va*, ne se dit plus. Le Pere Bouhours ne décide point entre *je vais* & *je vas*. M. Chapelain marque ici qu'on dit, *je vais* ou *je vai*. Il est certain que beaucoup de personnes qui écrivent bien, disent

(1) Je pense que tous deux sont bons, & qu'il s'en faut servir en prenant conseil de l'oreille, qui en de certains endroits trouvera l'un meilleur ou plus doux que l'autre; mais à mon avis *je vas* est plus usité que *je vais*, même parmi le peuple qui ne connoit point *je vais*; & il y a des manieres de parler où *je vais* ne se peut souffrir; par exemple quand nous voulons dire qu'un lieu est dangereux, & que nous nous garderons bien d'y aller, nous disons, *je n'y vas pas*, ou *je ne vas pas là*: tout le monde parle ainsi; & qui diroit *je n'y vais pas*, ou *je ne vais pas là*, parleroit mal.

je vai, sur-tout en Poësie, contre l'opinion de M. Menage, qui, à cause que les verbes *faire* & *taire*, font au présent *je fais* & *je tais*, veut qu'on dise aussi *je vais*; mais *faire* & *taire* ne tirent point à conséquence pour le verbe *aller*. Messieurs de l'Académie Françoise conjuguent ainsi ce verbe dans leur Dictionaire. *Je vais*, *tu vas*, *il va*. On se sert fort communément du prétérit indéfini du verbe *être*, au lieu d'employer celui d'*aller*. Par exemple on dit, *il fut trouver son ami*, pour dire, *il alla trouver son ami*. Quantité de gens très-délicats dans la Langue, condamnent cela comme une faute, & soutiennent qu'il faut toûjours dire, *il alla*, & jamais *il fut*. Je suis de leur sentiment. Cet abus vient de ce que le verbe *aller*, n'ayant point de prétérit parfait qui soit en usage, on emprunte celui du verbe *être*. Ainsi on dit, *j'ai été à Rome*; mais cela ne conclut pas qu'on doive aussi emprunter son prétérit indéfini, & dire, *je fus*, au lieu de *j'allai*. On dit fort bien aux deux troisiémes personnes, *il est allé*, & *ils sont allez à Rome*; mais cela signifie autre chose que, *il a été*, & *ils ont été à Rome*. Quand je dis, *ils sont allez à Rome*, je fais entendre qu'ils y sont encore, ou sur le chemin; & quand je dis, *ils ont été à Rome*, je fais connoître qu'ils ont fait le voyage de Rome, & qu'ils en sont revenus. On peut dire quelquefois, *je suis allé*, pourvû qu'on

marque le temps où l'on est parti, ou du moins quelque circonstance qui rende en quelque maniére le départ présent, comme en ces exemples. *Il étoit trois heures quand je suis allé chez lui*, ou bien *je suis allé chez lui en intention de le quereller; mais en y entrant*, &c. Encore parlera-t-on mieux, en disant par-tout *j'ai été*. J'ai consulté quelques-uns des plus habiles sur cette matiére, & ils demeurent d'accord qu'on ne peut dire en termes absolus, & sans marquer un tems peu éloigné, *je suis allé le féliciter sur son mariage*. Il faut dire, *j'ai été le féliciter*.

XXVII.

La, pour *le*.

C'Est une faute que font presque toutes les femmes, & de Paris, & de la Cour. Par exemple, je dis à une femme, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*. Elle me répond, *& moi quand je la suis, je suis bien-aise de ne voir personne*. Je dis, que c'est une faute de dire, *quand je la suis*, & qu'il faut dire, *quand je le suis*. La raison de cela est, que ce *le*, qu'il faut dire, ne se rapporte pas à la personne, car en ce cas-là il est certain qu'une

femme auroit raison de parler ainsi, mais il se rapporte à la chose; & pour le faire mieux entendre, c'est que *le*, vaut autant à dire que *cela*, lequel *cela*, n'est autre chose que ce dont il s'agit, qui est, *malade*, en l'exemple que j'ai proposé. Et pour faire voir clairement que ce que je dis est vrai, & que ce *le*, ne signifie autre chose que *cela*, ou *ce dont il s'agit;* proposons un autre exemple, où ce soient plusieurs qui parlent, & non pas une femme. Je dis à deux de mes amis, *quand je suis malade, je fais telle chose*, & ils me répondent, *& nous quand nous le sommes, nous ne faisons pas ainsi.* Qui ne voit que si la femme parloit bien en disant, *quand je la suis*, il faudroit aussi que ces deux hommes dissent, *& nous quand nous les sommes?* ce qui ne se dit point. Ainsi M. de Malherbe dit, *les choses ne se succedent pas comme nous le desirons*, & non pas *les desirons*. Cet exemple n'est pas tout-à-fait comme l'autre, mais il y a beaucoup de rapport, & est dans la même règle. Néanmoins puisque toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, disent, *la*,

& non pas, *le*, peut-être que l'Usage l'emportera sur la raison, & ce ne sera plus une faute. Pour *les* au pluriel, il ne se dit point, ni par la raison, ni par l'Usage.

NOTE.

Cette remarque de M. de Vaugelas est très-bonne; mais il apporte un exemple qui n'est pas tout-à-fait juste. Il faudroit que plusieurs personnes eussent dit, *quand nous sommes malades, nous faisons telle chose*, pour pouvoir répondre, *& nous quand nous le sommes*, &c. car alors la particule *le* veut dire *malades* au pluriel: au lieu que si une seule personne a dit, *quand je suis malade, je fais telle chose*, si plusieurs personnes répondent, *& nous quand nous le sommes*, cela veut dire seulement, *quand nous sommes malade* au singulier, & non pas, *quand nous sommes malades* au pluriel, la particule *le* ne pouvant signifier que l'adjectif qui est employé auparavant. Cela sera plus sensible dans un autre exemple. Si un homme disoit au nom de plusieurs, *par quel genre de mérite croit-il l'emporter sur nous? S'il est libéral, nous le sommes comme lui.* Cette maniére de s'énoncer ne seroit pas tout-à-fait correcte, puisqu'elle voudroit dire, *nous sommes libéral comme lui*: la particule *le* ne pouvant faire entendre que le même mot, qui a été déjà exprimé. La même faute

seroit à éviter à l'égard du genre, si un homme parlant pour plusieurs à des femmes, disoit, *nous sommes chagrins, quand nous ne vous voyons pas*, celle qui répondroit pour les autres ne parleroit pas peut-être fort correctement en disant, *& nous, nous le sommes quand vous nous rendez de trop fréquentes visites;* puisque ce seroit dire, *& nous, nous sommes chagrins.* En ce cas, il seroit mieux de répéter le mot, & de dire au féminin, *& nous, nous sommes chagrines quand vous nous rendez de trop fréquentes visites.* Je ne dis ici que ce qu'ont senti beaucoup de personnes intelligentes dans la Langue. Cependant il y en a d'autres qui trouvent trop de rafinement dans cette Remarque. Ainsi, je n'ai garde de décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que malgré la décision de M. Vaugelas qui est fort juste, la pluspart des femmes continuent de dire sur l'exemple d'être malade, *& moi quand je la suis.* Il semble par-là que l'usage doit l'emporter.

Il n'y a rien de plus ordinaire dans nos Romans les plus estimez que de trouver la particule *le* relative à l'infinitif d'un verbe. Par exemple: *Cette femme est belle, & j'aurois un grand penchant à l'aimer, si ce qu'on m'a dit de son inconstance ne la rendoit indigne de l'être.* Je croi que c'est fort mal parler, & qu'il faut dire *si ce qu'on m'a dit de son inconstance ne la rendoit indigne d'être aimée.* La répétition de ce

verbe au participe me semble nécessaire, parce qu'il n'y a que l'infinitif *aimer* exprimé auparavant, & non pas *aimée*. De même, je croi qu'il ne faut pas dire, *je le traiterai comme il mérite de l'être*, mais *comme il mérite d'être traité*. Si dans ces maniéres de parler, on veut se servir de la particule relative *le*, il faut que le participe ait été exprimé auparavant. Ainsi on dira fort bien, *il sera traité comme il mérite de l'être*.

XXVIII.

Ingrédient, *expédient*, *inconvénient*, *escient*, & autres semblables.

IL faut prononcer la derniere syllabe de ces mots-là, comme si elle s'écrivoit avec un *a*, & non pas avec un *e*, *un ingrédiant*, *un expédiant*, &c. quoique l'on prononce *moyen*, *citoyen*, *Chrétien*, &c. avec l'*e*, comme on les écrit. Pour connoître donc, quand il faut prononcer *a*, ou *e*, voici la régle. C'est que toutes les fois qu'au singulier des noms qui ont *en* à la derniere syllabe (1) il y a un *t*, après l'*en*,

(1) *Il y a un* t *après l'en.*] Cela s'entend quand l'*e* est masculin, comme aux exem-

l'*e* ſe prononce en *a*, comme à *expédient*, *inconvénient*, & ainſi des autres. Mais quand il n'y a point de *t*, comme à *moyen*, *citoyen*, &c. alors on prononce l'*e*, & au ſingulier, & au pluriel, comme il eſt écrit. (2)

Si l'on objecte qu'en ce mot *Chrétienté*, il y a un *t*, après l'*n*, & que néanmoins il faut prononcer l'*e* qui eſt devant l'*n* comme un *e*, & non pas comme un *a*; car il ne faut jamais dire *Chrétianté*, quoique pluſieurs le diſent; on répond, que cela n'eſt point contre la règle qu'on vient de donner, qui ne parle que de la derniere ſyllabe du mot terminé en *ent*, & non pas de celle qui n'eſt pas la derniere comme

plès rapportez par l'Auteur; il en faut pourtant excepter *fient* (l'ordure de bœuf) qui ſe prononce *fien*, même quand il eſt ſuivi d'une voyelle. Il faut encore obſerver que cette règle n'a lieu qu'aux noms & aux adverbes, mais non pas aux temps des verbes dont la troiſiéme perſonne du préſent eſt en *ient*, comme *tient*, *vient*, où l'*e* ſe prononce.

(2) Exceptez les prépoſitions & adverbes qui ſe prononcent *an*. *En lui*, *vat-en*. Exceptez auſſi *Rouen* Ville, qui ſe prononce *Rouan*.

en, devant le *t*, ne l'eſt pas en *Chré-tienté*. Outre que le *t*, n'entre pas dans la ſyllabe *en*, mais dans la derniere qui eſt *té*.

NOTE.

La Remarque eſt bonne pour la prononciation, mais il faut ôter le mot *eſcient* qui eſt hors d'uſage. *Mentir à ſon eſcient*, eſt une façon de parler entiérement baſſe, & dont il n'y a plus perſonne qui ſe ſerve. Quant au mot de Chrétienté que M. de Vaugelas dit fort bien qu'il ne faut pas prononcer, comme s'il y avoit *Chrétianté*, quoiqu'il y ait un *t* après l'*n*; & cela par pluſieurs raiſons, & ſur-tout parce que le *t* n'entre pas dans la ſyllabe *en*, mais dans la derniére qui eſt *té* : M. Chapelain a écrit ce qui ſuit, au bas de cette remarque. *Cette derniére raiſon eſt la vraie & la meilleure pour le mot de* Chrétienté; *mais il faut obſerver que l'*en *ne ſe prononce pas comme un* a, *dans les ſeules ſyllabes finales qui ont une* n *& un* t *au bout; car en la prépoſition en, aux mots de* clémente, prudente, *&c. à ceux de* rendre, entendre, prendre, *&c. où l'*en *eſt à la pénultiéme ſans liaiſon avec le* t *ni le* d *ſuivant, qui appartiennent à la derniere ſyllabe, l'*é *ſe prononce auſſi comme un* a, *auſſi bien qu'à la pénultiéme de* prudemment. *D'un autre côté l'*é *en* prennent *& autres ſemblables, ſe prononce comme* e *ſeulement à la pénultiéme, de la même ſorte qu'en* moyen, *à la derniére*;

& le même e *en la dernière de* prennent, *ne se prononce ni comme* a, *ni comme* e, *mais comme un* e *sourd, muet & féminin, comme l'*e *final de* Dame, *tant cette lettre a de différentes affections & propriétez difficiles à démêler à ceux à qui la Langue n'est pas naturelle.*

XXIX.

Soit que, ou *soit.*

ON dit, *soit que vous ayez fait cela, soit que vous ne l'ayez pas fait.* On dit aussi, *soit que vous ayez fait cela, ou que vous ne l'ayez pas fait*, & c'est la plus ordinaire & la plus douce façon de parler; mais l'autre ne laisse pas d'être fort bonne, & même il y a de certains endroits, dont les exemples ne se présentent pas maintenant, où la répétition des deux *soit*, a beaucoup meilleure grace, que de dire, *ou.* Il y en a une troisiéme, dont plusieurs se servent, mais qui est condamnée dans la prose par les meilleurs Ecrivains. C'est, *ou soit*; par exemple ils disent, *ou soit qu'il n'eût pas donné assez bon ordre à ses affaires, ou que ses commandemens fussent mal exécutez.* Ou bien, *soit qu'il n'eût pas*

donné bon ordre, &c. *ou soit que ses commandemens*, &c. Il ne faut point mettre *ou* devant *soit*, ni en l'un, ni en l'autre exemple, il est redondant. Il faut dire simplement, *soit qu'il n'eût pas donné ordre*, &c. *ou que ses commandemens*, &c. J'ai dit *dans la prose*, parce que les Poëtes ne font point (1) de difficulté d'en user, leur étant commode d'avoir une syllabe de plus ou de moins, pour le vers.

NOTE.

Ou devant *soit que*, est aussi condamnable en vers qu'en prose.

XXX.

Superbe.

CE mot est (2) toujours adjectif, & jamais substantif, quoiqu'une infinité de gens, & particulierement

(1) *Les Poëtes ne font pas difficulté d'en user.*) Mais s'ils en usent, il faut que ce soit pour quelque grande beauté.

(2) *Ce mot est toujours abjectif, &c.*] Je suis de cet avis, je ne sçai qu'un endroit où il pourroit passer, qui est *l'esprit de superbe*,

les Prédicateurs diſent, *la ſuperbe*, pour dire l'*orgueil*. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait pluſieurs mots qui ſont ſubſtantifs & adjectifs tout enſemble, comme *colére*, *adultére*, *chagrin*, *ſacrilége*, *&c.* mais *ſuperbe*, n'eſt pas de ce nombre.

NOTE.

M. Menage dans ſes Obſervations apporte un exemple de feu M. Deſmareſts, de l'Académie Françoiſe, qui s'eſt ſervi du mot de *ſuperbe*, pour ſignifier l'*orgueil*, en diſant dans ſa réponſe à l'Apologie des Religieuſes du Port-Royal: *Ce monſtre de ſuperbe qui a fait l'inſolente Apologie. La ſuperbe* au ſubſtantif n'eſt pourtant gueres employée que par les Prédicateurs, comme le remarque M. de Vaugelas; encore n'eſt-ce que pour ſignifier l'*orgueil* en général; car il ne ſeroit pas bien de dire en parlant d'une femme particuliére, *elle avoit une ſuperbe extraordinaire.*

à cauſe de *ſpiritus ſuperbiæ*, qui eſt une phraſe de l'Écriture, qui ſemble naturaliſée en François; l'Ecriture ayant apporté beaucoup d'autres maniéres de parler en notre Langue, & néanmoins je dirai toujours *l'eſprit d'orgueil.* Je ſuis de cet avis.

XXXI.

En ſomme.

CE terme eſt vieux, & ceux qui écrivent purement, ne s'en ſervent plus. Nous avons pourtant grand beſoin de ces façons de parler pour les liaiſons, & les commencemens des périodes qu'il faut ſouvent diverſifier. Puiſque l'on ne veut plus recevoir *en ſomme*, on recevra encore moins *ſomme*, pour *en ſomme*, dont nos meilleurs Ecrivains ſe ſervoient il n'y a pas long-temps, & beaucoup moins encore, *ſomme toute*. Nous n'avons qu'*enfin*, *en un mot*, *après tout*, car ni *finalement*, ni *bref*, ne s'employent (1) plus gueres dans le beau ſtile, quoique l'on s'en ſerve dans le ſtile ordinaire.

NOTE.

En ſomme, *bref*, & *finalement* ſont des mots que les moindres Ecrivains rejettent.

(1) *Bref* peut trouver quelquefois ſa place, ſur tout en Epigrammes, & autres pieces ſemblables.

XXXII.

Epigramme.

IL est toujours (1) féminin, & l'on dit, *une belle Epigramme*, & non pas *un bel Epigramme*, & *une Epigramme bien aiguë*, & non pas *bien aigu*; car il y en a quelques-uns qui veulent qu'il soit masculin & féminin, selon la diverse situation de l'adjectif qui l'accompagne. Par exemple, ils veulent que l'on die *une belle Epigramme*, & *un Epigramme bien aigu*, c'est-à-dire, que quand l'adjectif est devant *Epigramme* soit féminin, & quand l'adjectif est après, qu'il soit masculin. Mais cette distinction qui a lieu en ques autres mots, est condamnée en celui-ci.

NOTE.

M. Menage veut qu'*Epigramme* soit des deux genres, selon ce qu'a décidé M.

(1) Je suis de cet avis, mais Amyot le fait toujours masculin. *Un mauvais Epigramme*. Voyez le Traité des communes Conceptions contre les Stoïques, pag. 699. où il le dit ainsi trois fois.

de Balzac en parlant ainsi dans son Entretien V. Chapitre 3. *Pour une Epigramme de haut goût, combien y en a-t-il d'insipides & de froids ? Car je vous apprens qu'*Epigramme *est mâle & femelle.* Il avoue pourtant qu'il est plus communément féminin, & qu'il s'en voudroit toûjours servir dans ce genre.

XXXIII.

Epitaphe, Horoscope, Epithalame. (1)

LEs uns font *Epitaphe* masculin, les autres féminin ; mais la plus commune opinion est qu'il est féminin, *une belle Epitaphe.* Au contraire, *Horoscope* qu'on fait aussi des deux genres, passe néanmoins plus communément pour masculin, l'*Horoscope qu'il a fait, qu'il a dressé*, plustôt que, *qu'il a faite* ou *dressée. Epithalame* est des deux genres aussi, mais plustôt masculin que feminin.

(1) *Epithete, horoscope, Epithalame.*) Je les crois tous trois de deux genres ; il en faut user suivant le conseil de l'oreille. Je dirois plustôt, *l'horoscope qu'il a faite ou dressée, que l'horoscope qu'il a fait ou dressé.* Pour Epithaphe & Epithalame je suis de l'avis de l'Auteur.

NOTE.

NOTE.

M. Menage dit qu'*Horoſcope* eſt indubitablement maſculin. Il croit la même choſe d'*Epithalame*, & eſt de l'avis de M. de Vaugelas ſur *Epitaphe*, qu'il eſt des deux genres, mais pluſtôt féminin que maſculin.

XXXIV.

LE, pronom relatif oublié.

PLuſieurs omettent le pronom relatif, *le*, aux deux genres & aux deux nombres. Par exemple, *un tel veut acheter mon cheval, il faut que je lui faſſe voir*, au lieu de dire, *il faut que je le lui faſſe voir ; veut acheter ma haquenée, il faut que je la lui faſſe voir.* Ainſi au pluriel. Amyot fait toujours cette faute, mais ce n'eſt qu'avec *lui* & *leur*, pour éviter ſans doute la cacophonie de *lè lui* & *le leur* ; & ne dire pas *il faut que je le lui faſſe voir*, ou *que je le leur faſſe voir*, qui n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour laiſſer un mot ſi néceſſaire ; car il vaut (1) bien mieux

(1) Je ſuis de cet avis ; mais il eſt vrai que dans le diſcours ordinaire on ſupprime *le*.

satisfaire l'entendement que l'oreille ; & il ne faut jamais avoir égard à celle-ci, qu'on n'ait premierement satisfait l'autre. Amyot donc, ni ceux qui font encore aujourd'hui cette faute, ne diront pas, *vous voulez acheter mon cheval, il faut que je vous montre*, mais *que je vous le montre*, parce que ce n'est qu'avec *lui* & *leur* qu'ils parlent ainsi, comme j'ai dit, à cause de la cacophonie des deux *ll*.

NOTE.

C'est assûrément une faute que d'oublier ce pronom, & de ne pas dire : *Il ne faut pas que je le lui montre, il faut que je le leur fasse voir*. Si on veut éviter la rudesse de ces deux mots *le lui*, ou *le leur*, mis ensemble, on doit prendre un autre tour : ce qui est quelquefois assez difficile pour écrire naturellement.

communément ce pronom devant *lui* & *leur*, mais en écrivant c'est une faute que de l'omettre.



XXXV.

Les pronoms, LE, LA, LES, transposez.

IL y a encore une autre petite remarque à faire sur la transposition de ce pronom relatif. Par exemple, il faut (1) dire, *je vous le promets*, & non pas, *je le vous promets*, comme le disent tous les anciens Ecrivains, & plusieurs modernes encore. Il faut toujours mettre le pronom relatif auprès du verbe, même lorsqu'il y a répétition du pronom personnel, comme, *il n'est pas si méchant que vous vous le figurez*, & non pas, *que vous le vous figurez*, nonobstant la cacophonie des deux *vous*. Pour les vers, quelques-uns se servent de l'un & de l'autre, & disent aussi, *vous le vous figurez*; mais non pas, *je le vous assure*, pour, *je vous l'assure.*

(1) Il est mieux dit sans difficulté, mais je ne croi pas que *je le vous promets* & *je le vous assure* soit une faute, & sur tout en vers; à l'égard de *vous le vous figurez*, c'est à mon avis très-mal parler en vers & en prose.

NOTE.

La Poësie n'autorise point à transposer ces pronoms, & on doit dire : *Vous vous le figurez*, aussi-bien en Vers qu'en Prose, & non pas *vous le vous figurez*. M. Chapelain a marqué sur cet article, que s'il y a quelques-uns qui disent, *vous le vous figurez*, ils le disent mal, & qu'il n'en a point rencontré d'exemple.

XXXVI.

Mensonge, poison, relâche, reproche.

CEs mots sont toujours masculins, quoique quelques-uns de nos meilleurs Auteurs les ayent fait féminins ; il est vrai que ce ne sont pas des plus modernes. On dit toutefois au pluriel, *à belles* (1) *reproches*, *de sanglantes reproches*, & en ce nombre il est certain qu'on le fait plus souvent féminin que masculin ; mais quand on le fera par-tout masculin, on ne peut faillir.

(1) *A belles reproches.*) En cette phrase il le faut faire féminin, parce que cette phrase est consacrée, & ne se peut gueres écrire qu'au stile comique.

NOTE.

Le genre de *reproche* n'eſt plus douteux, il eſt toujours maſculin, tant au ſingulier qu'au pluriel, & l'on dit préſentement, *de ſanglans reproches*, & non pas *de ſanglantes reproches*.

XXXVII.

Oeuvre, œuvres.

AU ſingulier, quand il ſignifie, *livre*, ou *volume*, ou *quelque compoſition*, il eſt (1) maſculin, *un bel œuvre*. Pour *action*, il eſt (1) féminin,

(1) Cela eſt vrai; mais on ne dit gueres *un bel Oeuvre*, on dit *un bel Ouvrage*. Au reſte nos ancêtres l'ont fait féminin & maſculin. Le ſieur de Fauchet *cette Oeuvre*, parlant du Poëme page 561. Marot & Charles Fontaine dans Marot le font maſculin & féminin, mais plus ſouvent féminin, *imparfaite Oeuure, Oeuvre parfaite, Oeuvre forte*, pag. 270. 271. 275. 278. Amyot dit *rendre ſon Oeuvre* (ſon hiſtoire) *accomplie & non défectueuſe*.

Ibid. *Pour* action *il eſt féminin.*) Marot en ſes opuſcules le fait maſculin : *nous ne fîmes aucun œuvre ſi bon*. Il eſt maſculin & fémi-

faire une bonne action ; quelques-uns disent, & très-mal, *faire un bon œuvre*. Au pluriel il est toujours féminin, soit qu'il signifie l'un ou l'autre : car on dit, *faire de bonnes œuvres*, &, *j'ai toutes ses œuvres*, & non pas *tous ses œuvres*. On dit, *le grand œuvre*, pour dire la pierre philosophale, en un sens différent des deux autres.

NOTE.

Oeuvre n'est plus masculin, que quand on l'employe pour signifier *la pierre Philosophale*; & les gens qui parlent bien, ne disent point *j'ai lû un bel Oeuvre*, pour dire *une belle compositian*. Ils disent, *j'ai lû un bel Ouvrage*. M. Menage raporte divers exemples de Charles Fonteine,

nin. Dans le discours uni il est toujours féminin ; *faire une bonne œuvre, une œuvre sainte ;* mais dans le discours échauffé, il le faut plus souvent faire masculin, parce que l'expression en est plus ferme. J'ai dit dans mon Plaidoyer des Mathurins, *ce grand œuvre de miséricorde*, parlant de la rédemption des Captifs. Je dirois, *c'est en ce jour que Jesus-Christ a commencé le grand œuvre de notre rédemption.* Si en ces endroits vous le faites féminin, l'expression non-seulement languit, mais elle choque l'oreille.

de Bertaut, d'Amyot, & de Sarrasin, qui ont fait *Oeuvre* féminin au singulier, pour signifier *composition.* Il ajoûte qu'il est aussi féminin, quand il signifie le lieu où se mettent les Marguilliers.

XXXVIII.

Tant plus.

CE terme n'est plus guéres en usage parmi ceux qui font profession de bien parler & de bien écrire. On ne dit que *plus*. Par exemple, *tant plus il boit, tant plus il a soif*, c'est à la vieille mode, il faut dire, *plus il boit, plus il a soif.* Qui ne voit combien ce dernier est plus beau?

NOTE.

Tant plus, est tout-à-fait hors d'usage.

XXXIX.

Valant, pour Vaillant.

IL est vrai que selon la raison, il faudroit dire, *cent mille écus valant*, & non pas, *cent mille écus vaillant*,

parce qu'outre (1) l'équivoque de *vaillant*, & la règle qui veut qu'on ne fasse point d'équivoque sans nécessité, *valoir*, fait *valant*, comme *vouloir* fait *voulant*, & non pas, *vaillant*. Aussi l'on dit *équivalant*, & non pas *équivaillant*. Mais l'Usage plus fort que la raison dans les Langues, fait dire à la Cour, & écrire à tous les bons Auteurs, *cent mille écus vaillant*, & non pas *valant*. C'est en Poitou principalement, où l'on dit *valant*.

(1) Voyez Remarque CCCXXX. l'équivoque de *vaillant*. Autrefois on disoit *vaillance* en ce sens pour *valeur* : *que nul ne fut si hardi de prendre la vaillance d'un Parisis*, dit la Chronique de Mabryan chap. 19. De *valere* on fit *vailloir*, comme de *salire*, *saillire*; de là les mots *vaillant* & *vaillance* pour *brave* & *bravoure*; nos ancêtres ne mettant le prix d'un homme qu'en la vertu guerriere. Villehard. p. 48. *C'il de la ville n'y perdirent vaillant*, c'est-à-dire ceux de la ville n'y perdirent pas la valeur d'un denier.

Le verbe *valoir* a encore quelque temps qui font voir qu'autrefois on a dit *vailloir*, je *vaille*, tu *vailles*, & néanmoins je n'a vû nulle part *vailloir*. *Les Secretaires du Roy*

NOTE.

NOTE.

Sur cette irrégularité de *vaillant*, mis pour *valant*, on a demandé si le verbe *prévaloir* qui est un composé de *valoir*, fait au subjonctif *prévaille*, comme *valoir* fait *vaille*. Il est certain que l'on dit: *Je ne croi pas que ce libelle vaille la peine que*, &c. *Vaille que vaille*. Suivant cet usage, on devroit dire: *Je ne prétens pas que mon sentiment prévaille sur l'autorité de tant d'habiles gens*. Cependant quoique ceux qui s'attachent à l'exactitude de la Grammaire, soutiennent que c'est ainsi qu'il faut parler, on dit à la Cour *prévale*, & non pas *prévaille*, & c'est la Cour qui nous doit servir de regle.

XL.

Ne plus ne moins.

POur signifier *comme*, ou, *tout ainsi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, & non pas, *ni plus ni moins*, qui est bon pour exprimer exactement la quantité d'une chose; comme, *il y a cent*

avoient sept sols & demi de gage par jour, lors vaillant demi écu, dit un état de la dépense de S. Louis, qui est au livre de la Chambre des Comptes, dit Fauchet liv. 1. des Dignitez de France, ch. 7. page 480.

écus, ni plus ni moins. Je ne vous dis que ce qu'il m'a dit, ni plus ni moins. Mais quand c'eſt un terme de comparaiſon, il faut dire & écrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coëffeteau, & M. de Malherbe l'ont toujours écrit. Et bien que partout ailleurs (1) cette négative ſe nomme, *ni*, & non pas *ne*, qui eſt un vieux mot qui n'eſt plus en uſage que le long de la riviere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous, ne moi*, pour, *ni vous, ni moi;* ſi eſt-ce que l'ancien *ne*, s'eſt conſervé entier en *ne plus ne moins;* car l'on ne dit point *ni plus ne moins*, ni, *ne plus ni moins*. L'Uſage le veut ainſi; quoiqu'à le bien prendre, & ſelon que les mots ſonnent, ce terme de comparaiſon ne ſignifie autre choſe, ſinon que les deux choſes que l'on compare ont un rapport ſi parfait, qu'il ſemble qu'il n'y a ni plus ni moins en l'une qu'en l'autre.

J'ai dit comme il falloit uſer de ce terme, quand on s'en ſert, parce que

(1) La négation *ne* eſt en uſage avec les verbes, *je ne l'aime point, je ne doute point*, & autres.

plusieurs y manquent ; mais il est bon que l'on sçache, qu'il n'est presque plus en usage parmi ceux qui parlent & écrivent bien.

NOTE.

Aucun des bons Ecrivains ne se sert plus de ce mot, *ne plus ne moins*, en termes de comparaison. *Ni plus ni moins*, n'est pas une meilleure façon de parler dans le même sens.

XLI.

Ni, *devant la seconde épithete d'une proposition négative.*

CEtte remarque (1) est assez curieuse, & peu de gens y prennent garde. Je parle des meilleurs Ecrivains,

(1) Quand on commence une période par *ni*, il faut que les deux *ni* se suivent & soient devant le verbe ; *ni Platon ni Aristote n'ont compris ces veritez* ; mais sur tout il ne faut pas après le premier *ni* mettre un verbe ; exemple, *Ni je n'aime à m'enrichir de la dépouille d'autrui, ni ai-je du plaisir à redire ce qui a été dit tant de fois*, au lieu de dire, *je n'aime ni à m'enrichir, ni à repeter.*

Ni je n'aime, ni je ne prens sont insupportables. Voyez Cotin dans la Politique Royale, p. 12.

mais M. Coëffeteau n'y manque jamais. Je dis donc que, *ni*, ne se doit pas mettre devant la seconde épithete, ou le second adjectif d'une proposition négative, quand cette seconde épithete n'est que le synonyme de la premiere. Exemple, *il n'est point de mémoire* (2) *d'un plus rude & plus furieux combat*, dit M. Coëffeteau. Je dis qu'il n'a pas mis d'*un plus rude ni plus furieux combat*, parce qu'ici *rude & furieux* sont synonymes; quoique ce ne seroit pas une faute de mettre le, *ni*;

Ibid. *D'un plus rude & plus furieux combat*, est très-François ; mais en cette façon de parler l'oreille trouve un certain je ne sçai quoi qui languit : c'est la raison qui a fait qu'on y met maintenant le *ni*, au moins plus ordinairement, *d'un plus rude ni d'un plus furieux combat.* Car lorsque l'on y met le *ni*, il faut répeter *d'un*: ce seroit mal parler que de dire *d'un plus rude ni plus furieux combat*. Cependant il faut observer qu'en ce membre de période, *d'un plus rude, ni d'un plus furieux combat*, l'oreille n'est pas bien satisfaite, à cause que *ni d'un plus furieux combat* traîne, il a trop d'une syllabe; c'est pourquoi pour bien finir, il faudroit dire, *il n'est point de mémoire d'un plus furieux*, ni *d'un plus rude combat.*

comme font quelques-uns ; mais il ſeroit moins bon que, &c. *Ni* ſe doit mettre ſeulement quand les deux épithetes ſont tout-à-fait différentes, comme, *il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant, ni plus ſage que lui*, car *vaillant* & *ſage* ſont deux choſes bien différentes, & il ne ſeroit pas ſi bien dit, *il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant & plus ſage que lui*. A plus forte raiſon on doit mettre *ni*, ſi ce ſont deux choſes contraires.

XLII.

Nier.

QUand la négative *ne*, eſt devant *nier*, il la faut encore répéter après le même verbe ; par exemple, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, & non pas, *je ne nie pas que je l'aye dit*. Ce dernier néanmoins ne laiſſe pas d'être François, mais (1) peu élegant : l'autre eſt beaucoup meilleur. Notre Lan-

(1) *Mais peu élegant.*] Il eſt non ſeulement peu élegant, mais on ne l'entend preſque pas, & le peuple même y met les deux négatives.

gue aime deux négations ensemble, qui n'affirment pas comme en Latin, où *nec non*, veut dire, &c.

XLIII.

Subvenir.

IL faut dire, *subvenir à la nécessité de quelqu'un*, & non pas *survenir*, comme dit la plûpart du monde ; car *survenir* veut dire toute autre chose, comme chacun sçait.

XLIV.

Sortir.

CE verbe est neutre, & non pas actif. C'est pourquoi, *sortez ce cheval*, pour dire, *faites sortir ce cheval*, ou, *tirez ce cheval*, est très-mal dit, encore que cette façon de parler se soit renduë fort commune à la Cour & par toutes les Provinces. On accuse les Gascons d'en être les auteurs, à cause qu'ils ont accoutumé de convertir plusieurs verbes neutres en actifs, comme, *tomber*, *exceller*, &c. jusques-là, qu'ils disent même, *entrez*

ce cheval, pour dire, *faites entrer ce cheval*, ce que j'ai oüi dire aussi à des Courtisans nez au cœur de la France. Sur quoi il faut remarquer, que de toutes les erreurs qui se peuvent introduire dans la Langue, il n'y en a point de si aisée à établir, que de faire un verbe actif, d'un verbe neutre, parce que cet usage est commode, en ce qu'il abrege l'expression, & ainsi il est incontinent suivi & embrassé de ceux qui se contentent d'être entendus sans se soucier d'autre chose. On a bien plûtôt dit, *Sortez ce cheval*, ou, *entrez ce cheval*, que, *faites sortir ce cheval*, ou, *faites entrer ce cheval*.

On dit (1) pourtant, *sortir le Royaume*, pour *du Royaume*, qui me semble bien meilleur, & *sortez-moi de cette affaire : j'espere qu'il me sortira d'affaire*. Il est vrai qu'en termes de Palais on dit ; *la Sentence sortira son plein & entier effet* ; mais c'est en une signification si différente de l'autre, qu'il est mal

(1) *Sortir du, sortir le Royaume.*] Ils sont tous deux bons ; mais je suis de l'avis de l'Auteur, & *sortir du Royaume* me semble le meilleur.

aiſé (1) de juger d'où vient cette façon de parler, qui d'ailleurs n'eſt uſitée qu'au Barreau, quoiqu'une de nos meilleures plumes ait écrit, *ſortir ſon effet*, en une matiére qui n'eſt pas de la Juriſdiction du Palais. Je ne voudrois pas l'imiter en cela comme en tout le reſte, au moins dans le beau langage.

NOTE.

Sortir le Royaume, & *ſortez-moi de cette affaire*, ſont deux façons de parler, dont je ne voi plus que les bons Auteurs ſe ſervent. M. Chapelain obſerve que dans *ſortir le Royaume*, le verbe *ſortir* n'eſt pas actif, & ne régit pas *le Royaume*, mais que c'eſt l'article *le* qui eſt mis par un abus élégant à l'accuſatif, en la place de l'article *du* à l'ablatif. *Je ſuis ſorti*, eſt le prétérit parfait du verbe *ſortir*; mais quoiqu'on diſe *je ſuis ſorti ce matin pour telle affaire*, le Pere Bouhours obſerve que l'on dit fort bien, *il y a huit jours que je n'ai ſorti*. Il eſt certain que ſi l'on demande, *Monſieur eſt-il au logis?* Il faut répondre, *il eſt ſorti*. Cependant, comme le remar-

(1) *Mal-aiſé de juger d'où vient, &c.*] Elle vient de *ſortir effectivement*, qui eſt une phraſe des Juriſconſultes, mais hors le Palais cette façon de parler eſt très-baſſe.

que M. Menage, on doit dire, *Monsieur a sorti ce matin*, & non pas *est sorti*, pour faire entendre qu'il est sorti & revenu. La même chose est de ces deux prétérits parfaits, *il a demeuré*, & *il est demeuré*, dont on ne peut se servir indifféremment. Il faut dire: *Il a demeuré vingt ans à Paris pour y prendre les maniéres du beau monde*, & non pas *il est demeuré vingt ans à Paris pour*, &c. parce que cela fait entendre que celui qui a passé vingt ans à Paris, n'y demeure plus. Au contraire, il faut dire, *il est demeuré à Paris pour y poursuivre un procès*, & non pas *il a demeuré*, parce que cela fait connoître que celui qui veut poursuivre le procès, est actuellement à Paris.

XLV.

Insidieux.

C'Est un mot (1) purement Latin que M. de Maherbe a tâché de

(1) *Insidieux.*] Ce mot à mon avis ne vaut rien, & ne s'étant point établi depuis le temps que Malherbe s'en est servi, il n'y a gueres d'apparence qu'il s'établisse, quoiqu'en dise l'Auteur, & je ne le trouve pas heureusement inventé; & Malherbe ne s'en est servi qu'en prose, & dans sa prose il use de beaucoup de mots & de phrases qui ne sont pas à imiter.

faire François : car il eſt le premier, que je ſçache, qui en ait uſé. Je voudrois bien qu'il fût ſuivi, parce que nous n'avons point de mot qui ſignifie celui-là, outre qu'il eſt beau & doux à l'oreille, ce qui me fait augurer qu'il ſe pourra établir. Il n'auroit pas grande peine à s'introduire parmi ceux qui entendent la ſignification & la force du mot, & qui ſçavent le Latin ; mais pour les autres qui n'en ont aucune connoiſſance, ils ne lui ſeront pas ſi favorables, à cauſe que ni *inſidieux*, ni *inſidiæ*, d'où il vient, n'ont rien qui approche d'aucun mot de notre Langue, qui ſignifie cela, & qui lui fraye le chemin, tellement qu'il faudroit du temps pour le faire connoître. Les exemples tirez de M^r. de Malherbe en feront voir & la ſignification & l'uſage. Il dit en un lieu, *ces ſubtilitez qui ſemblent inſidieuſes* ; & en un autre, *c'eſt une inſidieuſe façon de nuire, que de nuire en ſorte qu'on en ſoit remercié*. J'ajouterai un troiſiéme exemple qui le fera entendre encore plus clairement, *il ne faut pas ſe fier aux careſſes du monde, elles ſont trompeuſes,*

& s'il faut user de ce mot, insidieuses ; c'est-à-dire, que ce sont autant de piéges & d'embûches que le monde nous dresse ; car pour l'introduire au commencement, je voudrois l'adoucir avec ce correctif, *s'il faut user de ce mot*, ou, *s'il faut ainsi dire*, ou quelqu'autre semblable, ou bien l'expliquer devant ou après, par quelque mot synonyme qui l'appuye, & lui serve d'introducteur. Un vers qui commenceroit ainsi, *Insidieux Amour qui, &c.* n'auroit pas mauvaise grace. Ce mot y seroit bien placé.

NOTE.

M. Chapelain dit qu'à quelque usage qu'on employe *insidieux*, il ne peut jamais être que desagréable & dégoûtant. Le Pere Bouhours remarque qu'un des plus célébres Traducteurs de notre temps semble avoir entrepris d'établir les mots d'*insidiateur* & d'*insidiatrice*, en disant : *L'insidiateur & l'ennemi de lui-même. Les Démons, ces insidiateurs de nos ames. Cette ennemie domestique qui est son insidiatrice perpétuelle ; c'est une insidiatrice, & une ennemie domestique qui veut ravir le trésor de nos vertus.* M. Menage approuve toutes ces façons de parler. Cepen-

dant je ne voi pas qu'*insidiateur* & *insidiatrice* se soient établis. Ainsi je croi que si l'on s'en veut servir, il est absolument nécessaire de le préparer par un, *s'il est permis de parler ainsi*, ou par quelque autre terme semblable.

XLVI.

Une infinité.

U*Ne infinité de personnes*, (1) régit le pluriel. Mr de Malherbe, *j'ai eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* Cela ne se fait pas à cause que le mot d'*infinité* est collectif, & signifie beaucoup plus encore que la pluralité des personnes, mais parce que le génitif est pluriel, qui en cet endroit donne la loi au verbe contre la règle ordinaire de la Grammaire, qui veut que ce soit le nominatif qui régisse le verbe : car si vous dites *une infinité de monde*; parce que ce génitif est au sin-

(1) *Une infinité regle le pluriel.*] Amyot vie de Demosthene p. 514. dit, *accompagné de grande suite de gens qui le renvoyoient* (reconduisoient) *jusqu'en la maison.*

gulier, vous direz, *une infinité de monde se jetta là-dedans*, & non pas, *une infinité de monde se jetterent*, ce qui est une preuve manifeste que c'est le génitif pluriel qui fait dire, *une infinité de personnes ont pris la peine*, & non pas la force collective du mot *infinité*.

NOTE.

La distinction du génitif qui donne la loi au verbe, est très-juste dans la remarque de M. de Vaugelas. Ce qu'on y peut ajoûter, c'est que la particule *en* relative tient toujours lieu de pluriel avec ces mots, *une infinité*. Ainsi il faut dire: *Pour un homme qui est de ce sentiment, il y en a une infinité qui soutiennent*, &c. parce que la particule *en*, tient ici la place d'un génitif pluriel, & fait entendre, *il y a une infinité de personnes*.

XLVII.

La plusspart, la plus grand' part.

LA *plusspart* régit (1) toujours le pluriel, comme, *la plûpart se laissent emporter à la coûtume*, & *la plus*

(1) *La plusspart, la plus grande partie*, (Voyez la Remarque précédente) *régit toujours le pluriel.*] Autre chose est *de la plus*

grande part, régit toujours le singulier, comme, *la plus grande part se laisse emporter*. Mais pour montrer ce qui a été dit en la remarque précédente, que le génitif donne (2) la loi au verbe, & non pas le nominatif (ce qui est bien extraordinaire & à remarquer) on dit, *la plûpart du monde fait*, quoique l'on die toujours, *la plûpart font*, parce que ce génitif singulier, *du monde*, donne le régime au nombre singulier du verbe; & si vous dites, *la plûpart des hommes*, vous direz aussi, *font*, & non pas *fait*.

grande partie. Coëffeteau hist. Rom. dit, *une partie s'en étoit enfuye*, & *l'autre périe*, pag. 354. *Une partie des Vaisseaux coulée à fonds, & fut engloutie des ondes*, p. 557.

Ibid. *Que le génitif donne la loi au verbe.*] Amyot ne garde point cette règle, *la plusspart de ces corbeaux s'en vint jucher sur la fenêtre*, vie de Ciceron, p. 585. *la plusspart des Historiens vient*, vie de Marius, p. 2. & 81.

XLVIII.

Voire même.

J'Avouë que ce terme est comme nécessaire en plusieurs rencontres, & qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoi on l'employe ordinairement, que nous n'en avons point d'autre à mettre en sa place, qui fasse le même effet. Néanmoins il est certain qu'on ne le dit plus à la Cour, & que tous ceux qui veulent écrire purement, n'en oseroient user. Pour moi, je ne le condamne point aux autres, mais je ne m'en voudrois pas servir, à cause qu'il y a deux sortes d'Usage, le commun, & l'excellent, & que je ne voudrois pas user d'une façon de parler, que l'excellent Usage eût condamnée; & l'on a beau se plaindre de l'injustice de cet Usage, il ne faut pas laisser de s'y soumettre, encore qu'on le croye injuste. J'ajouterai, que ceux qui ont accoûtumé de s'en servir, ne pensent pas s'en pouvoir passer, & que ceux qui ne s'en servent jamais, ne s'apperçoivent pas qu'ils en ayent besoin. *Et*

mesmes, tout seul, fait à peu près le même effet : comme si l'on dit, *ce remede est inutile, voire mesmes pernicieux*; on peut dire aussi, *ce remede est inutile, & mesmes pernicieux*. Il est vrai qu'il est un peu plus foible.

NOTE.

Voire même est entiérement aboli. J'entens toujours dans le beau discours, la pluspart des mots qui ont été en usage, subsistant encore dans le stile bas.

XLIX.

Le pronom possessif, après le substantif.

PAr exemple, *quel aveuglement est le vôtre* ? M. de Malherbe soûtenoit qu'il falloit dire, *quel est votre aveuglement* ? & que ce sont les Italiens qui parlent ainsi, *che sciocchezza è la vostra* ? Néanmoins j'ai appris depuis des Maîtres, que l'un & l'autre est François, mais qu'à la vérité celui-ci, *quel est votre aveuglement* ? est plus naturel (1) que l'autre.

(1) *Que l'autre.*] Cela est vrai, mais il se

NOTE.

NOTE.

M. Chapelain a écrit ſur cette remarque, que ſi, *quel eſt votre aveuglement*, eſt plus naturel, que, *quel aveuglement eſt le vôtre*, il eſt bien moins élégant. J'ai peine à croire qu'on puiſſe décider abſolument là-deſſus.

L.

Sécurité. (1)

M. Coëffeteau n'a jamais uſé de ce mot, mais M. de Malherbe & ſes imitateurs s'en ſervent ſouvent. *N'avez-vous pas de honte de vous plonger*, dit-il, *en une ſécurité auſſi profonde, que le dormir même?* Et en un autre endroit, *jamais la fin d'une crainte n'eſt ſi douce, qu'une ſécurité ſolide ne ſoit beaucoup plus agréable.* C'eſt quelque choſe de différent de *ſeureté*, d'*aſſurance* & de *confiance*, mais il me ſemble qu'il approche plus de

peut trouver des endroits où l'autre comme plus ſoutenu fait mieux : *quel aveuglement eſt dans ſes Juges?* ſe dit ſouvent.

(1) *Sécurité.*] Ce mot à mon avis n'eſt pas François.

confiance, & que *sécurité*, veut dire, comme *une confiance sure*, ou *assurée*, ou bien *une confiance que l'on croit être sure, encore qu'elle ne le soit pas*. Il faut voir comme les bons Auteurs Latins s'en servent, car nous nous en servirons au même sens. Je prévois que ce mot sera un jour fort en usage, à cause qu'il exprime bien cette confiance assurée, que nous ne sçaurions exprimer en un mot, que par celui-là. Je l'ai déja oüi dire à des femmes de la Cour. Je ne voudrois pas pourtant en user encore sans y apporter quelque adoucissement, comme, *pour user de ce mot*, ou quelqu'autre semblable, à l'imitation de Ciceron, qui ne se sert jamais d'un mot fort significatif, lorsqu'il n'est pas encore bien reçû, qu'il n'y apporte cette précaution.

NOTE.

M. Chapelain blâme *sécurité* dans ces phrases, & il les appelle une des hardiesses de Malherbe, qui a voulu aussi introduire *insidieux*. Il ajoûte que *sécurité* chez les Latins signifie *négligence*, & s'étend jusqu'à la *fermeté*, ou la *confiance* qui fait mépriser le péril, comme étant

assûré qu'il ne nuira point, & qu'il ne mérite pas qu'on s'en mette en peine, qu'on prenne soin de le prévenir. Ce mot dit beaucoup; mais l'usage ne l'a point encore entiérement établi.

L I.

Sans deßus dessous.

C'Est (1) comme je croi qu'il le faut écrire, comme qui diroit, que la confusion est telle en la chose dont on parle, & l'ordre tellement renversé, qu'on n'y reconnoît plus ce qui devroit être dessus ou dessous. D'autres écrivent, *c'en dessus dessous*, comme qui diroit, *ce qui étoit ou devoit être en dessus*, ou *au dessus*, est *au dessous*. D'autres encore écrivent *sens dessus dessous*, comme qui diroit, que ce qui étoit ou devoit être en un *sens*, c'est-à-dire, en une situation, à sçavoir, *dessus*, est en un sens tout contraire, à sçavoir, *dessous*. D'autres rapportent une autre raison tirée de l'Histoire, & écrivent *cens*, ainsi. Il seroit trop long de la

(1) *Sans dessus dessous, c'est comme je croi qu'il faut écrire.*] Je suis de cet avis.

déduire, vû d'ailleurs le peu d'assurance que je trouve en cette raison. La prononciation est la même en tous les quatre, il n'y a que l'orthographe différente.

NOTE.

M. Chapelain est pour *sens dessus dessous*, & croit que c'est là seule & bonne orthographe, comme voulant dire que ce qui est dans une bonne situation se trouve en une autre. M. Menage est du même sentiment; & dit sur cet exemple: *Renverser un coffre sens dessus dessous*, qu'il n'est pas vrai que le coffre renversé n'ait ni dessus ni dessous, étant certain qu'il a un nouveau dessous qui étoit dessus; ce qui semble fort bien exprimé par ces paroles, *sens dessus dessous*. Cette façon de parler n'est pas assez belle pour être employée ailleurs que dans le Comique ou le stile familier.

LII.

Peur, crainte.

PEur, pour dire *de peur*, est insupportable: & néanmoins (1) je vois une infinité de gens qui le disent, &

(1) *Peur*, qui *le disent, & quelques-uns déja, &c.*] Je ne le condamne pas, mais

quelques-uns déja qui l'écrivent. Il y a long-temps que l'on a dit & écrit, *crainte*, pour *de crainte*, qui est une faute condamnée de tous ceux qui sçavent parler & écrire. Mais *peur*, pour *de peur*, est plus nouveau.

NOTE.

Peur, pour dire *de peur*, paroît monstrueux à M. Chapelain; c'est ainsi qu'il s'en explique. *Crainte*, pour dire *de crainte*, n'est pas une moindre faute.

LIII.

Là où.

LA *où* pour *au lieu que*, n'est pas du beau langage, quoiqu'on le die communément, & qu'Amyot s'en serve toujours; mais M. Coëffeteau ne s'en sert jamais, ni après lui aucun de nos excellens Ecrivains. Il est vrai néanmoins, qu'un d'entre eux, & des plus célébres, en a usé en son dernier

à mon avis il n'en faut user qu'aux endroits où il faut presser le discours; comme dans une confirmation on pourroit dire, *mais qu'un fils peur d'être obligé de secourir son pere, ait pris un autre chemin.*

Ouvrage, ce qu'il n'avoit point fait en tous les autres ; il ſemble même qu'il ait eu deſſein de le mettre en vogue, ayant affecté de le dire je ne ſçai combien de fois en peu de pages, ſans ſe ſervir une ſeule fois d'*au lieu que*, qui eſt le vrai terme dont il faut uſer, & qu'il avoit accoûtumé d'employer en ſes autres œuvres. Ce qui a empêché les bons Auteurs de s'en ſervir, eſt l'équivoque qui ſe rencontre ſouvent en cette façon de parler. Il ne s'en préſente pas maintenant des exemples, mais il s'en trouve aſſez dans les écrits de ceux qui en uſent.

NOTE.

Là où, pour *au lieu que* eſt une maniére de parler entiérement vicieuſe.

LIV.

Particularité.

Il faut dire *particularité*, & non pas *particuliarité*, comme le diſent pluſieurs, même à la Cour. Ce qui les trompe, c'eſt qu'on dit, *particulier*, & qu'ils croyent que *particularité*, ſe forme de cet adjectif, & que par conſéquent il faut retenir l'*i*, après l'*l* ;

mais il n'en va pas ainsi, parce que ces sortes de noms viennent des substantifs Latins, tels qu'ils sont en effet, ou qu'ils seroient, si par l'analogie des autres de la même nature, on les formoit de leurs adjectifs ; comme par exemple de l'adjectif *particularis* en Latin, se fait le substantif *particularitas*, lequel, encore qu'il ne soit pas Latin, ne laisse pas néanmoins de donner lieu de former en notre Langue le mot de *particularité ;* comme nous disons aussi, *singularité*, & non pas *singuliarité*, quoique l'on die *singulier*; & *pluralité*, non pas *plurialité*, quoique l'on die *pluriel*.

N O T E.

Je ne sçai si quelques-uns ne prononcent point *particuliarité*, pour *particularité*, par la même négligence qui fait que beaucoup de femmes qui parlent d'ailleurs fort juste, prononcent *le meilleu*, pour *le milieu ;* & *au lieur de*, pour *au lieu de*. On doit prendre garde à éviter ces sortes de fautes.

LV.

Parce que, & *pource que.*

TOus deux sont bons, mais *parce que* est plus doux & plus usité à la Cour, & presque par tous les meilleurs Ecrivains. *Pource que* est plus du Palais, quoiqu'à la Cour quelques-uns le dient aussi, particuliérement ceux de la Province de Normandie. M. Coëffeteau écrit ordinairement *parce que*, & se sert très-rarement de l'autre. M. de Malherbe au contraire met presque toûjours *pource que*; jusques à avoir été sur le point de condamner *parce que*, qui est dans la bouche & dans les écrits de la plusspart du monde; car j'oserois assûrer que pour une personne qui dira ou écrira *pource que*, il y en a mille qui diront & écriront l'autre. Sa raison étoit, que *pource que* a un rapport exprès ou tacite à l'interrogation *pourquoi*; selon lequel, disoit-il, il est plus convenable de répondre *pource*, que *parce*; afin que celui qui interroge & celui qui répond, s'accordent

dent ; mais cette raison est plu ingénieuse que puissante contre l'Usage de *parce que*, qui l'emporte presque de toutes les voix.

Par une considération approchante de celle-là, il semble que le même M. de Malherbe observe de mettre *parce* ou *pource*, selon qu'il s'accommode avec ce qui précede, ou qui suit. Exemples : Il dit, *non que je dispute de leur préséance par vanité simplement de marcher devant, mais parce qu'en cet avantage consiste la décision de tout le fait*. Vous voyez clairement que *par vanité*, & *parce que* se rapportent. En un autre endroit, *il a fallu*, dit-il, *faire ce discours, pource que faire plaisir est l'office de la vertu. Pour* se rapporte à ce qui précede, & il croyoit que *par* ne s'y rapportoit pas, à cause que naturellement après avoir dit, *il a fallu faire ce discours*, on ajoûte *pour*, comme *pour faire*, ou *pour tel & tel sujet*.

NOTE.

M. Chapelain qui étoit un homme d'un très-grand poids, a écrit ce qui suit à

la marge de cet article. *L'usage est pour les deux; mais l'opinion de Malherbe est la bonne, & fondée en raison: car* par *représente le* per *Latin, &* pour *le* propter, *le premier signifiant l'instrument* per quod, *& le second, le sujet* propter quod, *qui est ce que veut dire celui qui écrit lorsqu'il employe le* parce que, *ou le* pource que, *pour dire la cause & rendre la raison de ce qu'il a posé.* Je suis du sentiment du Pere Bouhours, qui dit que tous deux étoient bons du temps de M. de Vaugelas; mais que *parce que* l'a emporté sur *pource que*. Ce dernier n'est presque plus en usage.

LVI.

QUI, répété deux fois dans une période.

CE n'est pas une faute de répéter *qui*, deux fois dans une même période, comme le croyent quelques-uns, qui à cause de cela mettent *lequel*, ou *lesquels*, *laquelle*, ou *lesquelles*, car *qui* veut dire tous les quatre. Il est bien plus rude de dire *lequel* ou l'un des quatre, que de répéter deux fois, *qui*: car l'usage en est si fréquent, qu'il en ôte la rudesse, & l'oreille n'en est point offensée. Les plus excellens Auteurs

n'en font point de ſcrupule. Il ne ſeroit pas beſoin d'en donner des exemples, parce que nos meilleurs Livres en ſont pleins ; mais en voici un qui ſuffira. *Il y a des gens qui n'aiment que ce qui leur nuit*, ou *qui n'aiment que les choſes qui leur ſont contraires.* Ces deux *qui* ne ſont point rudes, & *leſquels* mis au lieu du premier, ou *leſquelles* au lieu du ſecond, ſeroit extrêmement dur, ſur-tout *leſquelles* au lieu du ſecond *qui*.

Il y a une exception ; c'eſt quand les deux *qui* ont rapport à un même ſubſtantif, ſans que la copulative *&* ſoit entre deux, comme *c'eſt un homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de pierreries* : car en ce cas, il eſt mieux de dire, *lequel apporte* ; mais il ſeroit encore mieux de mettre, *& qui apporte*, au moins en écrivant : car en parlant, les deux *qui* ne ſonnent point mal, même ſans *&*. Que s'il y a pluſieurs *qui* relatifs à un même ſujet, ils ont fort bonne grace, ſans *&*, comme *c'eſt une fille qui danſe, qui chante, qui jouë du luth*,

qui peint; mais si l'on (1) change le genre de la loüange, il faut mettre *& ensuite*, & dire, par exemple, après tout le reste, *& qui est fort sage*.

NOTE.

Il n'y a que l'oreille à consulter sur cette remarque, & sur la suivante.

LVII.

POUR, répété deux fois dans une même période.

IL n'en est pas de *pour*, comme de *qui*; car étant répété deux fois dans une même période, & sur-tout devant deux infinitifs, il sonne très-mal, & est contre la netteté du stile. Cependant je m'étonne que plusieurs de nos meilleurs Ecrivains y manquent. Par exemple, *il cherche des raisons pour s'excuser de ce qu'il s'en alla pour donner ordre*, &c. Il me semble que ce n'est point nettement écrire; j'en fais juge toute oreille délicate. Que si dans la répétition du *pour*, l'un sert à l'infinitif, & l'autre

(1) Change le genre de la louange. *Corr.* Change la construction.

à un nom, il ne ſonne pas ſi mal, à cauſe qu'il eſt employé diverſement, comme, *il cherche des raiſons pour s'excuſer de ce qu'il a ſollicité pour ma partie.* Auſſi ce dernier eſt fort en uſage, & pluſieurs le trouvent bon.

LVIII.

Répétition des Prépoſitions aux noms.

LA répétition des Prépoſitions n'eſt néceſſaire aux noms, que quand les deux ſubſtantifs ne ſont pas ſynonymes ou équipollens. Exemple, *par les ruſes & les artifices de mes ennemis. Ruſes & artifices* ſont ſynonymes, c'eſt pourquoi il ne faut point répéter la prépoſition *par*, mais ſi au lieu d'*artifices*, il y avoit *armes*, alors il faudroit dire *par les ruſes & par les armes de mes ennemis*, parce que *ruſes & armes* ne ſont ni ſynonymes, ni équipollens, ou approchans. Voici un exemple des équipollens, *pour le bien & l'honneur de ſon Maître. Bien & honneur* ne ſont pas ſynonymes, mais ils ſont équipollens, à cauſe que *bien* eſt

le genre qui comprend ſous ſoi *honneur*, comme ſon eſpèce. Que ſi au lieu d'*honneur*, il y avoit *mal*, alors il faut répéter la prépoſition *pour*, & dire *pour le bien & pour le mal de ſon Maître*. Il en eſt ainſi de pluſieurs autres prépoſitions, comme *par*, *contre*, *avec*, *ſur*, *ſous*, & leurs ſemblables.

LIX.

QUI, *répété pluſieurs fois*, pour dire *les uns*, *les autres*.

C'Eſt une façon de parler, qui eſt fort en uſage, mais non pas parmi les excellens Ecrivains. En voici l'exemple, *Qui crioit d'un côté, qui crioit de l'autre, qui s'enfuyoit ſur les toits, qui dans les caves, qui dans les Egliſes* : mais les bons Auteurs expriment cela de cette façon, *les uns crioient d'un côté, les autres de l'autre, les uns s'enfuyoient ſur les toits, les autres dans les caves, & les autres dans les Egliſes*. Et tant s'en faut que, *les autres*, répétez ſi ſouvent ſoient importuns, qu'au contraire ils ont très-bonne grace, parce que d'ordinaire

on parle ainsi. C'est cette grande régle, qui regne par toutes les Langues, & que je suis obligé d'alléguer souvent : *Qu'il n'y a ni cacophonie, ni répétition, ni quoi que ce puisse être qui offense l'oreille, quand elle y est accoutumée.*

NOTE.

Qui employé plusieurs fois pour dire *les uns, les autres*, n'est plus employé que par ceux qui ne sentent pas la beauté de notre Langue.

LX.

Quant & moi, pour *avec moi.*

On le dit (1) ordinairement ; mais les bons Auteurs ne l'écrivent point, quoique M. de Malherbe s'en soit servi d'une façon encore moins approuvée. *La volonté*, dit-il, *doit aller quant & la chose ; & la chose quant & la volonté.* Que si l'on avoit à en user, il faudroit écrire *quand* avec un *d*, & non pas avec un *t* ; car qui ne voit que cette façon de par-

(1) Il s'est dit autrefois, mais maintenant il n'y a plus que le menu peuple qui le dit.

ler, *il est venu quant & moi*, ne signifie autre chose sinon, *il est venu quand je suis venu*? Il est vrai que le *d* devant une voyelle, lorsque le *d* finit un mot, & que la voyelle commence celui qui suit, se prononce en *t*; par exemple, *grand homme*, *grand esprit*, se prononce comme si l'on écrivoit, *grant homme*, *grant esprit*; & c'est ce qui est cause sans doute, que l'on a écrit *quant & moi*, avec un *t*.

NOTE.

Il n'y a rien de si bas, dit M. Chapelain en parlant de quant & moi, *pour* avec moi, *mais il n'est pas barbare. Le Peuple l'a tous les jours dans la bouche, & c'est un vieil solécisme François.* Ce mot est si populaire, & par conséquent si bas, qu'il faut éviter de s'en servir, même en parlant.

LXI.

Quant à moi.

LEs autres font une faute toute contraire, écrivant *quand à moi* avec un *d*, au lieu d'écrire *quant à moi* avec un *t*; & cette erreur, quoi-

que groſſiére, a tellement gagné le deſſus parmi les Copiſtes, & même parmi les Imprimeurs, que depuis quelque temps je ne le vois preſque plus écrit ni imprimé autrement. Mais ce qui me ſemble plus étrange, eſt que ceux même qui ont étudié, & qui ne peuvent ignorer que ce *quant* ne vienne du Latin *quantum*, y manquent comme les autres, & le ſouffrent dans l'impreſſion de leurs ouvrages.

LXII.

Quant & quant moi, quant & quant.

QUant (1) *& quant moi*, pour dire, *avecque moi*, ou *auſſi-tôt que moi*, ne vaut rien ni à dire, ni à écrire; & s'il étoit bon, il faudroit écrire les deux *quant* avec des *d*, &

(1) *Quant & quant moi.*] Voiture les dit tous deux, mais ce n'eſt pas lui qui a fait imprimer ſes Ouvrages; car autrement il s'en feroit corrigé ſans doute; car autrefois on le diſoit, mais au temps que ſes Oeuvres furent imprimées, ils n'étoient plus en uſage que parmi le peuple qui s'en ſert encore.

non pas des *t*, pour la même raiſon que j'ai dite à *quant à moi.*

Quant & moi, pour dire, *en même temps*, & *tout quant & quant* pour *incontinent*, ſe diſent ; mais les bons Auteurs ne l'écrivent point.

NOTE.

Quant & quant, & *tout quant & quant*, ſont d'auſſi mauvaiſes manieres de parler, que *quant & quant moi.* Ainſi elles doivent être abandonnées au petit peuple.

LXIII.

QUOI pronom.

CE mot a un uſage fort élégant, & fort commode, pour ſupléer au pronom, *lequel*, en tout genre & en tout nombre, comme fait *dont*, d'une autre ſorte ; car *lequel*, *laquelle*, *leſquels*, & ſon féminin, avec leurs cas, ſont des mots (1) aſſez rudes, s'ils ne

(1) *Quoi pronom.*] Voyez la Remarque ſuivante & la Remarque CXXII.

Je trouve *quoi* & *lequel* & *leſquels* également bons ; mais *quoi* me ſemble meilleur que *laquelle* & *leſquelles*, parce que ces deux pronoms ſont trop rudes. Au reſte cette fa-

ſont bien placez ſelon les règles que nous en donnerons en ſon lieu. On dit donc fort bien, *le plus grand vice à quoi il eſt ſujet*, au lieu de dire, *auquel il eſt ſujet :* & il y a bien à dire, que ce dernier ne ſoit ſi bon; *& la choſe du monde à quoi je ſuis le plus ſujet*, plûtôt qu'à *laquelle*. Voilà deux exemples pour les deux genres au ſingulier. En voici deux autres pour les deux genres au pluriel. *Les tremblemens de terre à quoi ce pays eſt ſujet. Ce ſont des choſes à quoi il faut penſer. Auſquels*, &

çon de parler *à quoi* ou *auquel il eſt ſujet*, ne veut point devant elle l'adverbe de comparaiſon, comme en l'exemple de l'Auteur, qui ne l'a mis ainſi que pour le rendre plus ſenſible. Il ne faut donc pas dire, *C'eſt le plus grand vice à quoi* ou *auquel il eſt ſujet ;* il faut dire, *c'eſt le plus grand vice qu'il ait*, ou *qu'on lui puiſſe reprocher ;* mais en ôtant l'adverbe *plus*, on dira fort bien, *c'eſt un vice*, ou *un grand vice à quoi* ou *auquel il eſt ſujet*. Autre choſe eſt quand l'adverbe *plus* eſt joint au ſujet, comme en l'exemple ſuivant, *la choſe du monde à quoi je ſuis le plus ſujet, le plus enclin, le plus porté*, eſt bien dit. Il faut encore obſerver qu'*auſquelles* eſt bien moins rude qu'*à laquelle.*

ausquelles, n'y seroient pas si bons de beaucoup ; ainsi ce mot est indéclinable.

Il n'est pas nécessaire d'ajoûter que l'on ne se sert jamais de ce mot en parlant des personnes, comme on ne dira point, *ce sont les hommes du monde à quoi nous devons le plus de respect* ; mais *à qui* ; il n'y a que les Etrangers qui puissent avoir besoin de cet avis.

LXIV.

QUI, en certains cas, & comment il en faut user. Quoi.

QUi, au génitif, datif, & ablatif, en l'un & l'autre nombre, ne s'attribuë jamais qu'aux personnes. Par exemple, *c'est un cheval de qui j'ai reconnu les défauts, un cheval à qui j'ai fait faire de grandes traites, pour qui j'ai pensé avoir querelle.* Je dis qu'en tous ces trois cas au singulier & au pluriel, c'est une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une personne, & qu'il faut dire, *un cheval dont j'ai reconnu les défauts, auquel j'ai fait faire de grandes traites, & pour le-*

quel j'ai pensé avoir querelle. Ce n'eſt pas que quelques-uns n'approuvent *qui*, en ces exemples, mais c'eſt (1) contre l'opinion commune.

Il en eſt de même, ſi l'on parle d'*une choſe inanimée*, comme *table*, *lit*, *chaiſe*, & autres ſemblables; car on ne dira pas, *c'eſt la table de qui je vous ai donné la meſure*, ni *à qui je me ſuis bleſſé*, ni *pour qui on a fait tant de bruit;* mais *la table, dont je vous ai donné la meſure, à laquelle*, ou bien, *où je me ſuis bleſſé, & pour laquelle* (2) *on a tant fait de bruit.* Tout de même au pluriel.

Cette remarque eſt encore vraie aux choſes morales, comme *magnificence*, *courtoiſie*, *bonté*, & ainſi des autres: car on ne dira point, *c'eſt cette*

(1) *Mais c'eſt contre l'opinion commune.*] Cela eſt vrai en proſe, mais les Poëtes, en tous ces exemples, diſent *de qui*, *a qui*, *pour qui;* & il ne faut point leur ôter cette liberté, parce que *lequel* & *laquelle*, & leurs pluriels n'entrent point en vers, à cauſe qu'ils ſont trop traînans.

(2) *Pour laquelle on a fait tant de bruit.*] Cela eſt vrai. Mais là, *dont on a fait tant de bruit*, ſeroit bien meilleur.

courtoisie, ou *magnificence*, ou *bonté de qui je vous ai tant parlé*, ni *à qui vous êtes obligé*, ni *pour qui vous avez tant d'estime*, mais *dont je vous ai tant parlé, à laquelle vous êtes obligé*, & *pour laquelle vous avez tant d'estime*. De même au pluriel. Si néanmoins on parle de *Gloire*, de *Victoire*, de *Vertu*, de *Renommée*, & d'autres choses de cette nature par prosopopée, comme on les représente souvent, sur-tout dans la Poësie, qui en fait des Divinitez, ou des Personnes célestes, le *qui* n'y sera (3) pas mal, puisqu'il est propre aux personnes, soit véritables ou feintes, comme, *la Gloire à qui je me suis dévoüé* (ce qu'Alexandre avoit accoûtumé de dire) & ainsi des autres.

Il en est de même des choses auxquelles on donne des phrases personnelles, comme je dirai fort bien, *voilà* (4) *un cheval à qui je dois la vie*,

3. *Ibid.* Le qui *n'y sera pas mal.*] Cela est vrai, mais il n'est gueres élegant, si ce n'est au vocatif, suivant la remarque.

(4) *Voilà un cheval à qui.*] Cela est con-

voilà une porte à qui je dois mon ſalut, *voilà une fleur à qui j'ai donné mon cœur*, & autres ſemblables, où l'on ſe ſert des phraſes qui ne conviennent proprement qu'aux perſonnes. Au reſte, je dois ces deux obſervations, comme pluſieurs autres choſes qui ſont dans ces Remarques, à l'un des plus grands génies de notre Langue & de notre Poëſie héroïque.

On ſe ſert bien ſouvent de *quoi*, pour *lequel*, aux deux genres & aux deux nombres. Par exemple, *c'eſt le cheval* (5) *avec quoi j'ai couru la bague*, *c'eſt le cheval ſur quoi j'ai été bleſſé*, pour dire *avec lequel* & *ſur lequel*. Ainſi des autres.

traire à ce qu'il a dit au commencement, & il ſe faut tenir à ce qu'il a dit au commencement.

(5) *C'eſt le cheval avec quoi.*] En vers on ne peut pas dire autrement ; mais en proſe je dirois plûtôt *avec lequel* & *ſur lequel*, & principalement ce dernier qui me ſemble beaucoup meilleur que *ſur quoi*. Au reſte, *avec quoi*, en cet exemple, eſt François, auſſi-bien *qu'avec lequel*; mais il n'eſt pas fort noble : *ſur lequel j'ai couru*, eſt beaucoup meilleur.

Au reste, j'ai dit que ce n'étoit qu'au génitif, datif, & ablatif des deux nombres que cette remarque avoit lieu; parce qu'au nominatif & à l'accusatif il n'en est pas ainsi; *qui*, au nominatif singulier & pluriel, s'attribuant aux personnes & aux choses indifféremment, comme fait *que*, aussi en l'accusatif des deux nombres: les exemples en sont si fréquens, qu'il n'est pas besoin d'en donner.

NOTE.

Tous les exemples rapportez dans la Remarque précédente, de *quoi* employé au lieu du pronom *lequel*, sont très-justes; mais j'avouë que je suis du sentiment de beaucoup d'habiles gens qui aimeroient mieux dire, *c'est le cheval avec lequel j'ai couru la bague, c'est le cheval sur lequel j'ai été blessé*, que de dire *avec quoi*, & *sur quoi*. Ces phrases sont en quelque façon personnelles, & comme *quoi* pour *lequel* se peut seulement appliquer aux choses, *le cheval avec quoi*, & *surquoi* me semble blesser autant l'oreille, que feroit *voilà un cheval à quoi je dois la vie*: ce qui ne se peut dire absolument, puisque cette phrase est tellement personnelle, qu'on peut dire également, *voilà un cheval à qui*, ou *auquel je dois la vie*.

LXV.

Solliciter.

SOlliciter, pour *servir*, *secourir*, & *assister un Malade*, comme on le dit ordinairement à Paris, est du plus bas (1) usage; au lieu qu'aux autres

(1) *Est du plus bas usage.*] Je ne le crois pas si bas, qu'on ne puisse s'en servir; & ce mot en ce sens est plus général que *servir*, *secourir* & *assister*. *Servir un malade*, se dit de la maniere que nous l'avons expliqué ailleurs. *Secourir* se dit plûtôt d'un secours passager, & dans des rencontres subites, qu'autrement. *Assister* se dit bien de la garde & des domestiques; mais il se dit aussi d'un Prêtre qui a eu soin de la conscience du malade. *Solliciter* ne va pas tant à ces choses-là, qu'à prendre soin en général de tout ce qui est nécessaire au malade, comme envoyer quelques Gardes, Médecins ou Confesseurs; prendre soin que les Domestiques soient assidus auprès de lui, & même lui chercher de l'argent, s'il en a besoin pour sa maladie.

Item. *Solliciter* se dit aussi des affaires & des procès, *solliciter une affaire, un procès*. Si on parle d'un homme qui ne gagne pas sa vie à ce métier, *solliciter* signifie employer son crédit auprès des Juges, & quelquefois

significations il est fort bon & fort noble. Je n'eusse pas crû que les Auteurs Latins les plus élégans s'en fussent servis au même sens, que nos bons Auteurs condamnent. Néanmoins Quintilien entr'autres, l'a fait

même auprès des Avocats, Procureurs, & autres, pour faire réussir & hâter l'affaire. *Il a sollicité mon affaire ou mon procès avec chaleur*; & en ce sens, il se dit de toutes sortes de personnes, Princes, Princesses, & autres. On dit aussi en ce même sens, *il s'est rendu le solliciteur de mon affaire.* Mais quand un homme gagne sa vie à ce métier, *solliciter* signifie faire les allées & les venuës chez les Avocats, Procureurs & autres, pour l'expédition d'une affaire ou d'un procès. *C'est lui qui sollicite toutes mes affaires, tous mes procès. Solliciteur* se dit en cette même signification : c'est un *Solliciteur de procès*, c'est un *Solliciteur d'affaires*; c'est-à-dire, qui gagne sa vie à solliciter les procès & les affaires du tiers & du quart. *J'ai affaire à un Solliciteur de procès qui me fait bien de la peine.* Au reste, *solliciter* signifie aussi *presser. Je sollicite mon Rapporteur de rapporter mon procès*; c'est-à-dire, je presse mon Rapporteur de rapporter mon procès. Celui qui a fait la Vie d'Auguste dans Plutarque, dit au commencement, que *ce Prince mangeoit quand son appétit le sollicitoit*; c'est-à-dire, le pressoit.

en ſon admirable Préface de ſon ſixiéme Livre, *ut ille*, dit-il, *mihi blandiſſimus me ſuis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui ſollicitare ſolent illas ætates, anteferret.*

N O T E.

Solliciter un Malade, eſt un terme dont il n'y a plus aujourd'hui que le bas peuple qui ſe ſerve.

LXVI.

Longuement.

CE mot n'eſt plus en uſage à la Cour, où il étoit ſi uſité il n'y a que vingt ans; c'eſt pourquoi l'on n'oſeroit plus (1) s'en ſervir dans le beau langage. On dit *long-temps*, au lieu de *longuement*.

N O T E.

Ce mot eſt demeuré dans le Décalogue, *afin de vivre longuement*.

(1) On le dit encore en raillerie, *Il a harangué longuement*.

LXVII.

Pourpre.

POurpre, *maladie*, eſt maſculin, comme, *il eſt mort de pourpre.* Quand il ſignifie (1) *l'étoffe de pourpre*, il eſt féminin, *la pourpre des Rois*, *la pourpre des Cardinaux*, *une pourpre éclatante & vive.* En ce ſens un de nos meilleurs Ecrivains l'a toûjours fait maſculin; mais il en eſt repris de tout le monde avec raiſon. Lorſqu'il ſignifie *le Poiſſon qui nous donne la pourpre*, quelques-uns le font maſculin, & les autres féminin; car comme ce Poiſſon ne ſe trouve plus, nôtre langue ne lui a point donné de genre certain. La pluſpart des Auteurs qui

(1) Le mot de *pourpre* parmi nous ne ſe dit que par figure, & en parlant des perſonnes de grande dignité, des Rois, Cardinaux, Conſeillers au Parlement, ſoit que la dignité ſoit en leur propre perſonne, comme Rois, Cardinaux, ou dans le Corps dont ils ſont partie, comme Conſeillers, à cauſe de la dignité des Parlemens. Il ne ſe dit que par figure, parce que nous n'avons point de pourpre.

en ont écrit en François, l'ont fait féminin; mais ce ne sont pas à la vérité des Auteurs classiques. Un des plus éloquens hommes du Barreau, est d'avis de le faire masculin, pour le distinguer de *la couleur de pourpre*, quoique par-là on ne le distingue pas de *pourpre*, *maladie*; mais se faisant lui-même cette objection, il répond fort bien que l'équivoque s'éclaircira mieux en l'un qu'en l'autre; parce que *la maladie du pourpre* n'a rien de commun avec *le Poisson*; au lieu que *le Poisson* qui produit la pourpre, peut être aisément confondu avec *la couleur*.

D'autres croyent avec beaucoup d'apparence, & je serois volontiers (2) de leur avis, que *pourpre*, quand

(2) Quand l'Auteur dit que *pourpre* est adjectif, il fait assez voir qu'il n'est pas bien persuadé de cet avis; aussi n'est-il pas adjectif; & en l'espece qu'il propose, il faudroit dire, *Donnez-moi du satin ou de la gaze couleur de pourpre*, comme qui diroit, *du satin couleur de feu*, & non pas *du satin feu*: on dit de même, *du satin couleur de noisette*, *ventre de biche*, & autres, & non pas *du satin ventre de biche*, ou *noisette*. Il en

il signifie *la couleur*, est adjectif & du genre commun, comme *jaune*, *rouge*, &c. parce que je vois que tous les mots des couleurs sont adjectifs, *blanc*, *noir*, *jaune*, *gris*, *rouge*, &c. & que selon les étoffes on leur donne le genre masculin ou féminin; comme

est ainsi de la plûpart des couleurs dont le nom est pris des animaux & des fleurs, *couleur de pensée*, *saffran* & autres. Je ne sçache que *violet* & *gris de lin*: pour *violet*, c'est un adjectif masculin & féminin que l'usage a fait, *satin violet*, *gaze violette*; mais pour *gris de lin*, sans changer de terminaison, il est adjectif masculin & féminin: car on dit du *satin gris de lin*, & de *la gaze gris de lin*, & non pas *grisdelin*, ni *grisdeline*, en n'en faisant qu'un mot. On disoit autrefois *couleur de Sylvie*, *Celadon*, & autres, & *de la Sylvie*, & *du Celadon*; comme aussi du *ruban Sylvie* ou *Celadon*, en le faisant adjectif. Et il se voit que ces sortes d'adjectifs qui en soi sont irréguliers, ne se peuvent établir que par l'usage, lequel n'a pû rien établir à l'égard de pourpre, parce que c'est une couleur que nous n'avons point. M. Ménage a très-bien remarqué en ses observations, chap. 54. vers la fin, que l'adjectif de *pourpre* est *pourpris* (vieux mot) & *pourpré*, qui maintenant est usité, *fiévre pourprée*. Il y a des œillets & des pavots qu'on peut appeller *pourprez*.

par exemple, si l'on demande *de quel ſatin voulez-vous?* ou *de quelle couleur de ſatin voulez-vous?* on répondra, *du blanc, du noir*, parce que *ſatin* eſt maſculin: mais ſi l'on demande *de quelle gaze voulez-vous?* on répondra, *de la blanche*, ou *de la noire*, parce que *gaze* eſt féminin. Ainſi en eſt-il *de pourpre*; car ſi cette riche & royale couleur ne nous eût point été ravie par l'injure du temps ou des mers, & qu'elle fût commune comme les autres, quand je voudrois acheter du ſatin, ſi l'on me demandoit *duquel*, je dirois, *donnez-moi du pourpre*, comme je dirois, *donnez-moi du noir*, ſi je voulois du noir. Mais pour de *la gaze*, je dirois, *donnez-moi de la pourpre*, comme je dirois *donnez-moi de la noire*. Je ſoûmets néanmoins ce ſentiment à un meilleur; outre qu'il importe peu de ſçavoir comme on le diroit, puiſqu'il n'y a pas lieu de le dire.

NOTE.

Voici ce que M. Chapelain a écrit ſur cette remarque. *Je ferois le Poiſſon féminin, d'autant plus que la couleur en vient,*

qui est féminine. Les Latins n'ont point fait scrupule sur l'équivoque, les ayant tous deux nommez indifféremment purpura. *Ou je le tournerois par circonlocution;* Le Poisson qu'on appelle *pourpre. Quant à ce que M. de Vaugelas croit que* pourpre, *quand il signifie* la couleur, *est adjectif, je n'ai garde d'être de cet avis; & la preuve que* pourpre *ne peut être adjectif, c'est que les François ont fait un adjectif qui en est tiré par composition,* empourpré, *pour* rougi, ensanglanté *dans la Poësie; & il est inoüi qu'un adjectif produise un autre adjectif de soi.*

M. Menage tient aussi que *pourpre* est substantif, comme le *purpura* des Latins, & que ce mot en la signification du Poisson qui nous donne la *pourpre*, est du même genre que *pourpre* en celle d'étoffe, c'est-à-dire, féminin, quoique Marot & Nicod l'ayent fait masculin; il est usité seulement au singulier.

LXVIII.

Poitrine. Face.

P*Oitrine*, est condamné dans la Prose, comme dans les Vers, pour une raison aussi injuste, que ridicule, parce, disent-ils, que l'on dit *poitrine de veau*; car par cette même raison il s'ensuivroit qu'il faudroit condamner

damner tous les mots des choses, qui sont communes aux hommes & aux bêtes, & que l'on ne pourroit pas dire, *la tête d'un homme*, à cause que l'on dit *une tête de veau*. Comme aussi on a condamné *face*, quand il signifie *visage*, pour une raison encore plus ridicule & plus extravagante que l'autre. Néanmoins ces raisons-là très-impertinentes pour supprimer un mot, ne laissent pas d'en empêcher l'usage, & l'usage du mot cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que l'usage est comme l'ame & la vie des mots. On ne laisse pas pourtant de dire encore *poitrine* aux maladies, comme, *la fluxion lui est tombée sur la poitrine, il est blessé à la poitrine*, & en d'autres rencontres. On dit aussi, *la face* (1) *toute défigurée, la face de Notre Seigneur, voir Dieu face à face*; mais il semble que ce n'est qu'en ces phrases consacrées. Pour les personnes, on dit encore *regarder en face, reprocher en*

(1) *La face toute défigurée.*] Si on parle de la face de Notre-Seigneur; hors de là, il faut dire *le visage tout défiguré*.

face, *soûtenir en face*, *résister en face*, mais toûjours sans l'article *la*.

NOTE.

M. Chapelain dit que c'est Malherbe qui a condamné *poitrine*; qu'il se faut moquer de la raison qu'il en donne, & l'employer hardiment après Ronsard, Desportes & du Perron. M. Menage est du même sentiment, & trouve les mots de *poitrine* & de *face* fort beaux & fort nobles. Il ajoûte que *poitrine* est de la belle & de la haute Poësie, & que nos plus grands Poëtes modernes s'en sont servis. Pour *face*, il avouë qu'il commence un peu à vieillir dans la signification de visage, si ce n'est dans des vers sérieux, lorsqu'on parle d'un visage majestueux; comme de celui de Dieu, d'un Héros, d'un Roi, d'une Reine, &c. Il louë ce vers de Malherbe dans le figuré: *la face deserte des champs*, comme une maniére de parler très-usitée. Tout cela me paroît fort bien remarqué.

LXIX.

RE'SOUDRE conjugué.

CE verbe ne garde le *d*, qu'au futur de l'indicatif, où l'on dit aux trois personnes & aux deux nom-

bres, *résoudrai*, *résoudras*, *résoudra*, *résoudrons*, &c. Mais au présent, à l'imparfait, & aux prétérits, il prend l'*l*, & l'on dit : *nous résolvons*, *vous résolvez*, *ils résolvent*, & non pas (1) *résoudons*, *résoudez*, *résoudent*, comme disent quelques-uns. De même l'on dit, *je résolvois*, *je résolus*, *j'ai résolu*. L'on dit aussi, *résolvant* au participe;

(1) J'ai remarqué que le Peuple ne dit jamais *resolvons*, *resolvez*, *resolvent*, ni *résolvant*. Il dit *Resoudons*, *resoudez*, *resoudent*, & *resoudant*. Pour moi j'ai toujours été de cet avis, & *dissoudre* se conjugue ainsi, *dissoudez*, *dissoudent*. Il n'y a que ce mot, *le dissolvant*, qui est un terme de Chymie, où on l'a gardé du Latin, parce que c'est un mot de doctrine, dont le Peuple ne s'est point mêlé. Car il est certain que *resolvons* & *resolvant* ont été faits par ceux qui veulent montrer qu'ils sçavent du Latin, & qui aiment mieux parler Latin que François; néanmoins comme plusieurs le disent, je ne le condamne pas, mais l'autre me semble plus François.

J'ai résolu, *je resolus*, sont sans difficulté, & le Peuple le dit ainsi, aussi-bien que *resolu* adjectif, *Resolu comme Barthole*, *un resolu*, une *resolue*, où on sous-entend homme ou femme, *un homme resolu*, une *femme resolue*.

& non pas *résoudant*; parce que ces participes se forment de la premiére personne plurielle du présent de l'indicatif, *résolvons*, *résolvant*, *voulons*, *voulant*, *allons*, *allant*.

NOTE.

Outre le futur de l'indicatif, où ce verbe garde le *d*, il le garde encore en ce temps indéfini, *Je résoudrois, tu résoudrois*, &c. Il est vrai qu'il est formé de *je résoudrai.*

LXX.

RESOUDRE, neutre & actif.

Résoudre pour *prendre résolution*, est un verbe qui a toûjours été neutre, & qui n'a jamais été employé autrement en ce sens-là par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau, ni par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont jamais écrit, *tâchez à résoudre votre ami.* Néanmoins depuis quelque temps je vois que plusieurs le font actif, & disent hardiment, *je l'ai* (1) *résolu à cela*, pour

(1) *Je l'ai resolu à cela*, se dit plus communément que l'autre.

je l'ai fait résoudre à cela. Pour moi, j'ai un peu de peine à me donner cette licence : la phrase ne me semble pas encore assez bien établie ; mais il y a apparence qu'elle le sera bien-tôt, suivant ce que j'ai dit au verbe *sortir* de la nature des neutres, qu'il n'y a rien si aisé que de les faire passer en actifs, pour la briéveté de l'expression.

NOTE.

Quelques-uns ont encore peine aujourd'hui à faire le verbe *résoudre* actif, quand il signifie *prendre résolution*, & disent : *Je l'ai fait résoudre à cela*, & non pas *je l'ai résolu à cela.* Je ne voudrois pas pourtant condamner ceux qui parleroient de cette sorte.

LXXI.

Si, conjonction conditionnelle.

CEtte particule étant employée au premier membre d'une période, peut être bien employée au second joint au premier par la conjonction *&* ; mais il est beaucoup plus François & plus élégant, au lieu de

la répéter au second membre, de mettre *que*. Par exemple, *si nous sommes jamais heureux, & si la fortune se lasse de nous persécuter, nous ferons*, &c. Je dis qu'il est beaucoup meilleur de dire, *& que la fortune se lasse*. Il est vrai qu'il faut changer de *mode*, qu'ils appellent en matiére de conjugaison; & si le verbe du premier membre est à l'indicatif, il faut mettre le second au subjonctif, comme, *si jamais je suis auprès de vous, & que je joüisse de la douceur de votre conversation.*

NOTE.

Il en est de même de la particule *quand*, employée au premier membre d'une période, on met *que* au second, avec la conjonction *&*; avec cette différence, qu'on ne change point de mode. Ainsi on dit : *Quand je me souviens de toutes les choses que vous m'avez dites, & que je fais réfléxion*, &c. Il est vrai qu'en cet exemple *quand*, signifie *lorsque*, & que c'est proprement la particule *que*, qui est répétée. *Comme* & *pourquoi* sont encore deux mots, après lesquels on met *que* au second membre de la période avec la conjonction *&*, mais sans changer de mode. *Comme il étoit estimé très-*

habile homme, & que ses sentimens tenoient lieu de loi, &c. La raison pourquoi les synonymes des phrases sont si vicieux, & que ceux des mots ne le sont pas, est naturelle. C'est ainsi que parle M. de Vaugelas dans la remarque des Synonymes.

LXXII.

SI, pour *si est-ce que.*

C'Est une façon de parler fort bonne & fort élégante. M. de Malherbe, *mais si dirai-je en passant*, pour dire, *si est-ce que je dirai en passant.*

NOTE.

L'autorité de Malherbe n'a pû conserver les maniéres de parler semblables à, *mais si dirai-je en passant*, elles ne sont plus du tout en usage. *Si est-ce que*, dont M. de Vaugelas se sert souvent, étoit reçû de son temps; il est aujourd'hui banni du beau stile.



LXXIII.

Si, pour *adeò* en Latin.

EStant mis devant un adjectif, & un substantif, il veut *que*, après lui, & non pas *comme*. Exemple, *je ne le croyois pas en de si bonnes mains que les vôtres*, & non *comme les vôtres*, en quoi plusieurs manquent. Les Poëtes néanmoins (1) en usent quand ils en ont besoin.

NOTE.

M. Chapelain blâme les Poëtes qui mettent *comme*, au lieu de *que* après *si*, pour *adeò* en Latin. Il a raison, & assûrément on ne pourroit faire un plus méchant vers que celui-ci.

Je ne le croyois pas si brave comme il est.

Il faut dire, *si brave qu'il est*, ou *aussi brave qu'il est*; parce que *si* & *aussi* comparatifs doivent toûjours être suivis de *que*, & jamais de *comme*. Le Pere Bouhours dans ses Remarques nouvelles,

(1) Il n'est pourtant pas meilleur en vers qu'en prose.

dit qu'autrefois on mettoit *ſi* pour *auſſi*, & ſemble conclure qu'on ne pourroit plus le mettre aujourd'hui ſans faire une faute. Pour faire connoître que ç'en ſeroit une, il apporte deux exemples de Voiture, qui dit dans une Lettre à M. de Puylaurens. *Sans mentir, vous avez quelque interêt d'avoir ſoin d'une perſonne qui vous honore ſi véritablement que je fais :* Et dans une autre : *J'ai une extrême triſteſſe de voir que mon ame ſoit diviſée en deux corps ſi foibles que le vôtre & le mien.* Il eſt certain qu'en ces deux endroits il faut dire aujourd'hui, *auſſi véritablement que je fais, & auſſi foibles que le vôtre & le mien*, & non pas *ſi véritablement* & *ſi foibles*; mais cela ne vient pas de ce que *ſi* ne peut plus ſe mettre pour *auſſi*, c'eſt parce qu'il n'y a point de négative qui précede; & pour le faire connoître, on peut fort bien dire : *Perſonne ne vous honore ſi véritablement que je fais. Jamais une ame ne fut diviſée en deux corps ſi foibles que le vôtre & le mien.* C'eſt une bizarrerie de la Langue, dont on auroit peine à rendre raiſon.

LXXIV.

POUR, avec l'infinitif.

CEtte propoſition ne doit rien avoir entre elle & l'infinitif qui les ſépare, ſi ce n'eſt quelque parti-

cule d'une ou deux ſyllabes. Par exemple, on dira fort bien, *pour y aller*, *pour en avoir*, *pour lui dire*, *&c.* & encore *pour de-là paſſer en Italie*; mais d'y mettre pluſieurs ſyllabes, comme ont fait quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, il n'y a rien de ſi rude, ni de ſi éloigné de la politeſſe du langage. Exemple, *pour avec Quintius aviſer. Pour après avoir fait beaucoup de façons, ne dire rien qui vaille*; cela eſt du ſtile de Notaire. N'eſt-il pas plus doux de dire, *pour aviſer avec Quintius, pour ne rien dire qui vaille après, &c.* Et ce qui augmente encore la rudeſſe, eſt que d'ordinaire après le *pour*, ils mettent immédiatement une autre prépoſition, comme aux deux exemples que je viens de donner, il y a *pour avec*, & *pour après*.

NOTE.

La remarque eſt fort bonne; mais quand on met deux ſyllabes entre *pour* & un infinitif, il faudroit peut-être qu'il fût d'une indiſpenſable néceſſité de les y mettre comme en cet exemple. *Il étoit en peine de ſon frere, j'ai été chez lui pour lui en apprendre des nouvelles.* Ainſi l'on croit

qu'il ſeroit plus doux de dire, *pour paſſer de-là en Italie*, que *pour de-là paſſer en Italie.*

LXXV.

Préface, Maxime.

PRéface eſt toûjours féminin, *la preface*, & jamais *le préface*. Je l'ay oüy faire maſculin à tant de gens qui font profeſſion de bien parler, que j'ai crû être obligé d'en faire une remarque pour les déſabuſer, & pour empêcher les autres de commettre cette faute; car on ne met pas en diſpute parmi ceux qui s'y entendent, qu'il ne ſoit toûjours féminin, non plus que *maxime*, que quelques-uns font maſculin auſſi, diſant, *c'eſt un maxime, il a ce maxime*, qui eſt tout-à-fait barbare.

NOTE.

On ne voit plus que perſonne employe ces mots, *Préface & Maxime* au maſculin. Tout le monde les fait préſentement féminins.

LXXVI.

Tandis.

IL ne se doit jamais dire ni écrire, qu'il ne soit suivi de *que*, comme *tandis que vous ferez cela, je ferai quelque autre chose.* Mais ce seroit très-mal dit, *faites cela, & tandis je me reposerai.* Cette faute néanmoins se trouve dans un ouvrage de l'un de nos meilleurs Ecrivains, qui soûtenoit alors qu'on en pouvoit user ainsi; mais depuis il s'est rendu à l'opinion générale, & ne s'est plus servi de cette façon de parler dans ses Ouvrages suivans, que toute la France estime comme un des grands ornemens de notre Langue.

Il y a encore une petite remarque à faire, qui n'est pas à négliger. C'est qu'on voit aujourd'hui une grande affectation de ce mot parmi la pluspart (1) de ceux qui parlent en public, ou

(1) Je pourrois être de ceux-là; ce n'est pas que *pendant* & *durant que* ne soient très-François, mais *tandis* me semble plus net, *pendant* & *durant* étant équivoques jusques à ce qu'on voye la suite: par cette raison, j'use de tous les trois, mais plus souvent de *tandis*, que des deux autres.

qui font profeſſion de bien écrire. En tout un livre, en tout un diſcours, ils ont bien de la peine à dire quelquefois, *pendant que*. Je ne ſuis pas le ſeul qui l'ai remarqué; des gens de la Cour, & hommes & femmes, ont fait cette obſervation, ajoûtant que c'eſt à la Cour où l'on en uſe le moins, & où l'on dit d'ordinaire, *pendant que*.

NOTE.

M. Deſmareſts eſt celui que M. de Vaugelas accuſe d'avoir employé *tandis* ſans le faire ſuivre de *que*. M. Menage apporte des exemples de Malherbe & de Ronſard qui en ont uſé ainſi; mais il ne laiſſe pas d'approuver la déciſion de M. de Vaugelas. *Pendant que* eſt aujourd'hui autant & plus en uſage que *tandis que*. Pluſieurs, au lieu de l'un & de l'autre, diſent *durant que*. On doute que cette façon de parler ſoit auſſi bonne. On dit fort bien, *durant huit jours, durant l'Eté*, &c. pour dire *pendant huit jours, pendant l'Eté*. On met auſſi quelquefois le ſubſtantif avant *durant*, comme en ces exemples. *On lui a aſſûré un certain revenu ſa vie durant. Il y a eu table ouverte en un tel lieu deux mois durant.*

LXXVII.

Peux, pour *poſſum.*

PLuſieurs diſent & écrivent, *je peux*, & M. Coëffeteau le met toûjours ainſi. Je ne penſe pas qu'il le faille tout-à-fait condamner, mais je ſçai bien que *je puis*, eſt beaucoup mieux dit, & plus en uſage. On le conjugue ainſi, *je puis, tu peux, il peut.* Il eſt de la beauté & de la richeſſe des Langues, d'avoir ces diverſitez, quoique nous ayons beaucoup de verbes, où la premiere & la ſeconde perſonne du préſent de l'indicatif ſont ſemblables, comme, *je veux, tu veux, je fais, tu fais*, &c.

NOTE.

Sur ce que M. de Vaugelas dit dans cette remarque, que M. Coëffeteau a toûjours écrit *je peux;* M. Chapelain a mis ces mots à la marge, *mal & toûjours condamnable.* Il conclut par-là qu'il faut toûjours dire *je puis.* C'eſt aſſûrément le mieux; mais je ne croi pas que *je peux*, ſoit entiérement hors d'uſage, ſur-tout en Poëſie, où quelquefois il peut être commode pour la rime. Je ne ſçai mê-

me si *je peux* ne doit pas être préféré en certains endroits, comme en cet exemple, *Si je peux lui nuire, j'en prendrai l'occasion.* Il semble qu'il y a quelque chose de plus rude dans *si je puis lui nuire*, à cause de ces deux mots *lui nuire*, dont la prononciation est pareille à celle de *je puis.*

LXXVIII.

Preigne pour *prenne*, *vieigne* pour *vienne.*

C'Est une faute familiere aux Courtisans, hommes & femmes, de dire *preigne*, pour *prenne*; comme, *il faut qu'il preigne patience*, au lieu de dire, *qu'il prenne*; & *vieigne*, pour *vienne*, comme, *il faut qu'il vieigne lui-même*, au lieu de dire, *qu'il vienne.*

NOTE.

Il n'y a plus que le bas peuple qui dise *vieigne* pour *vienne*; mais beaucoup de femmes disent encore *preigne* pour *prenne*. M. Chapelain appelle cette faute *barbare*. On doit prendre soin de l'éviter.

LXXIX.

Naviguer, Naviger.

Tous les gens de Mer disent, *naviguer*, mais à la Cour on dit, *naviger*, & tous les bons Auteurs l'écrivent ainsi.

NOTE.

Quand les gens de mer diroient encore *Naviguer*, un homme qui donneroit au Public la Relation de ses voyages, diroit *Naviger* pour bien écrire.

LXXX.

Nu-pieds.

Ce mot se dit ordinairement en parlant, mais jamais les bons Auteurs ne l'écrivent, ils disent, *les pieds nuds*. *Se trouvant les pieds nuds*, dit M. Coëffeteau en la vie de Neron. Il faut dire, *nu-pieds*, au pluriel, & non pas *nu-pied*, (1) au singulier, comme, *il est venu nu-pieds*.

(1) *Et non pas nu-pied au sing.*] Quand même on voudroit dire que la personne

NOTE.

NOTE.

Le ſentiment de M. Chapelain eſt qu'on peut écrire *nu-pieds. C'eſt*, dit-il, *une élégance du bas ſtile, il alloit nu-pieds; il étoit nu-jambe.* Il a écrit *nu-jambe*, & non pas *nu-jambes*, & ſemble l'autoriſer par-là au ſingulier, quoique *nu-pieds* ne ſe diſe qu'au pluriel.

LXXXI.

Noms propres.

SOit que les noms propres ſoient Grecs ou Latins, il les faut nommer & prononcer ſelon l'Uſage, tellement qu'il n'y a point de règle certaine pour cela. On dit Socrate & Diogene, quoique M. de Malherbe dans les Bien-faits,

n'auroit qu'un *pied nud* : car en cë cas, il faudroit dire, *ayant un pied nud*; tellement que *nu-pieds* ne ſe dit que *des deux pieds nuds.* Au reſte, je ne crois pas que *nu-pieds* doive être banni du beau ſtile ! car en des endroits preſſez, dans une confirmation, on diroit fort bien, *Il eſt accouru nu-pieds à votre ſecours*, & en cet exemple, *nu-pieds* me ſemble meilleur que *les pieds nuds*, parce qu'il va plus vîte, n'ayant que deux ſyllabes, & qu'il marque mieux la paſſion.

ait écrit Socratès & Diogenès, sans doute parce que de son tems plusieurs parloient encore ainsi, mais il faut enfin ceder à la mode. On dit *Antoine*, & non pas *Antonius*, & néanmoins on dit *Brutus*, & non pas *Brute*. On dit *Cléopatre*, & non pas *Cléopatra*, comme l'on disoit du tems d'Amyot, & toutefois on dit *Livia*, & non pas *Livie*. Pour l'ordinaire, les noms Latins terminez en *us*, s'ils ne sont que de deux syllabes, on ne les (1) change point, comme *Cyrus*, *Cresus*, *Pyrrhus*, *Porus*, & une infinité d'autres semblables, si ce ne sont *des noms de Saints*, comme *Petrus*, *Paulus*, & autres qu'on nomme *Pierre*, *Paul*, *&c.* Mais ceux qui sont de trois, on leur donne d'ordinaire la terminaison Françoise en *e*, comme *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*, *Homerus*, *Homere*, *&c.* Et cela se fait aux noms qui sont fort connus & usitez, comme ceux que j'ai donnez pour exem-

(1) Il ne faut pas s'étonner si on laisse la terminaison Latine en plusieurs noms propres terminez en *us*, puisque nous avons des noms propres François qui ont cette terminaison.

ple; car quand ils se disent rarement, j'ai remarqué qu'on leur laisse la terminaison Latine; ainsi l'on dit *Proculus*, *Fulvius*, *Quintius*, & une infinité d'autres semblables: mais dès que l'on commence à rendre ces noms-là familiers en notre Langue & à les mettre souvent en usage, on les habille à la Françoise; & un même nom, comme *Statius*, se dit ainsi avec la terminaison Latine, quand c'est le nom d'un des Officiers des Gardes de Neron, parce qu'on ne le nomme gueres, & se dit encore *Stace*, avec la terminaison Françoise, quand c'est le nom de ce grand Poëte, qui a emporté le second prix du Poëme heroïque, parce qu'il est souvent dans la bouche de ceux qui parlent des Poëtes Latins. Il faut dire aussi (2) *Darius*, *Marius*, & non pas *Daire*, ni *Darie*, ni *Maire*, ni *Marie*. Aux noms de quatre, ou cinq syllabes terminez en *us*, en Latin, c'est encore la même chose; car de *Virgilius*, *Ovidius*, *Horatius*, on a

(3) Il faut dire *Galienus* (*imò Gallienus*,) parlant de l'Empereur; & non pas *Galien*, qui se dit du Médecin, qui est plus connu que l'Empereur.

fait *Virgile*, *Ovide*, *Horace*, parce que ce ſont des Auteurs célébres, de qui l'on parle à toute heure; mais l'on dit *Virginius*, *Muſonius*, *Turpilianus*, *Coſſutianus*, & un nombre infini d'autres ſemblables, parce qu'on les nomme rarement. Cette obſervation ſe trouvera preſque toûjours véritable.

Elle a lieu auſſi aux noms doubles, comme ſont la pluſpart des noms appellatifs des Latins : car s'ils ne ſont gueres uſitez, comme *Petronius Priſcus*, *Julius Altinus*, on ne les changera point en François, mais ſi on les nomme ſouvent, comme *Quinte-Curce*, *Jules-Ceſar*, on ne dira pas *Quintus Curtius*, ni *Julius Ceſar*. Et bien que le premier nom ait la terminaiſon Françoiſe en nommant une autre perſonne, comme l'on dit *Petrone*, & *Jules* parlant de Ceſar, & de cet Auteur célébre en la langue Latine, ſi eſt-ce que l'on ne dira pas *Petrone Priſcus*, ni *Jules Altinus*. Voilà quant aux noms Latins terminez en *us*.

Pour les autres terminaiſons Latines, il me ſemble que l'*a*, aux hommes ne ſe change gueres. On dit en Latin &

en François, *Agrippa*, *Dolabella*, *Nerva*, *Sylla*, *Galba*, *&c.* Il eſt vrai que *Seneca*, ſe dit *Seneque*. Mais aux femmes, on y obſerve la règle que j'ai dite, & qui regne en toute cette matiere, que les noms frequentez prennent la terminaiſon Françoiſe, comme l'on dit *Agrippine*, & non pas *Agrippina*; *Cleopatre*, & non pas *Cleopatra*; mais quand on les dit rarement, on leur laiſſe la terminaiſon Latine, comme *Julia*, *Cadicia*, *Poppea*, *Livia*, *Octavia*. Néanmoins *Julie* & *Octavie*, commencent à ſe dire, parce qu'on les nomme plus ſouvent que de coûtume, à cauſe que le théâtre a rendu *Octavie* familier, & que pluſieurs femmes parmi nous s'appellent Julie; & particulierement une, que toutes ſortes de vertus & de perfections rendent aujourd'hui célébre par tout le monde, quand elle ne le ſeroit pas déja par la renommée de l'incomparable Artenice & du Heros, auſquels elle doit ſa naiſſance.

Ceux qui ſe terminent en *as*, ſont en petit nombre. Nous diſons en Fran-

çois (3) *Mecenas*, mais nos Poëtes, tant pour l'accommoder à la rime, que pour rendre le mot plus doux, disent d'ordinaire, *Mecene*. On n'oseroit pourtant l'avoir dit en prose. Ce mot est Latin, mais presque tous les autres terminez en *as*, sont pris du Grec, & d'ordinaire on change l'*as*, en *e*, *Pythagoras*, *Pythagore*; *Athenagoras*, *Athenagore*; *Pnythagoras*, *Pnythagore*; *Eneas*, *Enée*; *Anaxagoras*, *Anaxagore*. (4) On dit *Phidias*, & non pas *Phidie*, *Epaminondas*, & non pas *Epaminonde*. Les mots Hébreux, comme *Josias*, *Ananias*, *&c.* ne se changent point. Les noms des femmes terminez en *as*, quoi qu'ils viennent du Grec, ne se changent point non plus, comme il faut dire *Olympias*, mere d'Alexandre, & non pas *Olympie*.

Il n'y a gueres, ce me semble, de noms appellatifs en Latin qui finissent par *e*; on dit pourtant *Penelopé*, qui

(4) Je trouve *Mécéne* insupportable.

Ibid. *Athenagore*, *Pythagore*, *&c.*] Je ne dirai jamais Athenagore, Pythagore, ni Anaxagore, ces noms, comme peu connus, n'ont point pris la terminaison Françoise.

ſe dit *Penelope* (5) en changeant l'*e* fermé en l'*e* ouvert. *Daphné*, *Phryné*, Grecs auſſi, gardent l'*e* fermé. Mais il y en a en *er*, & en *es*. Ceux qui ſe terminent en *er*, comme *Alexander*, *Leander*, ſont pris du Grec, & en François nous diſons, *Alexandre*, *Leandre*. Notre remarque a encore lieu ici, car quand il eſt parlé d'un autre *Alexander*, que du Grand Alexandre, il faut dire *Alexander*, & non pas *Alexandre*. Un de nos plus nouveaux & plus excellens Ecrivains, nomme ainſi un certain *Alexander*. Les noms qui ſe terminent en *es*, ſont pris & des Grecs, & des Barbares : des Grecs, comme *Demoſthenes* ; des Barbares, comme *Tyridates* ; mais aux

(1) *Penelope.*] Penelope eſt connue du Peuple, à cauſe que l'hiſtoire d'Ulyſſe eſt connuë, & pour cela l'uſage a changé l'*E* fermé en *E* ouvert, pour abreger ; mais on ne doit pas dire *Circe*, pour *Circé*, comme a fait le P. le Moine en ſon Poëme de la Fortune ; cela ne ſe peut ſouffrir. Comme beaucoup de noms propres François ſe terminent en *E* fermé, il ne faut point changer l'*E* fermé aux noms étrangers, ſi l'uſage n'y eſt clair.

uns & aux autres pour l'ordinaire, on ôte l's, en François, & l'on dit *Demosthene* & *Tyridate*. Il y a pourtant beaucoup de noms Persiens, qui gardent l's, à la fin, comme *Arsacès*, *Menès*, *Atiziès*, & un nombre infini d'autres, qu'il faut tous prononcer avec l'accent à la derniere syllabe, comme est l'accent grave des Grecs, & jamais à la pénultiéme. Que si c'étoient des personnes peu connuës qui s'appellassent ainsi, il faudroit dire sans doute *Demosthenès* & *Tyridatès*, selon notre observation, qui se verifie presque par tout. Ainsi l'on dit *Isocrate* & *Calisthene*, & l'on dit *Epimenès* & *Eumenès*. On dit toûjours *Xerxès*, & le plus souvent *Artaxerxès*, au moins en prose, car en vers à cause de la rime, on dit *Artaxerxe*, dont on a fait de nouveau une belle piéce de théâtre ainsi intitulée. On dit *Apellès* en prose, & *Apelle* (6) en vers.

Il y en a peu de terminez en *is*. Si l'Usage ne les a changez, il les faut

(1) *Apelle, en vers.*] Je le trouve aussi mauvais en vers qu'en prose.

dire

dire en François comme en Latin; par exemple, *Martialis*, est le nom de deux personnes; l'une fort célébre, qui est le Poëte que nous appellons *Martial*; & l'autre dont parle Tacite, que peu de gens connoissent, se doit nommer *Martialis* en François. On dit *Omphis*, Roy des Indes; & *Adonis*. On dit aussi pour les femmes, *Sisygambis* mere de Darius, *Thalestris*, Reine des Amazones, & il se faut bien garder de dire, *Sisygambe*, ni *Thalestre*.

Ceux qui se terminent en *o*, dont le nombre est petit, comme *Cicero*, *Corbulo*, *Varro*, *Strabo* (7) prennent un *n* en François après l'*o*, & nous disons, *Ciceron*, *Corbulon*, *Varron*,

(7) *Varro, Strabo, prennent un n.*] *Strabon*, quand il se dit seul, s'entend de Strabon *le Géographe*, & non pas des autres, qui doivent toujours se dire avec leurs noms propres, *Attilius Strabo*, *Pompeius Strabo*, pere de Pompée. *Ciceron*, *Strabon*, *Varron*, ont la terminaison Françoise, parce qu'ils sont fort connus. Pour *Corbulon*, il n'est pas si connu; néanmoins parce que Coëffeteau & d'Ablancourt l'ont appellé *Corbulon*, il s'en faut tenir là.

Strabon. Néanmoins il faut prendre garde que si l'on met un autre nom devant, comme par exemple, *Strabo*, dont parle Tacite au quatorziéme livre de ses Annales, s'appelloit *Acilius Strabo*, alors il ne faut pas dire, *Acilius Strabon*, mais *Strabo*, quoiqu'étant seul on die, *Strabon*. On ne dira point aussi, *Marcus Varron*, mais *Marcus Varro*, quoi que l'on die *Varron* tout seul. On dit toûjours (8) *Labeo*, ce me semble, & non pas *Labeon*, & pour les femmes tantôt l'un, tantôt l'autre. On dit *Didon*, du Latin *Dido* : & *Clio*, l'une des Muses, se dit de mêmes en Latin & en François.

Il y a encore une terminaison en *os*, dont je ne sçai point d'autre exemple que *Nepos*, nommé dans les Annales de Tacite. Il faut le mettre en François comme en Latin.

En *u*, il n'y en a point, mais en *us*, le nombre en est comme infini, c'est pourquoi j'ai commencé par-là, encore que selon l'ordre des voyelles

(8) Ibid. *Labeo.*] Cela est vrai, parce qu'il est peu connu.

que j'ai ſuivi après, la terminaiſon *us* dût être la derniere.

J'ai encore un petit avis à donner, qu'il ne faut pas ſe fier à une certaine règle, que quelques-uns établiſſent, qu'on doit conſulter ſon oreille pour donner une terminaiſon aux noms qui n'en ont point de réglée; car cette règle eſt fautive, ayant pris garde ſouvent, que les oreilles en cela (1) ne s'accordent pas, & que ce qui paroît doux à l'une, ſemble rude à l'autre.

En un mot, l'*Uſage & mon obſervation*, décideront la pluſpàrt des difficultez qui ſe préſenteront ſur ce ſujet.

NOTE.

M. Menage fait une longue & très-curieuſe obſervation ſur les *noms propres*. Elle eſt d'une grande utilité pour éclaircir les doutes qu'on peut avoir touchant ceux auſquels on donne la terminaiſon Françoiſe, ou qui gardent la Latine. Il faut toûjours en cela conſulter l'uſage, & quelquefois ſon oreille, quand il nous paroît

(1) *Que les oreilles en cela.*] Cela ſe doit entendre d'une bonne oreille; c'eſt-à-dire, de l'oreille d'un homme intelligent dans la Langue.

que l'usage est incertain. Les Poëtes peuvent se donner quelque licence sur ces *noms propres*, mais non pas celle de dire *Circe* au lieu de *Circé*, quoique M. Menage le permette, fondé sur un Sonnet de Ronsard où ce vers se trouve.

Qui ne vit en dix ans que Circe & Calypson.

Calypson pour *Calypso* n'est pas moins à reprendre dans ce vers que *Circe*, au lieu de *Circé*. Tous les noms de femmes de deux syllabes ont un *e ouvert*. *Dircé*, *Thoé*, *Thisbé*, *Daphné*, *Hebé*, *Cloé*. Il est des gens qui n'approuvent pas qu'après qu'on a employé des noms Latins, comme *Brutus* & *Titus*, on dise ensuite dans le même Poëme *Tite* & *Brute*. Le Pere Bouhours nous fait remarquer qu'on ne dit plus aujourd'hui que *Livie*, *Octavie*, & même qu'on dit *Poppée*, au lieu de *Poppea*. La Julie que M. de Vaugelas louë ici avec beaucoup de justice, est feuë Madame la Duchesse de Montausier, & l'incomparable Artenice, est Madame de Rambouïllet sa mere. C'étoient deux personnes d'un mérite extraordinaire. M. Chapelain a fort bien observé qu'on ne dit point *Artaxerxe* en vers, mais *Artaxerse*, avec une *s* à la derniére syllabe, à cause qu'il n'y a point de rime à *Ar-*

taxerxe. Il remarque auſſi ſur ce qu'on dit *Labeo*, & non pas *Labeon* ; qu'on dit *Carbo*, & jamais *Carbon*.

LXXXII.

Huit, *huitiéme*, *huitain*.

CEs mots ont cela de tout particulier, que l'*h*, en étant conſone, & non pas muette ; car on dit, *le huitiéme*, & non pas *l'huitiéme*, *le huitain*, & non pas *l'huitain*, & *de huit*, non pas *d'huit* ; néanmoins cette *h*, ne s'aſpire point, comme font toutes les autres *h* conſones, ſans exception : ce qui eſt cauſe que beaucoup de gens ont ſujet de douter, ſi elle eſt conſone : mais il eſt très-certain qu'elle l'eſt, puis que la voyelle qui précede ne ſe mange jamais.

NOTE.

M. Menage tient que l'*h* eſt aſpirée en ces trois mots, *huit*, *huitiéme*, *huitain*, & que ſi l'aſpiration n'y paroît pas tant qu'aux autres mots aſpirez, c'eſt parce que la voyelle *u* en reçoit moins que les quatre autres voyelles.

Voici ce qu'a écrit M. Chapelain ſur ces mêmes mots. Huit *commence par une voyelle; & cependant on dit ſi l'on veut* le huitiéme, *ſans que l'on puiſſe alléguer que la cauſe en eſt de ce que l'*h *y précede la voyelle* u, *puiſque l'*h *n'y eſt point aſpirée non plus qu'à* homme; *& qu'à faute de l'être, l'éliſion s'y fait de l'*e *devant l'*u, *comme s'il n'y avoit point d'*h *entre deux. L'on voit le même effet à l'égard du mot* huile, *où l'éliſion ſe fait ; deſorte que* huit *en eſt ſeul excepté par l'uſage contre la raiſon.*

M. Chapelain, en diſant qu'on dit ſi l'on veut *le huitiéme*, & non pas *l'huitiéme*, ſemble conclure qu'on peut dire l'un & l'autre; mais il eſt certain qu'il faut toûjours dire *le huitiéme*, & que ce mot ſe prononce comme ayant une *h* aſpirée, auſſi-bien que *huit* & *huit ain.*

LXXXIII.

Température, Tempérament.

CEs deux mots ont deux uſages bien differens, il ne les faut pas confondre. *Temperature* ſe dit de l'air, & *temperament* des perſonnes. *Il faut que le Médecin ſçache le temperament du Malade*, c'eſt-à-dire, *la complexion du Malade;* car je ne parle pas de *temperament* en un autre ſens pour

adoucissement. Toutefois M. de Malherbe use de *temperature* pour *temperament.* *M. le Cardinal de Lorraine*, dit-il, *fut d'une temperature, où il n'y avoit rien à désirer.* Je l'ai vû aussi employé tout de même dans Amyot; mais c'est qu'il se disoit autrefois, & il ne se dit plus.

LXXXIV.

Terroir, terrein, territoire.

CEs trois mots si approchans l'un de l'autre, & qui viennent d'une même origine, ont néanmoins un usage si different, qu'on ne peut dire l'un pour l'autre sans faillir; & je m'étonne qu'un de nos plus célébres Ecrivains mette toûjours *terroir* pour *territoire.*

Terroir se dit de la terre, entant qu'elle produit les fruits, *territoire*, entant qu'il s'agit de jurisdiction, & *terrein*, entant qu'il s'agit de fortification. Le Laboureur parle du *terroir*, le Jurisconsulte du *territoire*, & le Soldat, ou l'Ingénieur du *terrein.* Que si parlant d'une garenne je dis, *je vou-*

lois faire-là une garenne, mais je n'ai pas trouvé que le terrein y fût propre, ce sera bien dit ; & selon la remarque.

Gaudet in effossis habitare cuniculus antris.
Monstravit tacitas hostibus ille vias.

LXXXV.

Adjectif, quand il veut un article à part, outre celui du substantif.

CEtte règle est importante & nécessaire, tant à cause de son fréquent usage, que parce que ce n'est pas parler François que d'y manquer; ce qui fait que les Poëtes s'y assujettissent aussi bien que ceux qui écrivent en prose. *Tout Adjectif mis après le substantif avec ce mot* PLUS, *entre deux, veut toûjours avoir son article, & cet article se met immediatement devant* PLUS; *& toûjours au nominatif, quoique l'article du substantif qui va devant, soit en un autre cas, quelque cas que ce soit.* Voici un exemple de cette Règle. *C'est la coûtume des peuples les plus barbares,* Je dis que c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *des*

peuples plus barbares. Or en disant *des peuples les plus barbares*, il se voit que l'article du substantif est au genitif, & celui de l'adjectif est au nominatif. Il en est de même des autres cas. *J'ai obéï au commandement le plus juste qui ait jamais été fait :* le voilà au datif. *Je l'ai arraché des mains les plus avares de la terre*, le voilà à l'ablatif : & cela tant au singulier qu'au pluriel. Pour l'accusatif, on sçait que son article est semblable à celui du nominatif.

Que si l'on veut sçavoir la raison pourquoi l'article de l'adjectif se met toûjours ici au nominatif, encore que celui du substantif soit en un autre cas, ce qui semble bien étrange, la réponse est aisée ; c'est parce qu'on y sous-entend ces deux mots, *qui sont*, ou *qui furent*, ou *qui sera*, ou quelque autre temps du verbe substantif avec *qui.*

Au reste, quand il est parlé de *plus* ici, c'est de celui qui n'est pas (1)

(1) Il est pourtant comparatif dans les exemples rapportez par l'Auteur : car en cette façon de parler, on sous-entend *de la terre*,

proprement comparatif, mais qui signifie *très*, comme aux exemples que j'ai proposez. Ce que j'ai dit de *plus*, s'entend aussi de ces autres mots, *moins*, *mieux*, *plus mal*, *moins mal*. Exemples, *je parle de l'homme le moins heureux*, *de l'enfant le mieux nourri*, *de l'enfant le plus mal nourri*, *& du vaisseau le moins* (2) *équippé*. Et en tous les autres cas il en est de même que de *plus*.

NOTE.

Cette remarque est très-digne de M. de Vaugelas, & il est d'une indispensable nécessité de s'assujettir à la règle qu'il nous donne. Une infinité de gens ne laissent pas d'y manquer, & croyent surtout que quand l'article *les* a précédé le substantif, il est inutile de le répéter avec l'adjectif. Ainsi ils disent, *il s'est renfermé*

du *monde*, & autres semblables, qui n'y sont pas exprimez. *C'est la coutume des Peuples les plus barbares*, on sous-entend *du monde*; l'adverbe *très* ne peut convenir avec ces maniéres de parler. Il en est de même de *moins*, *mieux*, & autres marquez par l'Auteur.

(2) *Le moins mal équippé.*] En cet exemple on sous-entend *de tous*, ou *de tous les Soldats*.

dans les bornes plus étroites qu'il a pû. C'est fort mal parler. La répétition de l'article *les* est nécessaire; il faut dire, *dans les bornes les plus étroites qu'il a pû.*

LXXXVI.

Siéger, Tasser.

S*ieger*, pour *assieger*, & *tasser*, pour *entasser*, ne valent rien; c'est une faute familiere à de certaines Provinces, & particulierement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé, comme *sieger une ville*, & *tasser du bled*, pour dire, *assieger une ville*, & *entasser du bled.*

NOTE.

Quantité de gens, & même des gens d'Armée, disent encore aujourd'hui *siéger* pour *assiéger*. *On alla siéger une telle place.* C'est une faute que ne font jamais ceux qui parlent bien.



LXXXVII.

Le onziéme.

PLusieurs parlent & écrivent ainsi, mais très-mal. Il faut dire (1) *l'onziéme*; car sur quoi fondé, que deux

(1) *Il faut dire l'onziéme.*] La remarque est conforme à la règle, mais l'usage a pû établir une chose contre la règle : constamment on dit, *du onziéme*, & non pas *de l'onziéme de ce mois*. On dit : *Mes Lettres sont du onze*, ou *du onziéme ;* & l'Auteur confesse que cette habitude de parler est presque générale ; c'est-à-dire, que c'est un usage. On dit : *C'est aujourd'hui le onze*, ou *le onziéme du mois*, & non pas *l'onze*, ou *l'onziéme*. Ce qui est général, quand on compte heures, jours, mois ou années. La Grammaire Italienne, qui est à la suite de la Grammaire générale, dit trois fois pag. 102. & 103. Vers composez de *onze syllabes* : mais dans la Grammaire Espagnole, il dit *d'onze syllabes*, pag. 114. Et quand on parle d'animaux & autres qui sont du genre masculin ou féminin, on parle de même. On dit *la onziéme*, & non pas *l'onziéme ;* la *onziéme brebis*, la *onziéme piéce*. C'est le *onziéme Laquais* qu'il a depuis un an : qui vivoit *au onziéme siécle*, & *l'onziéme siécle* blesseroit l'oreille. Je ne vois point qu'on parle

voyelles de cette nature, & en cette ſituation, ne faſſent pas ce qu'elles font par-tout, qui eſt que la premiere ſe mange ? Voici une conjecture fort vrai-ſemblable de ce qui a donné lieu à cette erreur, & je crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'eſt que l'on a accoûtumé de dire en comptant, *le premier*, *le ſecond*, *le troiſiéme*, & ainſi généralement de tous les autres, juſques à dire, *le centiéme*, *le milliéme*, tous les nombres commençant par une conſone, qui fait que l'on dit *le*, devant, n'y ayant pas lieu de faire l'éliſion de la voyelle *e*. Et comme il n'y a qu'un ſeul nombre en tout, qui commence par une voyelle, qui eſt *onze*, *onziéme*, on a pris une telle habitude de dire *le*, & devant & après le nombre, que quand ce vient à *onziéme*, on le traite comme les autres, ſans ſonger qu'il

autrement, ſi ce n'eſt lors qu'*onze* eſt avec les particules *que* & *de*: *Ils ne ſont qu'onze.* Coëffeteau, en ſon Florus, l. 3. c. 13. dit, *La défaite d'onze Légions*: avec ces deux particules, il y a éliſion de l'*E*, mais hors de là, l'uſage n'y ſouffre point d'éliſion.

commence par une voyelle, & que l'*e* de l'article *le*, se mange, & qu'il faut dire, *l'onziéme*, & non pas *le onziéme*. Du reste il faut écrire *onze* & *onziéme*, avec un *o*, & non pas avec un *n*.

NOTE.

Le Pere Bouhours qui est du sentiment de M. de Vaugelas, pour dire *l'onziéme*, ne veut pas condamner entiérement *le onziéme*, sur ce qu'on dit, *J'ai reçû des Lettres du onze*. Il est certain qu'on n'entend point dire, ou du moins fort rarement, *J'ai reçû des Lettres de l'onze*. C'est cependant comme il faudroit dire pour parler correctement. De fort habiles gens prétendent qu'au féminin, on doit toûjours dire *la onziéme*, & non pas *l'onziéme*. C'est un sentiment particulier, qui peut ne pas tenir lieu de régle. On n'a jamais blâmé *l'onziéme* mis au féminin dans cet endroit de Cinna.

On a fait contre vous dix entreprises vaines ;
Peut-être que l'onziéme *est prête d'éclater.*

LXXXVIII.

Sur le minuit.

C'Eſt ainſi que depuis neuf ou dix ans toute la Cour parle, & que tous les bons Auteurs écrivent. C'eſt pourquoi il n'y a plus à déliberer, il faut dire & écrire, *ſur le minuit*, & non pas *ſur la minuit*, bien qu'une infinité de gens trouvent cette façon de parler inſupportable. Il eſt vrai que depuis peu j'ai été ſurpris de trouver *ſur le minuit*, dans la traduction d'Arrian faite en notre langue, par un des meilleurs Ecrivains de ce tems-là, & imprimée à Paris fort correctement par Frederic Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581. Il eſt certain que *ſur la minuit*, eſt comme l'on a toûjours dit, & comme la raiſon veut que l'on die ; parce que *nuit*, étant féminin, l'article qui va devant doit être féminin auſſi, ſans que l'addition de *mi*, puiſſe changer le genre. (On dit néanmoins *minuit ſonné*, & jamais *minuit ſonnée.*) Ainſi on dit, *ſur le midi*, parce que *di*, ſigni-

ſiant *jour*, eſt maſculin, comme ſi l'on diſoit, *mi-jour*. Que ſi l'on repart que ce n'eſt pas le mot qui ſuit *mi*, comme fait *nuit* en ce mot de *minuit*, qui doit régler le genre du mot entier & composé, & que pour preuve on allegue qu'on dit, *à la mi-Août*, quoiqu'*Août*, ſoit maſculin, on répond qu'en ce lieu-là on ſous-entend un mot féminin, qui eſt *fête*, comme qui diroit *à la fête de mi-Août*. Et pour moi, je croirois que *ſur le midi*, a été cauſe qu'on a dit *ſur le minuit*, comme *à la mi-Août* a été cauſe que l'on a dit ainſi de tous les autres mois; *à la mi-May*, *à la mi-Juin*, &c. Malherbe. *On croit*, dit-il, *que l'on partira à la my-Juin*. Mais toutes ces conjectures importent peu.

NOTE.

M. Menage dit que *minuit* a été autrefois de deux genres, mais qu'il n'eſt plus aujourd'hui que du maſculin.

LXXXIX.

LXXXIX.

Verbes régissans deux cas, mis avec un seul.

EXemple, *ayant embrassé & donné la bénédiction à son fils.* Nos excellens Ecrivains modernes condamnent cette façon de parler ; parce, disent-ils, qu'*embrassé* régit l'accusatif, & *donné* régit le datif ; tellement que ces deux verbes ne peuvent s'accorder ensemble pour régir un même cas, & ainsi l'on n'en sçauroit faire la construction avec le nom qui suit ; car *embrassé* veut que l'on die *embrassé son fils*, & néanmoins en l'exemple proposé il y a *à son fils.* De même, si l'on changeoit l'ordre des verbes en ce même exemple, & que l'on dît, *ayant donné la bénédiction, & embrassé son fils*, on feroit encore la même faute ; parce que *donné* régit le datif, & néanmoins il y a *son fils* qui est accusatif. Cette régle est fort belle, & très-conforme à la pureté & à la netteté du langage, qui demande pour sa perfection que les deux verbes ayent

même régime, comme, *ayant embrassé & baisé son fils*, *ayant fait des caresses & donné la bénédiction à son fils*, car en ces deux exemples les deux verbes n'ont qu'une même construction.

Il y a fort peu que l'on commence à pratiquer cette régle ; car ni Amyot, ni même le Cardinal du Perron, ni M. Coëffeteau ne l'ont jamais observée. Certes en parlant on ne l'observe point, mais le stile doit être plus exact. Les Grecs ni les Latins ne faisoient point ce scrupule, fondez sans doute sur ce que le cas régi par le premier verbe est sous-entendu, comme en l'exemple proposé, *ayant embrassé & donné la bénédiction à son fils*, on sous-entend (1) *son fils*, après *ayant embrassé*. C'est pourquoi je ne condamne pas absolument cette façon de parler, mais parce qu'en toutes choses il faut tendre à la perfection, je ne voudrois plus écrire ainsi,

(1) *On sous-entend son fils.*] Ces sous-ententes ne se souffrent point en notre Langue, si l'usage ne les a établies, comme à *la S. Martin*, & autres semblables, où on sous-entend *Fête*.

& j'exhorte à en faire de même ceux qui ont quelque soin de la netteté du stile.

NOTE.

M. Chapelain n'approuve point qu'on s'attache si exactement à observer cette règle. Voici ce qu'il dit. *Pour vouloir être trop régulier selon la constrüction grammaticale, on perd de certaines licences qui sont de l'élégance dans la Langue. Je loüerois celle-ci plûtôt que de la condamner, sur ce que l'élégance appuyée sur de bons Auteurs, quoiqu'irréguliere, vaut mieux que la règle sans élégance.*

Il y a des façons de parler contre la Règle qui ont très-bonne grace, parce que l'usage les a établies. M. de Vaugelas les rapporte en d'autres remarques, mais il condamne celle-ci avec beaucoup de raison, *ayant embrassé & donné la bénédiction à son fils.* Cette licence de mettre deux verbes avec un seul cas, quoi qu'ils en régissent deux différens, ne fait point d'élégance dans la Langue, comme le prétend M. Chapelain, elle fait une construction très-vicieuse, & on ne sçauroit se la permettre si on veut écrire purement.

XC.

Un NOM & Un VERBE régissans deux cas différens, mis avec un seul cas.

EXemple, *afin de le conjurer par la mémoire, & par l'amitié qu'il avoit portée à son pere*, dit un célébre Ecrivain. Je dis que la même régle qui s'observe aux verbes, se doit aussi observer aux noms, & qu'il n'y a pas moyen de construire l'exemple proposé, qu'en sous-entendant *de son pere*, immédiatement après *la mémoire*. Il est certain que ce n'est point écrire nettement, que d'écrire ainsi, & que même il y a une double faute en cet exemple ; l'une, que ces mots *par la mémoire* ne se sçauroient construire avec ce datif *à son pere ;* & l'autre, *qu'il avoit portée*, ne s'accommode pas à ce mot *la mémoire*, mais seulement à celui-ci *l'amitié*. Voici un autre exemple selon la régle, *afin de le conjurer par l'estime & par l'affection qu'il avoit pour son pere ;* car *estime* &

affection ſont deux mots qui s'accordent enſemble, & ne demandent qu'une même conſtruction, qu'ils ont ici doublement, & au verbe *avoir*, & en la prépoſition *pour*. Ceux qui ne ſe ſoucieront pas de perfectionner leur langue ni leur ſtile, ſe pourront encore diſpenſer de cette régle; mais ces Remarques ne ſont pas pour eux.

NOTE.

M. Chapelain dit que l'exemple rapporté dans cette remarque eſt plus défectueux, & mieux repris que celui que M. de Vaugelas a donné dans la précedente. Ceux qui s'attachent à écrire correctement, les trouvent tous deux également condamnables.

XCI.

Tomber, Tumber.

IL faut dire *tomber* avec un *o*, quoique j'entende dire ſouvent à des perſonnes qui parlent très-bien, *tumber* avec un *u*; mais je ne le tiens pas ſupportable.

NOTE.

Peu de personnes disent aujourd'hui *tumber*, qui est une prononciation condamnée par tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien. Le Pere Bouhours a remarqué sur ce verbe joint avec *décadence*, que *tomber en décadence*, ne s'employe gueres qu'au figuré, *la décadence d'un Empire*, & que si l'on dit *cette maison tombe en décadence*, c'est lorsque *maison* se prend pour *famille*, & non pas pour *bâtiment*. En effet on parleroit mal en disant *la décadence d'un Palais*. Il faut dire, *la ruine d'un Palais*.

XCII.

POUR CE, pour, *à cause de cela*, ou, *partant*. *Par ainsi*.

UN de nos plus céléres Auteurs a écrit, *le vice gagne toujours, & pour ce il le faut chasser avant qu'il soit tourné en habitude*. Je dis que ce *pour ce*, pour dire *partant*, ou *à cause de cela*, n'est pas bon, & qu'il ne doit jamais être employé à cet usage. Il se disoit autrefois, mais il ne se dit plus.

De même, *par ainsi*, dont M.

Coëffeteau & M. de Malherbe se servent si souvent en ce même sens, n'est presque plus en usage. On dit simplement *ainsi*, sans *par*.

NOTE.

M. de Vaugelas s'est contenté de dire que *par ainsi*, n'est presque plus en usage. On peut ajoûter qu'il ne se dit plus du tout, non plus que *pour ce*.

XCIII.

Un adjectif avec deux substantifs de différent genre.

EXemple, *Ce peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos louanges.* On demande s'il faut dire *ouverte*, ou *ouverts*. M. de Malherbe disoit qu'il falloit éviter cela comme un écueil; & ce conseil est si sage, qu'il semble qu'on ne s'en sçauroit mal trouver; mais il n'est pas question pourtant de gauchir toujours aux difficultez, il les faut vaincre & établir une régle certaine pour la perfection de notre Langue. Outre que bien souvent voulant éviter cette mauvaise

rencontre, on perd la grace de l'expreſſion, & l'on prend un détour qui n'eſt pas naturel. Les Maîtres du métier reconnoiſſent aiſément cela. Comment dirons-nous donc ? Il faudroit dire *ouverts*, ſelon la Grammaire Latine, qui en uſe ainſi, pour une raiſon qui ſemble être commune à toutes les Langues, que le genre maſculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le maſculin & le féminin ſe trouvent enſemble ; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder, parce qu'elle n'a point accoutumé de l'oüir dire de cette façon, & rien ne plaît à l'oreille, pour ce qui eſt de la phraſe & de la diction, que ce qu'elle a accoutumé d'oüir. Je voudrois donc dire *ouverte*, qui eſt beaucoup plus doux, tant à cauſe que cet adjectif ſe trouve joint au même genre avec le ſubſtantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainſi, *qui eſt la raiſon déciſive*, & que par conſéquent l'oreille y eſt toute accoutumée. Or, qu'il ſoit vrai que l'on parle ainſi d'ordinaire dans la Cour, je l'aſſûre comme

comme y ayant pris garde ſouvent, & comme l'eyant fait dire de cette ſorte à tous ceux à qui je l'ai demandé, par une certaine voye qu'il faut toujours tenir, quand on veut ſçavoir aſſurément ſi une choſe ſe dit, ou ſi elle ne ſe dit pas. Mais qu'on ne s'en fie point à moi, & que chacun ſe donne la peine de l'obſerver en ſon particulier.

Néanmoins M. de Malherbe a écrit, *il faut être en lieu, où le temps & la peine ſoyent bien employez*. On répond que cet exemple n'eſt pas ſemblable à l'autre, & qu'en celui-ci il faut écrire comme a fait M. de Malherbe; parce que deux ſubſtantifs qui ne ſont point ſynonymes, ni approchans, comme *le temps* & *la peine*, régiſſent néceſſairement un pluriel, lorſque le verbe paſſif vient après le verbe ſubſtantif, ou que le verbe ſubſtantif eſt tout ſeul, comme *le mary & la femme ſont importuns*; car on ne dira jamais *le mary & la femme eſt importune*; parce que deux ſubſtantifs différens demandent le pluriel au verbe qui les ſuit; & dès que l'on employe le pluriel au

verbe, il le faut employer aussi à l'adjectif qui prend le genre masculin, comme le plus noble, quoiqu'il soit plus proche du féminin.

La question n'est donc pas pour l'exemple de M. de Malherbe; car la chose est sans difficulté & sans exception; mais pour l'exemple qui est le sujet de cette Remarque, où le dernier substantif, *bouche*, est joint immédiatement à son adjectif, *ouverte*, sans qu'il y ait aucun verbe ni substantif, ni autre entre deux, comme on dit, *les pieds & la tête nuë*, & non pas *les pieds & la tête nuds*.

NOTE.

M. de la Mothe le Vayer soûtient que *les pieds & la tête nuds* est mieux dit que *les pieds & la tête nuë*, si l'on veut exprimer la nudité de toutes les deux parties. Cela est peut-être mieux selon la Grammaire, mais l'oreille n'est point satisfaite, & les plus habiles dans la langue demeurent d'accord, que quand deux noms substantifs, dont le premier est masculin, & le second féminin, n'ont qu'un adjectif, & ne régissent point de verbe, il faut mettre l'adjectif au féminin, parce que le substantif féminin est

le plus proche. *Il avoit les yeux & la bouche ouverte.* S'ils ſont les nominatifs d'un verbe paſſif ou du verbe ſubſtantif tout ſeul, il faut mettre l'adjectif au pluriel, & au maſculin. *Ses yeux & ſa bouche étoient ouverts*, & non pas *ſes yeux & ſa bouche étoit ouverte.*

XCIV.

Songer, pour *penſer.*

IL y en a qui ne le peuvent ſouffrir, mais ils n'ont pas raiſon ; car qu'ont-ils à dire contre l'Uſage, qui le fait dire & écrire ainſi à tout le monde ? Ils alleguent, que *ſonger* ſignifie toute autre choſe ; comme ſi premiérement il falloit diſputer avec l'Uſage par raiſon, & que d'ailleurs ce fût une choſe bien extraordinaire en toutes ſortes de Langues, que les mots équivoques ; car il en faudroit donc bannir tous les autres auſſi-bien que celui-ci, ſi cette raiſon avoit lieu. Non-ſeulement ce n'eſt pas une faute de dire *ſonger* pour *penſer*, comme, *vous ne ſongez pas à ce que vous faites* ; mais il a beaucoup plus de grace, & eſt bien plus François, que de dire, *vous ne penſez pas à ce que vous faites.*

XCV.

QUI, au commencement d'une période.

NOus avons quelques Ecrivains, qui aprés avoir fait une longue période ſans avoir achevé ce qu'ils veulent dire, ſe ſont aviſez d'un mauvais expédïent, pour faire d'un côté que la période ne paſſe pas les bornes, & que d'autre part ils y puiſſent ajoûter ce qui lui manque. Voici comme ils font. Quand le ſens eſt complet, ils mettent *un point*, & puis commencent une autre période par le relatif, *qui*. Or ce *qui* relatif, eſt incapable de commencer une période, ni d'avoir jamais *un point* devant lui, mais toujours *une virgule*; tellement qu'il le faut joindre à la période précédente, & alors elle ſe trouve d'une longueur démeſurée & monſtrueuſe. Au lieu d'exemple, figurez-vous une période qui ait toute l'étenduë qu'on lui peut ſouffrir; & qu'au lieu de la fermer, on voulût encore y ajoûter un membre commençant par *qui*, cer-

tainement elle feroit insupportable. Je dis donc que de faire *un point* devant le *qui*, & de commencer une autre période par ce mot, est un fort mauvais remède, dont nous n'usons jamais en notre Langue. Il est vrai que les Latins se donnent ordinairement cette licence; & c'est à leur imitation que les Ecrivains dont je parle, le font : mais nous sommes plus exacts en notre Langue & en notre stile, que les Latins, ni que toutes les Nations dont nous lisons les Ecrits.

Comme je faisois cette remarque, j'ai heureusement rencontré un passage d'un des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, qui me fournit un bel exemple de ce que je viens de dire. Il m'a semblé qu'il ne seroit pas mal-à-propos de le mettre ici pour un plus grand éclaircissement. *Anxium Regem tantis malis circumfusi amici, ut meminisset orabant, animi sui magnitudinem unicum remedium deficientis exercitus esse, cùm ex iis qui præcesserant ad capiendum locum castris, duo occurrunt utribus aquam gestantes, ut filiis suis, quos in eodem agmine esse, & ægrè*

pati sitim non ignorabant, occurrerent. Il seroit temps que la période finît-là, & je sçai bien qu'en notre Langue à peine la pourroit-on souffrir plus longue. Néanmoins ce grand Homme, qu'on admire particuliérement pour l'excellence du stile, passe outre & ajoûte : *Qui cùm in Regem incidissent, alter ex iis utre resoluto, vas quod simul ferebat implet, porrigens Regi.* Quelques-uns donc de nos Auteurs, qui traduiroient ce passage en François, finiroient la période à *occurrerent*, sçachant bien qu'on ne la leur souffriroit pas plus longue ; mais voici ce qu'ils feroient ensuite, & qu'il ne faut pas faire : ils mettroient-là *un point*, & puis commenceroient une autre période par *qui*, écrivant le *Q* d'une lettre majuscule. Au reste tous les Latins en usent ainsi, & Ciceron le premier. Voyez si j'ai raison de dire, que nous sommes plus réguliers qu'eux. Ce n'est pas seulement en cela, c'est en beaucoup d'autres choses, que je remarquerai selon les occasions.

XCVI.

S'il faut dire, Si c'étoit moi qui eusse fait cela, ou, si c'étoit moi qui eût fait cela.

LA plusͅpart assûrent qu'il faut dire; *si c'étoit moi qui eusse fait cela*, & non pas *qui eût fait cela*. Car pourquoi faut-il que *moi*, régisse une autre personne que la premiere ? Cette raison semble convaincante; mais outre la raison, voyons l'usage de la Langue. En la premiere personne du pluriel a-t-on jamais dit, *si c'étoient nous qui eussent fait cela ?* Or si l'on parloit ainsi au pluriel, il faudroit parler de même au singulier; mais sans doute tout le monde dit, *si c'étoient nous qui eussions fait cela.* En un mot, les personnes du verbe doivent répondre par-tout à celles des pronoms personnels, & il faut dire, *si c'étoit moi qui eusse fait cela, si c'étoit toi qui eusses fait, lui qui eût fait, nous qui eussions fait, &c.* Néanmoins je viens d'apprendre d'une personne très-sçavante en notre Langue, qu'encore que la règle veüille que l'on die *eusse* avec

moi, le plus grand uſage (1) dit, *eût*. Il ajoûte, ce qui eſt très-vrai, que l'uſage favoriſe ſouvent des ſolécifmes, & qu'en cet endroit il ne condamneroit pas *eût*, quoiqu'il condamne ce même abus en beaucoup d'autres rencontres, comme ſi l'on dit, *ce n'eſt pas moi qui l'a fait*, il faut ſans doute dire, *qui l'ai fait*. Pour moi, j'ai quelque opinion que ceux qui prononcent *qui eût* pour *qui euſſe*, ou *qui euſſes*, en la premiere & en la ſeconde perſonne, ne le font pas pour ſe ſervir de la troiſiéme, *qui eût*, mais qu'ils mangent cette derniere ſyllabe par abbréviation, comme quand on dit communément en parlant, *avous dit*, *avous fait*, pour *avez-vous dit*, *avez-vous fait?* Mais comme *avous* ne s'écrit jamais, quoiqu'il ſe die, auſſi il ſe pour-

(1) *Le plus grand uſage dit eût.*] Cela eſt vrai, & à mon avis, il le faut dire ainſi. Feu M. Chapelain étoit de ce ſentiment, & je penſe que c'eſt de lui que l'Auteur parle. Autrefois j'ai crû que c'étoit un ſolécifme, mais ayant pris garde à l'uſage, j'ai changé d'opinion. Je dis la même choſe de *ce n'eſt pas moi qui l'a fait*; car tel eſt l'uſage. Il en eſt de même de la ſeconde perſonne ſinguliere, *Si c'étoit toi qui eût fait cela.*

roit faire que l'on diroit *eût* en parlant, mais qu'il faudroit toujours écrire *eusse* & *eusses* aux deux personnes; & c'est le plus sûr d'en user ainsi, puisque même ceux qui approuvent *eût*, ne désapprouvent pas l'autre. Outre qu'*eus* étant la premiere personne du prétérit de l'indicatif, peut-être que ceux (1) qui disent, *si c'étoit moi qui eût fait cela*, pensent dire, *qui eus fait cela*, le disant à l'indicatif, au lieu de le dire au subjonctif.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer ne prononce point sur cette difficulté, il condamne seulement cette Phrase, dont M. de Vaugelas s'est servi, *si c'étoient nous qui eussions fait cela.* M. Chapelain la condamne comme lui, & dit qu'il faut dire, *si c'étoit nous*, au singulier, comme on dit, *c'étoit dix heures qui sonnoient*, au singulier. Ils ont raison l'un & l'autre; le pluriel de l'impersonnel, *c'est*, ne peut se mettre qu'avec des troisiémes personnes, & ja-

(1) Cette raison est ingênieuse, mais elle n'est pas vraïe; car lorsqu'après *eût* il y a un verbe qui commence par une voyelle, on prononce le *t*: par exemple, *Si c'étoit moi qui eût écrit cela*, le *t* se prononce.

mais avec *nous* & *vous*. Si on pouvoit dire à l'imparfait, *Si c'étoient nous qui eussions été choisis*, on pourroit dire au présent, *si ce sont nous qu'on choisit*, ce qui seroit une manière de parler insupportable On dit donc au singulier en joignant *c'est* avec *nous* & avec *vous*, *c'est nous qui avons rétabli le calme*; *c'est vous, glorieux athletes, qui avez combattu glorieusement*: & au pluriel avec la troisiéme personne seulement, *ce sont eux qui ont le plus contribué au gain de la bataille*. On dit de même au pluriel en d'autres temps, comme au preterit indéfini & au futur, *Ce furent eux qui le voyant sans défense, prirent son parti*; *Ce seront eux qui auront le soin des affaires de la Ville*. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'à l'imparfait on met plustôt *c'étoit* que *c'étoient* avec un pluriel. Ainsi on dit, *si c'étoit eux qui eussent fait cela*. Je croi qu'on peut dire aussi, *si c'étoient eux*; mais de fort habiles gens préferent le singulier. Ils le préferent de même dans cet autre temps, *Si l'on vouloit ne se point tromper dans sa conduite, ce seroit d'habiles gens que l'on iroit consulter*. Ils veulent *ce seroit*, & non pas *ce seroient*. Il me semble qu'on ne sçauroit dire, *Il auroit sans doute succombé, si c'eussent été des personnes vigoureuses qui lui eussent tenu tête*, & que l'usage a autorisé, *si ç'eût été des personnes*, &c.

Quant à la question dont il s'agit, s'il faut dire, *si c'étoit moi qui eusse* ou *qui eût fait cela*, M. de Vaugelas est un si grand

maître en matière de bonne construction, qu'on ne peut mieux faire que de suivre ses décisions. Cependant plusieurs personnes qui écrivent bien, ont peine à s'accommoder de cette remarque. Ils conviennent qu'on fait un solécisme, en disant, *Si c'étoit moi qui eût fait cela;* mais ils prétendent que ce solécisme est autorisé par l'usage, & qu'on a mauvaise raison de dire que ceux qui prononcent *qui eût* pour *qui eusse*, mangent cette derniere syllabe par abbréviation, comme quand on dit communément en parlant, *avous dit* & *avous fait*, pour *avez-vous dit* & *avez-vous fait*, puisque personne, à l'exception de ceux qui n'ont aucun soin de bien parler, ne se sert jamais de cette abbréviation. Sur ce qui est observé dans cette Remarque que l'usage favorise souvent des solécismes, Monsieur Chapelain dit qu'alors ces solécismes sont des élégances, comme des Diésis & de faux tons affectez sont des beautez dans la Musique. On peut donc dire que dans le singulier la langue souffre cette irrégularité de construction, quand le nominatif *qui* demande le subjonctif; car s'il ne veut que l'indicatif, il est certain qu'il faut mettre la premiere ou la seconde personne du verbe, selon que *qui* se rapporte à *moi* ou à *toi*. Ainsi on dit, *c'est moi qui ai fait, c'est toi qui as fait; c'est lui qui a fait*. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que ce solécisme n'a lieu qu'au singulier. M. de Vaugelas demeure d'accord que tout le

monde dit, *si c'étoit nous qui eussions fait cela*, & par conséquent, *si c'étoit vous qui eussiez fait cela*. Pour mieux connoître si *moi qui* & *toi qui*, ne doivent pas être regardez comme troisiémes personnes, voici deux exemples que l'on peut examiner. L'oreille ne sera-t-elle point blessée, si je dis, *Lorsqu'il déclama contre l'Amant de cette femme, il ne sçavoit pas que ce fût moi qui l'aimasse. Il ne vint point au Sermon, parce qu'il ne croyoit pas que ce fût toi qui prêchasses.* J'avoüe que je dirois *que ce fût moi qui l'aimât, que ce fût toi qui prêchât*, & que je préférerois le solécisme à la régularité; mais je connois des personnes très-habiles dans la Langue, qui prétendent qu'on doit dire *que ce fût moi qui l'aimasse, que ce fût toi qui prêchasses.* Cela me paroît bien rude.

XCVII.

Aye, ou *ait*.

LE verbe, *avoir*, en l'optatif & au subjonctif, ne dit jamais, *aye*, en la troisiéme personne, mais toujours, *ait*, soit en vers ou en prose. Ce n'est pas qu'autrefois on n'ait écrit, *aye*; mais on ne l'écrit plus qu'en la premiere personne; comme, *je prie Dieu que j'aye bon succès de, &c.* & *qu'il ait bon succès, afin que j'aye*, & *afin qu'il ait.*

NOTE.

Plusieurs disent encore aujourd'hui *aye* à la troisiéme personne du subjonctif d'*avoir*, & le disent mal. On doit éviter d'employer en vers la troisiéme personne du pluriel, *ayent*. Si on n'en fait qu'une syllabe, on prononce souvent ce mot comme s'il en faisoit deux, & on rend par-là le vers trop long; le contraire arrive si on en fait deux syllabes, & qu'on le prononce comme s'il n'en faisoit qu'une.

XCVIII.

PAR CE QUE, séparé en trois mots.

IL ne le faut jamais dire. En voici un exemple pour me faire entendre. Un de nos grands Auteurs écrit, *Il m'a adouci cette mauvaise nouvelle*, PAR CE *qu'il me mande de la bonne volonté qu'en cette occasion le Roi a témoignée pour vous*. On voit clairement que, *par ce que*, ne doit point être employé de cette sorte, à cause que l'on a tellement accoûtumé de ne le voir qu'en deux mots, signifier *quia*, & rendre raison des choses, que lorsqu'on l'employe à un autre usage,

il surprend le Lecteur, & plus encore l'Auditeur, qui ne peut pas remarquer dans la prononciation de celui qui parle, cette distinction, comme le Lecteur la peut remarquer en lisant, tellement que cela empêche qu'on ne soit bien entendu, ou pour le moins, qu'on ne le soit si promptement, qui est un grand défaut à celui qui parle ou qui écrit. Car en cet exemple, *par ce qu'il me mande de la bonne volonté*, il n'y a point de sens, si ce *par ce que*, est pris pour *quia*, ou *à cause que*, comme d'abord tout le monde le prendra pour cela.

NOTE.

Tous ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, évitent toujours d'employer *par ce que* en trois syllabes pour *à cause que*. Ainsi au lieu d'écrire, *Je voi par ce que vous me mandez d'un tel, que je dois m'en défier*, ils diroient, *Je voi par les choses que vous me mandez d'un tel*, &c.



XCIX.

O U adverbe, pour le pronom relatif.

L'Usage en est élégant & commode; par exemple, *le mauvais état où je vous ai laissé*, est incomparablement mieux dit que, *le mauvais état auquel je vous ai laissé*. Le pronom, *lequel*, est d'ordinaire si rude en tous ses cas, que notre Langue semble y avoir pourvû, en nous donnant de certains mots plus doux & plus courts pour substituer en sa place, comme *où*, en cet exemple, & *dont* & *quoi* en une infinité de rencontres, ainsi qu'il se voit dans les Remarques de ces mots-là.

C.

Quoique.

IL faut prendre garde de ne le mettre jamais après *que*, comme, *je vous assure que quoique je vous aime*, &c. à cause de la cacophonie. Il faut dire, *que bien que*, ou *qu'encore que*, qui est peut-

être plus doux, n'y ayant qu'un *que* entier.

NOTE.

Monsieur Menage remarque sur *quoique*, que nos Anciens lui ont fait souvent régir l'indicatif à l'imitation des Latins qui en ont usé de même à l'égard de *etsi*, *quamquam* & *quamvis*; mais qu'aujourd'hui il ne régit plus que le subjonctif, comme *bien que* & *encore que*. *Quoique je sois, bien que je veüille, encore que je craigne.* Il apporte néanmoins un endroit de Monsieur d'Ablancourt, où *quoique*, est mis avec l'indicatif d'une manière agréable; mais c'est parce qu'il y a deux ou trois mots entre *quoique* & le verbe que cette particule devroit gouverner au subjonctif: *Quoiqu'à dire le vrai, je ne suis guéres en état de le faire.*

CI.

Libéral arbitre.

C'Est une façon de parler, dont Amyot & tous les anciens Ecrivains ont usé, & dont plusieurs modernes usent encore. Rien ne la défend que le long usage, qui continuë toûjours; car *liberal*, ne veut pas dire, *libre*, qui est ce que l'on prétend dire, quand

quand on dit, *liberal arbitre*. Quelques-uns ont voulu rendre raiſon d'une phraſe ſi étrange, diſant que, *liberal*, ſe prend là comme les Latins le prennent, quand ils appellent, *ingenium liberale*, *indolem liberalem*, une ame bien née, comme ſi, *liberal*, en ce ſens, étoit oppoſé à *ſervile*, & que l'on voulût dire que le franc arbitre eſt convenable à une ame bien née, au lieu que les ames ſerviles qui n'agiſſent que par contrainte, ſemblent être privées de l'uſage de leur liberté. D'où eſt venu, ajoûtent-ils, qu'encore en François nous appellons *les arts liberaux*, ceux qui appartiennent aux perſonnes d'honneur, comme ſi ces arts étoient oppoſez aux arts méchaniques, qui ne ſont exercez que par des gens du commun. Je ne voudrois pas abſolument rejetter cette penſée; mais elle me ſemble bien ſubtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement que l'uſage l'a ainſi voulu, comme en pluſieurs autres façons de parler, contre toute ſorte de raiſon. D'autres diſent qu'au lieu de *libre arbitre*, qui néanmoins eſt très-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la

dureté des deux *b* & des deux *r*, qui se rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*; mais c'est une mauvaise raison. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'écrit encore aujourd'hui; mais le plus sûr & le meilleur est de dire & d'écrire, *le franc arbitre*.

NOTE.

Le sentiment de M. Menage est que *franc arbitre* vaut mieux que *liberal arbitre*; mais il préfere *libéral arbitre* à *libre arbitre*. Le Pere Bouhours dit au contraire que *liberal arbitre* n'est plus guéres en usage, & que des gens qui parlent & qui écrivent très-bien, aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre*. Tous ceux que j'ai consultez sont de son avis, & je croi, comme eux, qu'il faut dire, *libre arbitre*.

CII.

Prochain, voisin.

CEs deux mots ne reçoivent jamais de comparatif ni de superlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *très-prochain*, *plus voisin*, *très-voisin*. On n'use de l'un & de l'autre que dans le simple positif, *prochain*, *voisin*. Cette remarque est cu-

rieuse, & d'autant plus nécessaire, que je vois commettre cette faute à quelques-uns de nos meilleurs Écrivains. Il faut dire, *plus proche*, *très-proche*, au lieu de *plus prochain*, *plus voisin*, *très-prochain*, *très-voisin*. Par exemple, on dit, *à la maison la plus proche*, & non pas, *à la maison la plus prochaine ni la plus voisine*. Et, *je suis très-proche*, ou *fort proche de là*, & non pas, *très-prochain ni très-voisin*; où il faut remarquer que *fort*, qui est une marque de superlatif, ne se joint non plus à *prochain* & *voisin*, que *plus* & *très*; car on ne dira pas, *je suis fort prochain*, ni *fort voisin*. Le peuple dit abusivement, *c'est mon plus prochain voisin*; mais il faut dire, *c'est mon plus proche voisin*.

NOTE.

Cette remarque est fort juste. *Plus prochain*, &, *plus voisin*, ne se disent point, & Malherbe dans l'exemple que M. Menage rapporte, écriroit aujourd'hui, *les Meurtriers sortirent de la ville par la porte qui se trouva la plus proche*, & non pas, *qui se trouva la plus prochaine*. M. Chapelain ne demeure point d'accord que la particule *fort* ne se puisse joindre à, *voisin*. Il veut que ce soit fort

bien parler que de dire, *Nous sommes fort voisins, nos terres, nos maisons sont fort voisines.* Je suis de son sentiment.

CIII.

Proches, pour *parens*.

PResque tout le monde le dit, comme, *je suis abandonné de mes proches, tous mes proches y consentent*, mais quelques-uns font (1) difficulté d'en user. Je me souviens que M. Coëffeteau ne le pouvoit souffrir, en quoi il est suivi encore aujourd'hui par des gens de la Cour, de l'un & de l'autre sexe.

NOTE.

Je croi que c'est pousser trop loin le scrupule que de faire difficulté de dire, *Je suis abandonné de mes proches.* M. Chapelain trouve cette façon de parler fort bonne. Il me semble qu'elle n'a rien qui la doive faire condamner.

(1) *Abandonné de mes proches.*] Il est François, mais fort bas, & peut néanmoins trouver sa place dans les Epigrammes, & autres semblables ouvrages.

CIV.

Y, pour *lui*.

EXemple, *j'ai remis les hardes de mon frere à un tel, afin qu'il les y donne*, pour dire, *afin qu'il les lui donne*. C'eſt une faute toute commune parmi nos Courtiſans. D'autres diſent, *afin qu'il lui donne*, ſans dire *les*, comme nous l'avons déja remarqué.

NOTE.

J'ai oüi faire une obſervation ſur le relatif *lui*, c'eſt qu'on ne s'en ſert jamais que pour l'appliquer à l'homme. Ainſi on ne dit point en parlant d'un cheval, *Il eſt fougueux, ne vous approchez pas de lui*, il faut dire, *ne vous en approchez pas*. De même: *Ce cheval paroît rebours, ſi j'avois à me ſauver, je ne me fierois pas à lui*, il faut dire, *Je ne m'y fierois pas*. La même choſe eſt à obſerver dans les autres cas, comme, *Ce cheval fait tout ce qu'on veut dès qu'on eſt ſur lui; je n'en ai jamais vû un plus fier que lui*, on doit dire ſimplement *dès qu'on eſt deſſus, je n'en ai jamais vû un plus fier*. On ſe ſert fort bien de ce relatif *lui*, en parlant d'un cheval, & de toutes ſortes de choſes; pourvû

que *lui*, ſoit mis pour le datif, *à lui*; comme, *On lui a donné de l'éperon. On lui mit une aigrette ſur la tête.* Ce n'eſt point mon ſentiment particulier que je rapporte; c'eſt ce que j'ai entendu dire à de fort habiles gens.

CV.

Y devant EN, & non pas après.

IL faut dire, *il y en a*, & jamais, *il en y a*, comme l'on diſoit anciennement.

CVI.

Y, avec les pronoms.

IL faut dire, *menez-y moi*, & non pas, *menez-m'y*, & au ſingulier auſſi, *mènes-y moi*, & non pas, *mène-m'y*; & cela à cauſe du mauvais & ridicule ſon que fait, *menez-m'y*, & *mène-m'y*; car on dit bien, *menez-nous-y*, qui eſt la même conſtruction, & le même ordre des paroles, &, *menez-les-y*, auſſi, parce que la cacophonie ne s'y rencontre pas ſi grande, qu'aux deux autres. On dit encore, *mène-l'y*, &, *menez-l'y*, à cauſe que

la lettre, *l*, ne ſonne pas ſi mal en cet endroit que l'*m*. Outre que, *m'y*, de ſoi a un mauvais ſon. De même, on dit, *envoyez-y moi*, & non pas, *envoyez-m'y*, *portez-y moi*, & non, *portez-m'y*, mais oüi bien, *envoyez-nous-y*, *envoyez-l'y*, *portez-nous-y*; *portez-l'y*. Cela ſe dit en parlant, mais je ne voudrois pas l'écrire, que dans un ſtile (1) fort bas. Je l'éviterois en prenant quelque détour. Je ferois venir à propos de dire, *là*, pour, *y*, comme, *portez-moi là*, *envoyez-moi là*.

CVII.

TOUT, *adverbe.*

C'Eſt une faute que preſque tout le monde fait, de dire, *tous*, au lieu de *tout*. Par exemple, il faut dire, *ils ſont tout étonnez*, & non pas, *tous*

(1) Ces façons de parler peuvent auſſi entrer dans les diſcours oratoires, où, par le moyen des figures, ces expreſſions naturelles ont plus de beauté que d'autres : par exemple, *Portez-l'y, me direz-vous*, après avoir parlé d'un deſſein, eſt bien mieux que ſi on diſoit, *Portez-le à ce deſſein, vous.*

étonnez, parce que *tout* en cet endroit n'eſt pas un nom, mais un adverbe, & par conſéquent indéclinable, qui veut dire, *tout-à-fait*, *omninò*, en Latin. *Ils ſont tout autres que vous ne les avez vûs*, & non pas, *tous autres*. *Ils crient tout d'une voix*, c'eſt comme il faut parlèr & écrire Grammaticalement, mais on ne laiſſe pas de dire oratoirement, *tous d'une voix*, & il eſt plus élégant à cauſe de la figure que fait l'antitheſe de, *tous*, &, *d'une voix*. Ce n'eſt pas encore qu'on ne puiſſe dire, *tous étonnez*, quand on veut dire que, *tous le ſont*; mais nous ne parlons pas du nom, nous parlons de l'adverbe, qui ſe joint aux adjectifs, ou pour l'ordinaire aux participes paſſifs, comme, *ils ſont tout ſales*, *ils ſont tout rompus*.

Mais cela n'a lieu qu'au genre maſculin : car au féminin, il faut dire, *toutes*, *elles ſont toutes étonnées*, *toutes éplorées*; l'adverbe, *tout*, ſe convertiſſant en nom, pour ſignifier néanmoins ce que ſignifie l'adverbe, & non pas ce que ſignifie le nom. Car, quand on dit, *elles ſont toutes ſales*, *elles*

elles sont toutes rompuës, *toutes* veut dire *tout-à-fait*, *entiérement*, comme qui diroit *elles sont tout-à-fait sales*, *tout-à-fait rompuës*. La bizarrerie de l'Usage a fait cette différence, sans raison, entre le masculin & le féminin.

Il y a pourtant une exception en cette règle du genre féminin. C'est qu'avec, *autres*, féminin, il faut dire *tout*, & non pas *toutes*. Exemple, *les dernieres figues que vous m'envoyâtes étoient tout autres que les premieres*, & non pas, *étoient toutes autres*. Mais ce n'est qu'au pluriel, car au singulier il faut dire, *toute*, comme, *j'ai vû l'étoffe que vous dites*, *elle est toute autre que celle-ci*. Je n'ai remarqué que ce seul mot qui soit excepté de la Règle, car par tout ailleurs, & au singulier & au pluriel, il faut que, *tout*, adverbe, se change en l'adjectif, *toute*, & *toutes*, quand il est avec (1) un adjectif féminin, *elle*

(1) *Avec un adjectif féminin.*] Car s'il est joint avec un substantif féminin, il demeure adverbe, *Elle est tout feu*, & non pas *toute feu*, pour dire, Elle est d'une humeur bouillante, & *Elle est tout pour Des Mares &*

eſt toute telle qu'elle étoit, elles ſont toutes telles que vous les avez vûës.

pour De Lingendes, pour dire, qu'elle court les Sermons de ces deux célébres Prédicateurs. qu'elle les éſtime plus que tous les autres : *Elle eſt tout yeux & tout oreilles*, quand elle voit ou entend cet homme ; c'eſt-à-dire, qu'elle le voit & qu'elle l'entend avec un extrême plaiſir. M. de Brieux, en ſon Recueil des Poëſies, pag. 78. dit. *Il falloit pour nous enchanter, qu'Iris fût toute langue, & que pour l'écouter, nous fuſſions tout oreilles : tout oreilles* eſt bien dit, mais *toute langue* eſt mal dit : car en vers, *toute* veut dire *omnis*, & non pas *omninò*, ou *tout à fait* ; cela ſignifieroit, *qu'elle fût toutes les langues*, ce qui n'a point de ſens ; au lieu qu'on veut dire, qu'il falloit que tout ſon corps ne fût compoſé que de langues : il falloit dire, qu'*Iris fût toute langue.* Mais cela n'a pas lieu à l'égard des ſubſtantifs qui ſont ſubſtantifs & adjectifs tout enſemble, comme *malade*, *folle* ; & autres ; car ils ſuivent la règle générale des adjectifs féminins, & ainſi il faut dire, *Elle eſt toute malade, elle eſt toute folle.*

Quand *tout* eſt joint à un ſubſtantif, avec la prépoſition *en*, & *de* entre deux, il demeure encore adverbe : *Elle eſt tout de feu*, qui ſignifie la même choſe qu'*elle eſt tout feu* : *Elle eſt tout en larmes* ; c'eſt-à-dire, tout à fait éplorée : *Elle eſt tout en feu, tout en*

fureur, tout en eau, tout en ſueur; & non pas *toute*, quoiqu'en ces exemples, à cauſe que la prépoſition *en* commence par un *e*, l'uſage ne ſoit pas ſi ſenſible qu'avec la prépoſition *de* : car en *tout*, le *t* devant une conſonne, ne ſe prononce point ; & ainſi on prononce *elle eſt tou de feu*. Coëffeteau, Hiſt. Rom. p. 485. dit, *Une grande étendue de l'air fut vûe tout en feu.*

Voilà ce qui regarde le mot *tout*, quand il eſt adverbe. Mais quand il eſt nom, il ne ſera point, ce me ſemble, hors de propos d'obſerver ici tout de ſuite, que ſi on le joint avec le nom d'une Ville, quoique ce nom de Ville ſoit féminin, néanmoins l'adjectif *tout* demeure maſculin. Exemple, *Tout Rome le ſçait*, ou *l'a vû*; & non pas *toute Rome le ſçait*, ou *l'a vû*, comme le Cardinal d'Oſſat le dit en quelqu'une de ſes lettres. Amyot, en la comparaiſon d'Alcibiades & de Coriolanus, le dit auſſi, *ſed malè.* De même il faut dire, *Tout Florence en eſt abreuvé*, & non pas *toute Florence en eſt abreuvé*, ou *abreuvée*; & en ces façons de parler, il ſemble qu'on ſous-entend le Peuple, & que c'eſt comme ſi on diſoit, *Tout le Peuple de Rome*, ou *de Florence l'a vû*, ou *en eſt abreuvé*. Et ces ſous-ententes ſont fréquentes en notre Langue, comme en toutes les autres Langues. Néanmoins quand le mot *tout* ſe joint au nom d'une Province, Royaume, partie du monde, & même d'une *Paroiſſe*, ou d'une ruë, l'adjectif *tout* ſuit le genre du ſubſtantif auquel il eſt joint : il faut dire

Toute la France, toute la ruë, toute la Paroisse l'a vû, quoique toute la France, la ruë, ou la Paroisse, ne veüille dire autre chose que *tout le Peuple de la France, de la rüe, ou de la Paroisse:* tellement que *tout Rome, tout Florence l'a vû,* c'est un usage qui n'est que pour les noms des Villes qui sont féminins.

NOTE.

M. Menage soûtient qu'on peut fort bien dire, *Ils sont tous étonnez*; ce qui plaît moins à beaucoup de personnes, que, *tout étonnez*, quoi qu'il faille dire au féminin, *elles sont toutes étonnées*. L'endroit qu'il cite de M. de Balzac qui a suivi M. de Vaugelas, en disant, *Après dix mois tous entiers de délais & de remises*, semble moins juste que, *après dix mois tous entiers*. Il croit, & d'autres sont de son sentiment, qu'on peut aussi fort bien dire, dans l'exemple de l'étoffe, *elle est tout autre que celle-ci, tout* étant adverbe en cet endroit, & signifiant, *tout-à-fait*. Il est hors de doute que dans l'exemple qu'il donne contre ce que dit M. de Vaugelas, que par-tout ailleurs qu'avec *autres*, il faut que *tout*, adverbe, se change en l'adjectif, *tout* & *toutes*, quand il est avec un adjectif féminin. On doit dire, *elles sont tout aussi fraîches*, & non pas, *toutes aussi fraîches*; mais c'est parce

que le mot, *aussi*, est entre *tout* & *fraîches*; car s'il n'y étoit pas, il est certain qu'on diroit; *elles sont toutes fraîches*, & non pas, *elles sont tout fraîches*, de même qu'on dit, *elles sont toutes semblables*. M. Menage ajoûte que *tout* se met encore fort bien en cet exemple, *elles seront tout étonnées que telle chose arrivera*, quoiqu'en cet endroit *tout* soit joint à un participe féminin.

CVIII.

Vinrent, & *vindrent*.

TOus deux sont bons, mais, *vinrent*, est beaucoup meilleur & plus usité. M. Coëffeteau dit toûjours, *vinrent*, & M. de Malherbe, *vindrent*. Toute la Cour & tous les Auteurs modernes disent, *vinrent*, comme plus doux. De même en ses composez, & autres verbes de cette nature, *revinrent*, *devinrent*, *souvinrent*, & leurs semblables, plus élégamment, que, *revindrent*, *devindrent*, *souvindrent*, *&c.* L'on dit aussi, *tinrent*, plustôt que, *tindrent*, qui néanmoins est bon; *soûtinrent*, *maintinrent*, plustôt que, *soûtindrent*, & *maintindrent*.

NOTE.

Il n'y a plus aujourd'hui que *vinrent*, qui soit en usage. On dit de même, *revinrent*, *devinrent*, *tinrent*, *soûtinrent*, *maintinrent*, *se souvinrent*, & plus du tout, *devindrent*, *tindrent*, *soûtindrent*, &c.

CIX.

Print, *prindrent*, *prinrent*.

TOus trois ne valent rien, ils ont été bons autrefois, & M. de Malherbe en use toûjours, *Et d'elle prindrent le flambeau, dont ils désolerent leur terre, &c.* Mais aujourd'hui l'on dit seulement, *prit*, & *prirent*, qui sont bien plus doux.

NOTE.

On disoit autrefois, *Il a print*, & quelques-uns l'écrivent en Province. C'est une grande faute : il faut toujours dire, *Il a pris*. Il en est aussi qui disent *tins* pour *tenu*, au participe du verbe, *tenir*, *après qu'il lui eut tins ce discours*. C'est une faute aussi lourde que de dire, *il print*, *il a print*.

CX.

Quand la diphtongue O I, doit être prononcée comme elle est écrite, ou bien en A I.

A La Cour on prononce beaucoup de mots écrits avec la diphtongue *oi*, comme s'ils étoient écrits avec la diphtongue *ai*, parce que cette derniere est incomparablement plus douce & plus délicate. A mon gré, c'est une des beautez de notre Langue, à l'oüir parler, que la prononciation d'*ai*, pour *oi*. *Je faisais*, prononcé comme il vient d'être écrit, combien a-t-il plus de grace que, *je faisois*, en prononçant à pleine bouche la diphtongue *oi*, comme l'on fait d'ordinaire au Palais ? Mais parce que plusieurs en abusent, & prononcent *ai*, quand il faut prononcer *oi*, il ne sera pas inutile d'en faire une remarque. Une infinité de gens disent, *mains*, pour dire, *moins*, & par conséquent, *néanmains*, pour *néanmoins*, *je dais*, *tu dais*, *il dait*, pour dire,

je dois, *tu dois*, *il doit*, ce qui eſt inſupportable. Voici quelques règles pour cela.

Premierement, dans tous les monoſyllabes on doit prononcer, *oi*, & non pas *ai*, comme, *moins*, avec ſon composé, *néanmoins*, *loi*, *bois*, *dois*, *quoi*, *moi*, *toi*, *ſoi*, *mois*, *foi*, & tous les autres, dont le nombre eſt grand. Il y en a fort peu d'exceptez, comme, *froid*, *crois*, *droit*, *ſoient*, *ſoit*, que l'on prononce en *ai*, *fraid*, *crais*, *drait*, *ſaient*, *ſait*; ſi ce n'eſt quand on dit, *ſoit*, pour approuver quelque choſe, car alors il faut dire, *ſoit*, & non pas *ſait*, & quand il ſignifie *ſive*: par exemple, on dira, *ſoit que cela ſait ou non*, en prononçant ces deux *ſoit*, de la façon qu'ils viennent d'être écrits. Dans tous les mots terminez en, *oir*, comme, *mouchoir*, *parloir*, *recevoir*, *mouvoir*, *&c.* ſans exception, on prononce toûjours, *oi*, & jamais, *ai*.

On prononce toûjours auſſi, *oi*, & non pas, *ai*, aux trois perſonnes du ſingulier préſent de l'indicatif des verbes qui ſe terminent en *çois*, comme,

je conçois, *reçois*, *aperçois*, car on ne dit jamais, *je conçais*, *je reçais*, *j'aperçais*.

Tantôt on prononce, *oi*, & tantôt, *ai*, aux ſyllabes qui ne ſont pas à la fin des mots, comme on dit, *boire*, *mémoire*, *gloire*, *foire*, *&c.* & non pas, *baire*, *mémaire*, *glaire*, *faire*, qui ſeroit une prononciation bien ridicule; & l'on prononce, *craire*, *accraire*, *créance*, *craître*, *accraître*, *connaître*, *paraître*, *&c.* pour *croire*, *accroître*, *&c.* Quelques-uns diſent, *veage*, pour, *voyage*, mais il ne ſe peut ſouffrir, non plus que *Reaume*, pour *Royaume*. On peut néanmoins (1) aſſurer,

(1) *Aſſurer que*, *&c.*] Cela eſt vrai, mais la règle a beaucoup d'exceptions; car aſſez ſouvent en changeant par adouciſſement la prononciation d'*oi*, on en change auſſi l'orthographe. On prononçoit autrefois *Roine* avec l'*oi* plein : depuis on l'adoucit en prononçant *Raine*. Coëffeteau en ſon Florus, l. 4, c. 4. écrit la *Rayne*, parlant de Cléopatre; peut-être eſt-ce une faute d'impreſſion. D'où eſt venu *raynette*, eſpece de pomme excellente. Et enfin on a écrit *reine* & *reinette*. Il en eſt de même d'*avoine*; d'abord on l'a prononcé avec *oi*, depuis on l'adoucit & on prononça *avaine*, & enfin on l'a écrit *avei-*

que presque par tout, *oi*, ne finissant pas le mot, se prononce en *oi*, & non

ne, qui se prononce *avaine*. Le Roman de la Rose, p. 50. dit, *qui n'a point d'orge ni d'avaine*, & il rime à *peine*. J'ai oüi beaucoup de gens de la Cour dire *avaine*; à Paris on le prononce par-tout ainsi, & je suis pour cette prononciation, qui sans doute est beaucoup plus douce; & puisque tant de gens le prononcent ainsi, cette prononciation n'a garde de choquer l'oreille. Il est vrai que plusieurs disent encore *avoine*. On a dit & écrit autrefois *poine* : *J'ai oublié poine & travaux*, dit le Poëte Gausboule aimé de Thibaut de Champagne dans Fauchet, liv. 2. de la Langue Françoise, page 566. Depuis on a écrit & dit *paine*, & enfin *peine*. Marot en sa 26. chanson rime *avoine* avec *haleine*, *halaine*, *pleine*. On a dit & écrit *poise*, témoin l'épigramme de Villon, *Or d'une corde d'une toise, saura mon col que mon cul poise*; depuis on a écrit *paise*, & enfin on a écrit & prononcé *pèze*.

Vilhardoüin p. 18. & 19. parlant du Pays de Forests, dit *le Forois*; on a prononcé *Forais*, & enfin écrit & prononcé *Forests*. On disoit autrefois *aloine* pour *haleine* : Huon de Meri dans Fauchet p. 561. *mena son ost sans point d'aloine*, sans prendre halaine; on a prononcé *alaine*, & enfin on a écrit *haleine*. Alain Chartier dit *peser* & *poise*, p. 427. 442. 447. Les Cent Nouvelles dans la nouvelle des Hollandois, disent *inventoire* pour *inventaire*.

pas en *ai*. Ainsi il faut dire, *avoine*, avec toute la Cour, & non pas, *aveine*, avec tout Paris.

Le grand usage donc de la diphtongue, *ai*, pour, *oi*, c'est au singulier du préterit imparfait de l'indicatif, *je faisais, tu faisais, il faisait*, pour, *je faisois, tu faisois, il faisoit. J'étais, j'avais, j'allais*, en toutes les trois personnes de même, & en la troisiéme personne du pluriel, *ils faisaient*. Cette Règle est sans exeception. L'*ai*, se prononce encore pour *oi*, aux trois personnes du singulier présent de l'indicatif, comme, *je connaîs, tu connaîs, il connaît*, pour, *je connoîs, tu connoîs, il connoît*. Mais ce n'est qu'en certains mots, qui sont en fort petit nombre; car les verbes qui sont composez d'un verbe monosyllabe, comme, *je prévois, je revois, j'entre-vois, j'entr-ois*, & autres semblables, n'y sont pas compris, à cause qu'ils sont

Seyssel en son Appien dit ch. 14. p. 222. *tonnoire* pour *tonnerre*. *Tonnoires, foudres & éclairs*. Monstrelet en l'an 1469. & p. 93. en l'an 1495. aux additions, dit *inventoire*; & p. 77. en l'an 1483. il dit *tonnoire* pour *tonnerre*.

composez d'un verbe simple monosyllabe, *vois*, & *ois*, dont la diphtongue se prononce en *oi*, & non pas en *ai*.

Ai, se prononce encore pour *oi*, à la fin des noms Nationnaux, & Provinciaux, ou des habitans des Villes, comme (2) *Français*, *Anglais*, *Hollandais*, *Milanais*, *Polonais*, &c. pour *François*, *Anglois*, *Hollandois*, *Milanois*, &c. On dit pourtant (3) *Ge-*

(2) *Français*, *Anglais*.] En discours familiers & dans les ruelles cela est vrai ; mais en parlant en public, il faut prononcer les *François*, *Anglois*, *Hollandois*, *Polonois*; & quand je haranguai la Reine de Suede, je prononçai l'*Académie Françoise*, suivant l'avis de la Compagnie, qui se trouva conforme au mien.

Milanois, quand il signifie le Pays ou le Duché de Milan, se prononce *Milanais* ; je l'ai vû même écrire *Milanez*, le *Milanez*; quand il signifie les Habitans du Pays, il se prononce même en public, *Milanais*; & pour distinguer les Habitans d'avec le Pays, je penserois qu'il seroit à propos d'écrire *Milanez* pour le Pays, & *Milanais* pour les Habitans.

(3) *Genois*, *Suedois*.] Il y en a bien d'autres, Chinois, Hongrois, Bavarois, Siennois. Pays & Habitans de Sienne, & infinis autres. De sorte qu'on peut dire que communément les noms des Nations, des Provinces, ou des Habitans des Villes, se prononcent en *oi*.

nois, *Suédois*, & *Liegeois*, & non pas *Genais*, *Suédais*, ni *Liegeais*. Il se prononce aussi à l'optatif & au subjonctif en toutes les trois personnes du singulier, comme, *je voudrais*, *tu voudrais*, *il voudrait*, pour *je voudrois*, *tu voudrois*, *il voudroit*, & en la troisiéme du pluriel, *ils voudraient*; & ainsi des autres, dont le nombre est infini.

NOTE.

M. Chapelain a remarqué ici sur le mot, *Avoine*, que M. Patru vouloit que la prononciation *d'Aveine* fût abusive, & que celle d'*Avoine* fût la véritable. M. Ménage prétend qu'on peut dire indifféremment *Avoine* & *Aveine*, avec M. de Balsac, qui s'est servi de l'un & de l'autre. Il ajoûte que quoique tous deux lui semblent bons, il croit pourtant qu'*avoine* est le meilleur dans le discours familier, & que dans les compositions relevées, & particulierement en vers, il diroit plustôt *aveine* qu'*avoine*.



CXL

Le verbe Sçavoir, *suivi d'un infinitif.*

EXemple, *Il marcha contre les ennemis, qu'il sçavoit avoir passé la riviere; Il fit du bien à tous ceux qu'il sçavoit avoir aimé son fils.* Cette façon de parler, & plusieurs autres semblables, sont fort en usage, parce qu'elles sont fort commodes, & qu'elles abrégent l'expression; outre qu'elles ôtent la rudesse qu'il y auroit à dire, *il marcha contre les ennemis qu'il sçavoit qui avoient passé la riviere, qu'il sçavoit qui avoient aimé son fils;* car ce sont les deux façons ordinaires, dont on exprime cela. Mais pour en dire la verité, je ne voudrois jamais me servir de la derniere, & rarement de l'autre, non pas que je la croye mauvaise, puisque tous nos meilleurs Auteurs s'en servent, qui me doivent ôter tout scrupule, & me donner la loi; mais parce que je sçai qu'elle choque beaucoup d'oreilles délicates; & de fait,

je sens bien qu'il y a quelque chose de rude en cette construction. Je tâcherois de l'éviter le plus adroitement que je pourrois.

N O T E.

Il y a d'autres verbes suivis d'un infinitif, qui font des constructions reçûës; comme, *Il consultoit ceux qu'il croyoit avoir le plus d'experience du monde.* Cela est plus doux que de dire, *Il consultoit ceux qu'il croyoit qui eussent le plus d'experience du monde.* Il n'y a que l'oreille à consulter sur ces sortes d'expressions; quand elle n'est point contente, il faut prendre un autre tour.

CXII.

Des vers dans la prose. (1)

J'Entens que la prose même fasse un vers, & non pas que dans la prose on mêle des vers. Exemple,

(1) Il faut dans la prose éviter absolument les vers Alexandrins.

Il faut aussi éviter autant qu'on peut, les demi-vers Alexandrins au commencement & à la fin des periodes. Je dis autant qu'on peut, parce qu'il arrive assez souvent qu'on ne le peut, sans prendre des détours forcez, ou faire des renversemens de construction qui cho-

Qui se peut assûrer d'une perseverance?
Je dis qu'une période en prose, qui commence ou finit ainsi, ou avec cette même mesure, est vicieuse. Il quent l'oreille, & gâtent toute la beauté du style.

Il faut aussi éviter les vers communs, c'est-à-dire de dix syllabes, parce qu'ils se sentent presque autant que les vers Alexandrins, finissant comme eux, en un hemistiche de six syllabes. Un seul pourtant peut passer; mais deux de suite sont absolument à éviter. Pour tous les autres vers, ils ne sont point vicieux dans la prose, parce qu'autrement on ne pourroit écrire en prose. Tout ce qu'il y a à éviter, c'est, comme dit l'Auteur, de n'en mettre pas plusieurs de suite qui soient de même mesure; encore n'est-ce pas un vice quand il n'y en a que deux ou trois de suite.

Mais toutes ces règles pour les vers & demi-vers dans la prose, n'ont lieu que dans les discours oratoires, & non pas dans les discours de doctrine, ou purement de doctrine, où les vers & les demi-vers ne sont nullement vicieux, pourvû qu'ils ne soient pas pompeux & composez de paroles éclatantes & d'un grand son, & qu'il n'y ait pas de suite beaucoup de vers de même mesure. Mais si dans un discours de doctrine ou didactique il y a quelques endroits élevez & oratoires, il faut en ces endroits garder les règles des discours oratoires. Et il est si vrai que dans les discours de doctrine & didactiques les règles des vers dans

faut

faut éviter les vers dans la prose autant qu'il se peut, sur-tout les vers Aléxandrins, & les vers communs, mais particuliérement les Aléxandrins, comme est celui dont j'ai donné un exemple; parce que leur mesure sent plus le vers, que celle des vers communs; & que marchant, s'il faut ainsi dire, avec plus de train & plus de pompe que les autres, ils se font plus remarquer. Mais il les faut principalement éviter quand ils commencent ou achevent la période, & qu'ils font un sens complet. Que s'il y a deux vers de suite, dont le sens soit parfait en chaque vers, c'est bien encore pis; & si ces deux vers finissent, l'un par une rime masculine, & l'au-

la prose n'ont point de lieu, que ces remarques en sont toutes pleines, quoique le stile de notre Auteur soit très-exact.

Il y auroit beaucoup de choses à observer, soit pour le stile historique, soit pour les lettres familieres, & même pour les discours oratoires; mais cela n'est pas matière d'observations, & appartient à la Rhetorique: & néanmoins ce qui est dit ci-dessus peut suffire s'il est bien observé.

tre par une féminine, le défaut en est encore plus grand ; parce que cela sent davantage sa Poësie, & est plus remarquable, ces deux vers étant comme les deux premiers, ou les deux derniers d'un quatrain. Il y en a un bel exemple dans M. de Malherbe : *ce ne fut pas à faute*, dit-il, *ni de le desirer avecque passion, ni de la rechercher avecque diligence*. S'il eût fait, *avec*, de deux syllabes aux deux vers ; au lieu qu'il l'a fait de trois, ayant toûjours accoûtumé d'écrire, *avecque*, de trois syllabes en prose, il eût rompu la mesure, qui rend ces deux membres de période vicieux. Que si le sens ne commence ni ne finit avec le vers, il n'y a rien à dire, parce qu'on ne s'apperçoit pas que ce soit un vers. Exemple, *Ayant évité les malheurs où tombe d'ordinaire la jeunesse* : Otez-en le commencement & la fin, ce sera un vers, *Evité les malheurs où tombe d'ordinaire* ; mais avec ce qui va devant & après, il ne paroît point que c'en soit un. Aussi quand on dit qu'il faut éviter les vers, on veut dire ceux qui ont la cadence des vers, ce que

celui-ci n'a pas ; car pour les autres, ce seroit un scrupule sans raison de n'en oser faire en prose, puisqu'aussi-bien on ne s'en aperçoit point.

Amyot, M. Coëffeteau, & tous nos meilleurs Ecrivains, anciens & modernes, en font plusieurs, même avec (1) la cadence ; & pourvû que cela n'arrive pas souvent, je ne crois pas qu'il y ait grand mal ; parce qu'à le vouloir toûjours éviter, cette contrainte empêcheroit de dire beaucoup de choses de la façon qu'elles doivent être dites, & ruineroit la naïveté, à qui j'oserois donner la premiére place parmi toutes les perfections du stile.

Il y en a qui tiennent que ce n'est point un vice, qu'un vers dans la prose, encore qu'il fasse un sens complet, & qu'il finisse en cadence, pourvû qu'il ne soit point composé de mots spécieux & magnifiques, & qui sentent la Poësie ; mais je ne suis pas de leur avis, quoique je leur accorde qu'un vers composé de paroles simples & communes, est beaucoup moins

(1) *Avec la cadence.*] Cela est vrai ; mais ils ne sont pas à imiter en cela.

vicieux. Tacite a été repris d'avoir commencé son Ouvrage par un vers, *Urbem Romam à principio Reges habuere*, quoiqu'il n'ait rien du vers que la mesure, & encore bien raboteuse ; & l'on n'a pas même pardonné à Tite-Live l'Hemistiche, par où il commence aussi, *Facturus-ne operæ pretium sim ?*

J'ai dit que les vers communs sont moins vicieux en prose, que les Aléxandrins ; & il est vrai, parce qu'ils ressentent moins le vers. Et je m'étonne de l'opinion contraire de Ronsard, qui dit qu'il a voulu composer sa Franciade en vers communs, parce qu'ils sentent moins la prose que les Aléxandrins ; car outre que l'oreille, qui est en celà le souverain Juge, le condamne, la raison fait aussi contre lui, en ce que les quatre premiéres syllabes du vers commun, à la fin desquelles se fait la césure ; se rencontrent sans comparaison plus souvent parmi la prose, que les six premiéres syllabes du vers Aléxandrin, comme l'expérience le fait voir, étant plus aisé de trouver quatre syllabes ajustées, que d'en trouver six.

Quant aux petits vers, ils ne paroiſſent preſque point parmi la proſe, ſi ce n'eſt qu'il y en ait deux de ſuite de même meſure, comme, *on ne pouvoit s'imaginer qu'après un ſi rude combat ;* que ſi vous en ajoûtez encore un ou deux, *ils fiſſent encore deſſein d'attaquer nos retranchemens*, cela eſt très-vicieux, & il peut ſouvent arriver qu'au moins il y en aura deux de même meſure.

Il faut prendre garde auſſi, qu'il n'y ait pluſieurs (3) membres d'une période de ſuite, tous d'une meſure ; car encore qu'ils n'ayent pas la meſure d'aucune ſorte de vers, ils ne laiſſent pas d'offenſer l'oreille quand elle eſt tendre. Par exemple, *on ne pouvoit pas s'imaginer, qu'après un ſi furieux combat, ils euſſent encore fait deſſein d'attaquer tous nos retranchemens.* Cette période eſt compoſée de quatre piéces, qui ſont toutes de neuf ſyllabes ; & qui ayant une même chute, peuvent déplaire à l'oreille ſans

(1) *Membres d'une période.*] Cela eſt vrai, & il les faut éviter : ſur-tout il n'en faut point mettre plus de deux de ſuite.

qu'elle sçache pourquoi. Néanmoins c'est une merveille quand cela se rencontre & encore en ce cas-là : il ne s'en faut gueres mettre en peine, à cause qu'il n'y a presque personne qui s'en aperçoive, & que ce seroit se donner une cruelle gêne pour rien. Mais lorsque ce sont des vers de même mesure, ce seroit un grand défaut de ne la pas rompre, sur-tout s'il y a plus de deux vers de suite, comme il se voit dans l'exemple que nous avons rapporté.

NOTE.

Non seulement il faut éviter les vers dans la prose, mais on devroit prendre garde à ne commencer & à ne finir jamais une période par une moitié de vers. *Les plus grands Orateurs ont accoûtumé de négliger*, n'est pas un commencement de période si doux à l'oreille que, *Les plus grands Auteurs ont accoûtumé de négliger*, parce que ces six premieres syllabes, *les plus grands Orateurs*, font attendre un vers. Ainsi on ne finit pas si bien une période par ces mots, *On lui donnoit à l'envi mille louanges, & on ne pouvoit assez admirer en lui un si rare talent*, que par ceux-ci, *un si merveilleux talent*, qui ayant une syllabe de plus, rompent la mesure du demi vers. Il est certain que la prose, pour

satisfaire l'oreille, doit avoir ses cadences & ses mesures, comme la Poësie. Il est bon même de faire que les membres d'une période se terminent les uns par un féminin, & les autres par un masculin. Ainsi cette période, *comme il avoit infiniment de l'esprit, rien ne surprenoit son discernement, & ce qu'une affaire avoit de plus épineux, étoit incapable de l'embarrasser*, ne flatte pas tant l'oreille que si on disoit, *comme il avoit de grandes lumieres, rien ne surprenoit son discernement, & les affaires les plus épineuses étoient incapables de l'embarrasser*, parce que ces mots, *lumieres*, & *épineuses*, ont des chûtes féminines qui font une agréable diversité avec les mots, *discernement* & *embarrasser*, dont la terminaison est masculine. Ce n'est pas qu'il se faille assujettir à cette diversité, ce seroit une trop grande gêne; mais quand on peut observer cet ordre, sans y perdre trop de temps, il ne gâte rien. On a remarqué que les périodes où il y a quelque repos à la cinquiéme, à la septiéme ou à la neuviéme syllabe, coulent plus doucement que celles où le repos se trouve à la sixiéme ou à la huitiéme, parce que s'il est à la sixiéme, c'est une moitié de vers, & s'il est à la huitiéme, c'est un vers entier. On le peut connoître par l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas.

On ne pouvoit s'imaginer,
Qu'après un si rude combat,

Ce sont là deux petits vers qui se feroient bien plus remarquer, si le second étoit un vers féminin, & qu'il y eût,

On ne pouvoit s'imaginer,
Combien ce vaillant Capitaine.

Après tout, ne seroit-il pas plus doux de dire dans cet exemple, *On ne pouvoit croire qu'après un combat si rude ?*

CXIII.

Parallele.

Ce mot est masculin dans le figuré. Il est vrai que dans le propre, selon que les Géometres le définissent, on ne le met gueres tout seul, que l'on ne die *ligne* en même temps, *une ligne parallele, deux lignes paralleles*, & alors il est adjectif, comme il se voit clairement. Mais dans le figuré, il arrive à ce mot deux choses assez extraordinaires, &, si je ne me trompe, sans exemple. L'une, que d'adjectif qu'il étoit au propre, il devient substantif au figuré, ne voulant dire autre chose, que *comparaison* : l'autre, qu'au propre on l'é-

crit

crit *parallele*, selon son origine Grecque suivie des Latins, & au figuré il change d'orthographe, & s'écrit *paralelle*, par l'ignorance ou par la bizarrerie de l'Usage. *Le paralelle d'Alexandre & de César*; *faire le paralelle*, ou *un paralelle de deux Capitaines* ou *de deux Orateurs*.

Il y a grande apparence, que cet abus d'écrire *paralelle* avec les *l* ainsi transposées, est venu de ce que tous nos noms, substantifs, ou adjectifs, terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée, & jamais simple, comme, *pucelle*, *belle*, *modelle*, *fidelle*, (1) *&c.* Car, pour ceux qui ont une *s*, entre l'*e* & l'*l*, ils ne sont pas de ce nombre ni de cette nature, comme, *gresle* adjectif & substantif, *fresle* ou *fraisle*. Je ne parle que des noms où l'*l* est entre deux *e*, à la fin du mot; & je ne parle point des verbes non plus, car

(1) *Fidelle.*] Je croi que *fidele* se doit écrire avec un *L*, comme *fidelité*. Calvin qui use souvent de ce mot, l'écrit toujours avec un *L*: ce sont les Poëtes qui ont voulu rimer aux yeux aussi-bien qu'à l'oreille, qui ont introduit cette orthographe.

il y en a qui finissent avec une *l* seule ; comme, *cele*, *décele*, *révele*. Cependant les Doctes accuseront d'ignorance ceux qui écriront *paralelle* ainsi, comme si l'on ne sçavoit pas qu'en Grec ἀλλήλον, d'où il vient, dispose les *l*, ou les *lambda* tout au contraire. Mais il faut prier ces Messieurs de se ressouvenir que l'Usage ne s'attache point aux étymologies, & qu'il n'en dépend qu'autant qu'il lui plaît. D'aller au contraire, ce seroit montrer que l'on ne sçait pas sa Langue maternelle, mais que l'on sçait la Grecque ; & il est sans comparaison plus honteux d'ignorer l'une, que l'autre. Ajoûtez que nous avons mille exemples de mots Latins pris du Grec, où l'on s'écarte bien davantage de leur origine. Même ce mot ἄλληλον, n'a qu'une *l* ou un *lambda* à la derniere syllabe, quoique les Etymologistes Grecs ne doutent point qu'il ne vienne d'ἄλλον ἀλλῷ, *aliud alii*, comme qui diroit, *une chose qui a du rapport à une autre*, changeant l'α en η dans la composition, & ôtant un λ, pour rendre le mot plus doux.

NOTE.

M. Ménage dit que *Paralelle* est un mot Grec, qui signifie ce qui a rapport à quelque chose: que quand on dit au masculin, *le Paralelle d'Aléxandre & de César*, ce mot de *paralelle*, n'est point employé là figurément, & qu'il est aussi propre que quand on dit, *deux lignes paralelles*, *le paralelle de César & d'Aléxandre*, c'est-à-dire, *la comparaison de César & d'Aléxandre.* Il ajoûte qu'il n'est point vrai qu'on ne dise gueres *paralelle*, adjectif, sans y joindre le mot de *ligne*; qu'ainsi on dit, *un cercle paralelle à un autre, une fleur paralelle à une autre, une muraille paralelle à une autre*; que les adjectifs devenant souvent substantifs, on a dit, *les paralelles d'une sphere*, au lieu de dire, *les cercles paralelles.* Que quant à ce qui regarde l'orthographe, comme il n'y a point de difference dans la prononciation de ce mot, lorsqu'il est adjectif, & lorsqu'il est substantif, il ne doit point y en avoir aussi dans l'écriture; que ceux qui suivent l'étymologie dans l'orthographe plustôt que la prononciation, écrivent toûjours *parallele* en l'une & en l'autre de ces significations; qu'au contraire ceux qui suivent dans l'orthographe la prononciation plustôt que l'étymologie, écrivent toûjours *paralelle*, & qu'il croit que c'est ainsi qu'il le faut toûjours écri-

re. Il dit ensuite que ce n'est point un abus que de redoubler la lettre *l* dans ce mot, puisqu'on la redouble dans un nombre infini d'autres mots, comme *querelle*, *tutelle*, *curatelle*, *chandelle*, *fidelle*, & qu'il n'est point vrai que les mots substantifs ou adjectifs terminez en *ele*, ayent tous la lettre *l* redoublée, *zele*, *Cybele*, *Philomele*, s'écrivant toûjours par une *l* seule. Il fait voir aussi que M. de Vaugelas n'a pas rapporté la vraie étymologie de *paralelle*.

M. Chapelain remarque ainsi que M. Ménage, qu'il ne faut pas dire que tous les noms terminez en *ele*, ont l'*l* redoublée & jamais simple, comme *pucelle*, *belle*, puisque *zele* s'écrit avec une *l* seule, aussi-bien que *Marc Aurele*, & que *Modelle* s'écrit de deux façons, *modelle* & *modele*. Il fait observer que la raison de l'abus de ce redoublement de *ll* à la fin de ces noms en *ele*, est double; la premiere, que plusieurs noms viennent du Latin qui a deux *ll*, comme *rebelle* de *rebellis*, & gardent leur origine dans le François; la seconde, que toutes ces pénultiémes étant longues (que l'*ll* double y soit naturelle ou non) on s'est laissé aller dans la plusspart à doubler l'*l*.

Il y a une autre observation à faire, c'est que plusieurs mots ne prennent qu'une *l*, quoiqu'ils viennent d'autres mots où cette *l* est double. Ainsi on écrit, *Chandelier*, *Chapelain*, *fidelité* &c. avec une *l* seule, quoiqu'il y en ait deux dans *Chandelle*, *Chapelle*, *fidelle*.

CXIV.

Vèquit, *Vècut.*

CE préterit se conjugue par la plus-part de cette sorte ; *je vêquis*, *tu vêquis*, *il vêquit*, & *il vêcut* ; *nous vêquimes*, *vous vêquîtes*, *ils vêquirent*, & *ils vêcurent*. J'ai dit *par la plusspart*, à cause qu'il y en a d'autres dont le nombre à la vérité est beaucoup moindre, qui tiennent, qu'il le faut conjuguer ainsi, *je vêquis*, & *je vêcus*, *tu vêquis*, & non pas, *tu vêcus*, *il vêquit*, & *il vêcut*, *nous vêquîmes* ; & *vêcumes*, *vous vêcutes*, non pas *vêquîtes*, *ils vêquirent*, & *vêcurent*.

Il y en a encore qui le conjuguent autrement, & qui tiennent qu'en toutes les trois personnes, & du singulier, & du pluriel, les deux sont bons, & que l'on peut dire, *je vêquis*, & *je*

vêcus, tu vêquis, & (1) *tu vêcus*, & ainsi au pluriel. Tant y a que la diversité des opinions est si grande sur ce sujet, que quelques-uns n'ont point pris d'autre parti, que d'éviter tant qu'il se peut, ce prétérit, & de se servir de l'autre, que les Grammairiens appellent indéfini ou composé, *j'ai vêcu*. Il est vrai que pour la tierce personne du singulier & du pluriel, presque tous conviennent que l'on peut dire, *vêquit*, & *vêcut*, *vêquirent*, & *vêcurent*. M. de Malherbe dit, *survêquit*.

Seulement on peut avertir ceux qui écrivent exactement, & qui aspirent à la perfection, de prendre garde à employer, *vêquit*, ou *vêcut*, selon qu'il sonnera mieux à l'endroit où il sera mis. Par exemple, j'aimerois mieux dire, *il vêquit & mourut chrétiennement*, que non pas, *il vêcut & mourut*, à cause de la rudesse de ces deux mêmes terminaisons: comme au contraire, je voudrois dire, *il vêcut & sortit de ce monde*, plustôt *qu'il vêquit*

(1) Tous deux sont bons, mais *tu vescus* est moins usité que *tu vesquis*.

& sortit. Mais ces petites observations ne sont que pour les délicats. Néanmoins puisqu'il ne coûte pas plus de mettre l'un que l'autre, il faut, ce me semble, choisir le meilleur, & celui qui contente plus l'oreille.

NOTE.

Je n'entens plus dire, *vêquit* ni *survêquit*, & ceux qui ont quelque droit de décider sur ces sortes de matieres, assûtent que le prétérit de *vivre* se conjugue aujourd'hui entierement de cette sorte, *je vêcus, tu vêcus, il vêcut, nous vêcumes, vous vêcutes, ils vêcurent.*

CXV.

Verbes dont l'Infinitif se termine en IER.

CEs verbes, comme, *signifier, reconcilier, humilier, &c.* ont d'ordinaire le futur de l'optatif, & du subjonctif ou conjonctif tout semblable au présent de l'indicatif. Quant au singulier, il n'y a point d'inconvenient, ni l'oreille n'est point offensée, que l'on die, *afin que je signifie, tu signifies, il signifie* : car en tous les autres verbes de cette conjugaison on

dit de même, *afin que j'aime, tu aimes, il aime, j'enseigne, tu enseignes, &c.* mais à la premiere & à la seconde personne du pluriel, il y a un inconvenient; c'est que l'on y ajoûte un *i*, & l'on dit, *afin que nous aimions, que vous aimiez*, & par conséquent il faut dire aussi, *afin que nous signifiions, vous signifiiez*, avec deux *ii*. Il est (1)

(1) *Il est vrai que personne.*] L'Auteur se trompe; il y en a maintenant qui l'écrivent, comme aussi ils écrivent *croyions, croyiez, voyions, voyiez, credebamus, videbamus*, mais tout cela mal. La remarque de l'Auteur est vraie; mais à mon avis, cet accent sur l'*I* n'est bon qu'à tromper ceux qui ne sont pas sçavans en la langue, & leur faire croire qu'il le faut prononcer fort long; ce qui n'est pas, comme l'Auteur le remarque. Il faut donc dire qu'en ces tems des verbes en *ier, voir, croire*, & autres semblables; l'usage n'y met qu'un *I*, à cause que deux *I* seroient trop rudes, & par cette raison ne se sont jamais écrits ni prononcés, au moins par ceux qui sçavent la langue. Monsieur Chapelain est de cet avis; & ce n'est pas en cela seulement que notre langue évite la rencontre des deux *I*; par exemple, si on nous demande, *un tel viendra-t-il à la Messe?* nous répondrons, *il m'a dit qu'il iroit*, & non pas *qu'il y iroit. Je vous répons qu'il ira*, & non pas *qu'il y ira*. Cependant quand le

par une figure qu'ils appellent *crase*; lequel *i*, soit marqué d'un accent circonflexe de cette sorte, *î*, *afin que nous nous humilîons*. Cet expedient est bon pour l'orthographe, & c'est toûjours réparer en quelque façon un défaut en notre Langue, à quoi chacun doit contribuer; mais pour la prononciation, il n'y fait rien du tout, parce qu'encore que la *crase*, faisant de deux syllabes une seule, rende cette syllabe seule aussi longue que les deux; néanmoins cela ne se remarque point quand on la prononce. Il faut mettre aussi cet accent circonflexe au pluriel du préterit imparfait, *nous signifîons*, *vous signifîez*; *significabamus*, *significabatis*, pour le distinguer du présent, *nous signifions*, *vous signifiez*, *significamus*, *significatis*.

NOTE.

Il est certain que tous les verbes dont l'infinitif se termine en *er*, demandent un *i* dans la derniere syllabe des deux premieres personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, *nous aimions*, *vous aimiez*, & aux deux premieres personnes du pluriel du subjonctif, *afin que nous ai-*

mions, afin que vous aimiez. Ainsi quand il y a déja un *i* dans la penultiéme du singulier de ces mêmes temps, comme dans *je signifiois, afin que tu signifies*, la règle veut qu'on ajoûte un second *i* au pluriel, *nous signifiions, afin que vous signifiiez*, ce que beaucoup de personnes intelligentes que j'ai consultées, aiment mieux, que de se contenter de faire ce premier *i* circonflexe, en écrivant, comme le propose M. de Vaugelas, *afin que nous nous humilîons*. Ils disent que si le Lecteur trouve, *afin que nous nous humiliions*, il prononcera ce mot d'une manière qui fera mieux sentir les deux *ii*, qu'il ne les fera sentir s'il n'en voit qu'un circonflexe, parce qu'il peut alors oublier que le second manque. Ceux qui prennent soin de bien écrire, ne manquent point à marquer cet *i* dans les verbes qui peuvent prendre un *y*, comme *envoyer, employer, croire, voir*. Ils écrivent, *afin que nous envoyions, afin que vous employiez, afin que nous croyions, afin que vous voyiez.*

M. Chapelain avouë que M. Conrart écrivoit, *afin que nous signifiions* avec deux *ii*; mais il ne demeure pas pourtant d'accord qu'il en faille deux. Voici ses termes. *Monsieur Conrart l'écrit ainsi, & principalement deux verbes où l'*y *est mis au lieu de l'*i, *comme*, employiez, soyiez, voyiez. *Je ne l'approuve pas, quoique la raison le voudroit, parce que l'usage est contraire, & que cet* y *entre deux voyelles se joint à l'une &*

*à l'autre alternativement, & sert à faire une espece de diphtongue avec l'une & avec l'autre. L'expédient de M. de Vaugelas ne me plaît pas non plus, parce que ce circonflexe ne fait que rendre la syllabe longue, & n'opere point cette fonction de l'*i *mis avec la voyelle suivante en forme de diphtongue, comme il le fait avec la précédente aux dictions où il y a une voyelle devant l'*i *ou l'*y*, telles que sont*, playe, joye, *que quelques-uns écrivent avec un* i, plaie, joie.

Je ne croi pas que M. Chapelain soit bien fondé à alléguer l'usage contre l'*i* employé avec l'*y*, comme dans *afin que vous voyiez*, puisqu'on ne pourroit écrire autrement sans faire une faute. Quant au subjonctif du verbe *être*, il faut écrire, *nous soyons*, *vous soyez*, & non pas, *nous soyions, vous soyiez.*, quoique M. Chapelain ait écrit, *soyiez*. La raison est que ce verbe n'a qu'un *i* au singulier, *je sois*, *tu sois*, & non pas un *y* lequel *y* tient la place de deux *ii*. Ainsi en prenant l'*y* au pluriel, *afin que nous soyons*, *afin que vous soyez*, il prend un second *i* qu'il n'avoit pas au singulier, & c'est comme s'il y avoit, *nous soiions*, *vous soiiez* avec deux *ii*. La même chose n'est pas dans *afin que je voye*. Ce singulier a déja un *y* qui vaut deux *ii*, & par conséquent il en faut ajoûter un troisiéme au pluriel, & dire, *que nous voyions*, afin que ce pluriel ait un *i* que le singulier n'a pas.

CXVI.

Premier que, pour *avant que.*

C'Eſt une façon de parler ancienne, dont pluſieurs ſe ſervent encore aujourd'hui en parlant, & en écrivant; mais ceux qui ont quelque ſoin de la pureté du langage, n'en uſent jamais. On ne le trouvera pas une ſeule fois dans toutes les Oeuvres de M. Coëffeteau; il dit toûjours *devant que.* Nos meilleurs Eſcrivains modernes l'évitent auſſi, & au lieu de dire, *premier que je faſſe cela*, diſent, *devant*, ou *avant que je faſſe cela.*

N O T E.

On ne doit jamais écrire ni dire, *premier que je faſſe cela, premier que je parte,* il faut toujours dire & écrire, *avant que je faſſe cela, avant que je parte.*

Voici la remarque de M. Chapelain ſur celle de M. de Vaugelas. Premier, *ſignifie auſſi quelquefois* d'abord. *Bertaud.*

Quand premier *je vis vos beaux yeux*, *pour* premierement, *& alors il ſe dit abſolument ſans* que. Il faut faire cela premier, *eſt une autre ſignification.* Premier *en cette phraſe eſt mis pour* auparavant; *mais tout cela eſt vieilli.*

CXVII.

Se reſſouvenir.

CE verbe a un certain uſage aſſez extraordinaire, qui néanmoins eſt extrêmement François & élégant ; par exemple, *ſes ſoldats*, dit M. Coëffeteau, *voyant ce triſte ſpectacle*, c'eſt-à-dire, voyant mourir Brutus devant leurs yeux, *& ſe reſouvenant qu'ils n'avoient plus de Chef*. On ſe reſouvient des choſes paſſées & éloignées, & celle-ci étoit toute préſente. Comment eſt-ce donc qu'il dit, *& ſe reſouvenant qu'ils n'avoient plus de Chef*? C'eſt que *ſe reſouvenant* ſe prend là très-élégamment pour *conſiderant*, ou *ſongeant*.

NOTE.

Pluſieurs ne demeurent pas d'accord que dans l'exemple de M. Coëffeteau *ſe reſſouvenant* ſoit auſſi bon que *conſiderant* ou *ſongeant*. M. Chapelain a écrit ſur cette phraſe. *On doute que ce ſoit bien dit, & que ce ſoit une élégance.* Ce que dit M. de Vaugelas dans cette remarque, nous fait connoître qu'on doit employer *ſe reſſouvenir*, lorſqu'on parle des choſes qui ſont éloi-

gnées, & que le temps ſemble avoir effacées de notre eſprit, & qu'il faut dire, *ſe ſouvenir*, en parlant des choſes qu'on peut encore appeller préſentes. Cependant la pluſpart employent indifféremment l'un & l'autre verbe; & même pluſtôt *ſe reſſouvenir* que *ſe ſouvenir*. Ils diſent, par exemple, *lorſqu'il fut à trente pas de chez lui, il ſe reſſouvint qu'il avoit oublié un papier dans ſon cabinet.* Je croi qu'il eſt beaucoup mieux de dire, *il ſe ſouvint.* M. de Vaugelas dit lui-même dans ſa remarque ſur le mot, *paralelle, Il faut prier ces Meſſieurs de ſe reſſouvenir que l'uſage*, &c. Il ſemble qu'il auroit ſuffi de dire, *ſe ſouvenir.*

CXVIII.

Orthographe, Orthographier.

QUoi qu'en Grec & en Latin on die *orthographia*, nous diſons pourtant *orthographe*, & quoique nous diſions *orthographe*, nous ne laiſſons pas de dire *orthographier*, & non pas *orthographer*. Au reſte, *orthographe*, eſt féminin, *une bonne orthographe*. Quelques-uns écrivent la derniere ſyllabe des deux façons *phe*, & *fe*, comme *Philoſophe*, & *Philoſofe*; mais je voudrois toûjours écrire *orthographe*, & *Philoſophe*, avec *ph*.

CXIX.

Netteté de construction.

LOrſqu'en deux membres d'une periode qui ſont joints par la conjonction *&*, le premier membre finit par un nom, qui eſt à l'accuſatif, & l'autre membre commence par un autre nom, qui eſt au nominatif, on croit d'abord que le nom, qui ſuit la conjonction, eſt au même cas que celui qui le précede, parce que le nominatif & l'accuſatif ſont toûjours ſemblables, & ainſi l'on eſt trompé, & on l'entend tout autrement que ne le veut dire celui qui l'écrit. Un exemple le va faire voir clairement. *Germanicus* (en parlant d'Alexandre) *a égalé ſa vertu, & ſon bonheur n'a jamais eu de pareil.* Je dis que ce n'eſt pas écrire nettement, que d'écrire comme cela, *a égalé ſa vertu, & ſon bonheur, &c.* parce que *ſa vertu* eſt accuſatif, régi par le verbe *a égalé*; & *ſon bonheur* eſt nominatif, & le commencement d'une autre conſtruction, &

& de l'autre membre de la periode. Néanmoins, il semble qu'étant joints par la conjonctive, *&*, ils aillent ensemble, ce qui n'est pas, comme il se voit en achevant de lire la periode entiere. On appelle cela *une construction louche*, parce qu'elle semble regarder d'un côté, & elle regarde de l'autre. Plusieurs excellens Ecrivains ne sont pas exempts de cette faute. Il ne me souvient point de l'avoir jamais remarquée en M. Coëffeteau. Je sçai bien qu'il y aura assez de gens, qui nommeront ceci un scrupule, & non pas une faute, parce que la lecture de toute la periode fait entendre le sens, & ne permet pas d'en douter; mais toûjours ils ne peuvent pas nier que le Lecteur & l'Auditeur n'y soient trompez d'abord, & quoiqu'ils ne le soient pas long-temps, il est certain qu'ils ne sont pas bien-aises de l'avoir été, & que naturellement on n'aime pas à se méprendre; enfin c'est une imperfection qu'il faut éviter, pour petite qu'elle soit, s'il est vrai qu'il faille toûjours faire les choses de la façon la plus parfaite qu'il se peut, sur-

tout, lors qu'en matiere de langage il s'agit de la clarté de l'expreſſion.

CXX.

Perſécuter.

CE mot eſt mal prononcé par une infinité de gens, qui diſent *perzécuter*, comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *z*. Il faut prononcer *perſécuter*, comme s'il étoit écrit avec un *c*, *percécuter*, tout de même que *perſéverer*; ce qui m'a fait remarquer que tous les mots généralement ſans exception, qui commence par *per*, & ont une *s*, après, ſuivie d'une voyelle, ſe prononcent ainſi, c'eſt-à-dire, comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *c*, & non pas un *z*, *Perſan*, *Perſe*, *perſéverer*, *perſil*, *perſiſter*, *perſonne*, *perſonnage*, *perſuader*.

NOTE.

Ce ne ſont point ſeulement les mots qui commencent par *per* & ont une *s* après ſuivie d'une voyelle, qui ſe prononcent comme ſi au lieu de l'*s* il y avoit un *c*, & non pas un *z*. Toutes les fois que l'*s* eſt précédée d'une conſonne, elle ſe prononce

devant une voyelle comme si c'étoit un *c*, *considerer*, *penser*, *insister*. Cette règle est générale. La lettre *s* n'a le son du *z* que quand elle est entre deux voyelles, *oser*, *résister*, comme s'il y avoit, *ozer*, *rézister*. Cette autre règle qui est aussi générale, ne souffre d'exception que dans les mots ou les verbes qui sont composez, & dont les simples commencent par une *s*. Ainsi on prononce l'*s* dans *préséance*, *resaisir*, *se resouvenir*, &c. comme on la prononce dans *séance*, *saisir*, *se souvenir*, quoique l'*s* soit entre deux voyelles. Il est vrai que pour marquer que dans ces sortes de mots il faut prononcer l'*s* comme s'il y avoit un *c*, & non pas un *z*; beaucoup y employent une *ss*, & écrivent, *presseance*, *ressaisir*, *se ressouvenir*. Cependant M. de Vaugelas écrit *se resouvenir* avec une seule *s*, & je croi que c'est ainsi qu'il faut l'écrire, aussi bien que *préséance* & *resaisir*. Ce qui est cause que dans ces mots & dans plusieurs autres on ne prononce pas l'*s* entre deux voyelles, comme s'il y avoit un *z*, c'est que l'oreille est accoûtumée à entendre prononcer les simples, *séance*, *saisir*, *se souvenir*, où l'*s* a un son fort, ainsi que dans tous les mots que cette lettre commence, tels que *silence*, *sérieux*, *seconder*, & ainsi l'*s* garde dans le composé le même son qu'elle dans le simple. Si dans quantité de verbes composez des particules *pré* & *re*, on prononce l'*s* comme si c'étoit un *z*, *réserver*, *présumer*, *résister*,

c'est parce que ces verbes, tout composez qu'ils sont, n'ont point de simples qui soient en usage ; car si on disoit, *server*, *sumer*, *sister*, il est certain qu'on prononceroit l'*s* avec un son fort dans *réserver*, *présumer* & *résister*, de même qu'on le prononce dans *conserver*, *consumer* & *insister*. L'oreille y seroit accoûtumée, comme elle l'est à entendre prononcer *resource*, *resaisir*, avec un son fort dans l'*s*, à cause des simples *source* & *saisir*, qui sont en usage. Je ne trouve qu'un verbe composé où l'on prononce l'*s* comme si c'étoit un *z*, quoique son simple soit en usage, & qu'il commence par une *s*, dont le son est fort, c'est le verbe *résoudre*, employé pour *soudre*. On dit, *résoudre une question*, comme s'il y avoit, *rézoudre* avec un *z* ; cependant c'est un composé de *soudre*. Cela vient peut-être de ce que *résoudre* dans la signification de *prendre résolution* se dit fort souvent, & que ce verbe dans cette signification n'ayant point de simple, on y doit prononcer l'*s* comme dans *résister*, ce qui fait donner à *résoudre* composé de *soudre*, la même prononciation.



CXXI.

Lors.

LOrs avec un génitif, par exemple, *lors de son élection*, pour dire *quand il fut élû*, n'est gueres (1) bon, ou du moins gueres élégant; plusieurs néanmoins le disent & l'écrivent, parce qu'il abrege souvent un grand tour qu'il faudroit prendre sans cela.

NOTE.

Lors de son élection, lors de son mariage, sont des manières de parler encore moins bonnes présentement qu'elles ne l'étoient du temps de M. de Vaugelas. M. Menage les trouve pourtant très-Françoises, quoiqu'un peu vieilles. M. de la Motte le Vayer est de son sentiment. Ce sont deux grands Maîtres sur la Langue. M. Chapelain appelle *lors de son élection*, phrase palatiale contre le bon stile.

(1) *Lors de son élection.*) C'est encore une façon de parler , dont on usoit autrefois ; mais maintenant elle ne vaut rien.

CXXII.

Lequel, Laquelle.

CEs pronoms au nominatif, tant singulier que pluriel, sont rudes pour l'ordinaire ; & l'on doit pluſtôt ſe ſervir de *qui*, quand on le devroit répéter deux fois dans une même période, comme il a été dit en la remarque de *qui*, où l'on a fait voir qu'il n'en falloit faire nul ſcrupule. Il y a pourtant certaines exceptions & certains endroits où il faut dire *lequel*, (quand je dis *lequel*, j'entens *laquelle*, *leſquels*, & *leſquelles*, en leurs deux genres, & en leurs deux nombres) comme quand il y a deux noms ſubſtantifs, dont l'un eſt d'un genre, & l'autre d'un autre, alors ſi le prononom relatif ne ſe rapporte pas au plus proche ſubſtantif, mais au plus éloigné, il ne faut pas à cauſe de l'équivoque ſe ſervir de *qui*, parce qu'il eſt du genre commun, & que l'on ne ſçauroit auquel il ſe rapporteroit, mais il faut uſer de l'autre relatif, *lequel*. Exemple, *C'eſt un effet de la divine Providence, qui eſt conforme*

à ce qui nous a été prédit. Je dis que ce premier, *qui*, se rapporte à *effet*, & non pas à *Providence*, & néanmoins comme de sa nature il se rapporte au plus proche, on auroit sujet de croire qu'il s'y rapporteroit en cet exemple : ce que toutefois il ne fait pas ; c'est pourquoi au lieu de *qui*, il faut toûjours mettre *lequel*, & dire, *c'est un effet de la divine Providence, lequel, &c.*

On se sert aussi de ce pronom au nominatif, quand on commence quelque narration considérable ; par exemple, *il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Sénat, &c.* Je dis qu'en cet endroit, *lequel*, est beaucoup plus fort, que ne seroit *qui* ; & j'ai remarqué que même à la Cour, où il semble que *lequel*, ne devroit pas être si bien reçû, on en use d'ordinaire en de semblables rencontres. Je ne vois ni homme, ni femme, qui racontant quelque chose, ne die, par exemple, *c'étoit une femme, laquelle, &c.* plustôt que *qui*, & de même au pluriel.

Je n'ai parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle ru-

desse à en user, si ce n'est lorsque l'on peut se servir de *qui*, de *quoi*, de *que*, & de *dont*, au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *lequel*, à l'accusatif, & ainsi du féminin & du pluriel ; car alors ce seroit une faute de manquer à employer ces autres mots plus doux, que notre Langue nous fournit, pour mettre à la place du pronom *lequel*, en tous ses cas & en tous ses nombres. Il faut donner des exemples de toutes ces choses pour les éclaircir ; & afin d'y procéder par ordre, commençons par le génitif, *j'ai envoyé un Courier exprès, au retour duquel je verrai, &c.* Il faut nécessairement (1) dire *duquel* en ce lieu-là, & non pas *de qui* ; & de même au féminin, *J'honore infiniment sa vertu, en considération de laquelle*, & non pas *de qui, il n'y a rien que je ne voulusse faire.* Au pluriel, c'est tout de même en l'un & en l'autre genre. Suivons au datif. *C'est un heureux succès auquel je n'ai contri-*

(1) *Duquel en ce lieu-là, & non pas de qui.*) Cela est vrai ; mais de cet exemple & des suivans il faut excepter la Poësie, où *lequel* n'entre point, si ce n'est en burlesque.

bué, ni *à quoi je n'ai contribué;* quoique quelques-uns disent ce dernier, mais il s'en faut bien qu'il ne soit si bon qu'*auquel*; ainsi du féminin, & du pluriel. A l'accusatif, *c'est un sujet sur lequel on peut dire beaucoup de choses*, & jamais *sur qui.* Quelques-uns disent, *sur quoi*, mais *sur lequel* est beaucoup meilleur; de même au féminin, & au pluriel. A l'ablatif on en use rarement, parce que l'on se sert en tout nombre & en tout genre de la commode particule *Dont*; comme, par exemple, on dira, *c'est un importun, dont*, & non pas *duquel, j'ai bien eu de la peine à me deffaire; c'est une mauvaise affaire, dont il aura bien de la peine à se démesler; ce sont des malheurs dont il n'est pas exempt; ce sont des affaires, dont il se tirera.* Il y a exception, quand après un génitif régi par un nominatif, on ne sçauroit auquel des deux rapporter *dont*, comme *c'est la cause de cet effet, dont je vous entretiendrai à loisir*; on ne sçait si *dont* se rapporte à *la cause*, ou à *l'effet*; c'est pourquoi, si vous voulez qu'il se rapporte à la cause, il faut dire, *c'est la cause de cet effet*,

duquel je vous entretiendrai ; & si vous voulez qu'il se rapporte à l'effet, il faut dire, *c'est la cause de cet effet, duquel je vous entretiendrai.* Il faut donc en semblables occasions, se servir du pronom *duquel*, & non pas de *dont*, à cause de l'équivoque.

On se sert encore du pronom *lequel*, aux ablatifs absolus, comme *j'y ai été un an, pendant lequel.*

Au reste, *qui*, pour *lequel*, se met en tous les cas, en tous les genres & en tous les nombres : mais hors du nominatif, il ne se met jamais que pour les personnes, à l'exclusion des animaux & des choses inanimées : *quoi*, au contraire ne se met jamais pour *lequel*, quand on parle des personnes, mais seulement quand il s'agit des animaux & des choses inanimées, & s'accommode à tous les genres & à tous les nombres ; & *que* à l'accusatif se met pour *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, & *lesquelles*, de quoi que ce soit que l'on parle sans exception, & est indéclinable.

NOTE.

Quelque déférence qu'on ait pour M. de Vaugelas, on ne peut croire que dans les exemples qu'il apporte, il soit mieux de dire, *lequel* que *qui*. *Il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel, &c. C'étoit un homme, lequel, &c. C'étoit une femme, laquelle, &c.* Tous ceux que j'ai consultez voudroient *qui* dans ces endroits, & non pas, *lequel* & *laquelle*. M. Chapelain a écrit sur cette remarque, qu'il n'est pas trop assuré que dans ces exemples on doive dire, *lequel* & *laquelle*, & non pas *qui*.

Quoique M. de Vaugelas dise encore ici, comme il a déja dit en la remarque de *Qui en certains cas*, que hors du nominatif, *qui*, ne se met jamais que pour les personnes, il l'a employé lui-même au datif pour rélatif à *naïveté*, dans la remarque *des vers en prose*. Voici ses termes. *Cette contrainte ruïneroit la naïveté à qui j'aserois donner la premiere place parmi toutes les perfections du stile.* Selon sa règle, il falloit dire *à laquelle*, & cette règle est assurément à observer.

Qui s'employe par interrogation pour dire *quel* & *quelle*, tant au singulier qu'au pluriel, & il ne se met que pour les personnes, non plus que *qui* pour *lequel*, dans les cas obliques. Lorsqu'on a dit, *voilà des gens, voilà des femmes qui vous demandent*, c'est parler correctement que de dire,

qui sont-ils ? qui sont-elles ? Mais s'il s'agit de choses inanimées, & que l'on dise, *il court d'étranges bruits, j'ai plusieurs raisons à alleguer contre ce que vous dites*, on parlera mal en disant, *qui sont-ils ? qui sont-elles ?* Il faut dire, *quels sont-ils, quelles sont-elles*, ou prendre quelque autre tour si cela paroît trop rude.

CXXIII.

Lairrois, lairrai.

CEtte abbréviation de *lairrois*; *lairrai*, en toutes les personnes, & en tous les nombres, pour *laisserois*, & *laisserai*, ne vaut rien, quoiqu'une infinité de gens le disent & l'écrivent. Quelques Poëtes ont crû que les vers leur permettoient d'en user; mais ceux qui aiment la pureté du langage, le souffrent aussi peu dans la Poësie, que dans la prose. Ils souffrent bien encore moins, *vous me pardonrez* pour *pardonnerez*, *donrai* ou *dorrai*, pour *donnerai*, qui sont des monstres dans la Langue.

NOTE.

L'abbréviation de *lairrois* & *lairrai*, pour *laisserois* & *laisserai*, ne se peut souffrir en vers non plus qu'en prose. *Lairra* a été employé d'abord dans un des plus beaux ouvrages du théâtre ; mais l'Auteur l'a corrigé dans les dernieres éditions.

CXXIV.

Invectiver.

INvectiver, pour *faire des invectives*, n'est pas du bel usage, & il n'est pas permis de faire des verbes à sa fantaisie, tirez & formez des substantifs ; beaucoup de gens néanmoins se donnent cette autorité ; mais il n'y a que les verbes que l'usage a reçus, dont on se puisse servir, sans qu'il y ait en cela ni régle, ni raison. Par exemple, on dit *affectionner*, *se passionner*, d'*affection* & de *passion*, & de plusieurs autres semblables ; & néanmoins si l'on veut bien parler on ne dira pas *ambitionner*, *occasionner*, d'*ambition*, & d'*occasion*, non plus que *prétexter*, pour *prendre prétexte*, & *se médeciner*, pour *prendre médecine*. Je sçai bien qu'ils

font en la bouche de la plufpart du monde, mais non pas dans les Ecrits des bons Auteurs.

NOTE.

M. de la Fontaine dit dans fes Contes, *contre un monde de recettes il invectivoit de fon mieux.* Ce mot me paroît préfentement affez en ufage, & je ne croi pas qu'on parle mal en difant, *il invectiva contre les vices. Ambitionner* eft un fort bon mot, & plufieurs trouvent qu'il n'y a rien de choquant dans cette phrafe, *il prétexta fon départ de raifons fi fortes, que &c. Se médeciner* ne fe dit gueres.

CXXV.

S'immoler à la rifée publique.

PLufieurs ont repris (1) M. Coëffeteau de ce qu'il fe fervoit de

(1) Coëffeteau dans fon Hift. Rom. s'en fert très-fouvent, & quelquefois un peu hors de propos ; car, à mon avis, il en faut ufer fort fobrement ; & lorfque l'action eft ridicule à l'excès, comme l'Auteur le remarque judicieufement. Je croi même qu'en cette phrafe *facrifier*, comme plus commun, feroit mieux qu'*immoler*, qui femble un peu trop tragique.

cette façon de parler, & ne l'ont pas seulement condamnée comme mauvaise, mais comme monstrueuse, & fort approchante de ce qu'on appelle *Galimatias*. Toute la France néanmoins sçait bien que ce grand Personnage exprimoit les choses si nettement, que le Galimatias n'étoit pas moins incompatible avec son esprit, que les ténébres avec la lumiere. Mais considerons cette phrase, & voyons ce qu'elle a de si étrange, qui ait obligé tant de gens à s'écrier, comme à la vûë d'un monstre. *Immoler* n'est-ce pas un bon mot? *immoler*, & *sacrifier*, *s'immoler*, & *se sacrifier*, ne veulent-ils pas dire la même chose? Peut-on pas dire *se sacrifier à la cruauté des ennemis?* Et pourquoi donc ne dira-t-on pas, *se sacrifier à la risée publique, à la risée du monde*, ou *de tout le monde*? Car comme la cruauté des ennemis fait perdre la vie avec douleur, la risée du monde fait perdre l'honneur avecque honte, & l'on ne peut nier, que comme on sacrifie sa vie, on ne puisse aussi sacrifier son honneur: même il faut confesser,

que comme l'honneur est une chose beaucoup plus précieuse que la vie, aussi le mot de *sacrifier*, ou d'*immoler*, est plus dignement employé au sacrifice de l'honneur, qu'au sacrifice de la vie. D'où il me semble qu'il s'ensuit, que cette façon de parler, *se sacrifier* ou *s'immoler à la risée de tout le monde*, ou *à la risée publique*, est très-bonne, très-judicieuse, & ne contient rien qui ne soit très-conforme à la raison. Mais on vient de me faire voir ce que je n'avois pas observé, que c'est le Cardinal du Perron, & non pas M. Coëffeteau qui est l'inventeur de cette phrase, tellement qu'ayant été inventée par un grand Homme, & puis autorisée par un autre si célébre en notre Langue, je ne sçai comme elle a pû être si mal reçûë de quelques-uns.

Ils disent qu'*immoler*, & *sacrifier*, sont des mots trop tragiques, pour les joindre avec *risée*. On répond qu'à la vérité, *risée* est comique à l'égard de ceux qui la font, mais qu'elle se peut dire tragique à l'égard de ceux qui la souffrent, puisque leur hon-

neur plus précieux que la vie, en demeure blessé, & qu'il peut même en être ruïné & perdu pour jamais. Ainsi l'on ne joindra point ensemble deux choses fort discordantes, en joignant *immoler*, & *sacrifier* avec *risée*.

Il est vrai qu'il y a des endroits, où la phrase ordinaire, *s'exposer à la risée de tout le monde*, seroit beaucoup mieux, que *s'immoler*; car lorsque l'action que l'on fait, est simplement, ou mediocrement ridicule, & qu'elle ne va pas jusqu'à l'excès, il n'y a point de doute que *s'exposer*, seroit plus judicieusement dit, que *s'immoler*. Mais si l'action est ridicule, & impertinente au dernier dégré, alors *s'exposer* seroit foible; & *s'immoler* étant incomparablement plus fort, seroit aussi beaucoup meilleur & plus proprement employé que l'autre.

Qu'on ne m'allegue pas qu'aux langues vivantes non plus qu'aux mortes il n'est pas permis d'inventer de nouvelles façons de parler, & qu'il faut suivre celles que l'Usage a établies; car cela ne s'entend que des mots,

étant certain qu'il n'eſt pas permis à qui que ce ſoit, d'en inventer, non pas même à celui qui d'un commun conſentement de toute la France, ſeroit déclaré le Pere de l'Eloquence Françoiſe, parce que l'on ne parle que pour ſe faire entendre, & perſonne n'entendroit un mot qui ne ſeroit pas en uſage : mais il n'en eſt pas ainſi d'une phraſe entiere, qui étant toute compoſée de mots connus & entendus, peut être toute nouvelle, & néanmoins fort intelligible, de ſorte qu'un excellent & judicieux Ecrivain peut inventer de nouvelles façons de parler qui ſeront reçûës d'abord, pourvû qu'il y apporte toutes les circonſtances requiſes, c'eſt-à-dire, un grand jugement à compoſer la phraſe claire & élégante, la douceur que demande l'oreille, & qu'on en uſe ſobrement, & avec diſcretion.

NOTE.

M. Chapelain obſerve que la difference qu'il y a entre *ſe ſacrifier à la cruauté des ennemis*, *& ſe ſacrifier à la riſée publique*, c'eſt qu'on ſe ſacrifie volontairement à la

captivé des ennemis comme Régulus, mais qu'on ne se sacrifie jamais volontairement à la risée d'autrui ; ce qui lui fait conclurre que ce seroit bien dit que de dire *que l'on immole quelqu'un à la risée publique*, pour dire *qu'on l'y expose*, mais que c'est mal dit de dire qu'un homme s'y immole, parce qu'on ne peut suppoſer qu'il s'y expoſe volontairement. Je croi cela vrai dans les maximes du monde ; mais sur ce principe, on dira fort bien d'un homme qui ne ſonge plus qu'à ſon ſalut, que pour plaire à Dieu il s'immole à la riſée de tout le monde, puiſqu'il eſt vrai qu'il s'y expoſe volontairement.

CXXVI.

Des mieux.

IL n'y a rien de ſi commun que cette façon de parler, *il danſe des mieux*; *il chante des mieux*, pour dire, *il danſe fort bien*, *il chante parfaitement bien*; mais elle eſt très-baſſe, & nullement du langage de la Cour, où l'on ne la peut ſouffrir. Car il ne faut pas oublier cette maxime, que jamais les honnêtes gens ne doivent en parlant uſer d'un mot bas, ou d'une phraſe baſſe, ſi ce n'eſt par raillerie ; & en-

core il faut prendre garde qu'on ne croye pas, comme il arrive souvent, que ce mauvais mot a été dit tout de bon, & par ignorance plustôt que par raillerie. Il ne faut laisser aucun doute, que l'on ne l'ait dit en raillant.

NOTE.

M. Chapelain dit que *danser des mieux*, *chanter des mieux*, est une élegance du bas stile. Cette façon de parler n'est point reçûë parmi ceux qui ont quelque soin d'écrire correctement.

CXXVII.

Quatre, pour *quatriéme*, *&* *autres semblables*. (1)

QUand on cite un Livre, ou un Chapitre, ou que l'on nomme un Pape, ou un Roy, ou quelqu'au-

(1) *Quatre* pour *quatriéme*.] Chapitre quatriéme, Henry quatriéme, Charles neuviéme, & ainsi des autres, c'est la façon réguliere de parler; mais l'usage en certains endroits & en certaines choses a dérogé à la règle. Et pour commencer par les citations de chapitres, quand on met l'article avec le mot de chapitre, alors il faut toûjours dire

tre chose semblable, il faut se servir du nombre adjectif ou ordinant, & non pas du substantif, ou primitif qu'ils

quatriéme, sixiéme, & ainsi des autres, & non pas *quatre* ou *six*. Par exemple, Aristote en son liv. 2. des Morales *au chapitre quatriéme*, & non pas *au chapitre quatre*. Mais dans une oraison échauffée, ou dans un discours pressé, comme dans une confirmation, & en certains endroits de narration, on peut dire *quatre* au lieu de *quatriéme*. Il semble même qu'en ces endroits il est plus élégant, parce qu'il est plus d'un homme qui court. Par exemple, dans le fort d'un argument on dira, c'est ce qui est dit au chap. 2. de votre inventaire, *article quatre*, au lieu de *quatriéme* : mais il faut en ces rencontres bien consulter l'oreille. Pour ce qui est des Papes ou des Rois : Premierement à l'égard des Papes, & des Rois autres que ceux de France, il faut toûjours dire *quatriéme*, & non pas *quatre*; parce que l'usage n'a point été jusqu'à eux ; par exemple, *Boniface huit, Philippe quatre*, parlant du Roy d'Espagne, seroit mal dit, il faut dire *Boniface huitiéme, Philippe quatriéme*; mais quand nous parlons de nos Rois, alors *quatre* & *quatriéme* sont tous deux bons, *Charles six, Charles sept, Loüis douze*, & autres. On peut même dire que *Henri quatre* est plus en usage que *Henri quatriéme*; mais il faut excepter de

appellent, comme on fait d'ordinaire dans les Chaires, & dans le Barreau. Ils disent par exemple, *au chapitre*

cette règle, les Rois qui ayant un surnom connu du peuple, ne sont point connus par le nombre ; par exemple, en parlant de *Philippe le Bel*, ce seroit mal parler que de dire *Philippe quatre*, parce que le peuple ne le connoissant point par ce nombre, mais par son surnom, il n'a eu garde de porter l'usage jusques-là ; & en cette façon de parler, où on met quatre pour quatriéme, si l'usage n'y est formel, c'est mal parler que de dire quatre pour quatriéme. Et pour montrer que notre Langue aime cette licence, peut-être à cause de la brieveté que notre promptitude naturelle nous fait aimer, c'est qu'au compte des années on dit toûjours *quatre, six, huit* ; & ce seroit mal parler que de dire *quatriéme, sixiéme, huitiéme* : par exemple, on dit en l'an *mil six cent quarante-huit*, & non pas *quarante-huitiéme*. *L'an de J. C. mil six cent quarante-quatre*, & non pas *quarante-quatriéme*, & ainsi des autres. Ce qui fait voir que l'usage en certains endroits l'a tellement emporté sur la règle, que c'est mal parler que de parler selon la règle. Il en est à peu près de même du compte des jours, que du compte des années ; car on dit, *nous avons aujourd'hui le trois*, pour dire *le troisiéme du mois, ou de la lune*, selon

neuf, pour *neuviéme*, *Henri quatre*, pour *Henri quatriéme*. Quelle Grammaire, & quel ménage de syllabes est-ce-là ? Le grand usage semble en quelque façon l'autoriser ; mais puisque tous demeurent d'accord que l'adjectif est meilleur, pourquoi ne le dire pas plustôt que l'autre ?

le discours qui a précedé ; mais en cet exemple, si on ajoûte *mois* ou *lune*, il faut dire *le troisiéme*, & non pas *le trois : nous avons le troisiéme*, & non pas *le trois de la lune*. On dit aussi, cela s'est fait, par exemple, *entre le trois & le vingt-sept* : on dit aussi, *mes lettres sont du treize*, ou du *quatorze*, au lieu de *treiziéme*, de *quatorziéme*. Notez qu'au compte des années on dit, *en l'année mil six cent quarante & un*, & l'usage en cela a autorisé un solécisme, plustôt que de dire *quarante & uniéme*. On dit aussi, *c'est la cinq ou sixiéme fois que vous me faites cela. Ce fut de la cinq ou sixiéme année de son regne; en la trois ou quatriéme*, & ainsi des autres. *C'est la neuf ou dixiéme de ses emblêmes.*

NOTE.

On dit très-bien, *Henri quatre*, *Charles neuf*, *Louis treize*, *Louis quatorze*. C'est le sentiment du Pere Bouhours & de M.

Menage. Tous deux demeurent d'accord qu'on ne dit point *Henri deux* ni *Henri deuxiéme*, mais qu'on dit toûjours *Henri second.* M. Menage ajoûte qu'en citant un livre ou un chapitre, il faut dire pour parler élégamment, *livre troisiéme*, *chapitre quatriéme*, & que néanmoins dans le discours familier on dit, *livre trois*, *chapitre quatre.* Il observe aussi que quand deux noms ordinans se suivent, on met le premier au substantif, *le sept ou huitiéme*, *le dix ou douziéme*, & non pas, *le septiéme ou huitiéme*, *le dixiéme ou douziéme.* M. de la Mothe le Vayer a fait une autre observation sur cette remarque. C'est qu'en parlant de Charles le Sage Roi de France, il faut dire, *Charles cinquiéme*, & non pas *Charles-quint*, comme au contraire si nous voulons parler de l'Empereur, il faut écrire & prononcer *Charles-quint*, & non pas, *Charles cinquiéme*, à moins qu'on ne dît, *cinquiéme du nom.*

CXXVIII.

Sur, sous.

CEs prépositions se doivent toûjours mettre simples, si ce n'est en certains cas que nous remarquerons. Je les appelle simples en comparaison des composées *dessus & dessous*,

ſous, que tout le monde preſque employe indifferemment, & en proſe & en vers, pour *ſur* & *ſous*. On en fait autant de quelques autres prépoſitions, comme *dedans*, *dehors*. Par exemple on dira, *Il eſt deſſus la table*; *deſſous la table*, *dedans la maiſon*, *dehors la ville*. Je dis que ce n'eſt pas écrire purement, que d'en uſer ainſi, & qu'il faut toûjours dire, *ſur la table*, *ſous la table*, *dans la maiſon*, & *hors la ville*, ou *hors de la ville*, car tous deux ſont bons, & non pas *deſſus la table*, *deſſous la table*, *&c.* On le permet pourtant aux Poëtes, pour la commodité des vers, où une ſyllabe de plus ou de moins eſt de grand ſervice; mais en proſe, tous ceux qui ont quelque ſoin de la pureté du langage, ne diront jamais, *deſſus une table*, ni *deſſous une table*; non plus que *dedans la maiſon*, ou *dehors la maiſon*. Il ſemble que ces compoſez ſoient pluſtôt adverbes que prépoſitions; car leur grand uſage eſt à la fin des periodes, ſans rien régir aprés eux, puiſqu'ils terminent la periode & le ſens: comme ſi je ſuis aſſis ſur quelque cho-

se & qu'on la cherche, je dirai, *Je suis assis dessus*, ou *je suis dessus*, *je suis demeuré dessous*, *il est dedans*, *il est dehors*. Au lieu que les prépositions sont perpetuellement suivies d'un nom, ou d'un verbe, ou de quelque autre partie de l'Oraison, comme le porte le nom même de préposition.

Il est vrai qu'il y a trois exceptions que j'ai remarquées, l'une, quand on met les deux contraires ensemble, & tout de suite, comme, *il n'y a pas assez d'or* (1) *ni dessus ni dessous la terre, pour me faire commettre une telle méchanceté*; Alors il faut dire ainsi, & non pas, *ni sur, ni sous la terre*, parce que *sur* & *sous*, non plus que *dans* & *hors*, ne se mettent jamais tout seuls, qu'ils n'ayent incontinent leur nom après eux. L'autre, quand il y a deux prépositions de suite, encore qu'elles ne soient pas contraires, com-

(1) C'est-à-dire, que pour employer *sur* & *sous* en cette phrase; il faudroit dire, *il n'y a pas assez d'or* ni *sur la terre* ni *sous la terre*. Et pour éviter la répétition de *la terre*, l'usage a inventé l'autre phrase qui est très-élégante.

me, *elle n'est ni dedans ni dessous le coffre ;* & la troisiéme, lorsqu'il y a une autre préposition devant, comme, *il lui a passé par-dessus la tête, par-dessous le bras, par dedans la ville, par dehors la ville*, car on ne dira pas, *par sur la tête, par sous le bras*, ni *par dans la ville, par hors la ville*. Ces cas exceptez, il ne faut jamais employer ces composez, que comme adverbes, & il se faut servir des autres, comme de prépositions.

NOTE.

On a rendu la Langue Françoise si pure, qu'il n'est plus permis aux Poëtes, non plus qu'à ceux qui écrivent en prose, de mettre les prépositions composées pour les simples. Ainsi il faut dire, *sur*, *sous*, *dans* & *hors* en vers, & non pas, *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, lorsqu'il suit un substantif, & que ces prépositions ne peuvent tenir lieu d'adverbes. M. Chapelain dit que ces composez, *dessus*, *dessous*, *&c.* quoiqu'ils terminent la période & le sens, comme, *je suis assis dessus*, *il étoit caché dessous*, demeurent toûjours prépositions, & régissent tacitement la chose sous-entenduë, & dont il a été parlé auparavant. M. de Vaugelas a fort bien re-

marqué que quand il y a deux prépositions de suite, & qu'aucun nom substantif n'est joint à la premiere, on doit se servir des prépositions composées, comme *ni dessus ni dessous la terre*, & non pas, *ni sur ni sous la terre; ni dedans ni dessous le coffre*, & non pas, *ni dans ni sous le coffre*; *par dedans la ville*, & non pas *par dans la ville*. On dit aussi, *on l'a tiré de dessous le lit*; mais en cet endroit la particule *de* est une préposition qui répond à l'*ex* des Latins. M. Menage observe que plusieurs disent, *j'en ai par sur la tête*; *ce coup m'a passé par sous le bras*; *ces Troupes ont passé par dans la ville*; mais il demeure d'accord que le meilleur & le plus sûr est de dire, *par dessus, par dessous* & *par dedans*. Il faut dire, *le dedans* & *le dehors d'une maison*; *dedans* & *dehors* tiennent lieu en ce sens-là de noms substantifs.

CXXIX.

Intrigue.

LA plusspart font ce mot féminin; je dis *la plusspart*, parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec un *g*, & non pas *intrique*, avec un *q*, comme force gens le disent & l'écrivent. C'est un nouveau mot pris de l'Italien, qui néanmoins est fort en usage.

NOTE.

Intrigue est présentement toûjours féminin. Ceux qui ont écrit *intrique*, l'ont fait pour faire rimer ce mot avec *pratique*. C'est une licence que la Poësie ne sçauroit autoriser.

CXXX.

Incendie.

Du temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, ceux qui faisoient profession de bien écrire, n'eussent pas voulu user de ce mot; on disoit toûjours *embrasement*; mais aujourd'hui *incendie*, s'est rendu familier, & les bons Ecrivains se servent indifferemment de l'un & de l'autre. Il est vrai que les plus exacts observent encore de dire plustôt *embrasement* qu'*incendie*; mais si le sujet qu'ils traitent, les oblige à exprimer la même chose deux fois, ils ne font point de difficulté de mettre à la seconde, *incendie*. Je dis *à la seconde*, parce qu'il faut observer cela, de mettre toûjours le meilleur mot & le plus ancien le premier. Il est vrai que j'ai ap-

pris d'un oracle de notre Langue; qu'il y a cette difference entre *incendie*, & *embrasement*, qu'*incendie*, se dit proprement d'un feu qui a été mis à dessein; & *embrasement*, convient mieux au feu qui a été mis par cas fortuit, que l'on ne nommeroit pas si proprement *incendie*. Cette difference est très-délicate & très-vraie. *Incendiaire*, a toûjours été reçû, lors même qu'*incendie* ne l'étoit pas.

NOTE.

Le Pere Bouhours dit qu'*incendie* est maintenant aussi usité qu'*embrasement*, mais qu'*incendie* se met d'ordinaire sans régime, *il y a eu cette nuit un incendie vers le Louvre*, & qu'*embrasement* a presque toûjours un régime, *l'embrasement de Troye*. Il ajoûte qu'encore qu'*incendiaire* ne se dise que d'un brûleur de maisons, *embrasement* & *incendie* se disent également d'un feu qui a été mis à dessein ou par hasard. M. Chapelain est celui que M. de Vaugelas appelle dans cette remarque un des Oracles de notre Langue.

CXXXI.

Vomir des injures. (1)

CEtte phrase ne passe pas seulement pour bonne parmi tous les bons Ecrivains, mais aussi pour élégante, à l'imitation des Latins, qui se servent figurément du mot de *vomir* comme nous; car tous nos meilleurs livres sont pleins de ces façons de parler, *vomir des injures*, *vomir des blasphêmes*, & autres semblables. Néanmoins je suis obligé de dire, qu'à la Cour ce mot est fort mal reçû, particulierement des Dames, à qui un sale objet est insupportable; Et certainement il semble qu'elles ont d'autant plus de raison, que leur sentiment est conforme à celui de Quintilien, & de tous les grands Orateurs,

(1) Coëffeteau au liv. 1. de l'Histoire Rom. p. 248. dit, *après avoir vomi mille injures contre Ciceron.* Et p. 459. *après avoir vomi son fiel contre Cinna.* Il se sert très-souvent de cette phrase, *vomir son sang, sa vie*, p. 516. *vomir leur rage* : p. 517. mais je ne me servirai jamais de ces phrases.

qui veulent que les métaphores se tirent des images les plus nobles, & des objets les plus agréables. Je sçai qu'on répliquera, que cela est vrai aux choses agréables & indifferentes; mais que dans les choses odieuses, ou qu'on veut rendre odieuses, on se peut servir de métaphores de choses odieuses & désagréables, & qu'ainsi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot *Lenocinia*, & plusieurs autres mots de cette nature en beaucoup d'endroits hors de leur signification naturelle.

Mais je répons que tout cela n'empêche pas que nos Dames n'ayent une grande aversion pour ces façons de parler, incompatibles avec la délicatesse & la propreté de leur sexe, ni que ceux qui parleront devant elles, s'ils ont quelque soin de leur plaire, ne s'en doivent abstenir: au moins en le faisant, ils sont assurez de ne déplaire à personne. Mais soit qu'elles ayent raison ou non, de haïr ces phrases, je rapporte simplement la chose, comme une vérité dont je suis bien informé.

NOTE.

NOTE.

Vomir des injures, eſt une phraſe qui exprime tant, qu'on a peine à croire que les Dames pouſſent leur délicateſſe juſqu'à la vouloir bannir. M. Chapelain ſe plaint de cette délicateſſe, & dit que l'on feroit mal d'y déferer; ce qui feroit perdre une belle figure, & formée ſelon l'art.

CXXXII.

Magnifier.

CE mot eſt excellent, & a une grande emphaſe pour exprimer une louange extraordinaire. M. Coëffeteau en uſe ſouvent après Amyot, & tous les Anciens. Encore tout de nouveau un de nos plus célébres Ecrivains ne fait point de difficulté de s'en ſervir; mais avec tout cela il faut avoüer qu'il vieillit; & qu'à moins que d'être employé dans un grand Ouvrage, il auroit de la peine à paſſer. J'ai une certaine tendreſſe pour tous ces beaux mots que je vois ainſi mourir, opprimez par la tyrannie de l'Uſage, qui (1) ne nous en

(1) *Glorifier* tient fort bien ſa place, & &c.

donne point d'autres en leur place ; qui ayent la même ſignification & la même force.

NOTE.

M. Chapelain dit que *magnifier* lui paroît bon dans les choſes ſaintes, comme, *magnifier Dieu, magnifier la bonté divine*, & qu'il le croit paſſé pour ce qui regarde les choſes humaines.

CXXXIII.

Monoſyllabes.

CE n'eſt point une choſe vicieuſe en notre Langue qui abonde en monoſyllabes, d'en mettre plusieurs de ſuite. Cela eſt bon en la Langue Latine, qui n'en a que fort peu ; car à cauſe de ce petit nombre, on remarque auſſi-tôt ceux qui ſont ainſi mis de rang, & l'oreille qui n'y eſt pas accoutumée, ne les peut ſouffrir. Mais par une raiſon contraire, elle n'eſt point offenſée de nos monoſyllabes François, parce qu'elle y eſt accou-

je m'en ſuis ſervi pluſieurs fois hors les matieres de dévotion, où on dit communément *glorifier Dieu*, & *donner gloire ou loüange à Dieu.*

tumée; & que non-ſeulement il n'y a point de rudeſſe à en joindre pluſieurs enſemble, mais il y a même de la douceur, puiſque l'on en fait des vers tout entiers, & que celui de M. de Malherbe qu'on allegue pour cela, eſt un des plus doux & des plus coulans qu'il ait jamais faits. Voici le vers.

Et moi je ne vois rien, quand je ne la vois pas.

Il ne faut donc faire aucun ſcrupule de laiſſer pluſieurs monoſyllabes enſemble, quand ils ſe rencontrent. Chaque Langue a ſes propriétez & ſes graces. Il y a des préceptes communs à toutes les Langues, & d'autres qui ſont particuliers à chacune.

NOTE.

Pluſieurs monoſyllabes enſemble n'ont rien qui puiſſe bleſſer l'oreille, & ce ſeroit un ſcrupule condamnable, que de faire difficulté de les employer, quand ils s'offrent naturellement.

CXXXIV.

Navire. Erreur.

NAvire étoit féminin du temps d'Amyot, & l'on voit encore aux Enſeignes de Paris cette inſcription, *A la Navire*, & non pas *Au Navire*. Néanmoins aujourd'hui il eſt abſolument maſculin, & ce ſeroit une faute de le faire de deux genres. C'eſt la métamorphoſe d'Iphis.

Vota puer ſolvit quæ fœmina voverat Iphis.

Au contraire, Amyot a toûjours fait *erreur* maſculin; & aujourd'hui il n'eſt que féminin.

NOTE.

Navire eſt demeuré maſculin, *erreur* féminin, & il n'y a préſentement ſur cela aucune conteſtation.

CXXXV.

Toute ſorte, & toutes ſortes.

TOute ſorte ſe met d'ordinaire avec le ſingulier, comme, *je vous ſouhaite toute ſorte de bonheur*; & *toutes*

sortes avec le pluriel, comme, *Dieu vous préserve de toutes sortes de maux*. On peut y prendre garde, quoique je ne croye pas que ce soit une faute de confondre en cela le singulier avec le pluriel, ou le pluriel avec le singulier; mais j'ai remarqué que M. Coëffeteau, & plusieurs autres, mettent toûjours le singulier avec le singulier, & le pluriel avec le pluriel. Un de nos plus célébres Ecrivains a dit, *toutes autres sortes d'avantages*; mais il est bien rude, & *toute autre sorte d'avantage* eût été, ce me semble, bien meilleur.

NOTE.

M. Menage soutient que *toute sorte* est plus élégant même avec un pluriel, que *toutes sortes*, & qu'il faut dire, *Dieu vous préserve de toute sorte de maux*, plûtôt que *de toutes sortes de maux*. Les uns sont de son avis, & trouvent que *toute sorte* dénote assez un pluriel, sans qu'il y faille ajoûter une *s*. Les autres tiennent qu'on peut mettre indifféremment *toute sorte* & *toutes sortes* avec un pluriel, comme, *toute sorte d'avantage*, *toutes sortes de malheurs*. Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut mettre *toutes sortes* au pluriel avec un singulier, &

qu'il faut dire, *toute sorte de bonheur*, & non pas, *toutes sortes de bonheur*. Le même M. Ménage remarque fort bien que quand *toute sorte* est mis absolument, précedé d'un rélatif, il faut dire au pluriel, *toutes sortes*, comme en parlant d'oiseaux, *il y en a de toutes sortes*.

CXXXVI.

Première personne du présent de l'indicatif.

EXemple, *je crois*, *je fais*, *je dis*, *je crains*, & ainsi des autres. Quelques-uns ont crû qu'il falloit ôter l'*s* finale de la premiére personne, & écrire, *je croy*, *je fay*, *je dy*, *je crain*, *&c.* changeant l'*i* en *y*, selon le génie de notre Langue, qui aime fort l'usage des *y* grecs à la plusplart de nos mots terminez en *i*, & qu'il falloit écrire ainsi la premiere personne pour la distinguer d'avec la seconde, *tu crois*, *tu fais*, *tu dis*, *tu crains*, &c. Il est certain que la raison le voudroit, pour ôter toute équivoque, & pour la richesse & la beauté de la Langue; mais on pratique le

contraire, & l'on ne met point de différence ordinairement entre ces deux personnes. Aussi est-il mal-aisé qu'il en arrive aucun inconvénient, le sens étant incontinent entendu par le moyen de ce qui précede, & de ce qui suit. Ce n'est pas que ce fût une faute quand on ôteroit l'*s*, mais il est beaucoup mieux de la mettre toûjours dans la prose. Quelques Italiens, comme les Romains & les Sienois, disent en parlant *io credevo*, à la premiére personne du prétérit imparfait, pour la distinguer de la troisiéme, *egli credeva*; mais les bons Auteurs, soit en prose, ou en vers, n'observent point cela.

Nos Poëtes se servent de l'un & de l'autre à la fin du vers, pour la commodité de la rime. M. de Malherbe a fait rimer au prétérit parfait défini, *couvry*, avec *Ivry*.

N'ai-je pas le cœur assez haut,
Et pour oser tout ce qu'il faut,
Un aussi grand desir de gloire,
Que j'avois lorsque je couvry
D'exploits d'éternelle mémoire,
Les plaines d'Arques, & d'Ivry?

C'eſt (1) contre l'uſage de notre Langue, qui ne le permet qu'à la premiére perſonne du préſent de l'indicatif, & non pas aux autres temps. Auſſi ne faut-il pas en cela ſuivre ſon exemple.

A mon avis, ce qui a fait prendre l'*s*, c'eſt que l'on a voulu éviter la

(1) Nos Anciens ôtoient l'*S* & le *T* aux trois perſonnes du préterit parfait defini, & en quelques autres temps. Alain Chartier en ſa Conſolation des trois vertus, pag. 368. dit *forclouy* pour *forclouyt*, c'eſt-à-dire empêcha, *Seigneuri* pour *Seigneurit*, c'eſt-à-dire *domina*, p. 407. Seyſſel guerre Syriaque c. 1. p. 64. faiſant parler Hannibal, dit *je détruiſi.* Amadis liv. 2. chap. 2. dit *je fu* pour *je fus*. Calvin de même *je di*, *je conclu* en ſon Inſtitution liv. 1. c. 31. 3. *Ce que je debat*, pour *ce que je debats*, c. 4. n. 4. Ainſi le *couvry* de Malherbe eſt en la maniere ancienne comme le *fuat* de Virgile. Et non-ſeulement les Poëtes, mais les Orateurs uſent quelquefois de mots anciens, témoin le *fretu* de Ciceron, pour *freto*, & *antiſtitæ* prêtreſſes, pour *antiſtites*, dans Aulugelle liv. 13. ch. 19. Et enfin quand on ſera d'auſſi beaux vers que ceux-là, il faut être bien délicat, ou pluſtôt injuſte pour condamner une petite licence, qui d'ailleurs ne choque point l'oreille.

fréquente cacophonie que cette premiére personne faisoit avec tous les mots, qui commencent par une voyelle ; car pour ceux qui commencent par une consone, l'*s*, qui précede ne se prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raison ou non, il suffit d'alleguer l'Usage, qui ne souffre point de replique. On peut pourtant ajoûter pour la défense de cet Usage, que c'est l'ordinaire de toutes les Langues, & que les Grecs avec toute l'opulence, ou la licence de la leur, au prix de laquelle toutes les autres sont pauvres, ou retenuës, ne laissent pas d'avoir ce même défaut, & plus souvent que nous, puisque les duels du présent de l'indicatif sont semblables, τύπτετον, τύπτετον, & que la premiére personne singuliére de l'imparfait est semblable aussi à la troisiéme plurielle, ἔτυπτον, ἔτυπτον, outre beaucoup d'autres temps qui se ressemblent encore. Il est vrai qu'ils ont un accent bien différent, mais l'accent n'y fait rien : car du temps de Demosthène, on ne les marquoit point, & je doute fort qu'à parler, cela fût si

ſenſible, que par la prononciation ſeule on évitât l'équivoque.

NOTE.

Voici ce que M. Chapelain a obſervé ſur cette remarque. *Ce qui a fait prendre l's aux premieres perſonnes de l'indicatif des verbes, c'eſt que la ſyllabe eſt longue, & que l's n'y eſt que pour la marque de ſa longueur; ce qui fait qu'on ne la prononce point, & ce ſont les Poëtes qui pour la commodité de la rime, l'ont faite courte ou bréve contre ſa naturelle prononciation;* je croi, je doi, *pour* je crois, je dois. *Cela ſe juſtifie par la façon d'écrire la premiere perſonne du préterit plus que parfait,* je voudrois, je ferois, *que perſonne n'a jamais écrit ni prononcé,* je voudroi, je feroi, *parce que ces dernietes ſyllabes étant longues, ont beſoin d'une* s *finale, pour marquer leur longueur. La raiſon eſt pareille pour le préſent, & ſi les Poëtes y dérogent, c'eſt pour la rime. Celle de* je connoi, *eſt énorme.*

Il eſt évident que c'eſt par la rime ſeule que les Poëtes ſe ſont autoriſez à ôter l'*s* finale dans *je crois, je vois, je connois, j'apperçois,* & dans quelques autres verbes de cette même terminaiſon. C'eſt une licence qu'on leur a ſoufferte; mais elle ne doit point s'étendre juſqu'aux verbes, *faire, dire, craindre, prendre.* Je croi qu'il faut toujours écrire à la premiere perſonne du préſent de l'indicatif de ces verbes, *je fais, je dis, je crains, je prens,* & jamais, *je fai, je di, je crain, je prend.*

Quant à la premiere personne de l'aoriste ou du prétérit indéfini, elle a toûjours une *s* dans tous les verbes dont l'infinitif n'est point en *er*. *Je fis, je lus, je cueillis, j'appris, je courus*. Ainsi Malherbe n'a pû faire rimer *je couvry* avec *Ivry*, que par une licence très-condamnable, puisqu'on ne peut se dispenser de dire & d'écrire, *je couvris*.

CXXXVII.

Trouver, treuver, prouver, éprouver, pleuvoir.

TRouver, & *treuver*, sont tous deux (1) bons, mais *trouver* avec *o*, est sans comparaison meilleur, que *treuver* avec *e*. Nos Poëtes néanmoins se servent de l'un & de l'autre à la fin des vers pour la commodité de la rime; car ils font rimer *treuve* avec *neuve*, comme *trouve* avec *louve*. Mais en prose tous nos bons Auteurs écrivent, *trouver* avec *o*, & l'on ne le dit point autrement à la Cour. Il en est de même de *prouver* & d'*éprouver*. Mais il faut dire, *pleuvoir* avec *e*, & non pas *plouvoir*, avec *o*.

(1) Treuver à mon avis est insupportable, & en prose & en vers.

NOTE.

Les Poëtes qui disent *treuver*, *preuver*, *épreuver*, au lieu de *trouver*, *prouver*, *éprouver*, font une faute. Ils ne doivent point s'autoriser à dire, *l'état où je me treuve*, pour faire rimer *treuve* avec *neuve*. Ce qui fait que quelques-uns se trompent dans les verbes *prouver* & *éprouver*, & qu'ils prononcent *preuver* & *épreuver*, c'est qu'on dit, *preuve* & *épreuve*, qui sont deux noms substantifs. Il y en a d'autres qui mettent & qui prononcent deux *rr* dans le futur de *trouver*, *je trouverrai*, *tu trouverras*, *il trouverra*, comme aussi dans cet autre temps qui en est formé, *je trouverrois*, *tu trouverrois*, *&c.* C'est une faute qu'on doit éviter; il faut écrire & prononcer, *je trouverai*, *tu trouveras*, *je trouverois*, *tu trouverois*, *&c.* avec un *r* seul.

CXXXVIII.

Le titre de, la qualité de.

C'Est une faute très-commune de finir une lettre, par exemple, avec ces mots *me donnent la hardiesse de prendre le titre de*, & puis *Monsieur*, ou *Madame*, en bas, à l'endroit où l'on a accoutumé de le mettre,

& ensuite, *votre très-humble serviteur.* De même quand on finit, *pour mériter la qualité de*, & puis le reste, comme je viens de dire. Il m'a semblé très-nécessaire d'en faire une remarque, à cause qu'une infinité de gens y manquent, ne considérant pas qu'il n'y a aucune construction raisonnable en cet agencement de mots. Car encore qu'on puisse dire que la préposition se rapporte droit à *serviteur*, & que les mots de *Monseigneur*, ou de *Madame*, ne sont-là que par honneur & par civilité, si est-ce que cet arrangement, *le titre* ou *la qualité de Monseigneur, votre, &c.* rompt (1) toute la syntaxe & la construction des paroles.

Il y en a d'autres qui manquent encore en cela, mais d'une façon moins mauvaise, parce que la con-

(1) Tout céla est très-vrai, & présentement on fini les lettres par *je suis M.* ou *Madame*, & c'est sans chercher comme autrefois cés ridicules chûtes sur *Votre serviteur.* Il en est de même des Prédicateurs, que j'ai vû en ma jeunesse chercher ainsi l'Ave Maria par des détours pueriles.

ſtruction s'y trouve. Ils mettent *de*, en bas après *Monſieur*, ou *Madame*, comme *la qualité*, *Monſieur*, *de*, & plus bas, *votre très-humble &c*. C'eſt encore une autre faute toute ſemblable à la premiére, de finir par le datif *à*, comme, *Je m'aſſûre que vous ne refuſerez pas cette faveur à*, & en bas, *Monſieur*, & plus bas, *votre très-humble &c.*

Il en eſt de même, quand on finit avec une prépoſition, comme, *ſçachant bien qu'il n'y a rien que vous ne vouluſſiez faire pour*, & en bas, *Monſieur*, *&c. Faites-moi l'honneur de me tenir pour*, *Monſieur*, *&c.* Avec *par*, de même, comme, *il n'y a point de ſervice, qui ne vous doive être rendu par*, *Monſieur*, *&c.* C'eſt pourquoi il n'y a que le nominatif & l'accuſatif dont on ſe puiſſe ſervir à la fin d'une lettre. Le nominatif eſt celui qui eſt le plus naturel & le plus uſité, comme, *je ſuis*, ou *je demeure*, *Monſieur*, *votre*, *&c.* L'accuſatif n'eſt pas ſi ordinaire, mais il ne laiſſe pas d'avoir fort bonne grace, comme, *faites-moi l'honneur de me croire*, *Mon-*

ſieur, votre, &c. N'accuſez point de pareſſe, Monſieur, votre, &c.

NOTE.

M. Chapelain dit que ceux qui mettent *de* en bas après *Monſieur* ou *Madame*, ne font point de faute, mais qu'ils font moins bien que ceux qui tournent la fin de leurs lettres par le nominatif ou par l'accuſatif.

CXXXIX.

Quel, & quelle, pour *quelque*; *languir, pluſtôt, ſortir, reſter.*

C'Eſt une faute familiére à toutes les Provinces, qui ſont delà la Loire, de dire, par exemple, *quel mérite que l'on ait, il faut être heureux*, au lieu de dire, *quelque mérite que l'on ait*; & c'eſt une merveille, quand ceux qui parlent ainſi s'en corrigent, quelque ſéjour qu'ils faſſent à Paris, ou à la Cour. Ce qui eſt cauſe qu'ils ne s'en corrigent point, c'eſt que le mot en ſoi eſt bon, & qu'ils ne penſent pas faillir d'en uſer, ne conſidérant pas qu'il ne vaut rien en cet endroit-là. Pour la même raiſon ceux du Languedoc, après avoir été plu-

sieurs années à Paris, ne sçauroient s'empêcher de dire, *vous languissez*, pour dire, *vous vous ennuyez*, parce que *languir* est un mot François, qui est fort bon, pour signifier une autre chose, mais qui ne vaut rien pour signifier cela. Ils ne sçauroient s'empêcher non plus de dire, *plustôt*, pour *auparavant*, comme, *je vous conterai l'affaire, mais plustôt je me veux asseoir*, au lieu de dire, *mais auparavant je me veux asseoir*; & cela leur arrive, parce que *plustôt* est François Ainsi ils croyent bien parler, ne songeant pas que *plustôt* n'est point François au sens auquel ils l'employent. De même un Bourguignon qui aura été toute sa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas *sortir*, pour *partir*, comme *je sortis* (1) *de Paris un*

(1) *Je sortis de Paris.*] On peut dire *je sortis de Paris*, non pas précisément pour *je partis*; mais pour *je quittai Paris*. Dans les discours Oratoires, on dit par exemple très-élégamment, parlant du jour de la mort d'un Saint. *C'est à ce jour qu'il est sorti de ce monde pour aller au Ciel*; & en cette phrase *sortir* est comme figuré, & beaucoup plus Oratoire que *partir*.

tel

tel jour, pour aller à Dijon, au lieu de dire, *je partis de Paris, il est parti*; & cela, parce que *sortir* est un bon mot François, mais non pas en cette signification. Ainsi les Normans ne se peuvent deffaire de leur *rester*, pour *demeurer*: comme, *je resterai ici tout l'Esté*, pour dire, *je demeurerai*; à cause que *rester* est un bon mot pour dire, *être de reste*, mais non pas en ce sens-là. J'en dirois autant de toutes les autres Provinces, & rapporterois de chacune plusieurs mots François dont ceux qui en sont, détournent le vrai usage. Mais il suffira des exemples que je viens de donner, pour les avertir de ne se pas tromper en de certains mots, dont ils ne se défient point, parce que ces mots-là sont François; car quand ils en disent un qui ne l'est pas, en quelque sens que ce soit, on les reprend aussi-tôt, & ils s'en corrigent, mais on leur laisse passer les autres, sans que la plusparț même des François y prennent garde.

Or il est encore plus aisé de se tromper à mettre *quel*, ou *quelle*, pour

quelque, qu'en tous les autres, parce que ce *quel*, ou *quelle*, femble répondre au *qualis* Latin, que l'on croiroit beaucoup plus propre pour fignifier ce que l'on veut dire en l'exemple que j'ai rapporté, & en fes femblables, que non pas *quelque*, qui paroît d'abord l'*aliquis* des Latins, lequel *aliquis* ne convient nullement à exprimer ce que l'on entend, quand on dit, *quelque mérite que l'on ait, il faut être heureux*.

Mais outre que l'ufage le veut ainfi, & qu'il n'y a point à raifonner, ni à repliquer fur cela, il y a encore une raifon à quoi l'on ne fonge point, qui autorife cet ufage. C'eft que le *quelque*, dont nous parlons, n'eft pas fimplement le *qualis*, ou l'*aliquis* des Latins, mais le *qualifcumque*, d'où notre *quelque* a été tiré fans doute en ce fens-là.

Il y a une exception digne de remarque. C'eft qu'il faut mettre *quel*, ou *quelle*, & non pas *quelque*, quand il y a un *que* immédiatement après *quelque*, comme il faut dire, *quelle que puiffe être la caufe de fa difgrace*, &

non pas, *quelque que puisse être la cause.* Néanmoins (1) un de nos meilleurs Ecrivains, & des plus éloquens du Barreau, soûtient que *quelque que puisse être la cause*, est aussi-bien dit que *quelle que puisse, &c.* & trouve même que le *quelque* est plus fort que *quelle*; mais bien que je défere beaucoup à ses sentimens, & que j'aye appris force choses de lui, dont j'ai enrichi ces Remarques, si est-ce qu'en ceci je vois peu de gens de son opinion. D'ailleurs il demeure d'accord, que *quelle*, est bon, qui est toûjours une exception considérable à la règle. Que si entre *quelle* & *que* il y a quelques syllabes qui les séparent, alors il faut dire, *quelque*, & non pas *quelle*, comme *quelque enfin que puisse être la cause*, & non pas *quelle enfin*

(1) Je suis encore de cet avis, parce que l'oreille, qui en ces phrases est accoutumée à *quelque*, se sent choquer de *quelle*, qui ne signifie point ce *qualiscunque*, comme fait *quelque*; & en ces manieres de parler c'est *qualiscunque* qu'on veut dire; & néanmoins je ne condamne pas *quelle*, parce que nostre Auteur l'approuve, & que quelques-uns de nos bons Ecrivains en usent.

que puisse être la cause. De même ; *quelque, dit-il, que puisse être la cause*, & non pas *quelle.*

NOTE.

C'est de M. Patru que parle M. de Vaugelas, quand il dit qu'un de nos meilleurs Ecrivains & des plus éloquens du Barreau, soûtient que, *quelque que puisse être la cause*, est aussi bien dit que *quelle que puisse, &c.* Je ne vois personne qui soit de son sentiment. M. de la Mothe le Vayer dit que s'il y a une cacophonie à éviter dans notre Langue, c'est celle de *quelque que puisse être.* Il a raison de la condamner ; mais elle ne peut avoir lieu, puisqu'on ne sçauroit douter qu'il ne faille dire, *quelle que puisse être la cause de sa disgrace*, & non pas, *quelque que puisse être, &c.* car pourquoi *quelque* au lieu de *quelle*, quand même il y auroit quelques syllabes entre *quelle* & *que*, comme dans les exemples rapportez, où je suis persuadé qu'il faudroit dire, *quelle enfin que puisse être la cause ; quelle, dit-il, que puisse être la cause*, & non pas, *quelque enfin que puisse être la cause ; quelque, dit-il, que puisse être la cause ?* Ce qui a pû tromper M. de Vaugelas, c'est qu'il n'a pas pris garde à la différence qu'il y a entre *quelque* employé dans cette phrase, *quelque mérite que l'on ait*, & *quelque* employé dans cette autre

phrase, *quel que soit son mérite.* Dans la premiere *quelque* est un seul mot qui signifie le *qualiscunque* des Latins, comme il l'a fort bien remarqué, & qui par conséquent a un pluriel, *quelques avantages qu'il possede ;* mais dans l'autre phrase, *quel que soit son mérite*, ce *quel que* n'est pas un seul mot. C'en sont deux, *quel* & *que*, dont il n'y a que le premier qui se décline, & qui change de genre & de nombre ; car on ne dira pas, *quelques soient ses avantages*, comme on dit, *quelques avantages qu'il possede*, mais, *quels que soient ses avantages*. Ainsi ce n'est pas *quelque* qui se décline, mais seulement *quel*, qui répond au *qualis* Latin. Comme il change de nombre, *quel que soit son mérite*, *quels que soient ses avantages*, il change aussi de genre dans l'un & dans l'autre nombre, *quelle qu'en soit la cause ; quelles que soient ses maximes*, & un mot mis entre *quelle* ou *quelles* & *que*, ne doit pas les faire changer en *quelque* & *quelques*, & obliger à dire contre la bonne construction, *quelque enfin qu'en soit la cause ; quelques enfin que soient ses maximes*.



CXL.

Arrivé qu'il fut, arrivé qu'il étoit, marri qu'il étoit.

TOutes ces façons (1) de parler ne valent rien, quoiqu'une infinité de gens s'en servent, & en parlant, & en écrivant. Au lieu de dire,

(1) Cette derniere façon de parler n'eſt pas abſolument mauvaiſe. Il eſt vrai qu'elle eſt un peu vieille, & par cette raiſon il en faut uſer avec jugement. Mon Plaidoyer pour les Bénédictins, *détachez qu'ils étoient de toutes les choſes humaines*, au lieu de dire, *comme ils étoient détachez de*, & c'eſt parce qu'il eſt plus ſoûtenu. Il en eſt de même de la premiere; car il y a des endroits, où *arrivé qu'il fut*, ou bien *arrivé qu'il eſt*, pourroient trouver leur place; pour *arrivé qu'il étoit*, je ſuis de l'avis de l'Auteur. Amyot vie de Ciceron n. 2. dit *arrivé qu'il fut à Athenes*; n. 10. *arrivé qu'il y fut*, & ainſi ſouvent dans une narration preſſée, on pourroit dire *arrivé qu'il eſt*, *il va chercher*, *&c.* & cela exprime mieux la paſſion que ſi on diſoit, *auſſi-tôt qu'il eſt arrivé*; mais il le faut toûjours dire avec le préſent du verbe ſubſtantif, & point autrement.

arrivé qu'il fut, arrivé qu'il étoit, il faut dire *étant arrivé*; il exprime tous les deux; ou bien, *comme il fut arrivé, comme il étoit arrivé*; & au lieu de *marri qu'il étoit*, il faut dire, *étant marri*, ou *marri* tout ſeul. Ce qui apparemment eſt cauſe d'une phraſe ſi mauvaiſe, c'eſt que nous en avons d'autres en notre Langue, fort approchantes de celle-là, qui ſont très-bonnes & très-élégantes. Par exemple, *tout malade, tout affligé qu'il étoit, il ne laiſſa pas d'aller*, & au féminin, *toute affligée qu'elle étoit, &c.* De même au pluriel. Tellement qu'avec ce mot, *tout*, en tout genre, & en tout nombre, & ſon adjectif qui le ſuit immédiatement, cette façon de parler eſt (2) extrêmement pure, & Françoiſe. On s'en ſert encore d'une autre façon avec *ainſi*, comme; *il reçut quantité de coups, & ainſi bleſſé qu'il étoit, ſe vint préſenter au Sénat.* Il eſt vrai qu'il y a de certains endroits, où il a fort bonne grace, & où même il eſt néceſſaire, comme en l'exemple que je viens de

(2) *Extrêmement pure & Françoiſe.*] Cela eſt vrai.

donner, mais il y en a d'autres où l'on s'en peut passer, quoique rarement; ce que l'on ne peut pas dire de *tout*, avec l'adjectif, car il faut nécessairement en ce sens-là ajoûter *qu'il étoit*, ou *qu'il fut*, ou d'autres temps, selon ce qui précede, ou ce qui suit.

Il se dit aussi quelquefois avec *comme*, par exemple, *il s'informoit si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il étoit, n'avoit rien attenté contre les Princesses*. Quelques-uns néanmoins croyent qu'il est encore plus élégant de supprimer *qu'il étoit*, & de dire, *si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince, n'avoit rien attenté*.

On dit encore fort élégamment, *le malheureux qu'il est, la malheureuse qu'elle est, n'a pas seulement, &c.* Mais il faut que ce soit toûjours avec le présent du verbe substantif; car on ne dira gueres, *le malheureux* (3) *qu'il étoit*, & jamais *le malheureux qu'il fut*.

(3) *Le malheureux qu'il étoit.*] Il se pourroit dire d'un homme qui seroit mort.

NOTE.

NOTE.

On m'a appris qu'aucun de ceux qui écrivent bien, ne se sert plus de ces manières de parler, *arrivé qu'il fut*, *arrivé qu'il étoit*, & que quand on tourne la phrase, il est mieux de dire, *lorsqu'il fut arrivé*, que *comme il fut arrivé*, la particule *comme* faisant une expression basse en cet endroit. On dira bien, *comme il arrivoit*, parce que *comme* dans cette derniere phrase semble marquer mieux l'instant même de l'arrivée, que si on disoit, *lorsque*. On ne dit plus dans le beau stile, *ainsi blessé qu'il étoit*, pour *blessé comme il étoit*, non plus que *comme vainqueur & comme jeune Prince qu'il étoit*. Il faut dire simplement, *comme vainqueur & comme jeune Prince*. C'est le sentiment de M. Chapelain, dont voici les termes. *Cet* ainsi blessé qu'il étoit, *aura bien de la peine à passer malgré l'autorité de M. Coëffeteau, qui s'en est servi. La vraye phrase est*, blessé comme il étoit. M. de la Mothe le Vayer ne peut souffrir qu'en trouvant bon, *le malheureux qu'il est*, on condamne, *le malheureux qu'il étoit*. Je ne croi pas qu'on parlât mal en disant, *le malheureux qu'il étoit, ne pouvoit trouver de soulagement à sa douleur*. Il est certain qu'on ne sçauroit dire, *le malheureux qu'il fut*, parce que cette façon de parler demande toujours un temps présent ou un imparfait, qui n'est pas un temps tout-à-fait passé.

CXLI.

Trois infinitifs de suite. (1)

ILs ne sont pas toûjours vicieux, ni n'ont pas toûjours mauvaise grace. Par exemple, *le Roy veut aller faire sentir aux Rebelles la puissance de ses armes*, je ne trouve rien qui me choque en cette façon de parler ; mais quatre infinitifs de suite, véritablement auroient bien de la peine à passer. Néanmoins un de nos meilleurs Auteurs a écrit, *encore qu'il se fût vanté de vouloir aller faire sentir à ces peuples la puissance des armes Romaines.* Ce qui peut sauver cela, c'est la naïveté du langage, laquelle selon mon

Pag. 140. *Trois infinitifs de suite, encore qu'il se fût vanté de vouloir*, &c.] Rien à mon avis ne sçauroit faire passer ces quatre infinitifs mis de suite : l'exemple est apparemment de Coëffeteau, qui se sert souvent de l'infinitif *vouloir*, & le joint à d'autres infinitifs : mais cette façon de parler par *vouloir*, ou par les autres temps de ce verbe avec des infinitifs à leur suite, est traînante : ici il falloit dire, *encore qu'il se fût vanté, qu'il iroit faire sentir, &c.*

ſens, eſt capable de couvrir beaucoup de défauts, & peut-être même d'empêcher que ce ne ſoient des défauts.

CXLII.

L'un & l'autre.

ON les met & avec le ſingulier, & avec le pluriel. Tous nos bons Auteurs ſont pleins d'exemples pour cela, & il eſt également bien dit, *l'un & l'autre vous a obligé;* & *l'un & l'autre vous ont obligé.* Avec *ni*, c'eſt encore de même, comme *ni l'un ni l'autre ne vaut rien*, &, *ni l'un ni l'autre ne valent rien.*

NOTE.

M. Chapelain dit que *l'un & l'autre* eſt plus élégant avec le ſingulier. Il me ſemble que cela eſt plus dans l'uſage.

CXLIII.

Damoiſelle, Madamoiſelle.

L'On ne parle plus, ni l'on n'écrit plus ainſi; il faut dire (1) *Demoiſelle*, & *Mademoiſelle*, avec un *e*,

(1) Cela eſt vrai; mais parlant d'un hom-

après le *d.* C'eſt que l'*e*, eſt beaucoup plus doux que l'*a*, & comme notre Langue ſe perfectionne tous les jours, elle cherche une de ſes plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui écrivent, *Madmoiſelle*, ſans aucune voyelle entre le *d*, & l'*m*, mais cela eſt très-mal.

me on dit *Damoiſeau* & *Damoiſel.* Pour *Damoiſeau* il ne ſe dit plus qu'en raillerie; *Ce Damoiſeau dit qu'il a le muſeau de Coccéius Nerva*, & ſignifie un homme qui fait le beau & le dameret. Mais on dit *le Damoiſel de Commercy*, c'eſt-à-dire, *le Seigneur.* Marot en ſon Epître aux Dames de Paris, p. 107. *Avez-vous donc les cœurs moins damoiſeaux*, c'eſt-à-dire, plus ſauvages, moins humains, ou tendres. *Le Damoiſel de la mer*, au ſecond vol. d'Amadis, c'eſt *Amadis*, & ſignifie un jeune Gentilhomme. Au reſte on dit encore au Palais, & en plaidant & dans les écritures, *damoiſelle*, & ils ſe diſent ordinairement avec l'article *la*, par exemple, *la damoiſelle de Clory*; mais on n'y dit plus *Madamoiſelle*, & il y a eſpérance que le Barreau avec le temps ſe corrigera de *Damoiſelle.*

CXLIV.

N'en pouvoir mais.

CEtte façon de parler eſt ordinaire à la Cour, mais elle eſt bien baſſe pour s'en ſervir en écrivant, ſi ce n'eſt en Satyre, en Comedie, ou en Epigramme, qui ſont les trois genres d'écrire les plus bas, & encore faut-il que ce ſoit dans le Burleſque. Néanmoins M. de Malherbe en a ſouvent uſé, parce qu'il affectoit en ſa proſe toutes ces phraſes populaires, pour faire éclater davantage, comme je crois, la magnificence de ſon ſtile poëtique par la comparaiſon de deux genres ſi differens. *Ceux qui n'en pouvoient mais*, dit-il, *furent mis à la queſtion.* Jamais M. Coëffeteau ne s'en eſt ſervi. Ce *mais* vient de *magis.*

NOTE.

M. Menage trouve cette façon de parler très-naturelle & très-Françoiſe. Il avoue qu'elle n'eſt plus du haut ſtile; mais il ne demeure pas d'accord qu'elle ne ſoit plus que du ſtile burleſque. Il dit qu'elle peut

être employée en prose dans des lettres familieres, & en vers, dans des Satyres, dans des Comédies, & particulierement dans des Epigrammes. Il est certain qu'elle n'entre plus dans le stile sérieux. Il ajoûte que ce mot de *mais* venant du Latin *magis*, comme l'a dit M. de Vaugelas, *Je n'en puis mais*, c'est comme si on disoit, *je ne puis faire davantage en cela que ce que j'ai fait; ainsi ayant fait tout ce que j'ai pû pour empêcher que cela n'arrivât, je ne suis pas cause que cela soit arrivé.* Il remarque là-dessus que nous avons dans notre Langue plusieurs autres façons de parler elliptiques, *allez; & ne mettez guéres*, pour dire, & ne mettez guéres de temps que vous ne reveniez; *autant qu'il en pourroit dans une coque d'œuf*, c'est-à-dire, qu'il en pourroit tenir.

CXLV.

Netteté de construction.

EXemple, *sçachant avec combien d'affection elle se daignera porter pour mes intérêts, & embrasser le soin de mes affaires.* Je dis que cette construction (1) n'est pas nette, & qu'il

(1) La remarque est vraïe, mais avec la correction la construction ne laisse pas d'être mauvaise; car deux verbes régis par

faut dire, *elle daignera se porter*, & non pas, *elle se daignera porter*, afin que *daignera* se rapporte nettement à la construction des deux verbes suivans, *porter*, & *embrasser*; car *se daignera* avec *embrasser*, ne se peut construire. Peut-être que quelques-uns négligeront cet avis, comme un vain scrupule, auquel il ne faut pas s'arrêter : mais ils ne peuvent nier avecque raison, que la construction ne soit incomparablement meilleure de la façon que je dis, & il faut toûjours faire en toutes choses ce qui est le mieux. On ne sçauroit, ce me semble, avoir assez de soin de la netteté du stile, car elle contribuë infiniment à la clarté, qui est la principale partie de l'oraison; & a outre cela beaucoup d'autres avantages, dont il est parlé en

un autre verbe doivent être de même nature : ici *se porter* est neutre passif, *embrasser* est actif. Il falloit donc dire *elle daignera se porter pour mes intérêts, & se charger du soin de mes affaires*. Ou si on vouloit retenir le mot *embrasser*, il falloit dire *elle daignera porter* ou *prendre mes intérêts, & embrasser le soin de mes affaires*.

son lieu, où nous traitons de la difference qu'il y a entre la pureté & la netteté du stile.

CXLVI.

Les noms propres, & autres terminez en EN.

DEpuis peu d'années seulement, nous faisons terminer en *en*, la plusspart des noms propres ; & plusieurs autres tirez du Latin, où il y a un *a*, & qui en Latin finissent en *anus*, comme l'on disoit autrefois, *Tertullian*, *Quintilian*, *S. Cyprian*, parce qu'ils viennent du Latin, *Tertullianus*, *Quintilianus*, *Cyprianus* ; mais aujourd'hui l'on prononce & l'on écrit *Tertullien*, *Quintilien*, *S. Cyprien.* C'est comme il faut dire selon la Remarque. Tous les noms propres, & plusieurs autres d'une autre nature, venans du Latin, ou de quelque autre Langue, qui mettent un *a*, en la pénultiéme syllabe de ces noms-là, changent cet *a*, en *e*, quand on les fait François, pourvû qu'il y ait une voyelle immédiatement devant l'*i* ;

comme de *Tertullianus*, nous disons *Tertullien*, parce qu'il y a un *i*, devant l'*e*, de *Cyprianus*, *Cyprien*, & de *Titiano*, ce fameux Peintre Italien, nous disons *Titien*, comme d'*Italiano*, nous avons fait *Italien*. Du temps de M. Coëffeteau on disoit *les Prétorians*, & il l'a toûjours écrit ainsi, au lieu de dire *Prétoriens*.

Nous disons aussi *Caldéen*; & non pas *Caldean*, parce qu'il y a une voyelle devant le dernier *e*, sçavoir un autre *e*. De même *Lernéen*, *Néméen*, & non pas *Lernéan*, *Néméan*, comme nos anciens Poëtes ont accoutumé de les nommer, & plusieurs autres de cette espéce. Je ne donne des exemples que de l'*e*, & de l'*i*, qui précedent l'*e*, joint à l'*n*, parce qu'il n'y a gueres de mots, qui ayent un *a*, un *o*, ou une *u*, devant la syllabe finale *en*; & ceux qui ont un *a*, comme *Caen*, ville de Normandie, n'ont pas l'*a*, comme voyelle, mais comme faisant une diphtongue impropre avec l'*e*, qui suit, tellement que les deux voyelles ne font qu'une syllabe, & l'on ne prononce pas *Caen*,

en deux ſyllabes, mais *Caen* en une ſeule, qui de plus, prend le ſon de l'*a*, & non pas de l'*e*, & ſe prononce *Can*, comme s'il n'y avoit point d'*e*.

Il faut donc pour prononcer *en*, en la derniere ſyllabe des mots, que la voyelle qui la précede ſoit d'une ſyllabe diſtincte & ſéparée de la derniere *en*. Et ce que j'ai dit des voyelles, s'entend auſſi des diphtongues, comme en ces deux mots, *payen*, *moyen*, &c. mais aux mots qui n'ont ni voyelle, ni diphtongue devant ces deux lettres finales, il faut prononcer & écrire, *an*, & non pas *en*, comme nous diſons *Trajan*, *Sejan*, & non pas *Trajen*, *Sejen*, parce que l'*i*, qui va devant l'*a*, eſt conſone, & non pas voyelle. De même nous diſons *Titan*, *Triſtan*, & non pas *Titen* ni *Triſten*, & ainſi de tous les autres.

Je ne penſe pas que cette Règle des voyelles, ou dès diphtongues devant *en*, final, ſouffre gueres d'exceptions. Il eſt vrai qu'on nomme *Arrian*, l'Auteur Grec qui a écrit

les guerres d'Alexandre, & qui eſt aujourd'hui plus célébre en France par ſon Traducteur, que par lui-même, le François ayant ſurpaſſé le Grec, & s'étant acquis la gloire dont l'autre s'eſt vainement vanté. On nomme encore *Arrian*, un des principaux diſciples d'Epictete, qui ſelon l'opinion de pluſieurs n'eſt pas celui dont nous venons de parler, & l'on nomme l'un & l'autre *Arrian*, & non pas *Arrien*, pour faire difference entre cet Auteur & *un Arrien*, c'eſt-à-dire *de la ſecte d'Arrius*, quoique quelques-uns ſeroient d'avis que nonobſtant l'équivoque, on dît toûjours *Arrien*, & jamais *Arrian*, tant il eſt véritable que cette terminaiſon *ian*, ſemble étrangere, & s'accommode peu à notre Langue. C'eſt ſans doute, comme je l'ai remarqué en divers lieux, que l'*e* eſt une voyelle beaucoup plus douce que l'*a*, & que nous changeons volontiers cette derniere en l'autre.

NOTE.

M. de Vaugelas n'excepte qu'*Arrian*; Auteur Grec, des noms propres qu'il faut terminer en *en*, quand un *i* voyelle précede cette derniere syllabe. M. Menage a fort bien remarqué qu'on dit encore, *Ammian*, *Appian*, *Elian*, *Oppian*, & non pas, *Ammien*, *Appien*, *Elien*, *Oppien*. Il y en a pourtant quelques-uns qui croyent que l'on peut dire *Elien*. Sur ce que M. de Vaugelas ajoûte qu'on dit *Arrian*, en parlant de l'Auteur Grec, & non *Arrien*, pour faire difference entre cet Auteur & un *Arrien*, c'est-à-dire, *de la secte d'Arrius*, M. Chapelain a écrit que c'est *Arius*, & non *Arrius*, & *Arien*, & non *Arrien*; ce qui feroit une assez grande difference entre ces deux mots pour n'avoir pas besoin de mettre l'*a* en l'un, & l'*e* en l'autre, afin de les distinguer. Il n'y a aucune difficulté pour l'orthographe; mais cela n'est pas tout-à-fait sensible dans la prononciation, qui ne fait pas assez remarquer la double *rr*. En general on termine en *iens* tous les noms propres de ceux qui sont de quelque secte. Ainsi on dit, *les Nestoriens*, *les Eutychiens*, *les Macedoniens*, *&c.*

CXLVII.

Pouvoir.

ON se sert de ce verbe d'une façon bien étrange, mais qui néanmoins est si ordinaire à la Cour, qu'il est certain qu'elle est très-Françoise. On dit en parlant d'une table, ou d'un carrosse, *il y peut huit personnes*, pour dire, *il y a place pour huit personnes*, ou, *il y peut tenir huit personnes*; car assûrément quand on dit, *il y peut huit personnes*, on sous-entend le verbe *tenir*. Ainsi l'on dit, *autant qu'il en pourroit dans mon œil*; pour dire, *autant qu'il en pourroit tenir dans mon œil*; c'est-à-dire, *rien*. Il est vrai que cette phrase est bien extraordinaire; & que dans les Provinces de delà la Loire, on a de la peine à la comprendre, mais elle est prise des Grecs qui se servent de leur δύναται au même sens, & j'en ai vû des exemples dans l'un de leurs meilleurs Auteurs, qui est Lucien. Néanmoins, encore qu'on le die en parlant, on

ne l'écrit point dans le beau ſtile ; mais ſeulement dans le ſtile bas.

NOTE.

Le verbe *tenir*, qui eſt toujours ſous-entendu dans ces façons de parler, *Il y peut huit perſonnes, autant qu'il en pourroit dans mon œil*, n'eſt pas moins extraordinaire dans ſa conſtruction & dans ſa ſignification que le verbe *pouvoir*. Il eſt à la place de *contenir*, & mis à l'actif au lieu d'être mis au paſſif. *Il y peut tenir huit perſonnes*, pour, *huit perſonnes y peuvent être contenuës*; *autant qu'il en pourroit dans mon œil*, au lieu de, *autant qu'il en pourroit être contenu dans mon œil*. C'eſt une des ſignifications du verbe *tenir*. *Cette bouteille tient trois pintes*, pour dire, *peut contenir trois pintes*.

CXLVIII.

Si après VINGT & UN il faut mettre un pluriel, ou un ſingulier.

PAr exemple, on demande, ſi *vingt & un ſiécles* eſt bien dit, ou s'il faut dire, *vingt & un ſiécle*. J'ai vû agiter cette queſtion dans une grande compagnie, très-capable d'en ju-

ger. Les uns au commencement étoient pour le ſingulier, les autres pour le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il falloit dire *ſiécle*, alleguoient un exemple qui fermoit la bouche au parti contraire, à ſçavoir que l'on dit, & que l'on écrit aſſûrément, *vingt & un an.*, & non pas *vingt & un ans*, ni *vingt & une années*. Les autres oppoſoient un autre exemple à celui-ci, & qui n'eſt pas moins fort; que l'on dit, & que l'on écrit, *il y a vingt & un chevaux*, & non pas *il y a vingt & un cheval*. Ces deux exemples formérent un tiers parti, auquel à la fin les deux autres ſe rangérent, qui eſt, que tantôt on met le ſingulier, & tantôt le pluriel, ſelon que l'oreille qu'il faut conſulter en cela, le juge à propos. Néanmoins ni les uns ni les autres ne revinrent pas ſi abſolument à ce partage, que ceux qui croyoient d'abord qu'il falloit toûjours mettre le ſingulier, ne cruſſent encore qu'il le falloit mettre beaucoup plus ſouvent que le pluriel, & que les autres qui étoient pour le pluriel, ne cruſſent le contraire. Ceux-ci ſe vantoient d'avoir la rai-

ſon de leur côté, parce que *vingt* demandant ſans doute le pluriel; il n'y a point d'apparence, que pour ajoûter encore *un* à *vingt*, & augmenter le nombre, il prenne une nature ſinguliére; que cela répugne au ſens commun. Les autres alléguant l'uſage, le Souverain des Langues, ne laiſſoient plus rien à dire à la raiſon, ſi ce n'eſt qu'elle ne demeuroit pas d'accord de cet uſage; & voici comme ceux qui étoient pour le ſingulier, prouvoient que l'uſage étoit pour eux. On ne dit point en parlant, *vingt & un hommes, vingt & une femmes, cent & une perles*. Les autres repliquoient, que ce n'étoit pas qu'*hommes*, *femmes*, & *perles*, ne fuſſent-là au pluriel, mais que l'*s* finale ne ſe prononce point en notre Langue; & que c'étoit ce qui les trompoit. C'eſt véritablement la ſource & la cauſe du doute, qui a donné lieu à la diſpute; car ſi l'on étoit bien aſſûré de l'Uſage, il n'y auroit point à douter, ſes Arrêts étant déciſifs, mais tout conſiſte en la queſtion de fait, de ſçavoir ſi c'eſt l'Uſage ou non. Or eſt-il que ce qui empêche

pêche certainement de le sçavoir, c'est que les *s* finales qui font nos pluriels, ne se prononçant point, les deux nombres se prononcent d'une même façon, & par ce moyen l'oreille ne peut discerner l'un d'avec l'autre, ni reconnoître l'Usage. Il y a plaisir quelquefois d'examiner & de découvrir pourquoi on est en doute de l'Usage en certaines façons de parler.

NOTE.

M. Menage dit que la Cour s'étant trouvée partagée entre *vingt & un cheval*, & *vingt & un chevaux*, on consulta Messieurs de l'Académie Françoise, qui deciderent, conformément à la remarque de M. de Vaugelas, qu'il falloit dire, *vingt & un chevaux*. Quoiqu'il ne soit pas de leur sentiment, à cause qu'on dit, *trente & un jour*, *vingt & un an*, *vingt & un écu*, *&c.* il avouë que cette question en ayant fait proposer une autre dans l'Académie qui se tient chez lui, où l'on demanda si quand il suivoit un adjectif après *vingt & un cheval*, il falloit mettre cet adjectif au singulier ou au pluriel; il fut décidé qu'il falloit alors mettre *chevaux* au pluriel, & dire, *Il a vingt & un chevaux enharnachez*, & que dans *vingt & un an* le mot *an* devoit demeurer au singulier, quoiqu'on mît

l'adjectif au pluriel, *Il a vingt & un an accomplis*. On dit de même, *Il y a quarante & un jour passez; voilà trente & un écu bien comptez*.

CXLIX.

Possible, pour *peut-être*.

LEs uns l'accusent d'être bas, les autres d'être vieux. Tant y a que pour une raison ou pour l'autre, ceux qui veulent écrire poliment, ne seront pas mal de s'en abstenir.

NOTE.

M. Chapelain dit qu'on peut douter que *possible* soit bas ni vieux, & qu'il croit que c'est une élégance du stile médiocre qui sous-entend, *il est possible que cela soit*, & qui comprend en un seul mot tout le sens de l'expression sous-entenduë. M. de la Mothe le Vayer, après avoir soutenu que toute la Cour le dit, & que nos meilleurs Ecrivains l'employent, ajoûte qu'il se trouve des lieux où *possible* est mieux placé, même dans le plus haut stile, que *peut-être*, soit pour éviter le mauvais son dans une répétition de plusieurs mots qui auroient la même cadence ou terminaison, soit pour s'éloigner de *peut* ou d'*être*, qui seroient trop proches, soit encore pour rendre la période plus juste ou mieux aron-

die ; ce qui se présente fort souvent. M. Menage condamne *possible* aussi bien que M. de Vaugelas, & il dit ensuite que *par avanture* & *d'avanture* sont encore plus mauvais. Pour moi, j'avouë que je ferois un grand scrupule de dire *possible*, au lieu de *peut-être*. *Par avanture* ne vaut rien du tout. *D'avanture* au lieu de *par hazard*, est tout-à-fait bas ; *si d'avanture vous rencontrez une telle personne*, pour dire, *si par hazard, &c.*

CL.

Ou la douceur, ou la force le fera.

ON démande s'il faut dire, *le fera*, ou *le feront*. Sans doute il faut dire, *le fera* (1) au singulier ; car comme c'est une alternative, ou une disjonctive, il n'y a que l'une des deux qui régisse le verbe, & ainsi il ne peut être mis qu'au singulier. Néanmoins un de nos plus célébres

(1) *Le fera & le feront* sont tous deux bons ; quelquefois pourtant l'un est mieux que l'autre, & l'oreille en doit juger ; mais il y a des endroits où il le faut nécessairement dire au pluriel, comme *toi ou moi le feront*, en cet endroit *le fera* ne seroit pas bien, & *le ferai* seroit plus ridicule. La remarque suivante sert à ce que je dis.

Auteurs a écrit, *peut-être qu'un jour, ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur donneront un meilleur avis.* Surquoi ayant consulté diverses personnes très-sçavantes en la Langue, quelques-uns ont crû qu'il falloit dire, *donnera*, au singulier, à cause de la disjonctive; les autres, que l'on pouvoit dire élégamment bien, *donnera*, & *donneront*, au singulier & au pluriel, qui est la plus commune opinion; & les autres, que *donneront* au pluriel (2) étoit plus élégant que *donnera*, à cause de cette accumulation de choses, qui présentant tant de faces différentes à la fois, porte l'esprit au pluriel plustôt qu'au singulier, quoique dans la rigueur de la Grammaire, il faudroit dire *donnera*. Mais quand il n'y a que deux disjonctives, comme au premier exemple, *ou la douceur ou la force*, il faut toûjours mettre (3) le singulier sans

(2) Je suis de ce sentiment, & *donnera* à mon avis ne vaudroit rien.

(3.) *Mettre le singulier sans exception.*] Je ne suis pas de cet avis, je croi qu'on peut dire, *ou la douceur ou la force le fe-*

xception, & jamais le pluriel, soit que les deux soient opposez comme ici, ou qu'ils ne le soient pas.

NOTE.

M. Chapelain observe fort bien que quoiqu'il y ait trois ou quatre disjonctives de suite au lieu de deux, la multitude ne fait pas que le régime du singulier se change pour le pluriel, puisque c'est toûjours disjonctive, & comme si l'on disoit; *ou la honte ou l'occasion le fera.* En matière de disjonctives, on ne s'arrête qu'au dernier nominatif, & c'est lui seul qui régit le verbe.

CLI.

Ni la douceur, ni la force n'y peut rien.

TOus deux sont bons, *n'y peut rien*, & *n'y peuvent rien*, parce

ront, aussi-bien que *le fera.* On dit l'un & l'autre, & *le fera* & *le feront.* Voyez la remarque suivante. En ces façons de parler l'esprit & l'oreille se portent, ce semble, au pluriel plustôt qu'au singulier. *Si Titus ou Mevius étoient à Paris*, c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *étoit à Paris*, qui seroit mal dit. Tellement qu'en ces rencontres il faut consulter l'oreille.

que le verbe se peut rapporter à l'un des deux, séparé de l'autre, ou à tous les deux ensemble. J'aimerois mieux néanmoins le mettre au pluriel qu'au singulier.

NOTE.

Il paroît plus naturel de mettre le verbe au pluriel, quand il est précédé de deux nominatifs joints par la conjonction *ni*, qui ne doit pas avoir moins de force que la conjonction *&*, qui en joignant deux nominatifs, leur fait gouverner le verbe au pluriel. C'est la raison pour laquelle tous ceux que j'ai consultez sont du sentiment de M. de Vaugelas, & préferent dans cette phrase le pluriel au singulier. Ils disent que l'idée que les deux *ni* portent dans l'esprit, est effectivement conjonctive, quoique les deux *ni* paroissent disjonctifs dans l'expression, *ni la douceur ni la force ne peuvent rien*, c'est-à-dire, *& la douceur & la force employées toutes deux ensemble, ne peuvent rien.* Ainsi voilà deux nominatifs qui se rapportent au verbe, & il doit être mis au pluriel. Tout au contraire dans cette phrase, *ou la douceur ou la force le fera*; l'idée est disjonctive, *si la douceur ne le fait pas, la force le fera*, & le verbe n'étant selon le sens chargé que d'un nominatif, est mis au singulier. Ce qui fait connoître qu'alors *ni* est mis au lieu de la conjonction *&*, & qu'il a la

même force, c'est qu'on y ajoûte la négative *pas* ou *point*. *La force ni la douceur ne l'ébranlerent point*; ce qu'on diroit de la même façon quand on auroit mis *&* au lieu de *ni*; *la force & la douceur ne l'ébranlerent point*. Il est vrai que si le *ni* étoit double, on ne mettroit pas le *point*; on diroit, *ni la douceur ni la force ne l'ébranlerent*; mais c'est que la construction se regle tantôt par le sens & par l'idée qui se forme dans l'esprit, tantôt par l'expression & par le son qui frappe l'oreille. Ces deux manières de parler, *la douceur ni la force*; *ni la douceur ni la force*, sont égales quant au sens. Le *ni* unique de l'une, & le double *ni* de l'autre ne valent également qu'un *&*, & comme ils portent la même idée conjonctive à l'esprit, ils demandent également le verbe au pluriel; mais l'oreille y met une différence. Les deux *ni* ont un son plus négatif, après lequel elle ne peut plus souffrir de *pas* ni de *point*, & elle les souffre bien après le *ni* simple. Il semble qu'on diroit bien, *ni la douceur ni la force ne firent aucun effet*, & qu'on ne diroit pas, *ni la douceur ni la force ne firent nul effet*. Toute la différence est en ce que *nul* est une négative plus forte & plus sensible qu'*aucun*, & qui ne peut pas si aisément passer après des *ni* redoublez qui se sont déjà bien fait sentir à l'oreille. On peut trouver encore, sans sortir de notre exemple, une preuve de la réflexion qui vient d'être faite. On dira, *ni la douceur ni la force ne l'ébranlerent*; mais

en parlant de deux hommes, on dira, *ni l'un ni l'autre ne fut ébranlé de la vûë de la mort.* Pourquoi les deux *ni* dans le premier cas demandent-ils un pluriel ? Et pourquoi dans le second souffrent-ils un singulier ? L'idée n'est-elle pas dans tous les deux également conjonctive ? Si on y regarde de près, elle ne l'est pas. Dans cette phrase, *ni la douceur ni la force ne l'ébranlerent*, l'esprit assemble la douceur & la force comme deux moyens dont on s'est servi ; mais dans la seconde phrase il considere les deux hommes l'un après l'autre, & par-là il les sépare. La difference de deux personnes se rend plus sensible à l'esprit que celle de deux moyens, & c'est là la source de cette difference de construction.

CLII.

Maint, & maintefois.

POur *maint*, & *mainte*, on ne le dit plus en parlant, mais on dit *maintefois*, à la Cour en raillant, & de la même façon qu'on dit *ains au contraire.* Néanmoins on ne l'écrit plus en prose, non plus que *maint* adjectif. L'un & l'autre n'est (1) que pour les

(1) *N'est que pour les vers.*]. Je ne crois pas que *maintefois* se puisse dire en vers, si ce n'est en raillerie, en Epigrammes, Sa-

vers

vers, & encore y en a-t-il plusieurs qui n'en voudroient pas user. Je crois qu'à moins que d'être employé dans un Poëme héroïque, & encore bien rarement, il ne seroit pas bien reçû. Du temps de M. Coëffeteau on l'écrivoit & en vers & en prose. Il dit en un certain endroit, qu'un Législateur *avoit fait maintes belles loix*.

NOTE.

M. Chapelain a marqué sur cet article, qu'il a employé *maint* une seule fois dans son Poëme de la Pucelle, pour faire voir qu'il ne le condamnoit pas tout-à-fait. C'est dans le Livre 8.

Reluit de mainte pique, & de mainte cuirasse.

Ce mot n'a guéres de grace que dans le burlesque & dans le comique.

tyres, & autres piéces semblables; mais *maint* & *mainte* sont de la haute Poësie, pourvû que ce ne soient pas de petites piéces sérieuses, comme sont des Madrigaux, & Odes même si elles sont de peu de vers: je dis sérieuses; car en piéces burlesques ils y entrent très-bien.

CLIII.

Matineux, matinal, matinier.

De ces trois, *matineux* eſt le meilleur : c'eſt celui qui eſt le plus en uſage, & en parlant, & en écrivant, ſoit en proſe ou en vers. *Matinal* n'eſt pas ſi bon, il s'en faut beaucoup ; les uns le trouvent trop vieux, & les autres trop nouveau, & l'un & l'autre ne procede que de ce qu'on ne l'entend pas dire ſouvent. *Matineux*, & *matinal*, ſe diſent ſeulement des perſonnes. Il ſeroit ridicule de dire, *l'Etoile matineuſe*, ou *matinale*. Pour *matinier*, il ne ſe dit plus, ni en Proſe, ni en Vers, ni pour les perſonnes, ni pour autre choſe, ſur-tout au maſculin ; car il ſeroit inſupportable de dire, *un Aſtre matinier* ; mais au féminin, *l'Etoile matiniére* pourroit trouver ſa place quelque part.

CLIV.

Après souper, ou *après soupé*.

TOus deux sont bons, & nos meilleurs Auteurs, anciens & modernes, disent l'un & l'autre. Ils en font de même à l'infinitif, *le manger* ; car quelques-uns écrivent *le mangé*, & les autres, *le manger* ; *un démêlé* & *un démêler* : mais j'aime mieux ce dernier avec l'*r*, parce que c'est un infinitif, dont nous faisons un nom substantif avec l'article *le*, à l'imitation des Grecs, τὸ ποιεῖν, & que d'ailleurs nous n'ôtons pas la lettre *r* des autres noms tirez de l'infinitif, qui ne se terminent pas en *er*, ni nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaisons ; comme, par exemple, nous disons *le dormir*, & non pas *le dormi* ; *le boire*, & non pas *le bu*. Il est vrai qu'il faut toûjours dire *le procedé*, & non pas *le proceder*.

NOTE.

On doit écrire *le manger*, & non *le mangé*, comme on écrit, *le boire*, *le dormir*. M. Chapelain condamne absolument *un démêler*. Je croi, comme lui, qu'il faut toujours dire *un démêlé*, & que ce mot est

de la nature de *procedé*. M. de la Mothe le Vayer soûtient que *le proceder* est autant dans le bel usage que *le procedé*. Je ne vois personne de son sentiment. La pluspart écrivent *un grand dîné, un magnifique soupé*. D'*après soupé* & d'*après dîné*, on a formé deux noms substantifs; & ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'on a fait l'un masculin & l'autre féminin. *J'ai passé toute l'après-dînée aux Thuilleries. Voila un après-soupé passé agréablement. L'après-soupé des Aubergistes.*

CLV.

Remplir, & *emplir*.

L'Un & l'autre est bon, mais avec cette différence, que *remplir* se dit d'ordinaire des choses immatérielles ou figurées; comme, *il a rempli tout l'Univers de la terreur de son nom, il a dignement rempli la place de premier Magistrat*; & *emplir* se dit communément des choses matérielles & liquides; comme, *emplir* (1) *un tonneau*; *emplir un*

(1) *Emplir un tonneau.*] En cet exemple & en toutes les choses liquides on ne peut pas dire *remplir* pour *emplir* : des choses non liquides, comme aux deux exemples de l'Auteur, on peut dire *emplir* & *remplir*, mais *remplir* est plus soûtenu.

vaisseau. Et quand on dit, *remplir un tonneau*, c'est quand on en a déjà tiré; & que l'on remplit ce qui est vuide; d'où vient le mot de *remplage*. J'ai ajoûté *liquides*, parce que l'on ne dira pas si ordinairement qu'*un avaricieux emplit ses coffres d'or & d'argent*, comme, *remplir ses coffres*, ni *emplir ses greniers*, comme, *remplir ses greniers*. Mais après tout, j'ai appris que l'on ne sçauroit faillir à dire toûjours *remplir*, de quoi que l'on parle, où l'on croira que le mot d'*emplir* soit bon, au lieu que l'on peut souvent manquer en mettant *emplir* pour *remplir*.

NOTE.

M. Chapelain ne tombe pas d'accord qu'on puisse mettre *remplir* par-tout où l'on croit que le mot d'*emplir* soit bon. Il dit que ce seroit mal parler que de dire, *remplir un tonneau*, pour *l'emplir la premiere fois*. Il a raison; on dit seulement, *remplir un tonneau*, pour dire, *remplacer ce qui en a été tiré*.

CLVI.

C'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites.

J'Ai appris que c'étoit ainſi qu'il falloit écrire, & non pas au ſingulier, *qu'il ait jamais faite*, parce que ce participe ſe rapporte à *plus belles actions*, & non pas à *une*. La preuve en eſt claire, en ce que le participe *faite* ou *faites*, ſe rapporte de néceſſité abſoluë au pronom *que*, qui eſt après *actions*, & il n'y a point de Grammairien qui n'en demeure d'accord. Il reſte donc à ſçavoir auquel des deux ce *que* ſe rapporte, à *actions* ou à *une*. Deux choſes font voir que c'eſt à *actions*, & non pas à *une* : la premiere eſt que ces mots, *des plus belles actions*, demandent néceſſairement le pronom *qui* ou *que* après eux, autrement on ne les ſçauroit conſtruire ; car *plus* eſt un terme de comparaiſon, qui préſuppoſe une relation ou à ce qui précede ou à ce qui ſuit, comme en cet exemple, *des plus belles actions*, a ſa relation aux paroles ſuivantes, *qu'il ait jamais faites*. L'autre

raison est que *jamais* comprend toutes les actions précedentes, & ne se peut pas dire d'une seule action ; tellement qu'étant placé dans cet exemple entre *que* & *faites*, il fait voir clairement que le pronom & le participe ne peuvent être entendus ni pris d'une autre façon que *jamais*, c'est-à-dire, qu'ils ne se peuvent rapporter qu'à *actions*, & non pas à *une*. Outre que *jamais* étant adverbe, joint à *faites* ou *ait faites*, il est impossible & contre la nature de l'adverbe, que *jamais* se rapporte à *actions*, & *ait faites* à *une*. L'adverbe & le verbe vont toûjours d'une même sorte, & ont toûjours meme visée, comme inséparables dans le sens, aussi-bien que dans la construction, ainsi que le mot d'*adverbe*, c'est-à-dire, *attaché au verbe*, le témoigne.

NOTE.

M. Ménage croit que dans cet exemple de M. de Vaugelas on pourroit bien dire *qu'il ait jamais faite* au singulier, parce qu'on dit, *c'est un des meilleurs mots qu'il ait jamais dit ; c'est un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais monté.* Je croi qu'il faut dire, *qu'il ait jamais dits*, *qu'il ait jamais montez*,

& tiens la remarque de M. de Vaugelas très-juste. M. Chapelain l'appelle une des plus délicates & des plus démêlées de tout le volume. Il est certain que dans l'exemple allegué il faut dire, *c'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, & non, *qu'il ait faite*, quand même le mot de *jamais* n'y seroit point employé. Cependant on dit, *c'est une des choses qui a le plus contribué à ma fortune; c'est un des tableaux du Poussin qui me plaît davantage.* Pourquoi *qu'il ait faites* au pluriel dans l'exemple de M. de Vaugelas? & pourquoi *qui a le plus contribué*, & *qui me plaît davantage* au singulier dans ceux-ci? La raison est que dans toutes ces phrases les termes de comparaison se terminent à *un* & à *une*. S'il suit *que* ou *qui* après la comparaison faite, il appartient au nom substantif pluriel qui le précede, & demande que le verbe suivant soit mis aussi au pluriel. Quand je dis, *c'est une des plus belles actions qu'il ait faites*, la comparaison est finie dans ces mots, *des plus belles actions*, ils se rapportent à *une*, sans aucun enchaînement avec ces autres, *qu'il ait faites*, & par conséquent ces autres mots se rapportent à *actions*. Pour le faire voir, au lieu de, *c'est une des belles actions qu'il ait faites*, je n'ai qu'à dire, *c'est une de ses plus belles actions.* La phrase est très-bonne, & le mot, *une*, ne demande rien plus que cette comparaison exprimée par *plus belles*. *Une* en cette phrase signifie *action*, & c'est comme si on

disoit, *c'est l'action la plus belle de toutes les actions qu'il ait faites*; ce qui fait connoître que *qu'il ait faites* se rapporte nécessairement à *actions*. Il n'en est pas de même dans ces autres phrases, *C'est une des choses qui a le plus contribué à ma fortune, c'est un des tableaux du Poussin qui me plaît davantage*. *Un* & *une* s'approprient les termes de comparaison qui sont après *choses* & *tableaux*: ainsi le relatif *qui* se rapporte à *un* & à *une*, & non pas à *choses* & à *tableaux*, parce que ce relatif est joint aux termes de comparaison que demandent *un* & *une*. Dans le premier exemple, *c'est une des choses qui a le plus contribué à ma fortune*, ces mots, *que j'ai faites*, sont sous-entendus, & c'est comme si on disoit, *c'est la chose de toutes celles que j'ai faites, qui a le plus contribué à ma fortune*. Dans l'autre exemple, *c'est un des tableaux du Poussin qui me plaît davantage*, *du Poussin* est au lieu de *que le Poussin a faits*, & c'est comme si on disoit, *c'est le tableau de tous ceux que le Poussin a faits qui me plaît davantage*: ainsi on dira, *c'est un des chevaux de l'écurie du Roi qui court avec le plus de vîtesse*, & non pas, *qui courent*, parce que ces mots, *qui court avec le plus de vîtesse*, contiennent les termes de comparaison qui se rapportent nécessairement à *un*, ce qui n'est pas dans l'exemple de M. Menage, *c'est un des meilleurs chevaux qu'il ait monté*: la comparaison que le mot *un* demandoit, est finie dès que l'on a dit *meilleurs*, & par conséquent il

faut dire, *qu'il ait montez*, & non pas, *qu'il ait monté*, parce que le relatif *que* se rapporte à *chevaux*; & que c'est comme si on disoit, *c'est le cheval le meilleur de tous les chevaux qu'il a montez*. Il résulte de tout cela, que quand la comparaison est exprimée par un nom adjectif joint au substantif pluriel, comme, *c'est une des plus belles actions, c'est un des meilleurs chevaux*, s'il suit *que* ou *qui* avec un verbe, ce verbe doit être mis au pluriel; si la comparaison n'est exprimée qu'après le nom substantif pluriel, comme, *c'est une des choses qui a le plus contribué; c'est un des hommes de France qui est le plus estimé*, ce relatif *qui* demande le verbe suivant au singulier.

CLVII.

Approcher. (1).

CE verbe régit élégamment l'accusatif pour les personnes, mais non pas pour les choses. Exemple, M. de Malherbe dit, *Vous avez l'honneur d'ap-*

(1) On dit d'une étoffe, par exemple, *qu'elle approche fort*, ou *qu'elle est fort approchant du......* pour dire qu'elle lui ressemble fort. Cela se dit aussi des couleurs, arbres, & de toutes sortes de choses, & même des animaux. On dira par exemple, *le singe approche de l'homme autant que la bête peut en approcher*.

procher la Reine de si près. Toute la Cour, & tous les Auteurs parlent ainsi, *Approcher la personne du Roi*, *approcher la personne du Prince*. Mais ce seroit très-mal dit, *approcher la ville*, *approcher le feu*, il faut dire, *s'approcher de la ville*, *s'approcher du feu*. Néanmoins on dit, *approchez-vous de moi, il s'est approché du Roi pour lui faire la révérence*, & ce seroit mal dit, *approchez-moi*, *il a approché le Roi pour lui faire la révérence*. D'où vient donc qu'*approcher*, pour ce qui est des personnes, a tantôt un régime, & tantôt un autre? & le moyen de connoître quand il en faut user d'une façon, & non pas de l'autre? C'est qu'il a pour les personnes deux significations; l'une qui désigne le mouvement corporel, par lequel je m'approche actuellement de quelqu'un, & c'est sa propre & véritable signification: l'autre, qui ne signifie pas cet acte particulier ni ce mouvement local, mais bien l'habitude qui résulte de plusieurs actes réïterez en s'approchant de quelqu'un, par le moyen desquels il s'est acquis un grand accès & une grande privauté avec lui, qui est un sens plus

éloigné du mot, & une façon de parler comme figurée. Au premier ſens il faut dire, *s'approcher du Roi*, & au ſecond, *approcher le Roi*, de ſorte qu'*approcher* en cette derniere façon, ſignifie *être en faveur & en conſideration auprès du Roi.* Il ſe dit auſſi des Officiers qui ont l'honneur d'approcher le Roi, à cauſe de leurs Charges, quoiqu'ils ne ſoient point en faveur. Au reſte, il faut remarquer qu'*approcher* en cette ſignification, ne ſe dit que des Grands.

NOTE.

M. Chapelain remarque qu'on dit fort bien, *approchez cette table, ce ſiege de moi*, qui ſont choſes & non perſonnes; il avouë qu'il n'y a point d'élégance, comme quand ce verbe s'applique aux perſonnes, & qu'il n'y a que de la conſtruction & de la régularité.

CLVIII.

Epithete mal placé.

EXemple, *En cette belle ſolitude, & ſi propre* (1) *à la contemplation.* Je

(1) *En cette belle ſolitude & ſi propre.*] Cela eſt très-bien dit, & s'il n'eſt Grammatical, il eſt Oratoire, & beaucoup plus

dis que le second épithete, *& si propre,* n'est pas bien situé, & qu'il le faut mettre ainsi, *en cette solitude si belle, & si propre à la contemplation*, parce que les deux adjectifs doivent toûjours être ensemble, & jamais il ne faut mettre le substantif entre les deux adjectifs, comme en cet exemple, *solitude*, est entre *belle* & *si propre.* Cette règle est importante pour la netteté du stile & de la construction. J'en ai fait une remarque, à cause que beaucoup de gens y manquent. M. Coëffèteau n'y a jamais manqué, il écrivoit trop nettement. Ce n'est pas que quelquefois ce renversement (2) n'ait beaucoup de grace & de force; mais cela est très-

soûtenu que n'est l'autre : mais il ne s'en faut servir qu'aux endroits qui peuvent porter les hautes figures. On peut de même mettre un substantif entre deux verbes; par exemple, en la Harangue à la Reine de Suede, *environné de tout ce qui peut séduire l'ame ou l'amolir;* & si on avoit dit, *séduire ou amolir l'ame*, on auroit parlé grammaticalement; mais peu oratoirement.

(2) *Ce renversement.*) Quand on s'en sert avec jugement & où il faut, il n'est point contre la netteté.

rare, & il ne me vient point d'exemple pour le faire voir : c'est pourquoi il ne le faut faire que le moins que l'on pourra, & avec jugement.

NOTE.

M. de Vaugelas a fait ici *Epithete* masculin, quoique dans sa remarque qui a pour titre, *Epithete, équivoque*, il ait dit qu'il est féminin : il est vrai qu'il ajoûte que quelques-uns le font masculin, & que tous deux sont bons.

CLIX.

Satifaire, satifaction.

C'Est depuis peu que plusieurs personnes prononcent ainsi, au lieu de prononcer *satisfaire, satisfaction*, avec l'*s* devant l'*f*, comme on doit aussi l'orthographier. Jusqu'ici sans doute, c'est une faute de dire, *satifaire, satifaction*, & la plus saine partie de la Cour & des Auteurs s'y oppose, & ne le peut souffrir ; mais je crains bien que dans peu de temps cette mauvaise prononciation ne l'emporte, parce qu'il est plus doux de dire, *satifaire, satifac-*

tion sans *s* qu'avec une *s*, & la prononciation en est beaucoup plus aisée. Que si maintenant elle nous semble rude, c'est que l'oreille n'y est pas encore accoutumée. La même chose est arrivée à plusieurs mots que nous avions en notre Langue écrits avec l'*s*, qui se prononçoit au commencement, & qu'on a supprimée depuis pour les rendre plus doux.

NOTE.

On prononce & on écrit *satisfaire* & *satisfaction*, & non, *satifaction* & *satifaire*; ce qui est Gascon, comme *amirable* pour *admirable*. Ainsi la crainte de M. de Vaugelas n'a point encore eu de lieu, & il n'y a pas d'apparence que l'on se porte à cette vicieuse prononciation.

CLX.

Unir ensemble. (1).

C'Est fort bien dit, on parle ainsi, & tous les bons Auteurs l'écrivent. M. Coëffeteau en la vie d'Auguste,

(1) *Unir ensemble.*) Cette phrase & toutes les autres rapportées en la remarque sont très-bonnes, & il faut laisser dire les faux délicats.

Antoine, dit-il, *& Lepidus s'étoient unis ensemble d'une façon assez étrange.* Plusieurs néanmoins le condamnent comme un pléonasme & une superfluité de mots, & soûtiennent qu'il suffit de dire *unir*, sans ajoûter *ensemble*, parce que deux choses ne peuvent pas être unies, qu'elles ne soient ensemble. Par cette même raison ils ne peuvent souffrir que l'on die, *je l'ai vû de mes yeux*, *je l'ai oüi de mes oreilles*, *voler en l'air*, qu'Amyot dit si souvent après les anciens Auteurs Grecs & Latins, aussi-bien qu'après son Plutarque, *Orphée fut cruellement déchiré*, & autres semblables. Car de quoi voit-on, disent-ils, que des yeux, & de ses yeux ? voit-on sans yeux, & des yeux d'autrui ? Et ainsi oit-on, si ce n'est des oreilles ? peut-on voler, si ce n'est en l'air, ni une personne être déchirée que cruellement ? Mais ce ne sont que ceux qui n'ont point étudié, & qui n'ont nulle connoissance des anciens Auteurs, dont l'exemple sert de loi à toute la posterité, qui blâment ces façons de parler. Il ne faut qu'avoir une legere teinture des bonnes lettres, pour n'ignorer pas combien

combien ces locutions ſont familieres à tous ces grands hommes, que l'on révére depuis tant de ſiécles. Terence qui paſſe ſans contredit pour le plus exact & le plus pur de tous les Latins, ne feint point de dire, *Hiſce oculis egomet vidi*, où cet *egomet* qu'il ajoûte, ſemble encore un nouveau ſurcroît de pléonaſme. Et l'incomparable Virgile ne dit-il pas ſouvent, *Sic ore locutus*, *il parla ainſi de la bouche*: *Vocemque his auribus hauſi*, *je l'ai oüi de mes oreilles*? Ciceron & tous les Orateurs en ſont pleins, auſſi-bien que les Poëtes; & cela eſt fondé en raiſon, parce que lorſque nous voulons bien aſſurer & affirmer une choſe, il ne ſuffit pas de dire ſimplement, *je l'ai vû*, *je l'ai oüi*, puiſque bien ſouvent il nous ſemble avoir vû & oüi des choſes, que ſi l'on nous preſſoit d'en dire la vérité, nous n'oſerions l'aſſurer. Il faut donc dire, *je l'ai vû de mes yeux*, *je l'ai oüi de mes oreilles*, pour ne laiſſer aucun ſujet de douter que cela ne ſoit ainſi; tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point là de mots ſuperflus, puiſqu'au contraire ils ſont néceſſaires pour donner une

pleine aſſurance de ce que l'on affirme. En un mot il ſuffit que l'une des phraſes die plus que l'autre, pour éviter le vice du pléonaſme, qui conſiſte à ne dire qu'une même choſe en paroles différentes & oiſives, ſans qu'elles ayent une ſignification ni plus étenduë ni plus forte que les premieres.

Mais ces Meſſieurs pourront repartir que ſi cela eſt vrai aux deux phraſes que nous venons d'examiner, il ne l'eſt pas en ces deux autres, *voler en l'air*, & *cruellement déchiré*; car que peut, diſent-ils, ſignifier davantage *voler en l'air*, que *voler* tout ſeul, & *cruellement déchiré*, que *déchiré* ſimplement? Je répons que la parole n'eſt pas ſeulement une image de la penſée, mais de la choſe même que nous voulons repréſenter, laquelle je repréſenterai beaucoup mieux en diſant, *les oiſeaux qui volent en l'air*, que ſi je ne faiſois que dire, *les oiſeaux qui volent*. Il eſt vrai qu'il faut que cela ſe faiſe avec jugement, y ayant des endroits où il feroit une agréable peinture, & d'autres où l'on ne le pourroit ſouffrir. Et quand je dirai *cruellement déchiré*, j'expoſerai

bien mieux aux yeux de l'esprit l'horreur de cette action, & rendrai l'objet bien plus sensible & plus vif, que si je ne disois que *déchiré ;* car comme le son de la voix, lorsqu'il est plus fort, se fait mieux entendre à l'oreille du corps, aussi l'expression, quand elle est plus forte, se fait mieux entendre à l'oreille de l'esprit. Enfin toutes les Langues ont de ces façons de parler, tous les bons Auteurs Grecs & Latins, anciens & modernes s'en servent, non par une licence ou par une négligence affectée, mais comme d'une plus forte manière de s'exprimer, & tout ensemble comme d'un ornement. Qu'y a-t-il à repliquer après cela ?

NOTE.

M. Chapelain est du sentiment de M. de Vaugelas, & dit que ceux qui condamnent *unir ensemble* comme un pléonasme & une superfluité de mots, le font sans raison. Il ajoûte sur ces mots de Terence, *Hisce oculis egomet vidi*, que cela regarde l'énergie & l'évidence que les grands Auteurs recherchent dans leurs expressions.

CLXI.

Souvenir.

JE *me souviens*, & *il me souvient*, sont tous deux bons ; mais *je me souviens* me semble un peu plus usité à la Cour. Nos bons Auteurs en usent indifferemment.

CLXII.

Temple, féminin.

LA *temple*, cette partie de la tête qui est entre l'oreille & le front, s'appelle *temple*, & non pas *tempe* sans *l*, comme le prononcent & l'écrivent quelques-uns, trompez par le mot Latin, *tempus*, d'où il est pris, qui signifie la même chose.

CLXIII.

Ensuite de quoi.

CEtte façon de parler (1) est Françoise & ordinaire ; mais elle ne

(1) Elle entre très-bien dans les discours & les narrations oratoires.

doit pas être employée dans le beau stile, d'où nos bons Auteurs du temps la bannissent.

NOTE.

M. Chapelain dit qu'*Ensuite de quoi* ne mérite point d'exclusion, & que c'est une façon de parler du stile médiocre & de la narration. Au lieu d'*ensuite de quoi*, *ensuite de cela*, *ensuite de cette action*, j'aimerois mieux dire, *après quoi*, *après cela*, *après cette action*.

CLXIV.

Sans.

CEtte préposition ne veut jamais avoir après elle, ni immédiatement ni médiatement la particule *point*; car encore qu'on ait accoûtumé de dire, *sans point de faute*, c'est une façon de parler de la lie du peuple, dont les honnêtes gens n'ont garde de se servir, & beaucoup moins encore les bons Ecrivains: c'est pourquoi un des plus célebres que nous ayons, a été justement repris d'avoir écrit, *sans point de nuages*, *sans point de soleil*.

NOTE.

Sans point de faute, n'a d'usage que dans le stile très-bas. C'est le sentiment de M. Chapelain. Il dit que *sans point de nuages* ne vaut rien du tout, & que c'est une phrase faite par son Auteur, qui ne doit pas lui être passée.

CLXV.

Survivre.

CE verbe régit le datif & l'accusatif tout ensemble ; comme, *il a survêcu tous ses enfans*, & *il a survêcu à tous ses enfans*. Il dépend après cela de l'oreille de mettre tantôt l'un, tantôt l'autre, selon qu'elle le juge plus à propos.

CLXVI.

Mais que.

MAis que pour *quand*, est un mot dont on use fort en parlant, mais qui est bas, & qui ne s'écrit point dans le beau stile. Par exemple, on dit à toute heure, & même à la Cour, *venez-moi querir mais qu'il soit venu*, pour

dire, *quand il sera venu*. Un de nos plus fameux Ecrivains a dit, *l'affection avec laquelle j'embrasserai votre affaire, mais que je sçache ce que c'est, vous fera voir, &c.* Il affectoit toutes ces façons de parler populaires, en quelque stile que ce fût, lesquelles néanmoins ne se peuvent souffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les stiles.

NOTE.

Il n'y a que ceux qui parlent très-mal, qui disent *mais que* pour *quand*, même dans le discours le plus familier.

CLXVII.

Allusion de mots.

IL n'en faut pas faire profession, comme a fait un des plus grands hommes de lettres de notre siécle, qui en a parsemé toutes ses œuvres. Toute affectation est vicieuse, & particulierement celle-ci; mais quand l'allusion se présente d'elle-même, sans qu'on la recherche, ou qu'il semble qu'on ne l'a pas recherchée, elle est très-bonne & très-agréable. Il est vrai que même de

cette façon, il en faut user rarement ; mais si l'on n'en use que lorsqu'elle se rencontre à propos, il ne faut pas craindre d'en user souvent ; car ces rencontres sont rares. Ciceron ne l'a pas évitée ; il dit en l'Oraison *de Provinc. Consul. Bellum affectum videmus, & verè ut dicam, penè confectum*, & s'y opiniâtrant encore, il ajoûte immédiatement après, *sed ita ut si idem extrema exequitur qui inchoavit, jam omnia perfecta videamus*. Infailliblement disant *perfecta*, il a voulu continuer la figure, parce qu'il fait encore cette même allusion un peu plus bas, *nam ipse Cæsar*, dit-il, *quid est cur in Provincia commorari velit, nisi ut ea quæ per eum affecta sunt, perfecta Reipublicæ tradantur ?* M. Coëffeteau qui la fuyoit avec autant de soin que les autres en apportent à la rechercher, n'a pas laissé de s'en servir quelquefois de bonne grace, comme, par exemple, en la vie d'Auguste, où il dit, *mais depuis on fit courir le bruit qu'il avoit fait mourir les deux Consuls, afin qu'ayant défait Antoine, & s'étant défait d'eux, il eût seul les armes victorieuses en sa puissance.* L'allusion de ces mots,

mots, *ayant défait Antoine, & s'étant défait d'eux*, est d'autant plus belle, qu'elle consiste au même mot, *défait*, dans deux significations differentes, selon leurs differens régimes. Certainement quand cette figure se présente, & que les paroles qu'il faut nécessairement employer pour expliquer ce que l'on veut dire, font allusion; alors il la faut recevoir à bras ouverts, & ce seroit être ingrat (1) à la fortune, & ne sçavoir pas prendre ses avantages, que de la rejetter.

CLXVIII.

Précipitément, ou précipitamment. Armez à la légere, légérement armez.

PRécipitément est bon; mais *précipitamment* est beaucoup meilleur, & j'en voudrois toûjours user. On dit aussi, *armez à la legere*, & *legerement armez*. Néanmoins le premier est un peu plus en usage; mais pour diversifier, il se faut servir de tous les deux.

(1) *Ingrat à la fortune* est hardi. On dit, *ingrat envers la fortune.*

NOTE.

M. Chapelain tient *précipitamment* seul bon. Peu de personnes disent encore *précipitément*. On ne dit plus guéres *legerement armez*, l'usage s'est déclaré pour *armez à la legere*.

CLXIX.

Monsieur, *Madame*. (1)

IL n'y a rien qui blesse davantage l'œil & l'oreille, que de voir une Lettre, qui après *Monsieur* ou *Madame*, commence encore par l'un ou par l'autre ; & quand il y a deux *Monsieur* ou deux *Madame* de suite, c'est encore pis. Cela est si clair, qu'il n'en faut point d'exemple. J'en fais une remarque, parce que je vois plusieurs personnes qui y manquent, quoique d'ailleurs ils écrivent bien.

(1) La Remarque est très-vraie, & on y peut encore ajoûter que si on écrit à un homme auquel on parle en tierce personne, comme au Roi & autres, il ne faut pas dire après *Sire* ou *Monseigneur*, *Votre Majesté*, *Votre Altesse*, *Votre Eminence* ; car Monseigneur, votre Altesse, est ridicule ; & si on écrit à une Dame, *Madame*, *votre Altesse*, encore plus ridicule ;

car il semble que c'est Altesse qu'on appelle *Madame*. Il faut donc entre *Sire* ou *Monseigneur* mettre au moins deux ou trois mots, & en ces deux ou trois mots ou davantage, éviter, s'il se peut, le mot *vous*. A l'égard des autres, on peut observer la même chose: mais il ne faut pas se contraindre pour cela. Exemple pour le Roi, *Sire, je viens d'apprendre que votre Majesté* : on pourroit même après *Sire* se contenter d'un seul mot, comme, *Sire, puisque votre Majesté me l'ordonne* : mais plus il y a de mots entre *Sire* & *votre Majesté*, plus le discours est régulier.

NOTE.

M. Ménage n'est point de l'avis de M. de Vaugelas. Il dit que c'est être dégoûté plustôt que délicat, de condamner une Lettre qui après *Monsieur* & *Madame*, commence encore par l'un ou par l'autre, & prétend que l'œil ni l'oreille n'en peuvent être blessez, puisqu'ils ne le sont point de la suscription ordinaire de nos Lettres, *A Monsieur, Monsieur tel, A Madame, Madame telle*, & que quand un Gentilhomme est envoyé de la part d'un Prince ou d'une Princesse, vers un autre Prince ou une autre Princesse, il a de coutume de commencer son compliment en ces termes: *Monsieur, Monsieur le Prince tel m'envoye vous dire, &c. Madame, Madame la Princesse telle m'a commandé de venir sçavoir, &c.* Il ajoûte qu'il est d'autant plus per-

mis après le mot de *Monsieur* ou celui de *Madame*, de commencer une Lettre par ces mêmes mots, que ce *Monsieur* & ce *Madame* n'étant mis que par honneur, & pour satisfaire à la coutume, ils ne se lisent & ne se prononcent presque jamais. Toutes ces raisons n'empêchent pas que ceux qui prennent quelque soin de bien écrire, n'évitent cette répétition du mot de *Monsieur* ou de *Madame*, en commençant une Lettre. Le même M. Menage avertit d'une chose, à quoi il dit avec beaucoup de raison qu'il faut prendre garde quand on écrit par billets. L'usage est de mettre *Monsieur* ou *Madame*, après les premiers mots d'un billet, & plusieurs font une faute en le plaçant dans un endroit qui n'est pas propre à le recevoir. Il en donne cet exemple : *J'allai, Madame, hier chez vous, pour avoir l'honneur de vous voir.* Ce *Madame* est mal placé ; il faut écrire, *J'allai hier chez vous, Madame, pour, &c.* Il fait remarquer encore que toutes sortes de personnes, à la réserve des gens de très-basse condition, peuvent écrire à leurs peres & à leurs meres, *Monsieur mon Pere, Madame ma mere* ; mais qu'il n'y a que les Princes qui puissent dire en parlant, *Monsieur mon Pere, Madame ma mere, Monsieur mon Oncle.* J'ai connu un homme revêtu d'une charge considerable, qui se rendoit ridicule en disant toûjours, *Madame ma Mere, Monsieur mon Frere.* C'étoit d'une manière très-sérieuse qu'il le disoit ; & ce

qu'il y avoit de remarquable, c'est que ce Monsieur son Frere étoit son cadet. Je ne parle point encore de ce que dit encore M. Menage, qu'il ne faut point donner le nom de *Monsieur* aux Saints, parce qu'il n'y a plus que les Prédicateurs de Village qui disent, *Monsieur S. Ambroise, Monsieur S. Jerôme, Monsieur S. Augustin, &c.* Le titre de *Saint* est infiniment au-dessus de nos qualitez les plus relevées. On ne donne point non plus le titre de *Monsieur* aux Auteurs qui sont morts il y avoit déja quelque temps. On dit, *Amyot, du Bartas, Ronsard*, & non pas, *Monsieur Amyot, Monsieur du Bartas, Monsieur Ronsard.*

CLXX.

Asseoir.

CE verbe se conjugue (1) ainsi au présent de l'indicatif, *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseions,*

(1) *Je m'assieds*, on dit aussi, *je m'assis, tu t'assis, il s'assit*, & ce dernier me semble maintenant plus usité. *Nous nous asseions, vous vous asseiez*; on dit aussi, *nous nous assisons, vous vous assisez, ils s'assisent.* Il me souvient qu'il n'y avoit pas long-temps que j'étois de l'Académie, lorsqu'on y proposa la conjugaison de ce verbe: M. de Serisay qu'on appelloit *Serisay la Rochefoucault*, M. l'Abbé

vous vous asseiez, *ils s'assient*, & non pas, *il s'asseient*. Au prétérit imparfait, *je m'asseiois*, *tu t'asseiois*, *il s'asseioit*, *nous nous asseions*, *vous vous asseiez*. (Ces deux personnes du pluriel sont semblables aux deux pluriels du présent) *ils s'asseoient*; mais ce temps n'est guéres en usage. On se sert d'ordinaire en sa place du mot de *mettoit*, comme, *il se mettoit toûjours là*, *nous nous mettions toûjours là*, quand *s'asseoir*

de Cerisy, M. Vaugelas, Ablancourt, Gombaut, Chapelain, Faret, Malleville & autres y étoient. Je ne parle que des morts : nous n'avons point eu de meilleurs Grammairiens, sur-tout Vaugelas, Cerisy & Serisay ; il passa enfin que *je m'assieds* & *je m'assis*, *tu t'assieds* & *tu t'assis* se disoient également ; que *il s'assied* & *il s'assit* étoient tous deux bons, mais qu'*il s'assied* étoit le meilleur : *nous nous asseions*, *nous nous assisons*, *vous vous asseiez*, *vous vous assisez* étoient tous deux bons, mais qu'*asseions*, *asseiez* étoient meilleurs. Pour la troisiéme personne plurielle, je ne me souviens point de ce qui en fut décidé ; mais je confesse qu'*ils s'assient* me choque, & je dirai toûjours, *ils s'asseient*, si ce n'est qu'une rime ou une consonnance m'oblige de dire, *assisent*; mais comme notre Auteur est pour *s'assient*, je ne le puis condamner.

veut dire *se placer ;* & lorsqu'il veut dire, *se reposer*, on se sert de ce verbe même pour l'exprimer, comme, *après quatre tours d'allée il se reposoit toûjours*. Ce n'est pas pourtant que l'on ne puisse dire aussi, *s'asseioit* ; mais il est moins usité. A l'imperatif pluriel, il faut dire, (2) *asseiez-vous*, & non pas, *assisez-vous*, comme disent une infinité de gens, ni *assiez-vous*, qui est pourtant moins mauvais qu'*assisez-vous*. Au subjonctif il faut dire, (3) *asseie*, & *asseient* au pluriel, & non pas *assient*, & bien moins encore *assisent*, comme *asseions-nous*, *afin qu'il s'asseie*, ou *qu'ils s'asseient*. Au gérondif ou au participe, *s'asseiant*, & non pas *s'asséant*, quoique

(2) *Asseiez-vous* & *assisez-vous* sont tous deux bons ; mais le second me semble le meilleur : *assiez-vous* m'est insupportable, & l'Auteur même condamne *assient* au subjonctif, & *assiez* à l'imperatif, & à l'imparfait il dit, *ils s'asseioient*, & non pas, *ils s'assioient*.

(3) *Asseie & asseient.*] Afin que *je m'assoie*, *je m'assise : tu t'assoies, tu t'assises : il s'assoie, il s'assise : nous nous asseions, assions ; asseiez, assisez ; s'asseient, s'assisent :* préférant toûjours le second à l'autre comme dessus.

le simple soit *séant*, & non pas *séiant*; parce que le simple & le composé ne se rapportent pas toûjours; comme l'on dit *maudissoit* avec deux *s*, & *disoit* avec une *s*, bien qu'il n'y ait point de doute que *maudire* est le composé de *dire*. Ainsi l'on dit, *décidé* & *indécis*, sans dire, ni *décis* ni *indécidé*. On dit, *s'asseiant*, & non pas *s'asséant*, parce que ce temps se forme de la premiere personne plurielle du présent de l'indicatif; qui est *asseions*, & non *asséons*.

NOTE.

M. Menage tient qu'à la troisiéme personne du pluriel il faut dire, *ils s'asseient*, & non pas, *ils s'assient*, & aux deux premieres personnes du pluriel de l'imparfait, *nous nous asseiions*, *vous vous asseiiez* par deux *i*, pour les rendre différentes des deux premieres personnes du pluriel du présent, qui n'ont qu'un *i*, *nous nous asseions*, *vous vous asseiez*. La plusspart sont en cela de son sentiment. M. Chapelain condamne *ils s'assient*, & veut, *ils s'asseient*. Il dit qu'autrement il faudroit dire à l'imparfait, *ils s'assieoient*, & non pas, *ils s'asseioient*; la raison étant pareille, & n'y ayant point d'usage contraire. Quelques-uns veulent qu'on dise, *ils s'assieent*, & non pas, *ils s'asseient*, à cause qu'à la troisiéme

personne du simple impersonnel, on dit, *siéent*, *Ces manieres enjouées lui siéent fort bien*. Cependant on dit, *s'asseiant* au gérondif, & non *s'asséant*, quoiqu'on dise *séant* au simple. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on parle bien en disant, *ils s'asseient*, & qu'il ne faut jamais dire, *ils s'assient*.

CLXXI.

Soi, de soi.

BEaucoup de gens, & de nos meilleurs Ecrivains, disent, par exemple, *ces choses sont indifferentes de soi*. On croit que c'est mal parler, & qu'il faut dire, *sont indifferentes d'elles-mêmes*. Et là-dessus j'ai oüi faire cette observation, qui est, comme je crois, véritable, que lorsque *de soi* est après l'adjectif pluriel, comme en l'exemple que nous venons de donner, il est vicieux; mais quand il est devant, il est très-bien dit; car nous disons tous les jours, *de soi ces choses sont indifferentes*, & *ces choses de soi sont indifferentes*; mais *ces choses sont indifferentes de soi*, la plus-part condamnent cette locution, en quoi il faut avoüer que c'est une bizarre chose que l'usage, & qu'en voici

un bel exemple. J'ai dit *la pluſpart*, à cauſe qu'il y en a qui ne condamnent pas *indifferentes de ſoi*, mais ils confeſſent que *d'elles-mêmes* eſt mieux dit : c'eſt pourquoi il faut toûjours choiſir le meilleur.

NOTE.

Le Pere Bouhours obſerve très-bien que quand il s'agit d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met d'ordinaire *ſoi*. Je croi que c'eſt la véritable raiſon qu'on peut rendre de cette façon de parler, *ces choſes ſont indifférentes de ſoi*; car la diſtinction de mettre *de ſoi* devant ou après l'adjectif pluriel, paroît bien ſubtile & peu convaincante. Il ajoûte qu'il y a cette différence entre *lui* & *elle*, au lieu deſquels on met *ſoi*, que *lui* ne convient pas ſi généralement à la choſe qu'*elle*. C'eſt par cette raiſon qu'on peut fort bien dire, *ces choſes ſont indifférentes d'elles-mêmes*, & qu'on ne diroit pas, *ce principe eſt ſi ſolide de lui que, &c.* Il faudroit dire *de ſoi*, ou du moins, *eſt ſi ſolide de lui-même*, *lui* & *elle* ne pouvant ſe mettre au lieu *de ſoi*, que l'on n'y ajoûte *même*. Voici une phraſe dans laquelle il dit qu'il faut mettre néceſſairement *de ſoi*. *L'Orateur doit ſçavoir que pas une de ces eſpèces n'eſt parfaite de ſoi, ſi, &c.* Quelques-uns croyent que ce ne ſeroit pas mal parler, que de dire, *n'eſt*

parfaite d'elle-même. Il obſerve encore que quand on parle en général ſans marquer une perſonne particuliere qui ſoit le nominatif du verbe, il faut toûjours ſe ſervir de *ſoi*, comme, *on fait mille fautes quand on ne fait nulle refléixon ſur ſoi. On aime mieux dire du mal de ſoi que de n'en point parler*; mais que quand il s'agit de quelqu'un en particulier, on met *lui* au lieu de *ſoi*; *C'eſt un homme qui ne fait point de refléxions ſur lui, qui parle de lui ſans ceſſe.* Il excepte les endroits où *ſoi* ſe prend pour *l'exterieur: Quoiqu'il fût très-pauvre, il ne laiſſoit pas d'être propre ſur ſoi*; *il ne portoit point de linge ſur ſoi. Soi-même* ſe dit comme *ſoi* en général; mais *ſoi-même* & *lui-même* ſe diſent preſque également d'une perſonne particuliere: *C'eſt un homme qui a bonne opinion de ſoi-même, qui a bonne opinion de lui-même.* Cela ne s'entend que des cas obliques; car il faut toûjours mettre *lui-même* au nominatif, & jamais *ſoi-même*. Nous devons toutes ces remarques au même Pere Bouhours, qui dit encore que quand il eſt queſtion des choſes, & non pas d'une perſonne, on met preſque toûjours *ſoi-même. Cela va de ſoi-même, cela parle de ſoi-même. Cet ouvrage ſe défendoit aſſez de ſoi-même.*

CLXXII.

Tomber aux mains de quelqu'un.

CEtte phrase est si familiere à plusieurs de nos meilleurs Ecrivains, qu'il est nécessaire de faire cette remarque, afin que l'on ne se trompe pas en les imitant. Avant que la particule *ès* pour *aux* fût bannie du beau langage, on disoit, *tomber ès mains*; depuis on a dit, *tomber aux mains*; mais ni l'un ni l'autre ne valent rien, & il faut toûjours dire, *tomber entre les mains de quelqu'un*. L'usage moderne le veut ainsi. *Tomber ès mains* est particulierement de Normandie.

CLXXIII.

Quand il faut dire, grande, *devant le substantif*, *ou* grand' *en mangeant l'*e. *(1)*

PAr exemple on dit, *à grand' peine*; *il nous a fait grand' chere*, & non

(1) *Où l'on dit grand avec l'apostrophe.*] Nos ancêtres disoient *grand* avec un T, tant

pas *à grande peine*, ni *grande chere*; & néanmoins on dit, *c'est une grande méchanceté*, *une grande calomnie*, & non pas *une grand' méchanceté*, *une grand' calomnie*. Comment est-ce donc que l'on connoîtra quand il faudra mettre l'*e*, ou ne le mettre pas ? Il n'y a point d'autre règle que celle-ci, *Qu'il y a certains mots consacrez à cette élision où l'on dit grand' avec l'apostrophe*, com-

au féminin qu'au masculin, *grant joye*, *grant fête*, c'est-à-dire, *grande réjoüissance*; *grant métier*, c'est-à-dire, *grand besoin*. Villehardoüin ne parle point autrement. Depuis ils dirent *grand* avec un *d*, aussi-bien que *grant* avec un *t*, & les joignoient avec les substantifs féminins sans apostrophe. Enfin vers le temps de Seyssel on commença à dire *grand* & *grande*; mais Seyssel se sert plus souvent de *grand* que de *grande*: lorsqu'il joint à un substantif féminin *grand*, c'est sans apostrophe: depuis on y a mis l'apostrophe: ainsi on peut dire que l'élision de l'*e* qui se fait en *grand'Chambre*, & autres semblables, est un reste de l'ancien usage qui est demeuré en ces mots-là. *Grand manandie*, c'est-à-dire, *richesse*; *la grand discord* & *grant poine*; *grans épées accrines*, c'est-à-dire, grandes épées d'acier, disent nos vieux Poëtes dans Fauchet. *Grand adure*, c'est-à-dire, grande ardeur, dit le Roman de la Rose.

me, *à grand' peine*, *grand' chere*, *grand' mere*, *grand' pitié*, *grand' Messe*, *la grand' Chambre*, & plusieurs autres de cette nature qui ne se présentent pas maintenant à ma mémoire; mais en ceux où l'usage n'a pas établi cette élision, il ne la faut pas faire, comme aux exemples que j'ai donnez, *une grande méchanceté*, *une grande calomnie*, *une grande sagesse*, *une grande marque*. A quoi il est nécessaire d'ajoûter que le nombre des substantifs féminins, devant lesquels il faut dire *grande* sans élision, est incomparablement plus grand que celui des autres, où l'on mange l'*e*, tellement qu'on n'aura pas grand' peine à n'y manquer pas, pour peu que l'on ait connoissance de l'usage.

NOTE.

M. Menage rapporte tous les endroits où il croit que *grande* souffre le retranchement de l'*e* pour prendre l'apostrophe. Ces endroits sont, *à grand' peine*, *j'ai eu grand' peur*, *c'est grand' pitié*, *ce n'est pas grand' chose*, *faire grand' chere*, *ma grand' mere*, *la grand' Chambre*, *la grand' salle*, *la grand' Bretagne*, *la plus grand' part*. Il fait remarquer que ce nom adjectif *grande*, conser-

ve ſon *e* devant tous ces mêmes mots, quand il eſt précedé de celui d'*une*, & que comme on dit, *une grande méchanceté, une grande calomnie*, on dir de même, *une grande peur, une grande pitié, une grande choſe, une grande chere, une grande chambre, une grande ſalle, une grande Meſſe.* Il en excepte *grand' mere*, & en donne pour exemple : *Je la croyois fille, & c'eſt une grand'mere.* La raiſon qu'il apporte de cette exception, c'eſt que *grand' mere* n'eſt conſideré que comme un ſeul mot. Je croi que l'on peut écrire auſſi, *j'ai entendu aujourd'hui une grand'Meſſe,* quoique *grand' Meſſe* ne puiſſe être pris pour un ſeul mot. Il fait auſſi remarquer que *grand* au maſculin, ſe prononçant devant les mots qui commencent par une voyelle, comme s'il y avoit *grant*, & non pas *grand, grant homme, grant Ecuyer, grant eſprit, grant Orateur*; on prononce auſſi, *grant écurie*, & que c'eſt le ſeul mot où le *d* du féminin *grande*, ſe change en *t*. Il y a pourtant des gens qui prononcent *la grande écurie*, comme ils prononcent *une grande affaire.*

Puiſque j'ai parlé de la prononciation du mot *grand*, je puis dire quelque choſe de ſa ſignification, ſuivant les remarques du Pere Bouhours. Il dit que *grand* a rapport au mérite ou à la taille, quand il ſe joint avec *homme. C'étoit un des plus grands hommes de ſon ſiécle. C'eſt un grand homme brun.* Il eſt aiſé de voir que dans le pre-

mier exemple, *grand* a rapport au mérite, & que dans le second il n'a rapport qu'à la taille. *Grande* avec *femme* ne signifie que la taille, & l'on ne dit point, *c'est une grande femme*, pour dire, *c'est une femme de grand mérite*, comme on dit, *c'est un grand homme*, ni *les grandes femmes de l'antiquité*; comme, *les grands hommes de l'antiquité*. On dit, *les Grands de la terre*, pour signifier les Rois, les Princes, &c. Cette remarque est fort judicieuse. Il en fait une autre sur la difference qu'il y a entre *avoir le grand air*, & *avoir l'air grand*, & il fait connoître qu'on dit d'un homme qui vit en grand Seigneur, & à la manière du grand monde, qu'*il a le grand air*, & d'un homme dont la physionomie est noble & la mine haute, qu'*il a l'air grand*. C'est ainsi que la diverse situation d'un adjectif, en rend quelquefois la signification différente.

CLXXIV.

Monde.

CE mot est souvent employé par les bons Auteurs pour dire, *une infinité, une grande quantité de quoi que ce soit*. M. Coëffeteau à qui l'usage en est familier, dit en la vie d'Auguste, *Sur le point de cette grande journée, à Rome & ailleurs, on vit un monde d'horribles prodiges*. Je voudrois pourtant en user sobrement,

ſobrement, & non pas encore en toutes ſortes de choſes, mais ſeulement en celles où il s'agiroit (1) des perſonnes, comme M. de Malherbe s'en eſt ſervi, quand il a dit, *qu'ai-je à faire de vous en nommer un monde d'autres ?* c'eſt-à-dire, *d'autres hommes.* Il ſemble bien appliqué là. Ce n'eſt pas que je le vouluſſe condamner dans un autre uſage.

NOTE.

Un monde de prodiges, un monde d'autres hommes, pour dire, *une infinité de prodiges, une infinité d'autres hommes*, ſont des façons de parler qui ne ſont plus uſitées.

CLXXV.

Monde *avec le pronom poſſeſſif.*

ON dit (1) ordinairement en parlant, *tout mon monde eſt venu, ſon monde n'eſt pas venu*, pour dire, *tous*

(1) *Monde où il s'agit des perſonnes.*] C'eſt ainſi que le peuple en uſe, & point autrement. *Il y avoit tant de monde, tant de gens; le pauvre monde, les pauvres gens;* on dit tous les jours, *il y avoit un monde effroyable :* ces façons de parler, quoiqu'elles ſoient un peu

mes gens ou *tous mes domestiques sont venus*, *ses gens ne sont pas venus*; mais il le faut éviter comme un terme bas, & si je l'ose dire, de la lie du peuple. C'est pourquoi il me semble insupportable dans un beau stile, mais beaucoup plus encore, quand on s'en sert en un sens plus relevé; par exemple, quand on dit, comme je le trouve souvent

basses, peuvent pourtant trouver leur place dans un discours oratoire.

Ibid. *Tout mon monde.*] Ce sont les personnes de qualité qui parlent ainsi; car pour le menu peuple communément, il n'a autre domestique que ses enfans, qu'on ne comprend point sous le nom de *monde*: & à l'égard des personnes qui ne sont pas de qualité, ils disent ordinairement, *Mes gens ne sont pas ici.* Par exemple, un Marchand dira, des garçons de sa boutique, *Tous mes gens sont dehors*: il pourroit dire, *Tout mon monde est dehors.* Tellement qu'à mon avis, on peut employer cette phrase en toutes sortes de discours, quand ce ne seroit que pour éviter la répétition du mot de *gens*, qui se trouvera devant ou après.

Au reste, on se sert du mot de *monde*, pour dire qu'un homme sçait vivre, & qu'il a vû les honnêtes gens. *Il sçait son monde, il a vû le monde, le beau monde. Il est dans le grand monde*, c'est-à-dire, il voit ou visite des personnes de qualité, & tout cela est très-François.

dans un fort bon Auteur moderne, *il fit avancer tout son monde*, pour dire, *toutes ses troupes; il rallia son monde*, pour dire, *ses troupes*, *ses gens*. Dans le stile noble on ne le souffriroit pas pour dire *ses domestiques*, on le souffriroit moins encore pour dire *ses troupes*.

NOTE.

M. Chapelain dit que *tout mon monde*, *tout son monde*, est une élegance du stile familier, & qu'on dit de bonne grace, *mon petit monde*, pour dire, *mes enfans*, *mes gens*. Peut-être que M. de Vaugelas dit un peu trop, quand il dit que c'est un terme de la lie du peuple; mais je croi qu'on ne doit pas l'employer dans le beau stile.

CLXXVI.

Le long, du long, au long.

PAr exemple, les uns disent, *le long de la riviere*, les autres, *du long de la riviere*, les autres, *au long*. Tous les trois étoient bons autrefois; mais aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un qui soit en usage, à sçavoir *le long de la riviere*.

NOTE.

M. Menage remarque fort bien que *du long* se dit toûjours quand il est adverbe, & qu'aux endroits où il est ainsi placé sans aucun régime, il seroit mal de dire *le long*. Il en donne cet exemple, *L'eau de ce canal est aussi claire que celle d'une source, & vous y voyez tout du long des arbres plantez à la ligne.*

CLXXVII.

Il a esprit, il a esprit & cœur.

C'Est depuis peu que cette nouvelle façon de parler est en vogue. Elle regne par toute la Ville, & s'est même insinuée dans la Cour, mais elle n'y a pas été bien reçûë, comme ayant fort mauvaise grace, & trop d'affectation. Nos bons Ecrivains l'ont condamnée d'abord, & s'opposent tous les jours à son établissement, qu'il ne faut pourtant plus appréhender dans le décri où elle est. Notre Langue, à l'imitation de la Grecque, aime extrêmement les articles ; il faut dire, *il a de l'esprit, il a de l'esprit & du cœur.* Je ne sçai si l'on ne dira point encore, *il a sang aux ongles.* Ce n'est

pas qu'en certains endroits on ne se dispense des articles avec une grace merveilleuse, mais c'est rarement, & il faut bien les sçavoir choisir. M. Coëffeteau, *il fit main basse, & tua femmes & enfans*. Mais *il a esprit*, ne se peut dire ni selon le bon usage, ni selon la Grammaire.

NOTE.

On ne dit plus aujourd'hui, *il a esprit*, pour *il a de l'esprit*. C'étoit une manière de parler trop affectée qui n'a pas regné longtems. Le Pere Bouhours dit que plusieurs personnes très-polies préferent, *il a extrémement d'esprit* à *a extrémement de l'esprit*, & prétendent que *extrémement* est comme *peu* & *beaucoup*, qui ont un régime; & que comme on dit, *il a peu* ou *beaucoup d'esprit*, on dit aussi, *il a extrémement d'esprit, extrémement de cœur, extrémement de mérite*. Il n'y a guéres moins de gens qui se révoltent contre *il a extrémement* ou *infiniment d'esprit*, que contre *il a esprit*. Les exemples qu'apporte le Pere Bouhours, *Il y a cette année extrémement de bled, extrémement de vin*, ne sont point reçûs. On croit qu'il faut dire, *extrémement du bled, extrémement du vin*, ou simplement, *il y a beaucoup de bled, il y a beaucoup de vin*. On doute même qu'il soit aussi certain qu'il prétend, qu'on doive dire, *extrémement*

d'esprit, quand une négative précede, comme, *elle n'a pas extrémément d'esprit.* Si l'on ne peut dire, *elle n'a pas extrémement de l'esprit*, on doit mettre *beaucoup* en la place d'*extrémement*, & dire, *elle n'a pas beaucoup d'esprit.* Ce Pere qui est très-sçavant & très-délicat en notre Langue, croit que l'un & l'autre se peut dire, *il a extrémement de l'esprit*, &, *il a extrémement d'esprit*, & conclut pourtant qu'il vaudroit mieux s'abstenir de ces façons de parler hyperboliques, & dire, *il a beaucoup d'esprit, il a bien de l'esprit.* Pour moi, je croi qu'on doit toûjours dire, *il a extrémement* ou *infiniment de l'esprit*, & jamais, *extrémement* ou *infiniment d'esprit.* Ce qui le fait voir, c'est qu'on peut fort bien mettre *infiniment* après *de l'esprit*, & dire, *il a de l'esprit infiniment*; ainsi *infiniment* n'a point de régime; comme *beaucoup*, qui en a toûjours, & dans toutes sortes de phrases. On dit, *il y a beaucoup de gens d'esprit qui*, &c. il faut dire, *il y a une infinité de gens.* Sur ce que dit M. de Vaugelas, que notre Langue aime extrémement les articles, & qu'il craint que comme on a voulu introduire, *il a esprit*, on ne veüille dire encore, *il a sang aux ongles*, M. Chapelain a observé qu'on dit proverbialement, *il a bec & ongles* sans articles.

CLXXVIII.

Jamais plus.

QUelques-uns doutent, si ce terme est François, & s'il n'est point pluftôt Italien, *mai piu*, mais il est aussi bon (1) en notre Langue, qu'en l'Italienne, d'où nous l'avons pris. Nous le disons, & l'écrivons tous les jours. M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque avecque lui*; & en un autre endroit, *à condition que je n'en oye jamais plus parler.*

NOTE.

M. Chapelain a remarqué qu'on dit bien, *je n'irai jamais plus*, pour *de ma vie*, *je ne le dirai jamais plus*, & que le *jamais plus* est François & élégant, pour *plus jamais*, qui est sa situation naturelle, mais que *jamais plus je n'irai* est Gascon, à cause de la transposition. Il approuve le dernier exemple de Malherbe. Je croi pourtant qu'il est mieux de dire, *Je ne veux jamais entendre parler de lui*, que *je ne veux plus jamais*, &c.

(1) *Jamais plus.*] Toutes ces façons de parler, à mon avis, ne valent rien. *Jamais* suffit tout seul. *Jamais je ne me rembarque avec lui.*

CLXXIX.

CE mot, *Mèshui*, *dès mèshui*, n'est plus en usage parmi les bons Ecrivains, ni même parmi ceux qui parlent bien. Il faut néanmoins avoüer qu'il est très-doux & très-agréable à l'oreille. Au lieu de *mèshui*, ou *dès mèshui*, on dit *desormais*, *tantôt*, comme, *il est tantôt temps*, pour *il est mèshui temps*.

NOTE.

Ce n'est point assez dire que *mèshui* n'est point en usage parmi les bons Ecrivains; c'est un mot entierement banni de la Langue.

Fin du Tome premier.

REMARQUES NOUVELLES.

D*Ans les Additions à l'Histoire de l'Académie Françoise* (Tom. 1. p. 299. de l'Edition in-douze,) *on apprend qu'il y eut un volume de* Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas, *imprimé à Paris en* 1690. *Mais ce Recueil, à peu de chose près, ne roule, dit M. l'Abbé d'Olivet, que sur des phrases absolument surannées, même du temps de M. de Vaugelas : ensorte, qu'on peut raisonnablement croire que c'est le rebut de ses premiéres Remarques. Cependant, puisqu'il est dit que tout n'y est pas surranné ; nous avons crû devoir mettre ici ce qui paroissoit le plus mériter l'attention du Lecteur.*

1. *Pas.*

P*As* ne doit point être oublié en vers quand il doit être mis en prose : & c'est une faute en M. de Malherbe, d'avoir écrit en cette Ode si célébre,

Vous n'êtes seule en ce tourment,
Qui témoignez du sentiment,
O trop fidelle Caritée !

Il faut dire, *Vous n'êtes* pas *seule en ce tourment.*

2. *De la répétition des Prépositions devant les Noms.*

LEs Prépositions doivent être nécessairement répétées quand le second substantif est réellement séparé & distingué du premier, sans qu'il faille considérer s'ils sont synonymes ou approchans, différens ou contraires. Ainsi il faut dire, *Les Poëtes sont différens les uns des autres* par *la variété des sujets qu'ils imitent, &* par *la maniere de l'imitation*, & non-pas *& la maniére de l'imitation*, d'autant plus que *variété* & *maniére* ne sont ni synonymes ni approchans: & je ne tiens pas que ce soit un scrupule, ni une superstition, ni un raffinement; mais bien une régle nécessaire à laquelle on ne peut manquer sans commettre une faute; & qu'ainsi ne soit, vous verrez combien il est plus obscur de ne le répéter pas, ou plus clair de le répéter. Cette régle donc doit passer pour une loi inviolable. M. Coëffeteau n'a garde d'y manquer, puisque même il a accoûtumé de ré-

péter la prépoſition devant les ſynonymes ou approchans; en quoi j'avouë que je ne voudrois pas toûjours l'imiter, comme auſſi je ne voudrois jamais manquer de la répéter devant les ſubſtantifs contraires, éloignez ou diſtinguez. Ainſi je prens un milieu entre les uns & les autres, qui (ſi je ne me trompe) eſt le parti qu'il faut prendre.

3. *Pluſtôt.*

J'Ai mis dans le Livre 4. de ma traduction de Quinte-Curce, *& étoit venu à la Bataille cloué ſur un char* pluſtôt *en appareil de triomphe* qu'*en équipage de guerre.* Ce qui eſt mieux que de dire, *étoit venu à la bataille cloué ſur un char en appareil de triomphe,* pluſtôt qu'*en équipage de guerre;* quoique l'un & l'autre ſoit bon: mais le premier a été jugé beaucoup meilleur.

4. *Prenez le cas.*

CEtte façon de parler dont uſe preſque toûjours un de nos plus célébres Écrivains, n'eſt pas à beaucoup près ſi bonne que *poſez le cas*, qui eſt le vrai terme François, dont il

faut ſe ſervir : outre que l'on évite une mauvaiſe équivoque pour laquelle on a repris ce même Auteur dont je viens de parler, en une fort belle Lettre qu'il a écrite à une Princeſſe. J'avoue que l'on ne ſçauroit empêcher les eſprits enclins aux mauvaiſes penſées d'en faire naître preſque par tout, & de détourner beaucoup de paroles innocentes en mauvais ſens, étant toûjours comme au guet ſur des paroles à deux ententes, qui eſt certes une marque d'un eſprit bien bas, & d'une ame mal-née : mais on ne doit pas laiſſer pour cela d'avoir un extrême ſoin d'éviter tous les mots & tous les termes qui donnent lieu à une ſi ſotte raillerie, par le moyen de laquelle, le meilleur Ecrivain & le meilleur Prédicateur du monde ſe peuvent rendre ridicules, & ainſi perdre le fruit des bonnes choſes qu'ils ont dites. Certes quand on écrit aux femmes, il faut apporter une attention toute particuliére pour cela, & avoir un ſoin extraordinaire d'éloigner de ces eſprits folâtres tout ce qui leur peut donner de mauvaiſes penſées.

5. *Bas.*

M*Ettre bas les armes*, & *mettre les armes bas*, jugé également bon par l'Académie, quoique Monsieur d'Ablancourt employe toûjours *mettre bas les armes*, & jamais l'autre.

6. *Quand l'on doit répéter les pronoms personnels.*

VOici la nouvelle Régle que j'en donne : Si le premier *pronom personnel* est joint à une proposition négative, & que la seconde proposition qui dépend du même pronom soit affirmative, il faut nécessairement le répéter, & si la premiére proposition est affirmative & la seconde négative, il en faudra user de même. M. de Malherbe qui péchoit plus souvent à ne pas répéter ces pronoms que de l'autre façon, dit, *Mais puisque vous avez toutes sortes d'avantages sur moi, je ne refuserai point que vous ayez encore celui-ci, & sans rien contester avec vous, me contenterai de disputer à tous ceux que vous honorez de votre amitié, la gloire d'en avoir plus de ressentiment,*

il devoit dire *je me contenterai*. Que si ces deux propositions étoient négatives, il me semble qu'il n'en iroit pas ainsi, par exemple, si je disois : *Mais puisque vous avez toutes autres sortes d'avantages sur moi, je ne refuserai point que vous ayez encore celui-ci, & sans rien contester avec vous, ne me soucierai pas de disputer, &c.* Toutefois s'il y avoit *je ne me soucierai pas*, il me sembleroit meilleur. M. de Malherbe dit encore en la même maniére, *Vous recevrez, Madame, ma bonne volonté, & pour une des plus grandes satisfactions que je puisse avoir de ma fortune, m'accorderez l'honneur de me tenir toûjours pour votre très-humble serviteur*, il faut *vous m'accorderez*; parce qu'il y a entre deux *pour une des grandes satisfactions que je puisse avoir de ma fortune*. Ainsi si j'ôte de l'exemple précédent ces paroles, *& sans rien contester avec vous*, alors il sera mieux de ne répéter pas *je*, & de dire *ne refuserai point que vous ayez encore celui-ci, & ne me soucierai pas*. Il y a bien davantage, c'est que lors même que ces deux propositions sont l'une négative & l'au-

tre affirmative, & au contraire, comme au premier exemple, cela auroit encore lieu; il ne ſeroit bas beſoin de répéter le pronom, ſi ces paroles étoient ôtées, *ſans rien conteſter avec vous*; d'où je tire cette concluſion que ce n'eſt pas tant la nature contraire des propoſitions qui fait cela, comme l'éloignement & la trop grande diſtance du premier pronom, qui pouvant être échapé au lecteur ou à l'auditeur durant cet intervalle, demande d'être répété. Ainſi le même M. de Malherbe ayant encore dit: *un autre me rendra ce que celui-ci m'a fait perdre, au contraire je continuërai de donner encore au même, & comme un bon laboureur vaincrai par la culture l'infertilité du terroir*, je doute ſi *je vaincrai* ne ſeroit pas meilleur, quoique l'intervalle ſoit moins conſidérable.

7. *Tout.*

TOut adverbe ſe joint à beaucoup de mots pour leur donner plus de force & exprimer quelque choſe de plus que ne feroit le mot ſimple ſans cette adjonction, comme, *tout*

aussi-tôt, *tout auprès*, & autres semblables. Car encore qu'*aussi-tôt & auprès* veuillent dire la même chose, néanmoins *tout* étant mis devant l'un & l'autre, signifie au premier une plus grande promptitude, & au dernier une plus grande proximité, s'il faut user de ce mot. On dit aussi *tout premierement*, pour mieux exprimer le vrai commencement de quelque chose. Amyot & M. Coëffeteau s'en servent souvent, sur-tout au commencement de la période : mais plusieurs condamnent cela comme une redondance superfluë. En quoi ils se trompent ; car il faudroit aussi qu'ils condamnassent les deux autres façons de parler pour la même raison. Ce que néanmoins ils n'oseroient faire, parce qu'elles sont reçûës & approuvées de tout le monde. Et on en peut dire autant de *tout de même* : car *de même* tout seul suffiroit, & ce *tout* sert à mieux exprimer. Voyez ce que j'en ai remarqué sur la redondance des mots & de certaines façons de parler, que ceux qui ne sont pas bien versez en la connoissance des Langues, ont accoûtumé de condamner comme quel-

que grande faute ; au lieu qu'au contraire ce ſont des ornemens & des graces dont il ſe voit mille exemples dans les Auteurs Grecs & Latins.

8. *Faire*.

QUand *faire* eſt précédé de la négative *ne*, & ſuivi de la conjonction *que*, & d'un Infinitif, il demande la prépoſition *de* devant cet Infinitif, comme *je ne fais que d'arriver*, *il ne fait que de ſortir*. Et quand l'Infinitif eſt ſuivi du nom, précédé de la prépoſition *de*, il ne faut laiſſer de mettre *de* devant l'Infinitif. Par exemple il faut dire, *je ne fais que de ſortir de maladie*; & non pas *je ne fais que ſortir de maladie*. Et cette régle eſt ſi importante, que ſi vous omettez le *de*, vous dites toute autre choſe que ce que vous voulez dire : car le *de* n'y étant pas, ce Verbe *faire* emporte une aſſiduité ſans ceſſer : *il ne fait qu'étudier*, c'eſt-à-dire, il étudie ſans ceſſe, ou il ne ceſſe d'étudier. Quand après le Verbe *faire*, on ajoûteroit *autre choſe*, il ne faut pas laiſſer de dire, *il ne fait autre choſe qu'étudier*, & non pas *que d'étudier*,

comme disent quelques-uns. On dit aussi, *il ne fait qu'entrer & sortir* : & cela veut dire, il entre & sort sans cesse. Que si vous voulez dire, qu'il n'y a rien qu'il est sorti, qui est un sens bien différent & bien éloigné de l'autre, vous direz, *il ne fait que de sortir* ou *que d'entrer.*

9. *De* répété.

DE, veut être répété en cet exemple de M. de Malherbe : *Il faut se proposer une contention généreuse de n'égaler pas seulement ; mais, s'il est possible, vaincre en affection ceux qui nous obligent en effet.* Il faut *de vaincre.* Il y a encore une autre raison, qui est, qu'*égaler* & *vaincre*, étant contraires ou différens, il falloit répéter cette particule, quelque éloignez que soient ces Infinitifs. Ces petites particules omises ôtent beaucoup de la grace, & quelquefois de la clarté du langage. Il y a encore à remarquer en cette phrase, que *s'il est possible*, est mal placé, à cause de l'équivoque qu'il fait avec *vaincre* qui suit, sur-tout en y mettant le *de*. Il faut donc dire, *mais de vaincre*

même en affection, s'il est possible, &c.

10. Sur *rapporter, reporter* & *remporter : ramener, remener* & *remmener.*

R*Apporter, reporter,* & *remporter,* sont trois mots différens, & qui ont trois sens différens aussi, comme *ramener, remener* & *remmener.* Voici leur usage. *Rapporter,* est d'ici là, & delà ici : *remporter* est delà ici, & d'ici là : *reporter,* est d'ici là, delà ici ; & d'ici là, ou bien delà ici. L'exemple le va faire voir clairement : Partant de Lyon, je porte une Lettre à Paris, & n'y trouvant pas celui à qui elle s'adresse, je la *rapporte* à Lyon. On m'apporte à Lyon une Lettre pour donner à une personne qui n'y est pas : je dis au Messager qu'il la *remporte* au lieu d'où il vient. J'envoye une Lettre par un laquais qui oublie de la donner : je lui commande de la *reporter* au lieu d'où il vient.

11. *Répétition de plusieurs mots.*

NOtre Langue aime extrêmement les répetitions, non seulement aux articles, aux Particules, aux Prépositions, aux Adverbes & aux Verbes, comme il se voit à tous coups dans M. Coëffeteau, mais encore en plusieurs mots joints ensemble : comme en cet exemple : *Combien prend un homme plus de plaisir* (dit un célebre Ecrivain) *quand on lui donne ce qu'il n'a point, que ce qu'il a en abondance !* Qui ne voit qu'il faut répéter tous ces mots, *quand on lui donne*, & dire ; *Combien prend un homme plus de plaisir quand on lui donne ce qu'il n'a point, que quand on lui donne ce qu'il a en abondance ?* Il est plus clair & plus élégant que de le supprimer.

12. De, *employé d'une maniére extraordinaire.*

D*E* a un étrange usage, mais qui est bien François en ces façons de parler, dont M. de Malherbe s'est servi, *un maraud de valet, un petit fripon d'Officier*. Je ne sçai néanmoins si en

un ſtile hiſtorique il ſeroit permis d'en uſer : j'en doute ; mais je ne le condamne pas.

13. *Libéralité.*

J'Ai mis dans mon Quinte-Curce ; *un Prince qui avoit comblé le Roi de ſes libéralitez.* L'Academie a jugé tout d'une voix que *libéralité* ne ſe peut pas dire de l'inférieur au ſupérieur ; mais ſeulement du ſupérieur à l'inférieur, ou d'égal à égal. C'eſt pourquoi il faut que je corrige au dixiéme Livre de ma Traduction ces paroles. Pour *preſent*, il ſe dit à l'égard de tous.

14. *Adjectifs.*

QUand deux Adjectifs contraires ou fort différens ſuivent un Subſtantif, il faut répéter le Subſtantif devant le ſecond Adjectif, ou pour le moins il faut répéter l'article : autrement ce n'eſt pas parler François ni écrire purement. Exemple ; *La Philoſophie ſainte & profane défendent.* Je dis qu'encore qu'une infinité de gens écrivent ainſi ; néanmoins c'eſt une faute contre la pureté du langage, qui veut que l'on diſe, *La Philoſophie ſainte*

& la Philoſophie profane défendent, ou bien, *la Philoſophie ſainte & la profane défendent*. Mais je tiens que le premier eſt meilleur : car il faut toujours ſe reſſouvenir que notre Langue aime grandement les répétitions des mots, leſquelles auſſi contribuent beaucoup à la clarté du langage, que la Langue Françoiſe affecte ſur toutes les langues du monde. Auſſi pour l'ordinaire elle ne ſupprime rien : ce qui eſt toutefois une grande élégance parmi les Grecs & les Latins, qui engendre néanmoins bien ſouvent de l'obſcurité & des équivoques. Mais la nôtre dit tout, & répéte même des mots qui ſemblent inutiles, afin d'ôter toute occaſion de douter de ce que l'on veut dire. Les exemples en ſont fréquens dans M. Coëffeteau.

15. *Qui.*

J'Ai mis dans ma Traduction de Quinte-Curce : *Mais les deſtinées de l'Empire Macédonien approchoient, qui avoient réſolu ſa ruine.* On demande ſi ce *qui* eſt bon, y ayant un Verbe entre deux. Car pour les Génitifs interpoſez, ils ne nuiſent point. L'Aca-

démie trouve que les Verbes interrompent la liaiſon du pronom rélatif *qui* : & quoiqu'il n'y ait point de faute à écrire ſelon cet exemple, ſi eſt-ce qu'elle juge qu'il le faut éviter tant qu'on peut. Il faudroit mettre : *Mais l'Empire Macédonien approchoit de ſes deſtinées qui*, &c. ou quelque autre choſe de ſemblable.

16. *Doüé.*

UN des plus grands génies de notre Langue ne pouvoit uſer du mot de *doüé*, & n'eût dit pour rien du monde, *une fille doüée d'une excellente beauté*. Cependant ce mot a toutes les qualitez que les plus difficiles Eſprits ſçauroient deſirer pour être excellent. Car premiérement, il eſt en uſage à la Cour, au Palais, & dans les Chaires des Prédicateurs ; tous les bons Ecrivains s'en ſervent en Proſe & en Vers, & non ſeulement les Auteurs modernes, mais les anciens. Amyot le dit à tout propos. Sur quoi il faut noter que de tous les mots & de toutes les façons de parler qui ſont aujourd'hui en uſage, les meilleures ſont cel-

les qui l'étoient déja du tems d'Amyot, comme étant de la vieille & de la nouvelle marque tout enſemble. De plus, *doüé* eſt extrémement doux à l'oreille, qui eſt encore une choſe à quoi il faut avoir quelque égard. Et enfin il tire ſon origine du mot Latin *dotatus*, qui eſt fort beau, & plus beau encore en François ; parce que nous ne l'employons qu'à un ſens métaphorique, qui eſt toûjours plus noble & plus riche que n'eſt la propre & naturelle ſignification des paroles. Ce grand homme avoit-il donc raiſon de rejetter celle-ci, qui eſt pourvûë de tous les attraits & de toutes les conditions déſirables ?

17. *Netteté de conſtruction.*

VOici une remarque importante ; parce que les meilleurs Ecrivains y manquent ſouvent. Et quoique tous ceux qui en ſeront avertis, demeureront peut-être d'accord que de n'obſerver pas ce que je vais remarquer, c'eſt une faute contre la netteté du langage, parce qu'elle trompe l'eſprit & lui fait entendre d'abord une choſe, lui

lui en voulant néanmoins dire une autre : si est-ce que, si on ne les en avertissoit point, il leur seroit mal-aisé de n'y tomber pas. En voici un exemple. *Comme nous refusons de l'eau à un malade, un couteau à un desesperé, & à un amoureux tout ce que le déréglement de sa passion lui fait désirer à son préjudice.* C'est ainsi que parle M. de Malherbe. La faute est en ces paroles, *& à un amoureux*, parce qu'il y a devant *un couteau à un desesperé* : & de mettre ensuite *& à un amoureux ;* qui ne voit que la construction rapporte *amoureux* aussi bien que *desesperé* au *couteau ?* Ce qui n'est pas néanmoins le sens de l'Auteur. Le remede qu'il y faudroit apporter n'est pas bien-aisé à trouver en cet exemple : mais j'en rapporterai un autre où il sera facile de le corriger. Le même M. de Malherbe dit : *Si le Prince donne le droit de Bourgeoisie à toute la Gaule, & à toute l'Espagne quelque immunité*, qui ne voit l'équivoque en ces mots, *& à toute l'Espagne*, qui semblent se rapporter au *droit de Bourgeoisie*, aussi-bien que ceux-ci *à toute la Gaule* : ce qui toutefois est faux, parce

qu'ils se rapportent aux suivans, *quelque immunité*. Pour éviter donc cela, il faut dire : *Si le Prince donne le droit de Bourgeoisie à toute la Gaule ; & quelque immunité à toute l'Espagne*. Jamais M. Coëffeteau n'est tombé dans ces fautes-là.

18. *Lieu*.

QUand on se sert de ce mot pour nombrer, & que l'on dit *en premier lieu*, *en second lieu*, il faut dire *en troisiéme lieu*, & non pas simplement *en troisiéme* : car il ne le faut jamais sous-entendre, & il le faut toûjours exprimer. Il est à noter aussi, qu'en faisant un dénombrement, quand on a usé trois fois de suite d'une même façon de nombrer, c'est assez, il faut diversifier. Par exemple, je veux alleguer cinq raisons. Je dirai, *premiérement*, *secondement*, *en troisiéme lieu*, *en quatriéme lieu*, *en cinquiéme lieu*, & répeterai toûjours *lieu* par tout. Que s'il y avoit encore plusieurs autres raisons, il faudroit varier cette façon de parler, en disant, *la sixiéme raison*, *la septiéme*, *la huitiéme* ; mais il ne faudroit

pas répéter *raison* comme *lieu*, parce que ce seroit une espéce de faute de répéter *raison*, quoique non-pas comparable à celle que l'on fait de ne pas répéter *lieu*. Et la cause de cette différence est, qu'en l'un l'article y est, qui supplée au défaut de la répétition; & en l'autre il n'y a point d'article: si-bien qu'il faut toûjours répéter *lieu*. Après avoir dit *la huitiéme raison*, il faudroit encore changer & reprendre *lieu*, en disant *en neuviéme lieu*, *en dixiéme lieu*, &c. Tant-y a, que quand on s'est servi trois ou quatre fois pour le plus d'une façon de compter, c'est une faute de ne pas varier. Au reste, on dit bien *premiérement*, *secondement*, & encore *troisiémement*, quoique fort rarement: mais après on ne dit plus, quand on veut bien parler, ni *quatriémement*, ni *cinquiémement*, ni ainsi d'aucun autre suivant.

19. *Chose*.

JE connois un homme de grand esprit, & reconnu pour tel de tout le monde, qui n'écrit jamais *chose*, parce que c'est un mot qui fait de sales équi-

voques. Mais il y a en cela plus de pureté de cœur que de pureté de langue ; n'y ayant pas de doute que c'eſt un ſcrupule & une vraie ſuperſtition en matiére de langage, de vouloir condamner pour une ſemblable raiſon un mot reçu d'un chacun, & dont l'uſage eſt ſi néceſſaire, que l'on ne s'en ſçauroit paſſer ſans uſer de circonlocutions importunes, & tomber dans ce défaut ſignalé de ne dire pas toûjours les choſes de la meilleure façon dont elles doivent être dites : outre que s'il y a de la loüange à éloigner les ſales objets de ſon cœur, il y en a encore davantage à éloigner ſon cœur de cès objets-là : c'eſt-à-dire à ne daigner pas ſeulement tourner les yeux de la penſée vers eux, ni leur faire tant d'honneur que de ſe mettre en garde contre ces vains fantômes qu'il faut mépriſer & non pas combattre, & auſquels auſſi-bien perſonne ne ſonge. Ce que j'ai bien voulu dire pour guérir les ſcrupules de beaucoup de gens qui pour la même raiſon s'abſtenans de quelques mots & de quelques façons de parler excellentes, ſe donnent des gênes non ſeulement

inutiles, mais qui les empêchent bien souvent de dire une bonne chose ; ou s'ils la disent, ils ne la disent pas si bien qu'elle se pourroit dire.

20. *Gent*.

G*Ent* au singulier est toûjours féminin ; mais il ne se dit jamais en prose, c'est un mot affecté à la poësie.

La gent qui porte le turban,

dit M. de Malherbe. Auquel propos je dirai qu'il n'y a point de mot particulier en toute notre Poësie Françoise dont l'on ne se puisse servir en prose, que de celui-ci, & de *maint*, *mainte* : pour *quantesfois*, encore que ce soit le Prince de nos Poëtes que je viens de nommer qui en a usé, tout le monde n'a pas laissé de le condamner, & personne ne s'en est osé servir après lui. Notez que je ne parle que des mots, & non pas de la phrase, qui peut être si poëtique qu'elle ne vaudroit rien en prose : Comme je ne parle point aussi de la transposition des mots, qui d'ordinaire est très-vicieuse dans la prose, & a fort bonne grace en vers quand elle est faite comme il faut : car

il y en a bien qui ne valent rien du tout. J'ai bien voulu faire cette petite digreſſion à la loüange de notre Poëſie Françoiſe, qui tire une de ſes plus grandes douceurs de ce qu'elle ne ſe ſert jamais que de mots uſitez en proſe, à l'imitation de la Poëſie Latine, qui en uſant de même a auſſi des douceurs nompareilles : au lieu que la Langue Grecque & la Langue Italienne ont une infinité de termes particuliérement affectez à la Poëſie, qui ſemblent ſauvages d'abord à ceux mêmes de la Nation : & comme tout le monde ſçait, les Italiens naturels n'entendent pas leurs Poëtes s'ils ne les étudient ; comme nous apprenons aux claſſes à entendre les Poëtes Grecs & Latins.

21. *Iſlette.*

ISlette pour *petite iſle* eſt fort bon. M. Coëffeteau en uſe, quoique les diminutifs ne ſoient pas fort en uſage en notre Langue. Car lors même que l'on s'en ſert, on les adoucit d'ordinaire avec l'épithéte de *petit*. On dit plûtôt un *petit livret*, qu'un *livret* ; un *petit*

oisillon qu'un *oisillon* simplement. Et ainsi des autres.

22. *Plein de bonne mine.*

MOnsieur de Malherbe s'est servi de cette façon de parler, & après lui M. de Gomberville dans son Poléxandre. Mais elle ne vaut rien, je ne sçai si c'est simplement parce qu'elle n'est pas en usage, ou pour quelqu'autre raison que je n'ai pas encore trouvée : car on dit *plein de majesté*. Ronsard :

Un port humblement doux ; mais plein de majesté.

23. *Suppression de mots.*

LA suppression de mots est ordinairement vicieuse en notre Langue. M. de Malherbe dit, *Ce ne vous sera pas grand dommage de passer pardessus des choses qu'il est aussi difficile de comprendre comme inutile de sçavoir*. Je doute fort que cela soit bien dit, & s'il ne faut point mettre *comme il est inutile de les sçavoir*. Il met en un autre endroit, *En toute la Province cette*

nouvelle y ſera reçûë comme elle doit. Je ne croi pas non-plus qu'un de mes amis, (M. de Voiture) que cela ſoit bien dit : nous croyons qu'en bonne Grammaire il faut dire *comme elle le doit*, ou mieux encore *comme elle le doit être*. Car *comme elle le doit* eſt trop rude, & puis on y ſous-entend néceſſairement *être*, qui rend la phraſe plus élégante & plus claire quand il eſt exprimé que quand il ne l'eſt pas. Avec l'Actif il ſeroit bien dit, *il l'a reçu comme il doit* : mais non pas au Paſſif, *il a été reçu comme il doit.*

Fin des Nouvelles Remarques du Tome I.